FONDÉ EN 1910

LE DEVOIR

Exigez *L'Agenda*!

VOL. XC - N° 65 ◆ LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS 2000 1,95$ + TAXES = 2,25$

LIVRES

DANY LAFERRIÈRE: FIN DE PARCOURS

PAGE D 1

LES ACTUALITÉS

LES MINISTRES DE LA SANTÉ SONT PRÊTS À AFFRONTER ALLAN ROCK

PAGE A 3

PLAISIRS

DANIEL PINARD: PAELLA EN TROIS TEMPS ET ROULEAUX DE PRINTEMPS

PAGE C 14

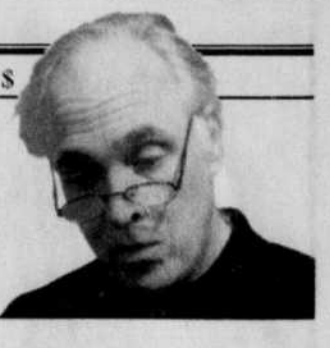

Révolution tranquille

À compter de jeudi, l'UQAM tient un grand colloque sur les 40 ans de la Révolution tranquille. En vue de cette conférence et dans le contexte du débat plus large qui fait rage depuis quelque temps sur le «modèle québécois» issu de cette «révolution», *Le Devoir* vous offre à compter de lundi des entrevues avec des acteurs de cette époque: Jean-Paul Desbiens (le frère Untel), Hélène Pelletier-Baillargeon, Pierre Bourgault, Claude Morin et Lise Bacon. Aussi, dans la page *Idées*, une série d'analyses jetteront un éclairage original sur cette période. Aujourd'hui, nous résumons les enjeux de cette réflexion.

De la glorification à la remise en question

JEAN DION
LE DEVOIR

Il a été dit d'elle qu'elle avait engendré, littéralement, le Québec moderne. Pendant longtemps, on l'a glorifiée: sortie de l'obscurantisme, ouverture au monde, maturation, prise en charge. Mais voici que des voix s'élèvent pour poser des questions. Qu'est-ce au juste que cette Révolution tranquille? Qu'a-t-elle donné? Faut-il la repenser? Faut-il carrément rompre avec ce qu'elle a fait, ou essayé de faire?

Faute de mieux, on l'appelle l'école «révisionniste», et elle a le vent en poupe. Il s'agirait même du courant dominant dans les recherches actuelles en histoire récente du Québec, dit Robert Comeau, lui-même professeur d'histoire à l'Université du Québec à Montréal.

Que soutient cette approche, défendue surtout par de jeunes universitaires? Prenons bien garde de faire les nuances qui s'imposent. Mais en substance, posons que la Révolution tranquille n'a pas été une rupture aussi profonde qu'on s'est employé à le dire, tout au plus une accélération de phénomènes déjà bien présents dans la société québécoise, à commencer par la libéralisation économique et la «décléricalisation». Et que tout ce que la Révolution tranquille a produit n'était pas nécessairement bon et qu'il est peut-être temps d'en reconsidérer les acquis, qui n'ont pas profité à tout le monde.

Cette façon de voir les choses était à peu près inconnue jusqu'à tout récemment. *«Il fallait du temps et du recul pour aborder le tout sous un nouvel éclairage»*, note Gilles Paquet, professeur à la faculté d'administration de l'Université d'Ottawa et critique de l'analyse «classique» de la Révolution tranquille. *«Il y avait un fort enthousiasme à l'égard de cette période, et on ne s'est pas questionné sur quoi que ce soit»*, surtout que la génération en place était aussi celle qui avait effectué les grandes modifications.

«Il y a remise en question du grand récit», ajoute Gilles Gagné, sociologue à l'Université Laval. *«Les acteurs de la*

VOIR PAGE A 14: GLORIFICATION

■ **À lire dans la page *Idées*: La révolution inachevée, par Jean-Philippe Warren**

MÉTÉO

Montréal Ennuagement graduel. Doux. Max: 15 Min: 2

Québec Ennuagement. Max: 7 Min: -3

Détails, page C 10

INDEX

Annonces ..... C 11
Bourse ..... C 9
Les Arts ..... B 1
Avis publics ..... C 5
Carrières ..... C 6
Économie ..... C 1
Éditorial ..... A 12
Livres ..... D 1
Le monde ..... A 10
Les sports ..... C 12
Montréal ..... A 8
Mots croisés C 13

www.ledevoir.com

7 78313 00069 6

La Caisse de dépôt contre-attaque

Alliance-surprise avec Quebecor pour arracher Vidéotron à Rogers

HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR

La Caisse de dépôt ne s'est pas résignée à laisser Vidéotron passer aux mains de Rogers Communications. Elle s'est alliée à Quebecor pour faire une offre de 5,9 milliards de dollars pour l'ensemble des activités de la compagnie, y compris TVA.

Quebecor s'est présentée avec un projet *«excitant»* au moment où les dirigeants de la Caisse réfléchissaient à une façon de conserver *«ce merveilleux actif qu'est Vidéotron»*, a expliqué hier le président de Capital Communications, Pierre Bélanger.

Quebecor et la filiale de la Caisse de dépôt veulent offrir 28,41 $ comptant et des actions, soit l'équivalent de 49 $ l'action, pour Vidéotron. L'offre de Rogers Communications est de 0,925 action de Rogers pour chaque action de Vidéotron, ce qui équivaut à 45 $ l'action ou 5,6 milliards. L'offre de la Caisse et de Quebecor inclut toutefois la participation de 35 % de Vidéotron dans TVA, dont la capitalisation totale vaut un milliard.

Le président de Capital Communications affirme qu'il s'agit d'une offre très supérieure à celle de Rogers parce qu'elle permettra de créer un géant québécois des télécommunications, Quebecor Media. *«Ce qu'on*

VOIR PAGE A 14: CAISSE

■ **Voir autres textes en pages A 6, A 14 et C 1**

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Pierre-Karl Péladeau, grand patron de Quebecor, était la cible des caméras hier.

CE QUE SERAIT «QUEBECOR MÉDIA»

Médi@s médias

- TQS
- TVA
- *Journal de Montréal* et *Journal de Québec*
- Chaîne Sun Media
- Vidéotron câble et clubs vidéo
- 53 hebdomadaires (Quebecor)
- Trustar (*7 jours, TV 7 Jours, TV Hebdo, Le Lundi, Dernière Heure*, etc.)
- Archambault (livres et disques)

Internet www

- Netgraphe (Toile du Québec)
- Informission
- Canoë
- InfiniT

L'énigme Poutine

Le futur maître du Kremlin s'est toujours trouvé du bon côté du manche

VÉRONIQUE SOULÉ
LIBÉRATION

«*Ma vie est simple, elle se lit comme une ligne de la main: après l'école, je suis entré à l'université; de l'université, je suis allé au KGB; du KGB, à la mairie de Saint-Pétersbourg; de là, à l'administration présidentielle à Moscou; ensuite au FSB* [successeur du KGB]*; puis, je suis devenu premier ministre, puis président intérimaire...* » Avec sa sidérante platitude, l'introduction de Vladimir Poutine à son livre-entrevue (À la première personne) résume l'un des grands traits de caractère du personnage: sa banalité.

Ne serait-ce l'auréole de mystère qui entoure son passé d'espion, la personnalité du président russe intérimaire — assuré d'être élu lors de la présidentielle de demain — ne susciterait guère de passion. Blond et pâle, un physique terne et peu expressif, Vladimir Poutine, 47 ans, est pourtant aujourd'hui l'homme le plus populaire de Russie. Pareil

VOIR PAGE A 14: ÉNIGME

■ **Autres textes en pages A 10 et A 12**

REUTERS
Vladimir Poutine

POLITIQUE

Dumont ne veut pas d'un marché noir de la santé

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, ne croit pas aux miracles dans le domaine de la santé, mais il affirme, dans une entrevue au *Devoir*, qu'on peut améliorer les choses en élargissant l'offre de services des cliniques médicales privées dans un système qui resterait globalement public et gratuit. Il ouvre cependant la porte à la possibilité que des patients puissent débourser des sommes raisonnables pour subir plus rapidement des chirurgies mineures afin d'éviter que ne se développe un marché noir de la santé au Québec. M. Dumont soutient par ailleurs que l'un des maux qui rongent le système politique canadien est l'hégémonie du PLC, qui mène à la confusion entre le parti et l'État à Ottawa.

■ **À lire en page A 8**

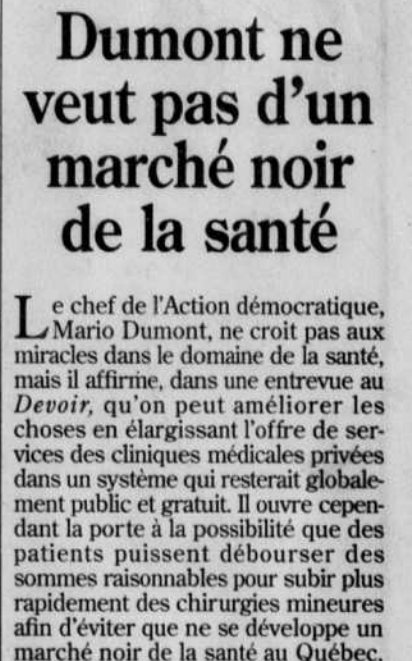

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Mario Dumont

72e soirée des Oscars

American Beauty, poulain de tête

Kevin Spacey et Annette Bening, vedettes de *American Beauty*

DREAMWORKS PICTURES

***American Beauty*, la grinçante et savoureuse comédie de Sam Mendes, part favorite pour la course aux Oscars dimanche soir, mais point de balayage en vue. Beaucoup de grapillage devrait être au menu de cette 72e édition, qui nous apportera sans doute son lot de surprises... et de déceptions.**

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Bon! Voici le retour des Oscars dimanche soir. Hollywood prépare ses robes et astique ses ego. Une 72e édition, donc, avec un cheval de tête qui se détache du peloton, vraiment meilleur (j'allais dire objectivement meilleur, mais vous m'auriez accusée de subjectivité) que les autres. J'ai nommé le caustique, le fascinant *American Beauty*, de l'homme de théâtre Sam Mendes, qui part favori avec huit nominations. S'il existe une justice en ce bas monde, il devrait récolter le lot des statuettes: meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur scénario, meilleur montage, en plus de quelques lauriers aux acteurs. Mais, la justice? Bah! Tout dépend du temps d'antenne que les acteurs, les actrices, les réalisateurs ont glané dans les différentes émissions pré-Oscars. Il faut que leurs têtes aient été vues partout, omniprésence susceptible d'influencer les 5607 membres votants de l'Academy. La forte somme est investie en promotion pour chaque joueur et c'est parfois au plus fort (et au plus riche) la poche.

Nonobstant la trépidante mise en marché de la grosse machine, restent les thématiques, qui peuvent influencer les votants tout autant que la valeur artistique des films. *American Beauty*

VOIR PAGE A 14: OSCARS

■ **Voir autre texte en page B 8**

ERNEST BOURGAULT

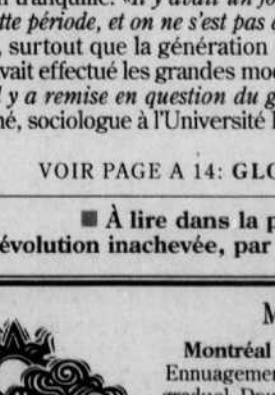

On a souvent l'impression que le Québec compte fort peu de héros de guerre, voici l'occasion d'en découvrir un.

MA GUERRE BUISSONNIÈRE

Récit, 182 pages • 19,95 $

Boréal
Qui m'aime me lise

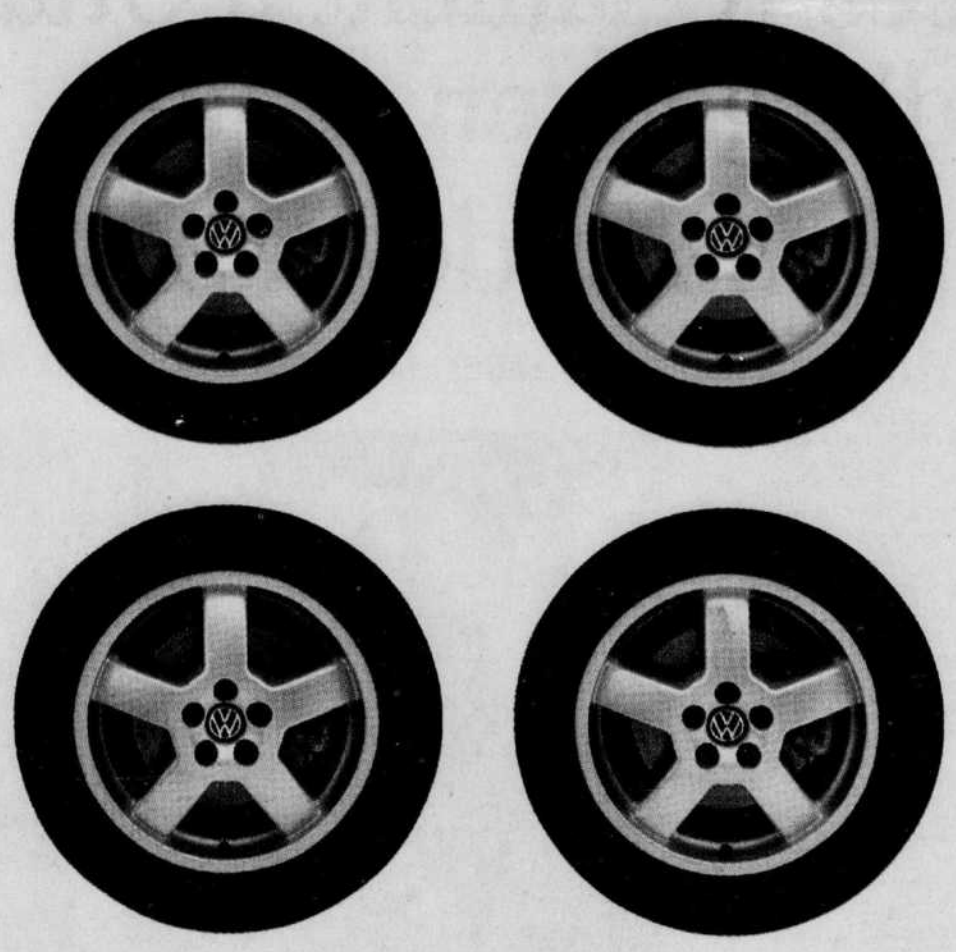

Volkswagen invente la New Beetle à 4 roues.

Vous trouvez que le titre de cette annonce est tiré par les cheveux ? Vous avez tout à fait raison ! Chez Volkswagen, on s'arrache les cheveux pour toujours vous trouver le petit extra qui vous fera saliver davantage. Alors voici la New Beetle 1,8 Turbo 2000 avec son jeu de 4 superbes roues *Rave* au look sport en alliage de 16 pouces hyper robustes, qui vous est offert sans frais et pour un temps très très limité.

Ah, être toujours à un poil de la perfection... Allez donc voir dans quel état sont les cheveux de nos concessionnaires participants.

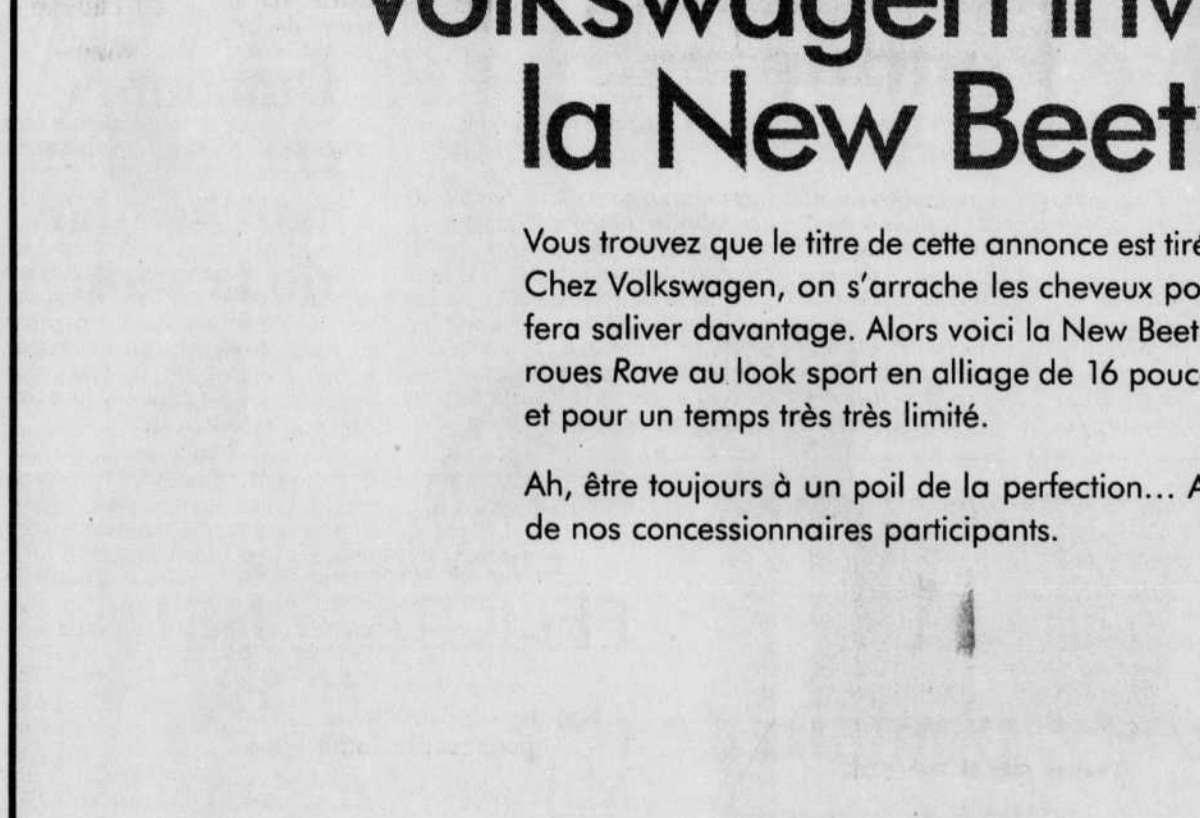

Êtes-vous fait pour Volkswagen?℠

1 888 ROULE VW ou quebec.vw.com

Roues n° 491666 offertes avec la New Beetle 1,8 T GLX ou avec la GLS équipée de l'Ensemble de luxe.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Les ministres de la Santé réunis à Montréal

Les provinces réclament d'Ottawa plus d'argent en santé

Le fédéral verse 14 cents pour chaque dollar dépensé au Québec

Allan Rock rencontrera les ministres provinciaux de la Santé la semaine prochaine. Afin de donner plus de poids à leurs demandes, ceux-ci ont tenu une rencontre hier à Montréal. D'une seule voix, ils réclament maintenant une hausse des paiements de transfert.

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Réunis à huis clos, les ministres de la Santé des provinces et territoires canadiens ont établi un ordre du jour en prévision de leur rencontre de la semaine prochaine avec le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock. Le contenu de l'ordre du jour sera rendu public d'ici quelques jours, mais on sait qu'ils réclameront une augmentation significative des paiements de transfert.

«Il est important de démontrer la pertinence de l'apport du fédéral en santé car le système est trop lourd à supporter pour les provinces seules», a indiqué le ministre de la Santé du Manitoba, David Chomiak, lors d'un point de presse à la sortie de la réunion des ministres. *«Nous sommes présentement dans l'impasse, il faut que le gouvernement fédéral participe davantage.»*

Les ministres provinciaux ont également décidé de former un groupe de travail, lequel déposera un rapport au début du mois de mai. *«Nous allons amasser des faits et des données pour prouver qu'il est essentiel de restaurer les transferts en santé et en services sociaux»*, a expliqué la ministre Pauline Marois.

Dans une lettre envoyée le 22 mars au ministre David Chomiak, Allan Rock saluait l'initiative de la rencontre d'hier à Montréal. Cependant, il signifiait clairement que le discours des provinces ne pouvait se résumer qu'à une demande d'argent. *«Nous manquerions une importante occasion si les provinces et les territoires se limitaient, lors de notre séance de la fin du mois, à demander des fonds fédéraux supplémentaires sous forme de paiements de transfert»*, avertissait le ministre fédéral.

Malgré cela, les ministres réclament bel et bien un refinancement. *«La réalité parle d'elle-même,* croit Pauline Marois. *Partout, on a la même situation. Il y a des listes d'attente, des pressions sur l'ensemble des institutions, que ce soit les hôpitaux, les centres de soins de longue durée ou les services de première ligne.* [...] *La question a été élucidée il y a quelques semaines. Nous avons des budgets serrés et ces sommes sont nécessaires si on veut éviter de nouveaux déficits. Certaines provinces ont d'ailleurs déjà des déficits.»*

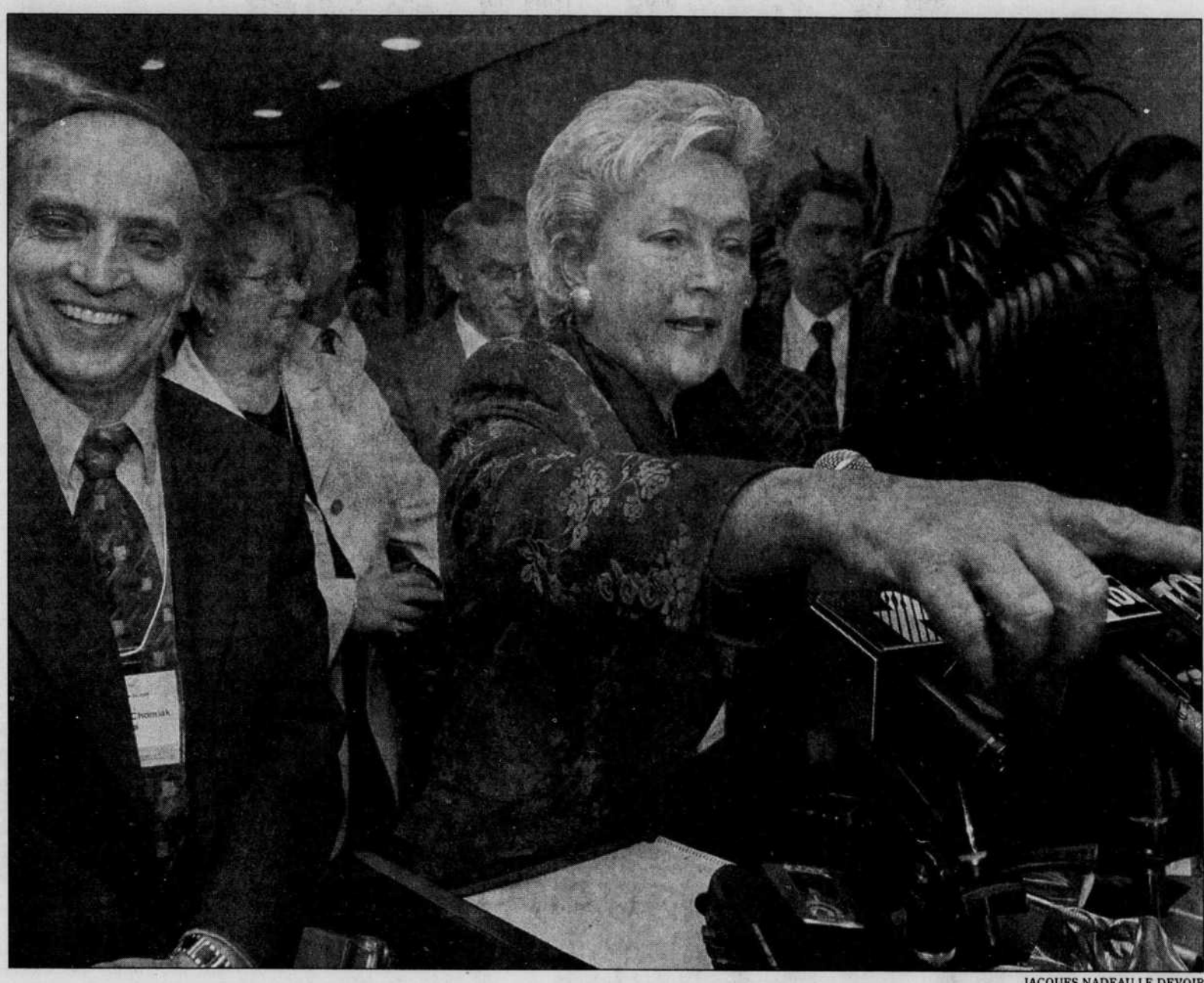

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La ministre québécois de la Santé, Pauline Marois, flanquée de son collègue du Manitoba, David Chomiak, explique les exigences des provinces.

Elizabeth Witmer, ministre ontarienne de la Santé, a elle aussi insisté sur la nécessité d'obtenir 4,2 milliards de plus en transferts. Dans sa province, Mme Witmer précise que la part du fédéral ne compte que pour 11 ¢ de chaque dollar dépensé en santé (au Québec, elle est de 14 ¢). *«Nous demandons au gouvernement fédéral de restaurer le financement du Transfert canadien en matière de santé. Il y a augmentation des besoins de la population et ces besoins doivent être soutenus.»*

Même son de cloche chez la ministre de la Santé de la Saskatchewan. *«Nous sommes à la croisée des chemins. Le système de santé représente maintenant 40 % du total de nos dépenses,* note Pat Atkinson. *Ce qui nous déçoit énormément, c'est le désengagement du fédéral.»* Si le gouvernement Chrétien ne délie pas les cordons de la bourse comme les provinces le demandent, la ministre est convaincue que les contribuables devront se préparer à payer de plus en plus pour recevoir des soins.

Aide d'Ottawa aux anglophones du Québec

Marois fustige Copps

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

La ministre Pauline Marois a commenté avec virulence la dernière initiative du gouvernement fédéral pour assurer l'accès à des services de santé dans leur langue aux Québécois anglophones. *«Je suis très en colère. Je souhaite que cette somme soit versée à M. Rock* [le ministre fédéral de la Santé] *et qu'il nous la transfère.»*

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a annoncé que 550 000 $ seront octroyés à neuf projets communautaires qui ont pour but d'améliorer l'accès à de l'information et à des services en santé en anglais. Santé Canada et le ministère fédéral de la Justice ajouteront respectivement 136 000 $ et 15 000 $.

Sheila Copps

Pauline Marois n'en revient tout simplement pas. *«Nous avons révisé les services qui sont offerts en anglais dans toutes les régions et tous y ont accès»*, clame-t-elle. La ministre précise que la population anglophone a droit à des services satisfaisants, particulièrement dans les régions où les anglophones sont plus nombreux, comme en Outaouais, à Montréal et en Estrie. *«Le niveau de ressources est adéquat. L'ensemble de la communauté québécoise de langue anglaise peut avoir accès à des services dans sa langue»*, répète Mme Marois.

«Si Mme Copps veut aider, qu'elle passe par les mécanismes de sa Constitution», dit Pauline Marois

Elle ajoute avoir vérifié à nouveau et de tels services sont aussi disponibles en Abitibi et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. *«Ce n'est pas parce qu'un établissement en particulier n'est pas indiqué comme une institution offrant un service en anglais qu'il n'y a pas de service,* fustige-t-elle. *Si Mme Copps veut aider, qu'elle passe par les mécanismes de sa Constitution.»*

Essence: un prix plus élevé à payer en région

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Un débat sur le développement régional s'est rapidement transformé en plaintes contre le prix trop élevé de l'essence, hier, devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

«En région, les gens ont de grandes distances à parcourir. Les citoyens sont donc pénalisés par la hausse du prix du carburant», a déploré la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau, lors d'une interpellation soulevée par l'opposition libérale à la commission de l'Aménagement du territoire.

La députée a déploré la décision du gouvernement de ne pas réduire les taxes sur l'essence et le diesel, afin de donner un répit à ceux qui doivent effectuer du transport.

«Les consommateurs en région sont pénalisés à trois niveaux: à la pompe, sur la base des distances qu'ils ont à parcourir et lorsque vient le temps d'acheter des biens de consommation», a dit la députée Normandeau.

En Gaspésie, le coût du carburant risque de nuire au développement du tourisme, qui constitue le fer de lance de l'économie gaspésienne, a fait valoir la députée de Bonaventure.

Le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, a souligné que le gouvernement avait déjà fait des gestes pour aider ceux qui vivent de l'industrie du transport à faire face au prix du carburant.

Les contrats gouvernementaux avec les entreprises de transport et les transporteurs scolaires ont été revus et l'entreprise privée a été invitée à faire la même chose.

Mais, selon le ministère des Ressources naturelles, il n'est pas question que le gouvernement se prive des revenus des taxes sur le carburant afin d'engraisser les pays exportateurs de pétrole, a rappelé M. Jolivet.

Le ministre a aussi noté l'argumentation de l'Association québécoise des indépendants du pétrole (AQIP). Ce groupe explique que les 11 pays exportateurs de pétrole et membres de l'OPEP sont les principaux responsables des hausses de prix.

«Les pays de l'OPEP ont la possibilité de créer une rareté artificielle qui fait monter les prix du pétrole brut. C'est ce à quoi ils se livrent depuis plusieurs mois», affirme le document de l'AQIP.

Le prix de l'essence frisait les 0,80 $ dans plusieurs stations du Québec. Entre-temps, Ottawa a donné un mandat au Conference Board d'analyser la situation des prix du pétrole au Canada.

André Münch
L'expertise en écritures et en signatures
224 pages..34,95$
L'auteur nous prouve que l'analyse comparative d'écritures et de signatures a sa place dans le domaine des sciences juridiques. Ce livre nous permet de mieux comprendre ce type d'expertise.
SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

Institut d'alphabétisation et de formations linguistiques
Avant qu'il ne soit trop tard!
• Cours particuliers
• Assistés par ordinateur
• Primaire et secondaire
• Préparation aux tests d'entrée au cégep
Depuis 10 ans
4307, rue Saint-Hubert, Montréal
(514) 596-1385

L'Action NATIONALE
FÉLICITATIONS!
L'Action nationale s'associe à tous ses collaborateurs et abonnés pour rendre hommage à
M. Jean-Marc Léger
récipiendaire du prix Camille-Laurin décerné par l'Office de la langue française.

FORUM
LA SOCIÉTÉ EN REDÉFINITION : LA PLACE DE LA GÉOGRAPHIE
6 ET 7 AVRIL 2000
Frais d'inscription réguliers : 50 $ - Étudiants : 20 $
Département de géographie de l'UQAM
Pavillon Hubert-Aquin
400, rue Sainte-Catherine Est, Montréal
❖ Les défis de la géographie contemporaine dans la société
❖ L'expertise du géographe, la place de la relève, l'environnement, les technologies, la citoyenneté, la culture et l'éducation
www.geo.uqam.ca
(514) 987-4131

Claude LAMARCHE
Jacques LAMARCHE
Dictionnaire biographique Guérin
Au salon du livre de l'Outaouais.
376 pages – 30 $
Les Éditions GUÉRIN En vente dans toutes les librairies

LE PRIX DE LA JUSTICE
Candidates et candidats recherchés
Le ministère de la Justice invite le public et les organismes à lui proposer des candidates et des candidats pour l'obtention du Prix de la Justice du Québec, édition 2000.
Le Prix de la Justice a pour but de rendre hommage à une personne qui, par son engagement ou sa carrière, a contribué de façon exceptionnelle à promouvoir les valeurs fondamentales de justice que sont l'universalité, l'accessibilité et la qualité.
Critères d'admissibilité
- le Prix de la Justice doit être décerné à une personne physique et non à un groupe de personnes;
- les activités de la personne proposée doivent avoir eu lieu au Québec;
- le Prix ne peut être attribué plus d'une fois à une même personne.
Procédure
Tout organisme ou toute personne qui désire proposer une ou plusieurs candidatures doit faire parvenir au Secrétariat du Prix de la Justice un document qui décrit brièvement la carrière ou la réalisation particulière de la personne proposée et qui justifierait que le Prix de la Justice lui soit décerné. Ce document doit être signé par trois personnes bien informées des faits relatés et par la personne proposée.
Délai d'inscription
Les propositions doivent parvenir au Secrétariat du Prix de la Justice au plus tard le vendredi 26 mai 2000 à l'adresse suivante :
Bureau du sous-ministre
Ministère de la Justice du Québec
1200, route de l'Église, 9e étage
Sainte-Foy G1V 4M1
10e anniversaire
Québec Ministère de la Justice
Informations
Direction des communications : (418) 644-3947
ou (418) 644-3944
Communication-Québec (sans frais) : 1 800 363-1363
Courriel : communications.justice@justice.gouv.qc.ca

Salle plus fonctionnelle et mieux équipée

Le Club Soda s'est refait une beauté

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Le tapis rouge a été déroulé jeudi soir pour l'ouverture officielle du Nouveau Club Soda, sis à proximité de l'intersection Sainte-Catherine et Saint-Laurent au centre-ville. Les ministres de la Métropole et de la Culture, Louise Harel et Agnès Maltais, ont donc inauguré cette salle de spectacle relocalisée dans l'ancien immeuble du cabaret New Orleans.

Ce déménagement a permis à la célèbre salle de spectacle, naguère située avenue du Parc, dans le quartier Mile-End, de se refaire une beauté. On promet que la salle sera plus fonctionnelle, mieux équipée, polyvalente et confortable, ce qu'ont probablement pu constater les invités du spectacle d'ouverture qui a eu lieu mardi dernier.

En 16 ans, le Club Soda a présenté plus de 1000 artistes qui ont attiré plus de 1 200 000 spectateurs

Le Club Soda trouve ainsi pignon sur rue à proximité d'une quinzaine d'autres établissements culturels majeurs situés dans le Faubourg Saint-Laurent. Au total, ce sont 16 salles de spectacle qui seront concentrées sur une superficie de moins d'un kilomètre.

«En soutenant financièrement [à hauteur de 1,5 million] *le projet de relocalisation et de modernisation du Club Soda,* a indiqué la ministre Harel, *le gouvernement du Québec appuie un projet structurant pour la vitalité culturelle d'un arrondissement en voie de devenir le cœur du Montréal culturel. Il s'agit d'un investissement d'autant plus judicieux et important que la mission première du Club Soda est de permettre la découverte de nouveaux talents.»*

La contribution du gouvernement du Québec, annoncée l'été dernier, s'inscrit dans le cadre du programme Infrastructures-Québec visant la réalisation de projets de construction ou de réfection de tout ouvrage, infrastructure ou équipement jugé prioritaire par les municipalités et le gouvernement. Cet investissement s'ajoute à la participation de partenaires privés, du Fonds d'investissement de la culture et des communications pour 400 000 $ et de la Ville de Montréal pour 125 millions. L'aménagement total aura coûté 3,5 millions.

«Je suis ravie de voir cette nouvelle salle prendre sa place au cœur de Montréal, a pour sa part affirmé la ministre Maltais, *et je souhaite que la population y vienne nombreuse pour apprécier toute sa chaleur et la formidable énergie des artistes d'ici et d'ailleurs qui en feront les belles soirées. La renaissance du Club Soda confirme avec éclat l'effervescence de la vie culturelle montréalaise et son grand pouvoir d'attraction.»*

Le Club Soda a présenté en 16 années d'existence plus de 1000 artistes qui ont attiré plus de 1 200 000 spectateurs.

Décontamination de sols

Montréal veut implanter un centre de recherche

Montréal a une «expertise assez unique en Amérique du Nord»: la décontamination des sols. C'est pourquoi elle souhaite implanter dès cette année, et avec l'aide de Québec et Ottawa, un laboratoire de recherche ainsi qu'un centre d'interprétation pour le grand public précisément là où les sols contaminés sont légions: dans le Sud-Ouest, la plus ancienne zone industrielle au Canada.

FRANÇOIS CARDINAL
LE DEVOIR

Dans le but de mettre en valeur un terrain contaminé situé aux abords du canal de Lachine, la Ville a donné un accord de principe au Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites (CEMRS) pour qu'il y implante une station d'expérimentation et de démonstration d'ici la fin de l'année au coût de 1,5 million de dollars. Ce projet, réalisé en partenariat avec les trois ordres de gouvernement, permettra à Montréal de consolider sa position en tant que pôle de référence international dans ce domaine.

Le terrain Pitt, où sera installé le centre, est idéal pour ce type de projet, note la Ville, parce que non seulement il possède un bon potentiel pour l'essai sur place de certains modes de traitement de sols contaminés, mais il s'avère également l'endroit tout indiqué pour y aménager un lieu d'interprétation des phénomènes de contamination des sols.

En outre, l'implantation de ce laboratoire du CEMRS en bordure du canal de Lachine s'inscrit dans la trame urbaine du quartier comme une transition entre le parc linéaire et la plus ancienne zone industrielle au Canada.

La station du CEMRS, qui sera constituée d'un bâtiment de 1000 mètres carrés et de quelques aires d'expérimentation extérieures, mettra à la disposition des membres du CEMRS, des partenaires industriels et des chercheurs, un ensemble d'installations, de laboratoires et d'équipements permettant à la Ville autant qu'à des promoteurs privés de mettre à l'essai diverses méthodes et technologies pour la décontamination des sols et la réhabilitation de sites.

Avec un tel centre, Montréal deviendrait *«la plate-forme canadienne»* dans ce secteur, a laissé tomber Serge Barbeau, membre du conseil d'administration du CEMRS et employé de la Ville. *«On a une expertise assez unique dans ce domaine en Amérique du Nord.»* C'est pourquoi les administrateurs souhaitent que le laboratoire puisse générer des retombées à grande échelle. *«On pense que c'est facilement exportable partout à travers le monde»*, a précisé M. Barbeau.

Localement, la Ville estime que l'implantation du centre sur le terrain Pitt pourrait entraîner une économie de plusieurs centaines de milliers de dollars au chapitre des coûts de décontamination des sols. *«En intégrant la station du CEMRS à un plan global d'aménagement récréotouristique de l'ensemble du terrain Pitt, la Ville pourrait bénéficier d'une mise en valeur du site à un coût inférieur à ce qui était prévu»*, écrit le Service des parcs, jardins et espaces verts de la Ville.

La contribution financière de Montréal est la même que celle qu'elle fournissait déjà au CEMRS, soit 400 000 $ par année entre 1998 et 2002. De plus, des crédits couvrant notamment la rémunération de trois employés prêtés au CEMRS pour la gestion du centre sont prévus au budget du Service des travaux publics et de l'environnement.

Cohabitation harmonieuse

Le site visé ayant un zonage à des fins de parc, le projet de station du CEMRS nécessite l'obtention d'une dérogation au règlement d'urbanisme de la Ville. Pour les résidants du Sud-Ouest qui nourrissent des craintes quant à l'implantation d'un tel centre dans leur quartier, la Ville affirme qu'elles sont non fondées. *«Attention, on ne parle pas ici d'un centre de transbordement!»*, a fait remarquer Daniel Groulx, chef de section au Service des parcs.

Il indique que le laboratoire sur les matériaux de la Ville, situé rue Louvain, cohabite très bien avec les citoyens avoisinants. Il en sera de même avec le centre de décontamination, affirme-t-il. *«Quoi de mieux pour enrichir le Sud-Ouest qu'un projet de la nouvelle économie, celle du savoir?»*

De plus, le public aura accès à un espace didactique sur la question *«pour donner l'occasion aux visiteurs et aux promeneurs de mieux comprendre la nature et l'origine du problème des terrains contaminés à Montréal et de constater les efforts que l'on déploie ici et ailleurs pour trouver des solutions qui faciliteront la revitalisation de vieux quartiers industriels»*, écrit le service.

Le CEMRS est une corporation à but non lucratif créée en 1997. Il compte trois membres, soit les gouvernements fédéral, provincial et municipal. La mission du CEMRS est de promouvoir, de soutenir et de contribuer à la mise en œuvre de projets de recherche, de développement ou de démonstration ayant trait à la décontamination des sols et à la réhabilitation des sites pollués, et pouvant contribuer à l'essor de la métropole. Jusqu'à maintenant, le CEMRS a lancé six projets qui nécessiteront des dépenses de près de cinq millions. D'autres projets sont en voie d'être amorcés au cours des prochains mois.

Hommage de Lucien Bouchard à Claude Béland

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les 13 années de Claude Béland à la tête du Mouvement Desjardins auront coïncidé, selon le premier ministre Lucien Bouchard, avec la transformation majeure de la société québécoise.

Hier soir, au moment où les membres de l'Assemblée générale du Mouvement Desjardins s'apprêtaient à rendre un dernier hommage à Claude Béland, qui abandonne aujourd'hui son siège au nouveau patron, Alban D'Amours, le premier ministre a tenu à être là pour lancer les célébrations du centenaire de cette institution intimement liée à l'évolution et à l'histoire du Québec. *«Il y a eu la Révolution tranquille, qui nous a permis de nous donner les outils nécessaires à notre essor collectif, et il y a eu ce dernier droit du siècle, ces 15 années pendant lesquelles notre économie s'est transformée à un rythme effréné,* a noté M. Bouchard. *Et c'est à cette époque, dont nous ne pourrons saisir tout le relief qu'avec le recul des ans, que demeurera associé M. Béland.»*

Le premier ministre a souligné l'audace de M. Béland, qui a présidé à la plus profonde restructuration du Mouvement Desjardins depuis son origine et de l'avoir fait adopter dans un climat serein par la très grande majorité de ses coopérants.

Au nouveau président élu du Mouvement, Alban D'Amours, le premier ministre a demandé de perpétuer *«cette grande réussite québécoise»*.

Parmi les autres invités présents au lancement du Centenaire du Mouvement Desjardins, il y avait la lieutenante-gouverneure du Québec, Lise Thibault, et le ministre fédéral du Commerce international, Pierre Pettigrew.

Le rassemblement a réuni pas moins de 450 personnes au Centre des congrès de Québec, qui ont pu apprécier le talent de la chanteuse québécoise Isabelle Boulay.

CLAUDE BOUCHARD
TAPIS DECOR & DESIGN
VENTE 3 pour 1*
VOUS OBTENEZ :
1. TAPIS 1ère Qualité
2. SOUS-TAPIS Gratuit
3. INSTALLATION Gratuite
12 mois sans intérêts*
SPÉCIAL INVENTAIRE
TAPIS commercial $0.66 p.c.
TAPIS berbère $1.49 p.c.
TAPIS peluche $1.49 p.c.
TAPIS sisal $2.49 p.c.
SUPER CHOIX
jusqu'à
50% de rabais
CARPETTES
PRÉLARTS
STORES
RIDEAUX
DOUILLETTES
COUVRE-LITS
3645, boul. St-Joseph Est, Montréal
(514) 729-0891 (entre St-Michel et Pie IX)

PRÊT POUR LA SAISON DES ALLERGIES?
Un médicament en vente libre n'est peut-être pas l'idéal. Des milliers de gens bénéficient tout l'été d'un soulagement prolongé des allergies dues aux arbres, aux plantes et à l'herbe à poux grâce à de simples injections anti-allergiques pré-saisonnières.
Pour plus de renseignements, contactez votre médecin avant le début de la saison.

Allergy Therapeutics (Canada) Ltd.
www.allergy-therapeutics.com

PRIX DU QUÉBEC 2000
INVITATION À PROPOSER DES CANDIDATURES

La période de présentation des candidatures en vue de désigner les lauréates et lauréats des Prix du Québec 2000 est présentement ouverte.

Rappelons que les Prix du Québec représentent la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec à des personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à l'essor de la société québécoise par l'excellence de leurs réalisations dans les domaines culturel et scientifique. Il s'agit des prix suivants :

Prix culturels
- le prix Athanase-David pour la littérature;
- le prix Paul-Émile-Borduas pour les arts visuels, les métiers d'art, l'architecture et le design;
- le prix Denise-Pelletier pour les arts d'interprétation;
- le prix Albert-Tessier pour le cinéma;
- le prix Gérard-Morisset pour le patrimoine;
- le prix Georges-Émile-Lapalme pour la qualité de la langue française parlée et écrite.

Prix scientifiques
- le prix Léon-Gérin pour les sciences humaines;
- le prix Marie-Victorin pour les sciences pures et appliquées, à l'exception du domaine biomédical;
- le prix Wilder-Penfield pour la recherche biomédicale;
- le prix Armand-Frappier pour la contribution au développement d'institutions de recherche ou la promotion de la science et de la technologie;
- le prix Lionel-Boulet pour la recherche-développement en milieu industriel.

DOSSIERS DE CANDIDATURE
Les personnes ou les organismes intéressés à présenter une candidature peuvent se procurer la brochure publiée à cet effet en s'adressant à l'un ou l'autre secrétariat des Prix du Québec.

Prix culturels
Monsieur Claude Janelle
Secrétaire des Prix du Québec dans le domaine culturel
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, 2-B
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone (418) 643-6371
Site Internet : www.mcc.gouv.qc.ca

Prix scientifiques
Monsieur Michel Madore
Secrétaire des Prix du Québec dans le domaine scientifique
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie
1150, chemin Saint-Louis, RC
Sillery (Québec) G1S 4Y9
Téléphone (418) 646-1376
Site Internet : www.mrst.gouv.qc.ca

Les dossiers de candidature doivent parvenir au secrétariat concerné au plus tard le **20 avril 2000** à 16 h 30.

PRIX
Les lauréates et lauréats des Prix du Québec reçoivent une bourse de 30 000 $, un objet honorifique réalisé par un artiste du Québec et un parchemin calligraphié.

Québec

Dans l'environnement de
Ville Mont-Royal
SQUARE MONT-ROYAL
Ville Mont-Royal
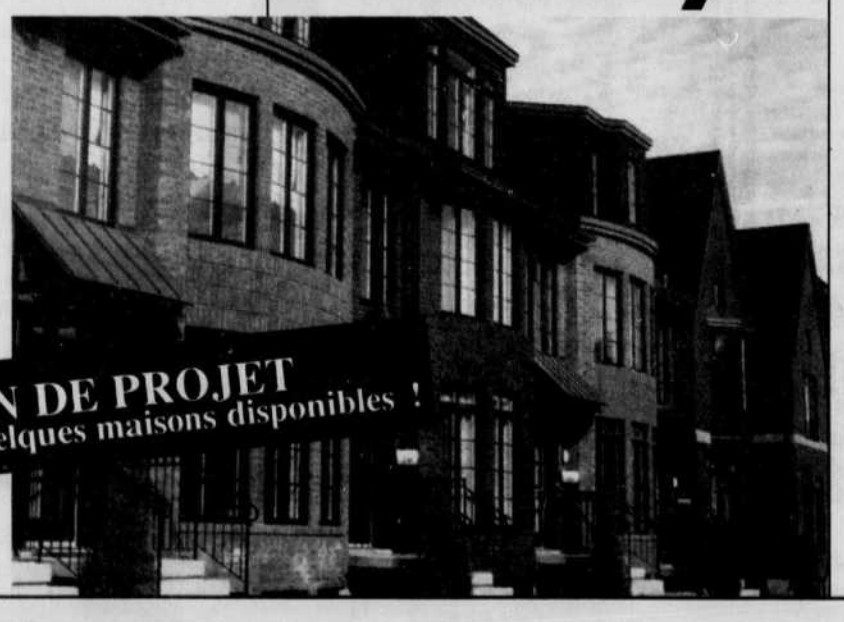
Maisons de ville
• Près de la station de train Canora
• Cour intérieure aménagée
• Deux maisons témoins
• Quartier privilégié
• Garage double
FIN DE PROJET
encore quelques maisons disponibles !
3e phase
à partir de
289 900$
www.squaremontroyal.com
Gaz Métropolitain
Réalisé par Alliance, les constructeurs urbains.
91, av. Brookfield
(à l'angle d'Aberdare, une rue au nord de Jean-Talon)
Ville Mont-Royal
Tél. : (514) 340-9770
Lundi au jeudi, de 13 h à 21 h
samedi et dimanche, de 13 h à 17 h.

UQÀM
12e COLLOQUE SUR LES LEADERS DU QUÉBEC CONTEMPORAIN
La Révolution tranquille : 40 ans plus tard...
Thèmes
La santé
L'éducation
Le modèle économique québécois
La question nationale
Les grands enjeux
Avec la participation d'une quarantaine d'intervenants, dont Bernard Landry, Jean Charest, Stéphane Dion, Jacques Parizeau, Alban D'Amours, Claude Blanchet, Guy Rocher, Pierre Curzi, Gérald Larose, Louis Roquet, Lorraine Pintal et plusieurs autres
30, 31 mars et 1er avril 2000
Renseignements:
Site Internet: www.uqam.ca
Téléphone: (514) 987-6964

Desjardins
Hydro Québec
Investissement Québec
Québec Ministère de l'Éducation

TROUVEZ L'ERREUR. Il n'y en a pas ? Pourtant, nous trouvons qu'elle est flagrante. Traitez-nous de perfectionnistes ! Vous aurez raison. Chez CGI, même notre cadre de gestion de projets est certifié ISO 9001. Par conséquent, quand nous réalisons vos projets, chaque petit détail est important. Et ce n'est pas pour être pointilleux, mais il y a une petite brèche juste là, sur le vase de droite.

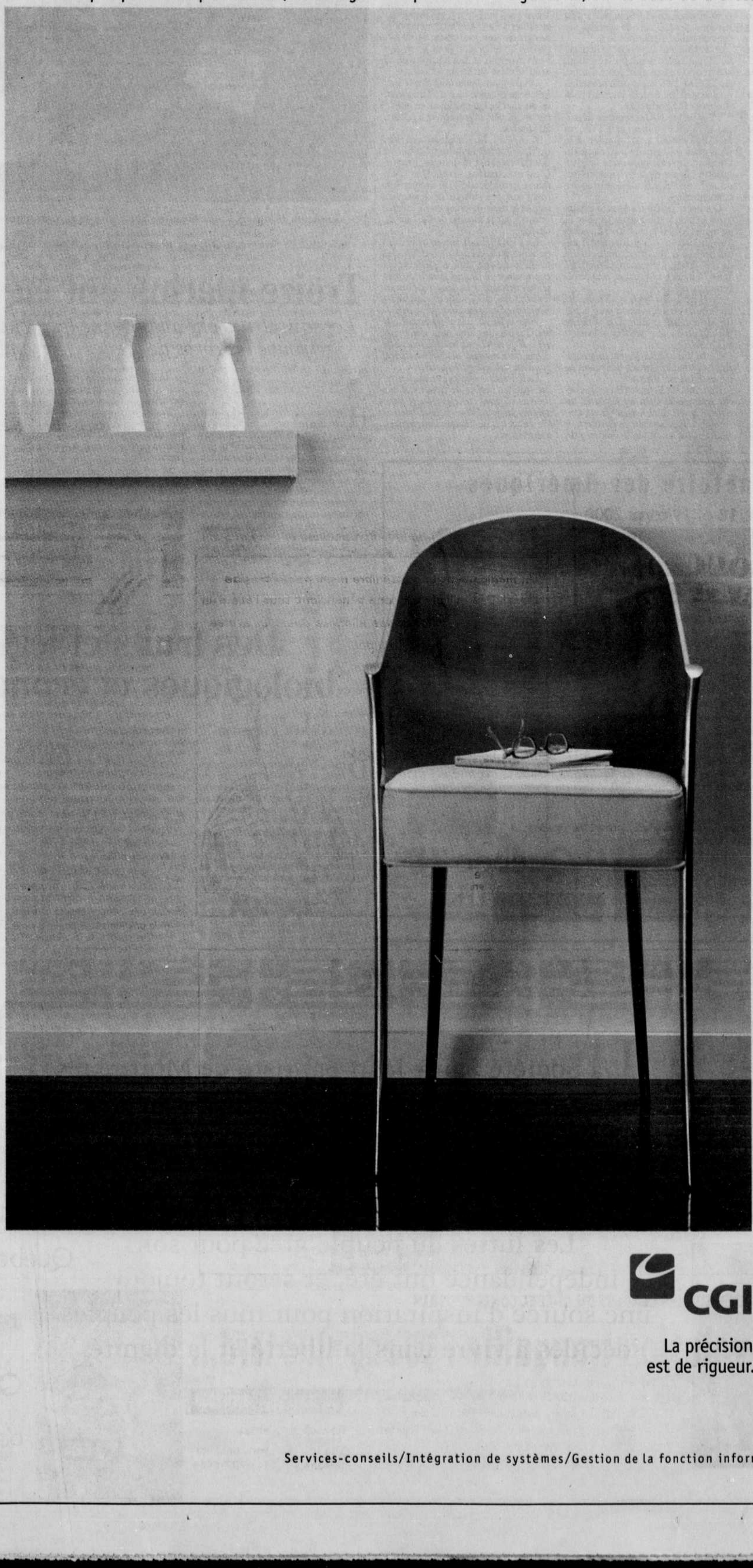

CGI

La précision
est de rigueur.

Services-conseils/Intégration de systèmes/Gestion de la fonction informatique/www.cgi.ca

Quebecor-Vidéotron

La FPJQ réclame des audiences publiques

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Une alliance Quebecor-Vidéotron créerait un rassemblement de contenu d'une ampleur jamais vue au Québec.

Cette concentration serait telle que la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a exigé hier que le CRTC tienne des audiences publiques dans les plus brefs délais *«afin de déterminer les limites à imposer à la concentration de la presse électronique»*.

L'offre d'achat de Quebecor, si elle se concrétise bien sûr, ne passerait sûrement pas comme une lettre à la poste devant le CRTC puisque Quebecor se trouverait ainsi à contrôler seul les deux chaînes de télévision privées au Québec, TVA (propriété de Vidéotron) et TQS (propriété de Quebecor).

Au début de 1997, le CRTC avait autorisé l'achat de CFCF-CF Câble par Vidéotron mais avait exigé que dans le cadre de cette vente Vidéotron se départe immédiatement de TQS (qui appartenait alors à CFCF). Le CRTC avait justement invoqué la trop grande possibilité de concentration.

Quelques mois plus tard, Quebecor avait alors mis la main sur TQS pour 25 millions (on remarque qu'en autorisant cette vente, le CRTC se trouvait quand même à approuver une première concentration médiatique).

Hier, Pierre-Karl Péladeau, président de Quebecor, a refusé de promettre qu'il vendrait TQS. M. Péladeau s'est contenté de dire qu'*«on entend discuter avec le CRTC pour obtenir leur perspective et leur vision»*.

TQS n'est toujours pas rentable: selon des chiffres d'il y a deux ans, la chaîne a perdu au moins 150 millions depuis 1986. Et au 31 décembre dernier, la perte d'exploitation de TQS s'élevait à 10,3 millions, contre 9,3 millions l'année précédente. Les cotes d'écoute de la chaîne oscillent entre 10 et 12 %.

Le CRTC devra donc décider si Quebecor peut posséder seul les deux chaînes de télévision privées du Québec, dont la part de marché auprès du public totaliserait 50 %.

Advenant que Quebecor se départe de TQS, Cogeco serait probablement acheteur: Cogeco avait tenté d'acheter TQS en 1997 alors qu'il possédait quatre stations de télévision à Trois-Rivières et à Sherbrooke.

Mais même si Quebecor se départait de TQS et conservait TVA, on peut également se demander si le plus gros éditeur de journaux du Québec devrait posséder la plus grande chaîne de télévision, ce qui en soi représente déjà une forte concentration.

Quebecor publie les deux journaux ayant le plus fort tirage au Québec et au moins 50 hebdomadaires. En achetant Vidéotron, non seulement il aurait accès à la plus importante chaîne de télévision québécoise, il mettrait aussi la main sur Trustar, acheté récemment par TVA.

Sans parler du fait que TVA est actuellement en négociation pour acheter Motion International, le plus important producteur privé en télévision au Québec.

Cette intégration journaux-magazines-production privée-télévision se poursuivrait sur Internet.

En achetant l'empire Sun, Quebecor avait mis la main sur le portail Internet Canoë, dont il avait ouvert une version française l'année dernière, y ajoutant par exemple le contenu de son hebdomadaire *Ici*. En achetant Vidéotron-TVA, Quebecor mettrait également la main sur Netgraphe, qui gère La Toile du Québec, tout en faisant le lien avec Archambault pour le commerce électronique. Ce n'est pas compliqué: à l'exception de l'empire Bell-Sympatico, Quebecor contrôlerait à peu près tout ce qui est important sur Internet au Québec et pourrait se servir de ses journaux et de ses postes de télévision pour créer une vaste synergie, le tout à travers un réseau de câble qui lui appartiendrait.

On comprend pourquoi Pierre-Karl Péladeau a insisté hier sur l'importance du marché international: en effet, il n'y aurait plus grand-chose à acheter au Québec.

À ce sujet, M. Péladeau a déclaré qu'il entendait justement créer un portail Internet majeur en France. C'est exactement ce que Daniel Lamarre, président de TVA, avait récemment annoncé puisque ce dernier caressait le désir de créer une «Toile de France» sur le modèle de La Toile du Québec.

La FPJQ faisait remarquer hier qu'alors qu'à Toronto la guerre des médias donne lieu à *«une saine concurrence où chaque groupe de presse doit développer la qualité de son information»*, au Québec, *«la guerre risque de se faire en limitant les voix»*.

Pour la FPJQ, il faut s'assurer que les Québécois aient *«non seulement accès à de nombreux médias mais aussi que ces nombreux médias ne parlent pas d'une seule et même voix»*.

La fédération des journalistes affirme que les règles de propriété des médias *«doivent être clarifiées et déterminées par un débat en profondeur»*. Un débat qui ne fait que commencer, assurément.

REUTERS

Des sauveteurs de la marine canadienne prennent soin de l'un des survivants du naufrage.

Naufrage d'un cargo grec dans l'Atlantique

Treize marins ont été secourus

Les sauveteurs ont abandonné les recherches après avoir retrouvé les corps de six des 31 membres d'équipage

ASSOCIATED PRESS

Hamilton, Bermudes — Les sauveteurs ont arrêté hier leurs recherches sur les lieux du naufrage d'un cargo grec battant pavillon panaméen au nord-est des Bermudes, alors que douze marins étaient encore portés disparus et qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver de survivants.

Un peu plus tôt hier, les corps de six autres marins avaient été retrouvés, et treize membres d'équipage avaient été sauvés.

Les secours *«n'ont retrouvé personne depuis le dernier membre d'équipage décédé, ce matin»*, a expliqué hier soir Allison von Hagn, porte-parole des garde-côtes américains.

Transportés sur les destroyer canadien *Iroquois*, les rescapés et les corps des défunts sont attendus aux Bermudes cet après-midi, a précisé Allison von Hagn.

Le *Leader L* avait à son bord 31 membres d'équipage lorsqu'il a sombré jeudi dans l'Océan atlantique. Certains des membres d'équipage ont été secourus alors qu'ils se trouvaient dans des canots de survie, d'autres ont été repêchés dans l'Atlantique, près de l'endroit où le cargo a fait naufrage, à quelque 650km au nord-est des Bermudes. Le *Leader L* a lancé un appel de détresse jeudi à 13h32 , avertissant qu'il prenait l'eau en raison d'un trou de 13 mètres dans sa coque, selon Allison von Hagn, porte-parole des garde-côtes américains. L'équipage a alors commencé à abandonner le navire.

Le cargo, qui disposait de deux canots de survie pouvant transporter chacun 20 personnes, a sombré dans les heures suivantes. Les causes de ce naufrage n'ont pas encore été déterminées. Parti d'Espagne, le cargo transportait du sel à destination de New York.

Équiterre

Des fruits et légumes biologiques et économiques

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Des fruits et légumes biologiques frais, sans OGM, livrés près de chez vous et qui vous coûteraient moins cher que leurs équivalents en épicerie? C'est ce que propose un réseau de 48 fermes à 4700 Québécois.

Pour une cinquième année, l'organisme Équiterre présente son projet d'Agriculture soutenue par la communauté. *«Les gens achètent une part des récoltes d'un agriculteur à l'avance et reçoivent un panier de fruits et légumes pendant une vingtaine de semaines»*, explique la coordonnatrice des projets agricoles, Elizabeth Hunter.

Il en coûte de 200 à 300 $ à une personne pour s'approvisionner pour la saison estivale, soit de 10 à 15 $ par semaine. Un panier comprend entre six et douze sortes de légumes. Des paniers pour deux (entre 300 et 400 $) et un format familial (entre 400 et 600 $) sont également offerts. Tous les produits sont cultivés sans pesticides, sans engrais chimique et sans utiliser d'OGM.

«On a fait des comparaisons avec des produits en épicerie et on constate que les produits biologiques permettent des économies de 10 à 50 %, indique la coordonnatrice du réseau des fermes d'Équiterre, Barbara Vogt. *On a des produits abordables et, en plus, on a un contact direct avec le producteur.»*

Ceux qui achètent une part de récolte sont considérés comme les *«partenaires»* des fermiers. Chaque semaine, les consommateurs prennent possession de leur panier des mains de l'agriculteur dans l'un des 85 points de rencontre à travers la province. *«Je n'ai pas de chiffre exact, mais nous avons constaté qu'au bout du compte ça nous coûte moins cher»*, témoigne Robert Gignac.

Pour le producteur Robert Marcotte, le projet représente une sécurité financière. *«Comme les clients s'engagent avant le début de la saison, on est assuré d'un revenu pour une certaine production. Et on peut offrir plus de variétés et des légumes plus frais parce qu'on distribue la récolte à la semaine. C'est comme si on jardinait pour eux.»*

EN BREF

La ministre Harel rencontrera les élus de la couronne sud

(Le Devoir) — À la suite des interrogations formulées par les maires et préfets de la couronne sud dans le dossier de la restructuration métropolitaine, la ministre des Affaires municipales et de la métropole, Louise Harel, a accepté de les rencontrer. Les préfets pourront poser leurs questions à la ministre mardi matin, alors que les maires pourront le faire jeudi. Dans une lettre adressée à la ministre lundi dernier, les maires et préfets de la couronne sud avaient dressé une liste de questions auxquelles ils ne trouvaient pas de réponses: Quelle est la vision métropolitaine commune que nous partageons? Pourquoi la question de l'harmonisation des régions administratives a-t-elle été écartée? Une communauté métropolitaine et cinq régions administratives, est-ce cohérent? Pourquoi la rationalisation des nombreux organismes travaillant à l'échelle des régions administratives a-t-elle été ignorée? Doit-on encore avoir plusieurs lieux de planification économique à l'échelle des régions administratives ou un seul avec la communauté métropolitaine? *«Il apparaît que vous devez nous donner des réponses*, poursuivent-ils, *afin que les élus de la couronne sud évaluent s'ils doivent poursuivre cette démarche. Jusqu'à la tenue de cette rencontre, nous suspendons notre participation au comité aviseur.»*

L'avenir monétaire des Amériques

mardi et mercredi, 18 et 19 avril 2000

Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques — Le Conseil des relations internationales de Montréal

Marriott Château Champlain, 1 Place du Canada, Montréal

Amérique Latine : dollarisation ou monnaie commune ?
L'Union monétaire européenne est-il le modèle pour les Amériques?
Les options monétaires des Amériques et leurs impacts sur le Japon et l'Asie
Les perspectives monétaires nord-américaines

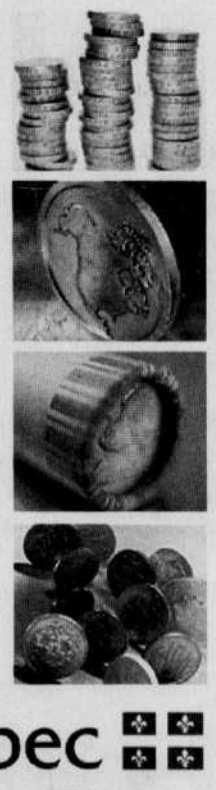

parmi les invités...
Edmond Alphandery, Président de la CNP, ancien ministre des Finances français, **Octavio de Barros**, Président, Société Brésilienne des Entreprises transnationales et Économiste en Chef, Bilboa Bank, **Thomas Courchene**, Queen's University, **Bernard Landry**, Vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances du Québec, **John Murray**, Banque du Canada, **Avinash Persaud**, Directeur State Street, Londres et Boston, **Yukio Yoshimura**, Directeur exécutif pour le Japon, FMI.

Tarifs :
Membre 225$ +taxes CORIM, Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, Le Réseau HEC, Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand,
Non-membre 275$ +taxes,
Étudiants 75$ +taxes

Informations et réservations :
Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand
Tél : 514-987-6781 / Fax : 514-987-8502
chaire.strat@uqam.ca

SGF — Québec — FOND DE SOLIDARITÉ FTQ — CFI MONTRÉAL Centre financier international

Rigas Fereos / 1757-1798

Louis-Joseph Papineau / 1786-1871

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fête avec ses compatriotes d'origine grecque l'anniversaire de la Révolution nationale grecque du 25 mars 1821.

Les luttes du peuple grec pour son indépendance ont été, et seront toujours, une source d'inspiration pour tous les peuples décidés à vivre dans la liberté et la dignité.

Annonce publiée en grec et en français dans la *Tribune Grecque*

•POLITIQUE•

Mort et résurrection d'un parti de la droite

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le Parti réformiste vit peut-être ses dernières heures. On saura ce soir si ses quelque 70 000 membres ont, comme tout le monde le prédit, relevé le défi lancé par Preston Manning et accepté de faire renaître leur parti sous la bannière de l'Alliance canadienne.

Pour que cela se réalise, il faut que les deux tiers des membres qui se sont prononcés par la poste aient donné leur accord et que leurs votes soient distribués de manière à donner une majorité dans six des onze régions ou provinces.

Ce scrutin dira si Preston Manning a gagné son pari. Mais la victoire ne sera pas entière. Il y a deux ans, lorsqu'il a lancé son projet d'Alternative unie, il souhaitait mettre fin à la division du vote de droite, en particulier en Ontario où elle a permis aux libéraux d'arracher presque tous les sièges. Il voulait stopper ce phénomène en rassemblant toutes les forces conservatrices du pays au sein d'un nouveau parti. Le PC, sous Joe Clark, s'y est franchement opposé et on pourrait, ce soir, n'assister qu'au remplacement d'une force politique par une autre.

Le nom sera nouveau. L'embryon de programme adopté en janvier aura abandonné certains volets les plus irritants de la plateforme réformiste. Le membership, bien que massivement réformiste, sera un peu plus diversifié grâce à la présence de conservateurs provinciaux de l'Alberta et de l'Ontario et de partisans d'autres formations provinciales, comme le Saskatchewan Party.

L'identité du chef sera connue le 24 juin prochain à l'issue d'une campagne au leadership qui commencera dès demain. Quatre personnes sont prêtes à se lancer dans la course. M. Manning, qui a promis d'abandonner son poste de chef de l'opposition officielle aux Communes pour pouvoir faire librement campagne, est le seul à être connu d'un bout à l'autre du pays, ce qui est d'ailleurs vu comme un obstacle au renouvellement de l'image de la droite. Dans son cas, c'est tout son avenir politique qui est en jeu, croit le leader parlementaire conservateur Peter MacKay.

Son adversaire le plus sérieux serait le trésorier albertain Stockwell Day, qui offre une image plus jeune mais qui est aussi ultraconservateur sur le plan social. Ceci pourrait ressusciter les accusations d'extrémisme qui ont empêché toute percée du Reform à l'est du Manitoba et dont on espérait se défaire en créant un nouveau parti.

Les deux autres candidats potentiels sont le whip et leader parlementaire adjoint du gouvernement Harris, Frank Klees, et l'ancien candidat réformiste Joe Peschisolido. Ils sont peu ou pas connus du grand public.

Même s'ils ne l'avouent pas, les autres partis attendent avec intérêt le résultat de ce soir et de la course au leadership qui s'en suivra car l'échiquier politique à l'ouest du Québec sera affecté.

Le leader parlementaire libéral Don Boudria répétait hier que le nouveau parti ne serait que le Reform sous un autre nom. *«Les Canadiens ne se laisseront pas berner»*, de renchérir M. MacKay. Mais l'importance donnée par le premier ministre Jean Chrétien, lors du congrès de son parti il y a une semaine, au combat à mener contre la droite démontre que le PLC prend la chose au sérieux. Du côté conservateur, convient M. MacKay, on constate que tout cet exercice ne permettra pas de mettre fin à la division du vote de droite, ce qui nuit aussi au PC.

Octroi à Placeteco

Le Bloc exige une enquête policière

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Parce que trop de questions resteraient encore sans réponse, le Bloc québécois a demandé hier le déclenchement d'une enquête policière sur le versement d'une subvention fédérale de 1,2 million de dollars à la compagnie Placeteco, qui est située dans la circonscription de Jean Chrétien.

Le Bloc soutient que ce dossier contient de nombreuses irrégularités et qu'Ottawa n'a pas été en mesure jusqu'à maintenant de dissiper les doutes quant à la nécessité de verser la subvention à Placeteco en 1998.

«Qu'attend le gouvernement pour déclencher une enquête policière permettant, comme le dit le Vérificateur général [Denis Desautels], *d'aller au fond des choses?»*, a demandé le député bloquiste Paul Crête à la Chambre des communes.

Il s'est fait répondre, par la secrétaire d'État au Développement des ressources humaines, Bonnie Brown, qu'il n'en est pas question. Selon elle, le versement de la subvention était pleinement justifié.

Le député Paul Crête s'est inspiré des idées du Vérificateur général pour faire sa demande d'enquête. M. Desautels a affirmé, jeudi, en comité parlementaire, que les programmes de subventions du ministère du Développement des ressources humaines sont mal gérés, mal conçus et mal contrôlés.

M. Desautel a même affirmé que, dans certains dossiers du ministère sur lesquels il est particulièrement difficile d'enquêter, il pourrait être nécessaire d'appeler la police. Il s'agissait toutefois d'une remarque générale, qui n'était pas dirigée contre la subvention accordée à Placeteco.

Selon les prétentions du Bloc, cette compagnie de plastique de Shawinigan aurait, malgré les engagements envers le ministère, été incapable de créer des emplois. Elle se serait plutôt servie de l'argent pour éviter une faillite appréhendée et repayer un prêt qu'elle avait contracté à la Banque Nationale.

La loi C-20

L'ambassadeur canadien réplique à Jacques Julliard

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

La loi C-20 ne brime en rien la liberté du Québec, écrit l'ambassadeur du Canada à Paris dans la dernière livraison du *Nouvel Observateur*. Jacques Roy répond ainsi à l'éditorial virulent que Jacques Julliard publiait deux semaines plus tôt dans l'hebdomadaire parisien, intitulé *«Pour que le Québec... reste libre»*.

Dans sa réponse, l'ambassadeur estime qu'étant lui-même *«francophone du Québec»*, il se sent *«complètement à l'aise au Canada»*. Pour Jacques Roy, *«la démarche proposée par le gouvernement canadien vise simplement à faire savoir dans quelles circonstances il accepterait d'engager des négociations avec le Québec à la suite d'un référendum gagné par les partisans de la sécession»*.

Il rappelle que rares sont les pays qui établissent ainsi des règles de partition. *«Le gouvernement canadien est en train de le faire, dans la plus stricte légalité et dans le respect de tous les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec.»* Jacques Roy y voit même *«l'exemple ultime d'une démocratie vivante»*.

Laconique, l'éditorialiste s'est contenté de répondre qu'*«il y a toujours eu au Canada une minorité de francophones pour désirer le maintien en l'état du pays. Je donne acte à Monsieur l'ambassadeur du Canada, sans surprise, qu'il est de ceux-là»*.

MÉRITE 2000 FEMMES DE MÉ

Desjardins — Cent ans Toujours en mouvement 100 — FONDATION YWCA de Montréal

Organisé par la Fondation YWCA de Montréal, le concours Femmes de mérite est un événement qui vise à rendre hommage à des montréalaises exceptionnelles issues de milieux divers qui, par leur engagement social, ont contribué à l'avancement de la femme.

La Fondation est heureuse de présenter les finalistes pour l'année 2000 dans chacune des catégories du concours :

Affaires et professions (Canadien National)
Annie Côté, *Ministère fédéral de la Justice*
Louise Mailhot, *Cour d'appel du Québec*
Nicole Ménard, *Banque de Montréal*

Arts et culture (Imperial Tobacco Canada Limitée)
Odette Drapeau, *relieure*
Micheline Lachance, *journaliste, auteure*
Lorraine B.Palardy, *Fondation pour l'Art thérapeutique et l'Art brut du Québec*

Avancement de la femme (Grand Prix - Banque de Montréal)
Francine Harel-Giasson, *École des HEC de Montréal*
Jeanne Maranda, *Medi-Action - Québec inc.*
Thérèse Sainte-Marie, *Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail*

Communications (Télémédia)
Liza Frulla, *Société Radio-Canada*
Andrée Gravel, *GlaxoWellcome*
Thérèse Paquet-Sévigny, *Orbicom - Université du Québec à Montréal*

Éducation (Canal Vie)
Marie Bernard, *École Polytechnique*
Lucie Brais, *Les Scientifines*
Claudia Mitchell, *Université McGill*

Entrepreneurship (Groupe Financier Banque Royale)
Marise Charron, *diététiste-nutritionniste*
Louise Daoust, *Lili-les-Bains*
Christiane Germain, *Développement Germain-des-Prés Inc.*

Jeune femme de mérite (Banque CIBC)
Astrid Christoffersen-Deb, *Université McGill*
Karen Pelley, *Université McGill*
Agata Szlanta, *Collège Marianapolis College*

Santé (Ford du Canada Limité)
Huguette Martin, *Réseau québecois pour la santé du sein*
Gloria Shaffer Tannenbaum, *Université McGill*
Bilkis Vissandjée, *Université de Montréal*

Sciences et technologie (Bell Canada)
Deborah J. Buszard, *Université McGill*
Marzia Michielli, *Rosemount Technology Centre*
Julie Payette, *Agence spatiale canadienne*

Services publics et communautaires (Hydro-Québec)
Aoua Bocar Ly-Tall, *Centres d'études ethniques*
Esthel Gravel, *ministère de la Justice*
Cynthia Lam, *Service à la famille chinoise du Grand Montréal et Centre Sino-Québec de la Rive-Sud*

Sports et mieux-être (Alcan Aluminium Ltée)
Gay D. Elliott, *Aristofit*
Kathleen Giguère, *Jeux de Salt Lake City 2002*
Danièle Sauvageau, *Service de police CUM*

Le nom de la lauréate dans chacune des catégories sera dévoilé lors du 7e Gala-bénéfice qui se tiendra le 26 avril prochain, à l'hôtel Le Centre Sheraton de Montréal, sous la présidence de Louise Roy, présidente et chef de la direction de Télémédia Communications Inc.

Les billets sont en vente à la Fondation au coût de 150 $: (514) 866-9941, poste 213. (voir formulaire d'achat de billets sur le site internet : ywca-mtl.qc.ca)

YWCA de Montréal 125 ans

Une gracieuseté du Fonds de solidarité FTQ

Merci à nos partenaires !

ALCAN — Banque CIBC — Banque de Montréal — Groupe Financier Banque Royale — Bell — CANAL VIE — CN — Ford du Canada Limité — Hydro Québec — Imperial Tobacco Canada Limitée — Télémédia — Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ)

LE DEVOIR

POLITIQUE

Santé

Il y a place pour le secteur privé

Mario Dumont refuse de parler de médecine à deux vitesses

Lors des dernières élections générales, l'ADQ a présenté des candidats dans les 125 comtés mais n'a fait élire qu'un seul représentant à l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, le parti de Mario Dumont compte seulement 12 000 membres mais peut miser sur une organisation mieux structurée, il est en meilleure santé financière et recueille maintenant 18 % des intentions de vote. De groupe de pression qu'il était, il est en voie de devenir un joueur incontournable de l'échiquier politique. Il ne lui reste plus qu'à se donner un programme politique, ce qui est l'objectif du congrès d'orientation qu'il tiendra les 1er et 2 avril à Saint-Hyacinthe.

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Même si Jean Charest veut créer l'impression que, s'il devenait premier ministre, les problèmes de santé disparaîtraient, Mario Dumont est d'avis qu'il ne faut pas croire aux marchands d'illusions. Tout en avouant qu'il ne connaît pas la *«solution miracle»*, il lui paraît évident qu'il faut évoluer vers une extension du privé:

- favoriser l'accroissement des services offerts par les cliniques privées;
- et, tout en prenant les précautions nécessaires pour empêcher la mise en place d'un *«marché noir»* des soins de santé, accepter le principe que des clients puissent payer pour bénéficier, sans délai, d'interventions chirurgicales mineures.

À une semaine du congrès d'orientation de son parti, le chef de l'Action démocratique du Québec, au cours de l'entrevue qu'il accordait hier au *Devoir*, a abordé plusieurs des sujets qui alimentent actuellement les débats de la société québécoise: la philosophie politique des libéraux fédéraux, l'impasse constitutionnelle, la démocratie politique, le mode de scrutin, l'évolution du militantisme politique, les mœurs électorales, la fiscalité, le vieillissement de la population, l'arrogance des Cris envers les Québécois et la réduction de la dette.

La réforme de la santé est au centre des préoccupations de Mario Dumont, qui reproche au gouvernement du Parti québécois sa fixation idéologique sur la notion de participation du privé, sa propension à faire l'équation entre le privé et le risque d'une médecine à deux vitesses.

Il estime que le gouvernement doit éviter d'investir dans l'achat de nouveaux équipements destinés aux CLSC, *«qui sont fermés les trois quarts du temps»*. Il suggère plutôt que la mission des CLSC soit ciblée sur les soins de santé et les services sociaux à domicile et que l'on développe les cliniques médicales privées.

Le chef de l'ADQ rejette l'idée d'imposer un ticket modérateur, mais il ne serait pas opposé à ce qu'on implante une forme d'impôt-santé, quelque chose de proportionnel au revenu annuel du patient. En outre, il serait favorable à ce que l'on *«définisse la gamme de services médicalement requis»*. C'est-à-dire que l'on retranche de la liste des soins assurés et gratuits ceux qui ne sont pas nécessaires. *«Il pourrait y avoir une réflexion sur ce qui est couvert comme services essentiels.»*

Contrairement au chef de l'opposition libérale, Mario Dumont ne trouve pas qu'il faille blâmer le gouvernement chaque fois qu'il y a engorgement des urgences. Parce que, explique-t-il, c'est le même problème qui se pose dans tous les pays industrialisés où il y a renversement de la pyramide des âges. *«Plus les technologies s'améliorent, plus la médecine évolue, plus l'espérance de vie est élevée, plus la société est vieillissante, plus le bassin des personnes susceptibles de se présenter à l'urgence s'agrandit.»*

C'est dans cette perspective que Mario Dumont juge que Jean Charest fait figure de marchand d'illusions en criant au scandale chaque fois qu'une urgence déborde plutôt que d'avoir une vision à long terme et de se demander comment on va faire face à la situation dans dix ans. La plupart des idées que le jeune leader politique (30 ans le 19 mai) a mises de l'avant au cours de cette entrevue seront présentées sous la forme de résolutions aux délégués du congrès que l'ADQ tiendra les 1er et 2 avril à Saint-Hyacinthe:

- confier aux cliniques médicales privées un rôle mieux adapté au virage ambulatoire à l'intérieur de réseaux intégrés de services de première ligne;
- cesser de financer l'implantation de nouveaux services médicaux courants dans les CLSC lorsqu'il existe des cliniques médicales privées offrant les mêmes services dans la communauté immédiate;
- contribuer au désengorgement des urgences en déterminant des budgets spécifiques aux cliniques médicales en matière de remboursement des actes médicaux, d'achat d'équipement et de fonctionnement, afin qu'elles puissent offrir aux médecins un plateau technique adéquat et des heures d'ouverture suffisantes;
- enlever la pénalité imposée aux jeunes médecins qui pratiqueraient dans les cliniques médicales disposant des capacités de faire de la médecine générale et spécialisée, et disposant de la capacité de traiter les urgences;
- favoriser de nouvelles formes de partenariat technologique entre les établissements du secteur public et les cliniques médicales lorsqu'elles permettent d'améliorer les services et de faire des économies;
- financer la mise en place d'un réseau de cliniques médicales représentant leurs propres intérêts.

Au chapitre de la fiscalité, Mario Dumont préconise l'instauration d'un taux uniforme d'impôt et un programme de revenu minimum du citoyen. Il croit que le gouvernement devrait utiliser une partie de ses surplus annuels pour réduire graduellement la dette accumulée. Il déplore l'agressivité des Cris pour qui la notion de peuple québécois est une fiction, mais il les comprend parce qu'il y voit la réaction d'une minorité qui s'estime oubliée.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Mario Dumont, le jeune chef de l'Action démocratique du Québec, discute avec un cycliste.

Aussi dans ce numéro :

PORTRAIT: Gabor Szilasi et ses paysages humains du Québec

Hongrois d'origine, il est reconnu comme un des grands photographes québécois. Depuis 40 ans, Gabor Szilasi capte sur photo le Québec rural et urbain, le Québec de l'intérieur. «Le rôle du photographe dans la société ou plutôt la possibilité du photographe, c'est d'apporter quelque chose d'inédit, une manière de voir le sujet, le monde, comme on ne l'a jamais vu.»

Aide domestique et économie sociale

Ces entreprises seront-elles viables? Les premières entreprises d'économie sociale en aide domestique et le programme gouvernemental qui les finance ont maintenant trois ans. Le temps des bilans et des renouvellements.

Au Québec: Kurdes rudes

Botan, Sipan, Welat. Aux quatre coins de la région métropolitaine, une pléiade de commerçants kurdes exhibent, d'un sentiment fier et libéré, leur nom à la vitrine de modestes pizzerias. Sauf dans leur Turquie natale, les laissés pour compte du Moyen-Orient clament comme ils le peuvent leur identité.

Disponible gratuitement dans plus de 1100 points de dépôt à travers le Québec les kiosques à journaux, les bibliothèques, les librairies et les organismes communautaires

Recto Verso Tél. : 514-523-5998 • Télécopieur : 514-523-5812 • Courriel :rectoverso@videotron.ca

Le mal canadien

Le PLC se prend pour l'État, dénonce le chef de l'ADQ

MICHEL VENNE
LE DEVOIR

L'hégémonie du Parti libéral du Canada est l'une des clés pour comprendre *«la maladie canadienne»*, dit Mario Dumont. Ce mal n'est pas causé par un seul homme. Le problème ne tient pas à Jean Chrétien. *«Ce n'est pas l'individu, c'est plus profond que cela*, dit-il. *Le problème, c'est qu'à Ottawa il y a une confusion entre le parti et l'État. Et cela est très, très malsain.»*

En entrevue au *Devoir*, hier, M. Dumont ne reproche pas pour autant aux Québécois d'avoir élu une majorité de députés du Bloc québécois en 1997, même si cela peut nuire à l'émergence d'une solution de rechange au PLC. Pour qui d'autre auraient-ils pu voter, demande-t-il? Par contre, la pertinence du Bloc québécois, qui était évidente en 1990 dans la foulée de l'échec de l'Accord du lac Meech, *«saute moins aux yeux en l'an 2000»*, dit-il.

Il aura 30 ans à peine le 19 mai, mais il compte déjà 12 années de militantisme politique. Mario Dumont est un jeune expérimenté de la chose et il ne s'en lasse pas. Il pose sur la politique un regard frais mais plus réfléchi aujourd'hui qu'au moment où il fondait l'Action démocratique du Québec avec Jean Allaire en 1994.

L'ADQ compterait environ 12 000 membres. C'est peu, M. Dumont en convient, mais il se demande si cette situation est vraiment dramatique. Au cours de l'automne, des associations locales ont tenu des réunions dans les comtés. Il y a à l'ADQ des gens actifs. Mais il y a aussi des centaines de sympathisants qui participent aux discussions au sujet du programme du parti sur son site Internet, qui écrivent, qui contribuent à la caisse. Mais ceux-ci ne veulent pas nécessairement adhérer au parti.

«L'identification partisane, ce n'est plus ce que c'était», dit-il. Les gens ne veulent plus nécessairement appartenir à un parti, avoir une carte, être étiquetés. Il pense que les partis politiques vont changer, vont devoir offrir d'autres formes de participation. L'un des défis, c'est de transformer ces sympathisants en travailleurs d'élection.

À ce sujet, comme sur le reste, M. Dumont rejette les approches traditionnelles. Par exemple, il reproche aux politiciens de *«perdre de vue les trajectoires du long terme»*. Lorsque *Le Devoir* lui a demandé hier s'il croyait que la présence de M. Chrétien à la tête du PLC pouvait être un élément favorable au mouvement souverainiste, il a répondu qu'il *«ne croit pas beaucoup aux éléments de conjoncture»*. Selon lui, *«dans l'isoloir, au moment de voter, et surtout de voter sur l'avenir du Québec, tu es dans le fondamental et tu ne t'arrêtes pas au nom du premier ministre du Canada»*.

Il définit l'ADQ comme nationaliste mais pragmatique. Si Lucien Bouchard tient un référendum dans le présent mandat, lui-même *«ne sera pas dans l'organisation»* du camp du OUI. Mais il croit que *«le PQ n'a pas la force politique pour tenir un référendum»*.

D'ailleurs, la question n'est pas à l'ordre du jour du congrès des 1er et 2 avril prochains à Saint-Hyacinthe. *«On veut être le premier parti depuis une couple de décennies au Québec qui définit un rêve québécois en dehors d'un vase constitutionnel précis»*, dit-il. Si les *«options de l'ADQ sont ouvertes»*, le parti réclame pour le moment un moratoire de dix ans sur la tenue d'un référendum et propose le transfert au Québec de 22 pouvoirs actuellement exercés par Ottawa.

Jacoby rappelle le Revenu à l'ordre

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le ministère québécois du Revenu ne devrait pas recouvrer une somme si le contribuable conteste le bien-fondé de la cotisation qu'il a reçue, estime le Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby.

Ce dernier appuie en conséquence le projet de loi que la députée libérale de Beauce-Sud, Diane Leblanc, a présenté en décembre dernier devant l'Assemblée nationale.

Dans une lettre qu'il vient d'adresser à la députée Leblanc, avec copie aux trois principales formations politiques siégeant en Chambre, Me Jacoby rappelle que l'actuelle façon de procéder du ministère du Revenu *«crée un déséquilibre»* entre les citoyens et l'État en faveur de ce dernier.

Actuellement, si le fisc estime qu'un contribuable lui doit de l'argent, il émet un avis de cotisation et le contribuable doit payer immédiatement, même s'il conteste le montant qu'on lui réclame.

«Le citoyen est condamné à payer avant même d'avoir pu se faire entendre, ce qui contrevient au principe de base des règles de justice naturelle», commente le Protecteur du citoyen dans sa lettre.

Il signale que la perception de sommes par le ministère du Revenu peut causer *«des atteintes graves, voire irréparables pour la situation financière d'un citoyen»*.

Me Jacoby rappelle qu'au gouvernement fédéral une procédure a été mise en place pour protéger le contribuable. Le ministère fédéral du Revenu doit obtenir l'autorisation d'un juge pour percevoir une créance lorsque le contribuable a contesté la somme qu'on lui réclame.

Le seul moment où le fisc fédéral peut passer outre à cette mesure est lorsque le contribuable est soupçonné de vouloir quitter le pays en douce, ou qu'il l'a déjà fait.

EN BREF

Une enquête sur la forêt

(Le Devoir) — Le chef de l'ADQ, Mario Dumont, croit nécessaire de tenir *«un débat de société sur la forêt»*. En entrevue au *Devoir*, celui-ci a ainsi appuyé la demande formulée par une coalition en faveur d'une enquête publique sur la forêt au Québec. Depuis la diffusion du film *L'Erreur boréale* de Richard Desjardins et Robert Monderie, plusieurs *«poches d'inquiétude et d'insatisfaction»* sont apparues. *«Tout le monde est choqué»*, dit-il, reprochant au gouvernement péquiste d'avoir voulu *«mettre le couvercle sur la marmite»* lorsque le duo Desjardins-Monderie a sonné l'alarme l'an dernier. Dans le document de discussion préparé pour le congrès de l'ADQ les 1er et 2 avril à Saint-Hyacinthe, le parti propose de réviser la Loi sur les forêts pour tenir compte des besoins des autres utilisateurs et afin que le ministère de l'Environnement et le ministère des Ressources naturelles délimitent des territoires voués à la protection et à la conservation de la forêt boréale.

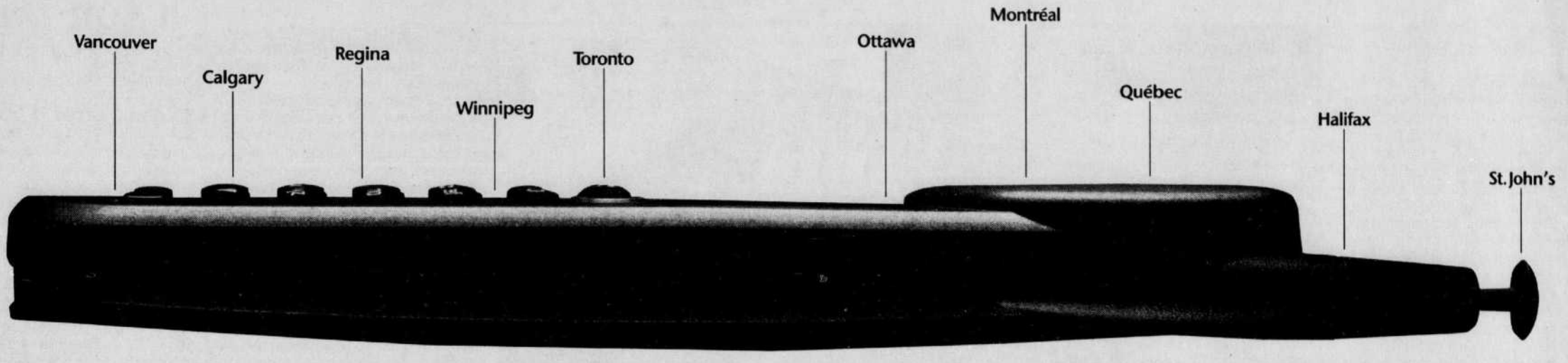

Appelez partout au pays sans interurbains.

MOBILITÉ PANCANADIENNE

Le forfait à tarif unique le plus avantageux

200 minutes 39$/mois

- Aucuns frais d'interurbains pour les appels à partir du Canada à destination du Canada ou des États-Unis.
- Utilisez vos minutes *Mobilité pancanadienne* pour parler, pour surfer et pour le courriel (avec *SCP numérique*).
- Aucuns frais d'itinérance au Canada.
- La couverture la plus vaste et la plus transparente au Canada.
- Appels locaux en tout temps.
- Aucun contrat.
- Services *Conférence à trois, Renvoi automatique* et *Appel en attente* compris.
- Autres forfaits disponibles, dont :
  400 minutes 59 $/mois
  800 minutes 109 $/mois.

Qualcomm bimode QCP 2760 à seulement **49$***

1888 4 MOBILE ou www.bellmobilite.ca

Bell Mobilité

Temps d'antenne additionnel entre 25 ¢ et 30 ¢ la minute. Facturation à la seconde sur SCP numérique seulement. Appels internationaux facturés au tarif international en vigueur. Taxes, frais annuels d'accès au réseau et d'activation en sus. *Sur remise postale, pour les nouvelles activations seulement. Qualcomm est une marque de commerce de Qualcomm inc.

Agents

ENTREPRISE YACO
5300, boul. des Laurentides
Auteuil (450) 628-9366

R.C.C.
Mail Montenach
600, boul. Sir Wilfrid Laurier
Belœil (450) 446-7176

CTM
744, boul. Curé-Labelle
Blainville (450) 433-0228

BELL MOBILITÉ
2151, Lapinière
Brossard (450) 465-1118

REYNOLDS COMMUNICATION
3, Chamberland
Cap-De-La-Madeleine
(819) 697-0043

MOBILITÉ CHATEAUGUAY
230, boul. St-Jean-Baptiste
Chateauguay (450) 692-4040

MOBI-CELL COMMUNICATIONS
5, Route 132
Delson (450) 635-9999

CTM
3699, boul. St-Jean
Dollard-Des-Ormeaux
(514) 626-8888

J.D. MOBILITÉ
10925, chemin Côte-de-Liesse
Dorval (514) 422-0511

ROCHEFORT RADIO TV
2265, boul. St-Joseph
Drummondville (819) 478-5178

CTM
590, boul. Boivin
Granby (450) 378-3618

BOUTIQUE DU TÉLÉPHONE
127, boul. St-Charles Borromé nord
Joliette (450) 752-5030

COSAT
2121, boul. Labelle
Lafontaine (450) 431-5122

BELL MOBILITÉ
7077, boul. Newman
Lasalle (514) 364-3071

CELLCOM COMMUNICATIONS
Carrefour Laval
3035, boul. Le Carrefour
Laval (450) 978-7133

CELLULAR ONE
435, boul. St-Martin
Laval (450) 667-1177

CTM
2271, boul. le Corbusier
Laval (450) 682-9366

METRO COM CANADA
800, boul. Chomedey
Laval (450) 687-4000

CELLCOM COMMUNICATIONS
650, place Trans-Canada
Longueuil (450) 463-7777

TRIACOM
2771, boul. Jacques-Cartier est
Longueuil (450) 928-2244

BELL MOBILITÉ
Centre Eaton
705, rue Ste-Catherine ouest
Montréal (514) 288-8436

BELL MOBILITÉ
Tour Bell
1001, rue University
Montréal (514) 876-1622

CELLCOM COMMUNICATIONS
5200, rue Paré
Montréal (514) 739-7777

CELLULAR ONE
9280, boul. l'Acadie
Montréal (514) 385-0770

ABCO TÉLÉCOMM
8900, rue Lajeunesse
Montréal (514) 389-8900

CITÉCELL
5571, boul. de la Vérendrye
Montréal (514) 762-2000

LA CELLUBOUTIQUE
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Montréal (514) 289-1001

TÉLÉCENTRE QUÉBEC
6855, rue St-Jacques ouest
Montréal (514) 485-5222

COMMUNICATION IDÉALE
309, rue Notre-Dame
Repentigny (450) 585-4455

CTM
2378, rue King ouest
Sherbrooke (819) 562-9262

GOBEIL ET FILLES
2628, rue King ouest
Sherbrooke (819) 563-0406

COMMUNICATIONS J.D.
66, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-7444

HÉBERT & GOUIN COMMUNICATIONS
391, boul. Séminaire Nord
St-Jean-Sur-Richelieu
(450) 348-5210

CBCI TÉLÉCOM
175, rue Montpellier
St-Laurent (514) 748-5224

LAZER AUTO
9900, boul. Henri-Bourassa ouest
St-Laurent (514) 334-4785

AUTOCELL
6050, boul. Métropolitain est
St-Léonard (514) 257-9292

AUTOCELL
9269, Lacordaire
St-Léonard (514) 324-0000

HER-COMM
1729, chemin Gascon
Terrebonne (450) 964-7777

RADIO MICHEL
604, Marie-Victorin
Tracy (450) 746-7777

LIBRAIRIES BOYER LTÉE
10, rue Nicholson
Valleyfield (450) 373-6211

Agents
Région de Québec

CELLULAIRE CHIC
75, boul. St-Luc ouest
Alma (418) 668-7771

INTER CELLULAIRE
500, boul. Rochette
Beauport (418) 660-9909

LE MAÎTRE DU CELLULAIRE
1616, boul. Talbot
Chicoutimi (418) 690-9300

CELLULAIRE CHIC
3855, boul. Harvey
Jonquière (418) 695-3105

CELLUBOUTIQUE
104, route Président-Kennedy
Lévis (418) 837-0222

NOVICOM TECHNOLOGIE
6610, boul. de la Rive Sud
Lévis (418) 838-3999

CBCI TÉLÉCOM
710, rue Bouvier
Québec (418) 626-1800

LA CELLUBOUTIQUE
Centre Commercial Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
Rivière-Du-Loup (418) 868-8888

LE PRO DU CB
43, Flintkote
Robertsonville (418) 338-3440

CELLULAIRE CHIC
613, boul. Marcotte
Roberval (418) 275-0606

BELL MOBILITÉ
Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 659-3400

LA CELLUBOUTIQUE
732, Commerciale
St-Jean-Chrysostome (418) 834-9001

LA CELLUBOUTIQUE
4885, boul. Hamel ouest
Vanier (418) 871-7776

LA CELLUBOUTIQUE
850, boul. Pierre-Bertrand
Vanier (418) 682-2355

COMMUNICATION 1ER CHOIX
565, boul. Bois-Franc sud
Victoriaville (819) 357-7777

Battery Plus · BRAULT & MARTINEAU · Bureau en gros · Dumoulin · FUTURESHOP · SEARS · Stereo Plus · TANGUAY ELECTRONIQUE

LE DEVOIR

LE MONDE

Le président intérimaire veut offrir la stabilité à ses compatriotes

Poutine s'adresse à la nation

Seul le taux de participation au scrutin de demain peut forcer un deuxième tour

AGENCE FRANCE-PRESSE
REUTERS

Moscou — Grand favori de l'élection présidentielle, Vladimir Poutine a appelé hier ses compatriotes à choisir la stabilité et l'efficacité et à exprimer ce choix par une participation massive alors que le communiste Guennadi Ziouganov dénonçait par avance l'honnêteté du scrutin.

Au dernier jour de la campagne électorale, le président russe intérimaire s'est présenté à la télévision le visage tendu et la voix grave. Il a choisi de s'exprimer dans une posture très présidentielle, assis derrière un imposant bureau de bois, le drapeau tricolore de la Russie à son côté.

«À la veille de l'événement le plus important dans l'histoire de l'État, il est de mon devoir de vous demander, mes compatriotes, de remplir vos obligations constitutionnelles. Il est impératif d'aller voter dimanche pour choisir le président de la nouvelle Russie», a déclaré M. Poutine.

Donné grand favori du scrutin de demain, avec plus de 50 % d'intentions de vote, M. Poutine (47 ans) ne craint guère que les abstentions, qui pourraient le priver d'une victoire possible au premier tour. Les abstentionnistes se compteraient en effet davantage parmi les Russes susceptibles de voter pour le pouvoir en place que parmi ceux enclins à un vote protestataire. Le taux de participation devrait être d'au moins 65 %, selon les instituts de sondage. Aux termes de la loi électorale russe, le scrutin est validé si la participation dépasse 50 % des électeurs inscrits.

M. Poutine, qui s'est adressé aux 108 millions d'électeurs, en a profité pour conforter son image de «père de la nation» et de garant de la Constitution. *«Ces trois derniers mois ont montré que, malgré toutes les difficultés liées aux événements dans le Caucase du Nord, la société s'est unie devant la nouvelle menace. Nous sommes devenus plus forts»*, a-t-il souligné d'un ton grave depuis son bureau du Kremlin.

ALEXANDER DEMIANCHUK REUTERS

Un Russe lit la revue *Top Secret* dont Vladimir Poutine fait la une.

M. Poutine a bâti sa popularité (plus de 50 % d'intentions de vote, selon les derniers sondages) sur sa position de «faucon» face au «terrorisme» tchétchène. Il joue aussi du sentiment d'humiliation des Russes, anciens citoyens soviétiques nostalgiques du statut de grande puissance. *«La Russie est l'un des plus grands États du monde et une grande puissance nucléaire»*, a-t-il notamment déclaré, soulignant que la tâche du nouveau président serait notamment *«de restituer au pays son prestige et son rôle majeur dans le monde»*.

Les dix adversaires du président intérimaire, dont le communiste Guennadi Ziouganov, le libéral Grigori Iavlinski et l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski, n'ont pas immédiatement répliqué à l'intervention du président intérimaire.

Seul le puissant homme d'affaires Boris Berezovski a occupé le terrain pour mettre en doute la capacité de Vladimir Poutine à réduire l'influence de «l'oligarchie» qui aurait pris le contrôle de la Russie postsoviétique.

«En tant qu'homme politique, il agit de façon pragmatique. Comme tous les autres, il a déclaré que l'oligarchie devait être tenue à l'écart du pouvoir», a dit le milliardaire au journal *Vedomosti*.

«C'est normal mais impossible à mettre en œuvre. Ce discours plaît aux électeurs.»

Le leader communiste Guennadi Ziouganov, principal rival du président intérimaire avec environ 20 % d'intentions de vote, a de son côté mis en garde contre des fraudes électorales, selon lui en préparation.

Le chef du PC russe (55 ans), qui avait perdu au second tour face à Boris Eltsine en 1996 avec 40,31 % des voix, a indiqué qu'il enverrait des observateurs dans chacun des 94 000 bureaux de vote et menacé de ne pas reconnaître les résultats du scrutin en cas de fraude.

La presse russe, tenant M. Poutine pour élu, a pour sa part affirmé que celui-ci nommerait l'actuel vice-premier ministre Mikhaïl Kassianov au poste de premier ministre, citant des sources au Kremlin et au gouvernement.

M. Poutine, ancien officier du KGB, a en outre déclaré à la presse américaine qu'il s'entourerait d'anciens collègues des services secrets russes pour renforcer son contrôle sur les structures d'État.

Ulster

Trimble fait face à son parti

AGENCE FRANCE-PRESSE

Belfast — Le chef du principal parti protestant d'Ulster, David Trimble, doit affronter aujourd'hui un représentant de l'aile dure de sa formation lors d'un vote du congrès de l'UUP qui donnera la mesure des chances de relance du processus de paix dans la province britannique.

Une défaite de M. Trimble comme chef du parti qu'il dirige depuis 1995 n'est pas à l'ordre du jour. Mais l'ampleur du vote en faveur du député Martin Smyth, représentant des durs de l'UUP, donnera la mesure de la contestation à la ligne relativement modérée incarnée par M. Trimble.

M. Smyth, 68 ans, ancien grand maître de l'ordre d'Orange, la puissante loge qui fédère les protestants unionistes d'Ulster, a reçu le soutien de l'actuel chef de cette organisation, Robert Saulters, ainsi que de certains députés opposés à l'accord de paix, dont Jeffrey Donaldson. Le soutien de l'ordre d'Orange devrait garantir à M. Smyth la majorité des votes de ses 150 membres au sein du conseil qui se réunit à Belfast. S'y ajouteront les 36 votes du mouvement des Jeunes unionistes (aile droite du parti). Mais le conseil compte au total 858 membres qui ont jusqu'ici majoritairement soutenu leur leader.

En novembre, ils avaient tout de même été 42 % à s'opposer à son pari de commencer à partager le pouvoir avec les nationalistes du SDLP et du Sinn Féin, dans l'attente de progrès sur le désarmement avant la fin de janvier. Ce pari avait échoué et Londres avait évité à M. Trimble de mettre à exécution sa menace de démission du poste de premier ministre d'Ulster, suspendant *sine die* les jeunes institutions semi-autonomes de la province. David Trimble était sorti légitimé de l'épisode, qui avait vu le gouvernement britannique se rallier à sa ligne de fermeté sur le désarmement.

Depuis lors, il exige de concert avec Londres un engagement solide et un calendrier de désarmement de l'IRA en préalable à la remise en place des institutions. Ses opposants disent refuser de gouverner avec le Sinn Féin avant une reddition effective des armes de l'IRA. Un préalable défendu depuis les tractations ayant mené à l'accord de paix d'avril 1998 et qui masque mal une opposition pure et simple au principe du partage du pouvoir avec les catholiques.

La candidature de M. Smyth *«n'est pas surprenante; tout ça renvoie aux attitudes vis-à-vis de l'accord de paix et même à avant l'accord de paix»*, a estimé M. Trimble. Selon le dirigeant protestant, âgé de 55 ans, *«toute la question est celle du changement et du changement de générations dans le parti, qui en incommode certains»*.

Davantage pour l'Irak

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est engagé hier à améliorer son programme d'aide à l'Irak face aux dénonciations de plus en plus nombreuses de la crise humanitaire dans ce pays après un embargo de près de dix ans. Une grande majorité des quinze membres du conseil a critiqué les insuffisances du programme humanitaire, attribuées par certains pays au sévère régime de sanctions imposé à l'Irak après son invasion du Koweït en 1990. Mais les États-Unis ont réitéré que les sanctions restaient en place parce que *«l'Irak était toujours une menace»*.

Clinton et al-Hassad se rendent à Genève

Une rencontre des plus secrètes

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le sommet américano-syrien de demain à Genève est entouré de secret, à en croire les rares organisateurs qui acceptent de partager leurs maigres renseignements.

«La seule chose que je peux dire est que le président Clinton arrivera demain à Genève», accepte de confier un membre du service de presse de la mission américaine à l'ONU. *«Pour le reste, je ne sais rien»*, ajoute-t-il.

Côté syrien, le mutisme est total. *«Rappelez plus tard»*, indique régulièrement le standardiste de la mission auprès de l'ONU. Mais rien ne change, pas même la confirmation officielle de la venue du président Hafez al-Assad, attendu cet après-midi à Genève, selon le chef du protocole de la ville, Jérôme Koechlin. Seul ce dernier a accepté de confirmer la tenue de ce sommet dans un grand hôtel de la ville, l'Intercontinental, situé près du palais des Nations et non loin de l'aéroport.

La tenue d'une conférence de presse à l'issue de ce sommet reste encore incertaine, tant de la part du président américain que de celle du président syrien. Seul un communiqué final pourrait être distribué, croit savoir un des organisateurs. Un périmètre de sécurité sera établi autour de l'hôtel Intercontinental par la police de Genève, aidée d'effectifs venant du canton de Vaud, voisin.

Le président Clinton prévoit de regagner les États-Unis demain soir, son homologue syrien devant quitter Genève pour Damas lundi, selon M. Koechlin. Le secrétaire d'État Madeleine Albright, qui s'est exprimée jeudi devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU avant de rejoindre Bill Clinton en Inde, sera également présente à ce sommet.

Les présidents Clinton et Assad se sont déjà rencontrés à trois reprises, une première fois en janvier 1994 à Genève, une deuxième en octobre 1994 à Damas et une troisième fois en février 1999 à Amman, en marge des funérailles du roi Hussein de Jordanie.

Le premier ministre israélien Éhoud Barak a déclaré hier ignorer si ce sommet pourrait permettre de relancer les pourparlers de paix israélo-syriens. *«Je ne sais pas et je ne peux pas dire si les pourparlers de paix* [avec la Syrie] *reprendront après le sommet»*, a indiqué M. Barak. *«Nous n'avons jamais fermé la porte à la possibilité de faire la paix et de signer des accords avec la Syrie, les négociations ne reprendront que si chacune des deux parties comprend les besoins de l'autre et est prête à faire un geste»*, a-t-il affirmé.

19e radiothon CKRL MF 89,1
24, 25, 26 mars 2000
à Québec

plus de trente heures de radio régal

Sous la présidence d'honneur de
JACK ROBITAILLE

En direct de la Fourmi Atomik
le 25 mars dès 19h
En direct du Pub Java
le 26 mars dès 10h

Dès 10h le samedi 25 mars
Agnès Maltais
Serge Pallascio
Julie Salvador
Chloé Ste-Marie
Laurent Saulnier et Robert Gillet
Marc Déry,
Tenzen
Pervers Polymorphes
La Structure
Loco Locass
DJ Gengis Dhan

Dès 10h le dimanche 26 mars
Marie Gignac et Bernard Gilbert
Thûrin Von Pranke
Jacques Bourget
Ess'N'Club
Jorane
Jack Robitaille
et d'autres encore...

Les mordus seront rassasiés !

Écoutez-nous en «Real audio» sur le www.ckrl.qc.ca

Devenez membre (418) 640-2575

Québec Ministère de la Culture et des Communications
Télé-Québec
McAUSLAN LA PASSION DES GRANDES BIÈRES
Radio-Canada Télévision
SALONS GALWAY

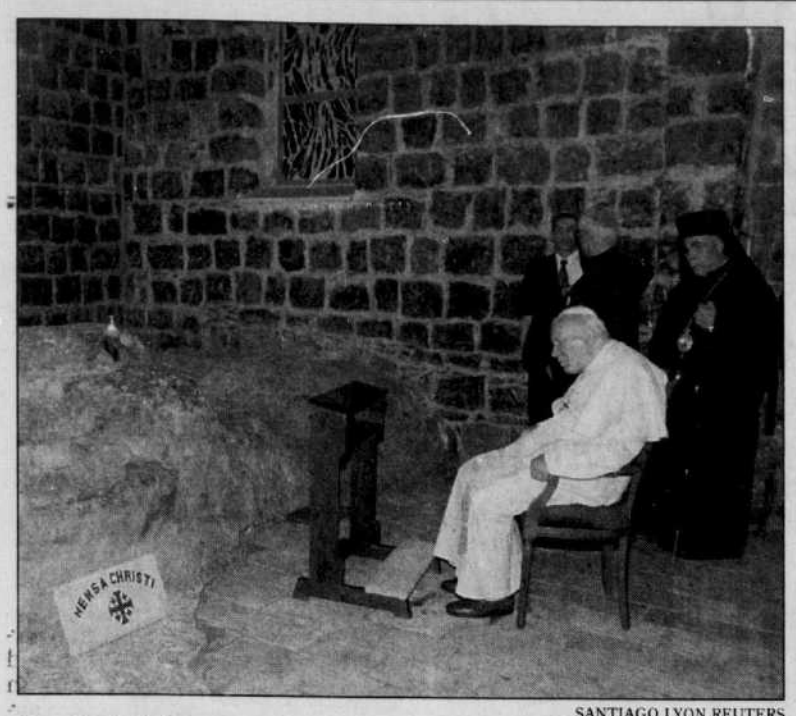

SANTIAGO LYON REUTERS

Jean-Paul II s'est recueilli hier là où Jésus aurait désigné saint Pierre comme son successeur, à Tabgha, dans le nord d'Israël.

Mise en garde des islamistes

La visite du pape suscite des tensions à Nazareth

RICHARD ENGEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Nazareth — À la veille de la visite de Jean-Paul II à Nazareth, où Jésus a passé son enfance, la tension est montée hier entre chrétiens et musulmans à propos du projet controversé de construction d'une mosquée près de l'un des sites les plus sacrés de la chrétienté.

Des islamistes arabes israéliens, qui entendent construire une mosquée en contrebas de la basilique de l'Annonciation, ont averti le pape qu'il ne devait même pas songer à essayer de bloquer ce projet. Jean-Paul II doit célébrer aujourd'hui une messe dans cette basilique, bâtie à l'endroit où, selon la tradition chrétienne, l'ange Gabriel a annoncé à Marie qu'elle allait donner naissance à l'enfant Jésus.

Jean-Paul II a commencé son pèlerinage en Terre sainte par Bethléem, où Jésus est né, et le terminera demain par Jérusalem, où le Christ a été crucifié.

«Nous affirmons clairement: vous êtes notre hôte, vous êtes le bienvenu en Terre sainte, mais n'intervenez pas dans notre Terre sainte», a proclamé l'imam devant un millier de fidèles qui ont prié à l'ombre de la basilique, dont les tours dominent cette ville de 60 000 habitants.

Un prêtre catholique affirme que la mise en garde des islamistes au pape va à l'encontre de l'esprit d'entente interreligieuse et de dialogue qui constitue l'un des principaux thèmes de la visite du souverain pontife en Terre sainte, la première par un pape depuis 36 ans.

Le feu vert donné l'an dernier par les autorités israéliennes à la construction de cette mosquée a provoqué les critiques des dirigeants des différentes églises chrétiennes, qui ont ordonné la fermeture pendant deux jours des sites chrétiens de la Terre sainte en novembre en signe de protestation.

Hier, à l'endroit où Jésus-Christ s'était adressé à ses disciples il y a près de 2000 ans, le pape Jean-Paul II a prononcé en Israël son propre «sermon sur la montagne» lors d'une messe pour la jeunesse qui a réuni 100 000 fidèles venus des quatre coins du monde.

Cette grande messe en plein air a été le clou d'une journée placée sous le signe du religieux, au cours de laquelle le souverain pontife a visité les lieux saints de Galilée (nord d'Israël) où le Christ a vécu et prêché.

Un an après les frappes en Yougoslavie

L'OTAN appelle à la fin des violences

Des milliers de Serbes sont descendus dans la rue

AGENCE FRANCE-PRESSE
ASSOCIATED PRESS

Le secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, a appelé hier à la fin des violences au Kosovo, un an après le lancement par l'Alliance atlantique de ses frappes aériennes contre la Yougoslavie.

Les leaders albanais du Kosovo *«ont la responsabilité de promouvoir une nouvelle vision et de ne pas jouer sur de vieux cauchemars»*, a déclaré M. Robertson. *«Si vous ne le faites pas, vous risquez de voir le soutien de la communauté international disparaître»*, a-t-il dit à l'adresse de ces leaders.

«L'avenir du Kosovo est dans les mains de ceux qui vont vivre ici et non pas de ceux qui vivent à Bruxelles», siège de l'OTAN, a souligné le responsable britannique.

M. Robertson a eu des discussions avec les leaders albanais, notamment le chef de l'ancienne guérilla séparatiste Hashim Thaçi et le modéré Ibrahim Rugova, mais a regretté qu'aucun représentant serbe n'ait voulu lui parler.

Il a rapporté que les leaders albanais avaient désapprouvé les tensions dans le sud-est de la Serbie, en bordure du Kosovo, où des incidents armés ont opposé un groupe d'Albanais à la police serbe. Ils ont condamné selon lui *«ces gens qui suscitent des troubles et qui créent des problèmes dans la vallée de Presevo»*, une région où vivent quelque 70 000 Albanais.

La force multinationale au Kosovo (KFOR) dirigée par l'OTAN s'est déclarée inquiète devant les récents accrochages dans la région et a lancé une opération la semaine dernière dans l'est du Kosovo contre des camps d'entraînement présumés pour des guérilleros qui traversent la limite entre le Kosovo et la Serbie.

M. Robertson a déclaré aux habitants du Kosovo que l'installation d'une forte présence internationale après la fin des bombardements de l'OTAN était pour eux *«une chance de rompre avec le passé»*.

Le secrétaire général de l'OTAN s'est dit *«plus que jamais convaincu que l'action de l'OTAN était non seulement la chose juste à faire mais même la seule chose à faire»*.

Appuis à Milosevic

Sessions spéciales au parlement et au gouvernement, rassemblements publics, couronnes de fleurs, la Yougoslavie célébrait hier le premier anniversaire du début des frappes de l'OTAN.

«Jamais dans l'histoire du peuple serbe nous n'avons eu un ennemi aussi grand et aussi puissant. Ils ont frappé un petit pays, mais n'ont pas compris qu'un grand peuple y vivait», a déclaré Tomislav Nikolic, vice-premier ministre yougoslave devant les commissions des affaires étrangères des deux chambres du parlement fédéral, en présence de délégations étrangères venus de pays comme la Russie, l'Ukraine, le Belarus ou la Roumanie.

Des milliers de Serbes sont descendus dans la rue hier à l'occasion du premier anniversaire du début des bombardements de l'OTAN, dans des rassemblements de soutien à Slobodan Milosevic qui ont eu beaucoup moins de succès que prévu.

Environ 5000 personnes ont participé à un rassemblement à Belgrade pour commémorer le début des frappes le 24 mars 1999. Des rassemblements similaires ont eu lieu dans tout le pays.

Des manifestants assistant à un concert de rock à Belgrade brandissaient des photos du président yougoslave et des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: *«Slobo, tu es choisi par Dieu pour défendre les Serbes.»* Des portraits du général Ratko Mladic, ancien chef militaire des Serbes de Bosnie inculpé de crimes de guerre par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, ont également été exhibés.

Ces manifestations, jugées irrationnelles par l'opposition, incluaient un marathon à Belgrade dont le parcours passait devant les bâtiments détruits par l'OTAN. Des responsables ont déposé des gerbes sur les ruines, dont celles de l'ancienne ambassade de la Chine, frappée par erreur le 7 mai 1999.

Les partis d'opposition et de nombreux Belgradois ont estimé que ces démonstrations de soutien au régime étaient malvenues étant donné les dommages subis par le pays durant le conflit, qualifié d'*«agression criminelle»* par le pouvoir. La campagne de frappes de 78 jours s'était soldée par le retrait des forces de Belgrade du Kosovo.

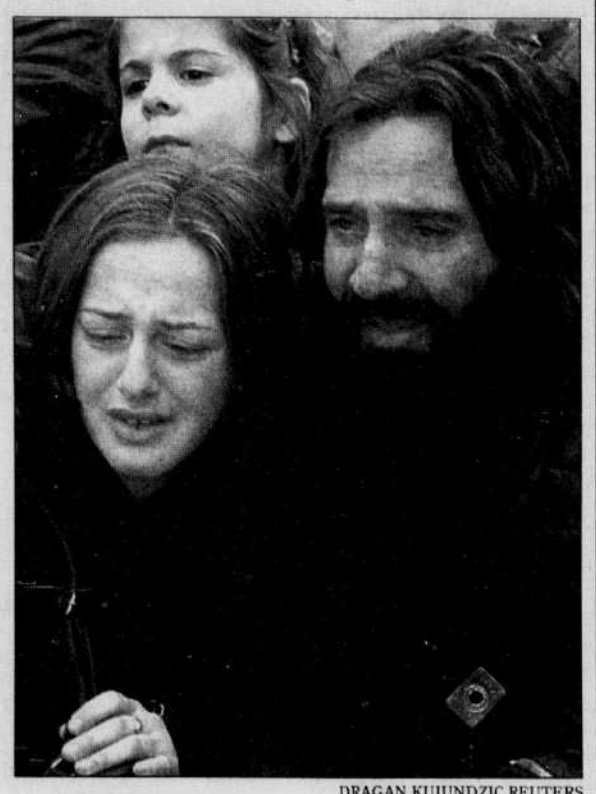

DRAGAN KUJUNDZIC REUTERS

Slobodan et Milica Milovanovic, dont les trois enfants ont péri dans les bombardements de l'OTAN à Surdulica, ont laissé voir leur peine lors du dévoilement d'un monument à la mémoire des enfants tués il y a un an.

150 cadavres sont découverts en Ouganda

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kampala — Plus de 150 cadavres ont été déterrés hier dans une propriété de la secte Restauration des dix commandements de Dieu, à environ 45 kilomètres de Kanungu, où plus de 330 adeptes sont morts brûlés le 17 mars dans un drame désormais considéré par la police ougandaise comme un meurtre collectif.

«Il y avait 153 corps au total», a déclaré un porte-parole de la police ougandaise, Assuman Mujenyi, précisant qu'il y avait 59 enfants et 94 adultes, majoritairement des femmes. Certaines personnes avaient été étranglées, certaines frappées ou tailladées à mort, a-t-il ajouté. Les corps se trouvaient dans des fosses communes découvertes dans la propriété d'une autre branche de la secte, dans le village de Kalingo, à Rujumbura, dans le district de Rukingere (sud-ouest de l'Ouganda), a annoncé le député de la région, Jim Muhwezi.

Certains corps *«ont été mis en terre il y a environ un an»*, a-t-il indiqué. La première fosse commune découverte par les policiers contenait 20 cadavres, principalement de femmes et d'enfants, dont certains avaient des cordes autour du cou, a-t-il précisé. Les autres ont été déterrés dans d'autres fosses communes tout au long de la journée.

Cette macabre découverte survient au moment où la police ougandaise a requalifié de meurtre collectif le drame de Kanungu, d'abord considéré comme un suicide collectif.

Il y a une semaine, au moins 330 adeptes de la secte étaient morts brûlés dans leur église de fortune de cette localité, également située dans le district de Rukingere. Le chef de la police ougandaise avait estimé que le bilan total pouvait s'élever à 400 morts.

«Nous traitons maintenant les morts de Kanungu comme un meurtre collectif, exceptées celles des dirigeants de la secte. Si ceux-ci sont morts, ils se sont suicidés car ils savaient ce qui allait se passer», a déclaré le porte-parole de la police, Eric Naigambi. Les autres adeptes pouvaient ne pas avoir su ce qui allait survenir quand ils sont entrés dans l'église, a-t-il ajouté.

Selon un rapport préliminaire de la police, les victimes sont mortes asphyxiées ou brûlées. L'incendie a été provoqué par des explosions, et non par de l'essence dont les fidèles se seraient aspergés, comme les services de sécurité l'avaient pensé.

EN BREF

ONU: accord sur l'exploitation des enfants

(AFP) — Le groupe de travail de l'ONU sur le renforcement de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants est parvenu dans la nuit de jeudi à hier à Genève à un accord sur un texte qui pourra être adopté par les États membres, a annoncé l'ONU. Après plusieurs échecs, le groupe de travail a trouvé un compromis sur cet accord qui vise à criminaliser davantage toutes les formes d'exploitation (vente et prostitution d'enfants, pornographie impliquant des enfants). Il se présente sous la forme d'un protocole additionnel et facultatif à la Convention des droits de l'enfant de 1989. La France et l'Allemagne avaient rejeté le mois dernier une des clauses du document prévoyant qu'un pays peut y adhérer sans avoir ratifié la convention de 1989, ce qui visait très explicitement les États-Unis qui n'ont pas ratifié ce texte fondamental. Mais un compromis a été trouvé en s'appuyant sur le fait que les États-Unis sont signataires de la convention de 1989. Dès lors, ils sont désormais autorisés à adhérer au nouveau protocole comme ils l'ont fait précédemment à propos des enfants-soldats.

Inde: ultime appel de Clinton

(AFP) — Le président américain Bill Clinton a lancé un ultime appel passionné à la non-prolifération nucléaire en Asie du Sud en concluant hier une visite de cinq jours en Inde avant de se rendre aujourd'hui au Pakistan. S'adressant à des hommes d'affaires à Bombay, M. Clinton a demandé aux Indiens de donner l'exemple en conduisant la région *«loin de la prolifération des armes dangereuses, vers la prolifération de nouvelles idées, de nouvelles compagnies et de nouvelles technologies»*. Le président américain, qui avait parlé de la frontière indo-pakistanaise au Cachemire comme de la région du monde la plus dangereuse avant sa visite en Inde, a exhorté ce pays à s'écarter *«des tensions raciales et ethniques que nous voyons aujourd'hui dans les endroits troublés d'Asie du Sud»*. M. Clinton avait appelé l'Inde, au début de sa visite à New Delhi, à limiter son programme nucléaire et à signer le traité d'interdiction atomique.

Un bon moyen d'économiser à la pompe

Comparez les cotes ÉnerGuide pour choisir votre prochaine voiture

À la recherche d'un véhicule neuf ? Repérez d'abord l'**étiquette ÉnerGuide** sur la fenêtre et consultez le ***Guide de consommation de carburant***. Ces outils vous permettront de comparer l'efficacité énergétique de divers modèles de véhicules et vous aideront ainsi à faire le bon choix pour vous, votre portefeuille et l'environnement.

Les cotes ÉnerGuide vous indiquent la consommation d'essence **ET** le coût annuel en carburant associés à chaque véhicule. Cela pourrait vous permettre de réaliser d'importantes économies – plus de 450 $ par année si vous comparez le modèle compact le plus éconergétique à la moyenne de sa catégorie.

Mais il y a plus que l'argent économisé. Les véhicules les plus éconergétiques contribuent à réduire les émissions de dioxyde de carbone, un des gaz à effet de serre responsables des changements climatiques.

Ainsi, laissez-vous guider par ÉnerGuide… vous économiserez de l'argent et aiderez à protéger l'environnement.

OEE

Demandez votre *Guide de consommation de carburant* GRATUIT.

Pour obtenir votre guide gratuit, communiquez avec le service des publications de l'Office de l'efficacité énergétique au

1 800 387-2000.

Ou consultez notre site Web pour :

- en savoir plus;
- consulter une version interactive du Guide et de l'étiquette ÉnerGuide;
- voir les modèles 1999 et 2000 gagnants des prix ÉnerGuide remis aux véhicules les plus éconergétiques dans différentes catégories.

http://oee.rncan.gc.ca/vehicules/1

Ressources naturelles Canada
Office de l'efficacité énergétique

Natural Resources Canada
Office of Energy Efficiency

Canada

ÉDITORIAL

La «revanche nationale»

En son pays, la Russie, Vladimir Poutine est fréquemment surnommé l'iceberg, quand ce n'est pas le paquet-surprise ou la boîte noire. Maître du double langage, orfèvre en coups fourrés, celui qui deviendra deuxième président élu de la Russie, vraisemblablement demain, est en tout cas le chef de file de ceux qui prônent la «revanche nationale».

Au cours de la campagne électorale qui se termine aujourd'hui, celui que Boris Eltsine a sacré président le 31 janvier dernier a réduit le débat démocratique à une pantomime. Il n'a rien dit, rien promis. Dans la seule entrevue de fond qu'il ait daigné accorder, entrevue largement commentée par la presse internationale, Poutine, à la question de savoir s'il y aurait des changements radicaux après son élection, a laissé tomber: *«Je ne vous le dirai pas!»*

Certes, il a écrit. Mais si peu. Deux textes seulement, dans lesquels il assure vouloir faire le lien *«entre les valeurs universelles et les valeurs spécifiquement russes»* ainsi *«qu'entre le patriotisme, fondé sur un État fort, et le libéralisme.»* À l'évidence, cet ex-patron du FSB, le KGB d'aujourd'hui, a réduit le discours politique à la nébulosité. À ceux qui souhaitaient, en toute logique démocratique, se faire une idée plus juste sur les mécanismes qu'il entendait employer afin de faire les synthèses évoquées, il a opposé un *niet* catégorique. Poutine a aussi refusé de participer à un débat sur son programme.

Serge Truffaut

Pire, il est allé jusqu'à museler une presse pourtant largement vouée à sa personne. Fort de la large popularité qu'il a acquise grâce à la sale guerre qu'il mène en Tchétchénie, Poutine a usé des méthodes chères aux tsars, qu'ils s'appellent Alexandre 1er ou Staline. En cours de campagne, il a signé un décret prévenant que tout média qui oserait publier une entrevue avec un rebelle tchétchène serait puni.

C'est pourtant le même homme qui, quelques jours auparavant, s'était affiché comme étant une personne attachée à la liberté de la presse. Un jour, il promet le noir, pour mieux blanchir le lendemain. Pour les Occidentaux, plus grave est son retournement concernant l'OTAN. Aux bonzes de cette organisation, on s'en souviendra, Poutine avait indiqué qu'on pourrait envisager l'intégration de la Russie. Deux jours plus tard, il s'empressait d'affirmer qu'il n'en était plus question, qu'il ne supporterait jamais que des forces de l'OTAN fréquentent de trop près les frontières de la maison Russie.

Au vu de ses actes comme de ses paroles, on est en droit de se demander comment il se fait que Poutine soit perçu comme un mystère. Car, de mystère, il n'y a point. À l'instar des précédents locataires du Kremlin, Poutine s'est rapidement coulé dans le costume du pouvoir personnalisé, du pouvoir unique, du pouvoir sans partage. L'homme que les Russes vont élire est un autocrate comme l'était son prédécesseur et bien d'autres avant eux.

Taillée sur mesure pour Eltsine, la Constitution se résume ni plus ni moins qu'à faire du président le rentier de la Russie. Poutine dispose de pouvoirs sans commune mesure en Occident. C'est lui qui détermine les grandes lignes de la politique intérieure et dirige la politique extérieure du pays. Il est commandant en chef des armées. Il nomme le chef du gouvernement, et si la Douma, le Parlement, rejette à trois reprises la candidature du premier ministre, le président peut la dissoudre. Il peut édicter à qui mieux mieux des décrets et résolutions. Il dirige le Conseil de sécurité et peut organiser tous les référendums qu'il veut, nommer qui il veut, là où il le veut, etc. Dans un tel contexte, un tel semblant de démocratie, on ne s'étonnera pas d'apprendre que l'administration présidentielle emploie davantage de personnel que... le gouvernement!

Rien en tout cas n'est moins mystérieux que ce personnage qui, depuis sa nomination, a affiché une forte inclination pour la chose militaire. On le sait peu, trop peu, mais six des onze décrets qu'il a imposés depuis le début de janvier révèlent un net retour au renforcement des armées russes. Qu'on y songe, le ministère des Finances a ordonné une augmentation de 50 % des budgets de la Défense. Pire, un décret, en fait le deuxième décret que Poutine a imposé, a aboli la clause dite du refus de la première frappe nucléaire par laquelle la Russie s'engageait à ne jamais appuyer sur le bouton avant l'adversaire.

Vladimir Poutine n'est pas un mystère, il est le président de la «revanche nationale».

struffaut@ledevoir.ca

Le peuple «fictif»

Les Cris de la Baie-James ont des droits reconnus autant par la Constitution canadienne et par l'Assemblée nationale du Québec que par différents documents internationaux. Mais cela ne leur confère pas celui de parler du peuple québécois comme s'il n'existait pas.

Avant-hier, à l'Assemblée nationale, le grand chef des Cris, Ted Moses, est allé dire que le projet de loi n° 99 sur l'exercice des droits du peuple québécois et de l'État du Québec *«invente, à l'échelle de la province, un seul peuple québécois fictif»*.

Il a ajouté que *«le titulaire déclaré du droit à l'autodétermination, c'est-à-dire un seul peuple au Québec, n'existe pas»*.

On comprend bien que les Cris ont voulu dire qu'il existe sur le territoire du Québec d'autres peuples, notamment le peuple cri qui revendique son droit à l'autodétermination. Mais est-il nécessaire pour affirmer son propre droit de nier l'existence du droit des autres?

Michel Venne

Si nous écrivions ici que le peuple cri est fictif parce que, par exemple, il y a des représentants d'autres peuples qui partagent l'usage du même territoire dans le Grand Nord québécois, nous serions probablement brûlés en effigie devant le siège social des Nations unies à New York.

Le peuple québécois existe. La preuve en est que les Québécois ont en grande majorité le sentiment de former ce peuple, selon les sondages. Ils ne prétendent pas former le seul peuple vivant sur le territoire du Québec. Majoritairement, ils reconnaissent l'existence des peuples ou des nations autochtones et leur droit à l'autodétermination. Il revient à chaque individu de décider pour lui-même à quel peuple il appartient.

La prétention de M. Moses, c'est que le projet de loi n° 99 inclut le peuple cri dans la définition du peuple québécois. Or non seulement le projet de loi n° 99 ne contient aucune disposition ayant cet effet, il mentionne à deux reprises distinctement le respect des droits des nations autochtones.

En 1991, le chef de l'Assemblée des Premières Nations, Ovide Mercredi, avait entonné le même refrain. Arrive un moment où la négation de notre existence collective finit par irriter souverainement. C'est comme lorsqu'un ambassadeur canadien déclare que la culture québécoise n'existe pas.

Ceci ne dispose ni du projet de loi n° 99, sur lequel nous reviendrons, ni des débats sur les droits territoriaux. Mais pour que le dialogue se poursuive de manière constructive, un peu de respect serait de mise envers nous, comme les Cris exigent le respect envers eux-mêmes.

mvenne@ledevoir.ca

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

LETTRES

Payer un Grand Montréal

La ministre Harel soutient que la population réclame des actions concrètes pour relancer la grande région de Montréal. Désireuse de satisfaire ces prétendues attentes populaires, elle nous a proposé un plan qui relègue le citoyen des deuxièmes et troisièmes couronnes au simple rang de contribuable sans droit de regard. Selon la réforme qu'elle a l'intention de faire adopter en toute hâte par son gouvernement, le principal apport des contribuables des couronnes nord et sud au développement de la région montréalaise sera essentiellement de nature financière. Par nos quote-parts régionales, il faut lire par le détournement de nos taxes, nous financerons des équipements régionaux dont la gestion continuera cependant à nous échapper complètement.

Il faudra payer et se taire, voilà qui est particulièrement insultant, d'autant plus que la Rive-Nord pourrait très bien contribuer, autrement que par ses deniers, au dynamisme de la région métropolitaine. J'habite Mirabel, qui devait, un jour, devenir un des fers de lance du développement de la grande région métropolitaine. On connaît la suite de l'histoire: les promesses de prolongement de l'autoroute 13 sont restées lettre morte et on a concentré, il y a quelques années, le transport des personnes à l'aéroport de Dorval. L'aéroport de Mirabel est en voie de mériter pleinement le titre d'éléphant blanc que les plus pessimistes lui accolaient peu de temps après sa construction.

J'espère que les discussions des prochains mois permettront de mettre en lumière les dangers véritables de la réforme proposée par la ministre Harel. D'une part, elle souhaite limiter la concurrence dans la région métropolitaine et mettra en place des conditions objectives qui favoriseront Montréal au détriment des deuxièmes couronnes. D'autre part, elle estime que ces deuxièmes couronnes doivent payer pour certains équipements régionaux montréalais. Comment la ministre peut-elle penser que les deuxièmes couronnes, qu'elle se propose d'appauvrir et d'affaiblir, pourront indéfiniment renflouer les coffres de Montréal?

Voilà la question que je lui pose.

Patrice Doray
Mirabel, 16 mars 2000

Clarté et équité

Les évaluations des baisses d'impôts contenues dans les budgets fédéral et provincial, rendues publiques dans les journaux, ne sont pas réelles pour les travailleurs. Elles ne tiennent pas compte des augmentations de cotisations au Régime des rentes du Québec. Or ces augmentations constituent un impôt déguisé.

Pendant une trentaine d'années, les taux de cotisation au Régime des rentes ont été sous-évalués. Pour financer les rentes des personnes d'âge moyen ou plus âgées à des niveaux pour lesquels ces personnes n'ont pas payé leur quote-part, les jeunes travailleurs, les moins de 40 ans environ, paieront, au cours de leur vie, beaucoup plus de cotisations que leurs aînés. L'écart entre ce qu'ils paieront et ce qu'ils paieraient s'ils pouvaient participer à un régime de rentes distinct pour les moins de 40 ans est un impôt déguisé.

La clarté et l'équité pourrait être assurées de deux façons, soit en modifiant la méthode de calcul de la rente pour qu'elle soit établie plus directement en fonction des cotisations perçues. Ou encore en maintenant les rentes au niveau actuel et en fixant le taux de cotisation à un niveau équitable pour les jeunes. Cela est particulièrement important pour les travailleurs autonomes. L'écart entre ce taux équitable de cotisation et le taux actuel (7,8 %) ou futur (9,9 % en 2003) serait comblé par l'impôt sur le revenu qui s'applique sur l'ensemble des revenus de façon progressive et non pas seulement sur celui des travailleurs. Le choix de l'État de faire verser des rentes à des retraités à des niveaux pour lesquels ceux-ci n'ont pas versé leur quote-part à la Régie des rentes devrait être appuyé par un financement équitable.

Le Régime des rentes du Québec, dans son fonctionnement actuel, développement une iniquité entre les générations.

François Beaulé
Montréal, 16 mars 2000

À propos des impôts

Le Canada est un pays de seulement 30 millions d'habitants qui se prend pour une grande puissance, ce qui permet à notre premier ministre de se pavaner parmi les grands de ce monde et à nos ambassadeurs de jouer les personnages importants. Mais qu'est-ce que cela nous donne à nous, les petits, les obscurs, les sans-grade? Rien. Que de se faire étrangler par des taxes et des impôts excessifs. Avons-nous les moyens que nos soldats soient en mission de paix partout où c'est nécessaire? Cela dénote bien sûr une grande générosité mais nous coûte par contre très cher. Pour ma part, je préférerais vivre dans un pays à l'ego plus modeste mais où la vie nous serait, financièrement, plus facile. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Raymond Lévesque
Longueuil, mars 2000

REVUE DE PRESSE

La fable de LaFontaine-Baldwin

ANTOINE ROBITAILLE

Grand discours de John Saul, *«le philosophe le plus en vue au Canada»*, jeudi à Toronto. Traitement royal de la part des médias du ROC. Le *National Post* annonçait la chose dès le 6 mars: *«M. Saul et le Dominion Institute, un organisme national ayant pour mission de faire connaître et d'expliquer l'histoire canadienne»*, organiseront conjointement une conférence publique annuelle sur des questions historiques. La première sera prononcée par *«le mari de la gouverneure générale»*. *«Pour comprendre nos devoirs comme citoyens, il nous faut connaître notre histoire. C'est même un avantage sur le marché du travail»*, avait déclaré Saul.

Le jour de l'événement, jeudi, le *Globe and Mail*, se sentant sans doute en reste, a publié un texte signé par celle qui, le soir, présentait John Saul et animait la discussion après la conférence. Discussion à laquelle a participé le cinéaste, auteur, documentariste et romancier québécois Jacques Godbout. Le *Globe* annonçait de plus qu'il publierait, le lendemain, le texte entier de M. Saul. Hier matin donc, en une du *Globe*, le bandeau du haut de la page frontispice arborait une photo du philosophe jouxtée de deux titres: *«Sa vision pour le Canada»*. Et, en gros: *«Un appel aux armes»*.

◆ ◆ ◆

À l'intérieur du *Globe*, deux pages entières. Douze colonnes. Trois photos; deux, minuscules, de LaFontaine et Baldwin, politiciens du XIXe siècle représentant selon Saul la quintessence de la *«trajectoire»* canadienne, c'est-à-dire un dur travail de coopération entre francophones et anglophones pour l'édification d'une société juste et démocratique. Page de droite, énorme photo de John Saul, adoptant, comme souvent, un air faussement triste, sourcils en forme d'accent circonflexe. En arrière-plan, une ruelle torontoise illustrant une partie du propos: *«Ce soir, dans cette ville, il y a de 4000 à 5000 sans-abri, dont 1000 enfants.»* La fracture sociale s'aggrave au Canada, s'inquiète Saul, reprenant ici son discours contre le *«corporatisme»*, pour les ONG, contre le remplacement des programmes sociaux par une charité *«bourgeoise»*.

Il existe *«plusieurs modèles de mondialisation»*, poursuit-il. Or celui qui se développe actuellement *«ressemble au modèle du XIXe siècle»*; il prétend incarner *«la victoire du marché mais engendre des monopoles et des oligopoles. Tous les secteurs de l'économie, les uns après les autres, succombent à cette logique»*.

Contrairement à ce que déclarent nombre de *«nouveaux idéologues»*, soutient Saul, ce phénomène de mondialisation *«n'est pas inévitable»*. Pour lutter contre ce dernier, il faut passer par une réhabilitation de l'État-nation. *«C'est vraiment curieux*, écrit Saul, *je remarque que les gens qui parlent avec triomphalisme de la victoire de la démocratie sur les diverses idéologies de notre siècle sont les mêmes qui prétendent que l'État-nation est mort, vidé de sa substance, etc. Le problème est le suivant: la démocratie a été complètement forgée au sein même des structures de l'État-nation.»*

La presse du Canada

◆ ◆ ◆

Bref, il faut que les réformistes reprennent confiance en la capacité de l'État-nation, donc de la démocratie, de construire des sociétés justes. L'enjeu est clair: on doit se *«réapproprier le Canada»*. Et pour ce faire, nous avons besoin de prendre conscience du véritable moment fondateur de ce pays: non pas 1867 mais 1848. Non pas le tandem Cartier-Macdonald mais les frères siamois LaFontaine et Baldwin.

Ces deux réformateurs ne voulaient pas seulement la démocratie. *«Ils avaient un projet de société»*, écrit Saul en français. Selon le philosophe, les *«nouveaux»* pères fondateurs seraient tout simplement horrifiés, par exemple, par le nombre actuel de sans-abri au Canada.

Saul ne tarit pas d'éloges pour LaFontaine et Baldwin. L'adresse du premier à ses électeurs de Terrebonne est qualifiée par Saul de *«document fondamental du Canada moderne»* puisqu'elle constitue une profession de foi anti-élitiste. Dans un même esprit, note Saul, Baldwin a enlevé *«l'éducation supérieure des mains des élites coloniales»* (il est curieux de lire cela de la plume même du prince consort). En somme, c'est LaFontaine et Baldwin qui ont posé les jalons d'un *«système scolaire public et universel au Canada»*. Ces deux hommes politiques *«ont clarifié la direction de notre trajectoire»*, conclut Saul.

Bref, ce fut une époque formidable. Tellement que Saul se croit obligé de préciser qu'au XIXe siècle, il y a tout de même eu des *«échecs»*, des *«injustices»*, des *«trahisons»*, de l'*«hypocrisie»*. *«Après tout, ce que je décris ici, c'est une société réelle, pas une publicité nationaliste.»* Autrement dit, ceci n'est pas une Minute du Patrimoine.

Bien que, parfois, on dirait que c'est Magritte qui parle... Parlant par exemple de l'incendie du parlement de Montréal, Saul affirme que ce *«fut un de nos plus grands succès — ou, plutôt, la façon dont cet acte violent a été géré fut un grand succès»*. Londres exigeait une réponse musclée avec salves de fusils dans la foule afin de rétablir l'ordre. Saul affirme qu'il n'en fut rien.

Ce qui l'amène à faire ce commentaire général sur le Canada: *«Après 133 années de cette expérience inhabituelle, moins de 100 citoyens ont été tués lors de surchauffes politiques, et la plupart l'ont été à Bastoche en un seul jour.* [...] *Cela constitue pratiquement un miracle si l'on compare avec n'importe quelle démocratie occidentale.»* Les principes du Canada, en somme? *«Modération, inclusion et légitimité fondée sur la citoyenneté.»*

◆ ◆ ◆

Le *Post* couvrait aussi l'événement hier, citant de longs extraits du discours. Centrant son compte rendu sur la défense par Saul des programmes sociaux canadiens, le *Post* résumait le propos du philosophe en une manchette presque ironique: *«Saul déclare que les programmes sociaux doivent devenir moins coûteux et plus efficaces»*.

IDÉES

RUSSIE

La victoire d'abord, le programme ensuite

Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

PIERRE JOLICŒUR
Adjoint au directeur du Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité

Les jeux sont faits, plus personne ne doute que Vladimir Poutine, président intérimaire et dauphin de l'ancien président Boris Eltsine, sera le prochain président élu de la Fédération de Russie. Il n'y a aucune solution alternative réelle à Poutine dans ces élections qui s'apparentent à un transfert de pouvoir. Poutine arrive au pouvoir sur une vague de sympathie tous azimuts: pour les uns, il est un homme mis en place pour redorer le blason d'une équipe politique en désarroi; pour les autres, il est le liquidateur des problèmes de sécurité, de stabilité et d'ordre constitutionnel de la fédération. Après la victoire électorale de son parti à la Douma en décembre dernier, Poutine s'apprête à faire un doublé demain. Cependant, ce à quoi doivent s'attendre la population russe et la communauté internationale au lendemain des élections présidentielles russes demeure incertain.

Le phénomène Poutine repose sur une combinaison de facteurs au premier chef desquels figure la restauration d'une fierté nationale après l'ère Eltsine, lui-même devenu le synonyme du chaos qui ébranle le pays. Les gens voteront pour Poutine parce qu'il inspire confiance. Le style de Poutine — jeune, vif d'esprit et quelque peu taciturne — plaît aux Russes car il diffère radicalement de celui de l'ancien président — vieux, malade et un peu bouffon — même s'il représente la continuité politique de l'héritage Eltsine, étant lui-même issu de l'entourage de ce dernier.

Une guerre en guise de programme électoral

Poutine, qui se donne l'image d'un bon gestionnaire sachant prendre les choses en main, s'apprête à se faire élire président sans même avoir conçu de plateforme électorale détaillée. Le groupe d'analystes de haut niveau chargé par Poutine de développer un programme ne dévoilera les résultats de son travail qu'après les élections. Pour l'instant, seule sa politique dure envers la Tchétchénie peut témoigner de ses capacités de leader. Le déclenchement de la guerre contre la Tchétchénie a en effet été le premier geste que Poutine a fait après avoir été nommé premier ministre russe en août dernier. Cette guerre, officiellement une *«opération antiterroriste»*, reste populaire au sein de l'électorat russe, même si le nombre de victimes russes a considérablement augmenté au cours des dernières semaines. Ceci tient en grande partie au rôle des médias russes qui, contrairement au rôle qu'ils ont joué lors de la première édition du conflit en 1994-96, ont été peu critiques envers la seconde. Soutenant la politique gouvernementale, ils sont en quelque sorte devenus les porte-parole de la ligne officielle, au point où certains analystes parlent de *«soviétisation de la presse russe»*. Poutine est personnellement intervenu pour restreindre la couverture médiatique du conflit, tant par les journalistes étrangers que par les journalistes russes.

La majorité des députés du nouveau Parlement, élu en décembre dernier, appuie largement Poutine. Avec une Douma loyale, la position politique de Poutine aura des assises plus solides que celle que détenait Eltsine qui, au moment de sa présidence, devait conjuguer avec une Douma hostile, dominée par les communistes et les nationalistes.

Réformateur pragmatique

En politique étrangère, Poutine est décrit comme un réformateur pragmatique qui veut revigorer les relations de la Russie avec l'Occident. C'est du moins la perception qui se dégage des récents voyages de la secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright, et du premier ministre britannique, Tony Blair, à Moscou. Loin de vouloir se plier au diktat occidental comme son prédécesseur — Eltsine, lui aussi perçu comme un réformateur pragmatique, avait été incapable d'empêcher l'élargissement de l'OTAN ou les frappes aériennes au Kosovo —, Poutine semble toutefois beaucoup plus systématique et mieux organisé que son prédécesseur. Il défendra avec vigueur ce qu'il perçoit être les intérêts de la Russie. Poutine est plus sensible aux questions économiques et cherchera à renforcer les relations économiques extérieures. Dans une lettre ouverte dans un quotidien russe du mois dernier, Poutine a affirmé que les priorités de politique étrangère doivent être dictées par le besoin de reconstruire l'économie russe, toujours chancelante.

ARCHIVES LE DEVOIR

Jean Lesage en campagne avec des jeunes, au tout début des années soixante.

La révolution inachevée

Révolution tranquille

JEAN-PHILIPPE WARREN
L'auteur enseigne à l'Université de Moncton, au campus d'Edmunston. Il a publié un livre intitulé Un supplément d'âme, consacré à l'œuvre de Fernand Dumont. Il prépare une thèse de doctorat sur la tradition sociologique québécoise.

Sous peine de s'égarer et de confondre les époques, il faut restreindre le terme de Révolution tranquille à une période relativement courte de l'histoire du Québec, dont la clôture me semble aussi décisive que ses commencements ont pu le paraître aux yeux des intellectuels d'après-guerre. De 1960 à 1990, trente ans de la vie d'une société se sont écoulés, trente ans que le terme de Révolution tranquille ne peut à mes yeux enclore. Quant à moi, celle-ci désignerait exclusivement une période débutant en 1960 et se terminant au tournant des années 1970, à laquelle succéderait une période, dont nous sommes encore, qui profiterait de la lancée critique et réformiste de la première pour l'orienter dans une direction largement étrangère à ses finalités explicites.

L'échec de la Révolution tranquille

Ce découpage de l'histoire de la société québécoise apparaît particulièrement pertinent à la lecture des textes des supposés pères fondateurs de la Révolution tranquille. Plusieurs d'entre eux, non des moindres, près de vingt-cinq ans après l'enclenchement des principales réformes, ne cachèrent pas leur profonde insatisfaction face à la tournure des événements, comme si la révolution dont ils furent naguère les ardents promoteurs avait été déjetée et que le train des réformes avait pris soudain une voie d'évitement.

Dès le début de la décennie 1970, dans l'esprit des acteurs engagés de l'après-guerre, il est clair que le temps de la Révolution tranquille est terminé, celle-ci ayant cédé à une logique nouvelle échappant à leur idéal par sa nature profonde. En vérité, tel n'est-il pas le cas? Entre l'idéal et le fait, la distance n'est-elle pas quasiment infinie? D'aucuns avoueront en effet qu'il y a peu de liens entre le rapport Parent, par exemple, et les cégeps tels qu'ils sont devenus. Entre l'idéal de charité qui animait Georges-Henri Lévesque et les chèques de BS. Entre la prise de parole des années 1960 et *Jeannette veut savoir*. Entre les utopies autogestionnaires et les programmes d'aide aux entreprises. Entre le rêve romantique d'un pays et les querelles bureaucratiques du gouvernement Bouchard avec le gouvernement fédéral. Entre la démocratisation de la culture et l'envahissement de la culture de masse. Des intellectuels qui, tels Jacques Godbout, continuent de s'illusionner sur la *«réussite extraordinaire»* de la Révolution tranquille me semblent tenir un discours naïf et historiquement un peu ridicule.

Les baby-boomers

On ne répétera jamais assez que les baby-boomers n'ont pas fait la Révolution tranquille, qu'ils n'y ont pris à peu près aucune part, qu'ils vinrent bien après que fut amorcé le cycle des réformes. Les premiers naissent en 1942, ils ont vingt-cinq ans en 1967.

Une image se dégage imperceptiblement de la lecture du beau livre de François Ricard, *La Génération lyrique*, consacré à l'esprit des baby-boomers, celui d'une génération infatuée, repliée tout entière sur ses désirs et ses besoins, désespérément vide de tout projet. On croirait à peine le portrait ainsi brossé s'il ne l'était par un de ses plus illustres représentants, tellement les tons paraissent noirs et le sujet pathétique, pitoyable. Souvent reviennent sous la plume de l'auteur les adjectifs *«juvénile»*, *«adolescent»*, *«cadet»*, les baby-boomers restant à ses yeux des bébés, des enfants dont la mère ne serait nulle autre que le groupe lui-même, enveloppant, accueillant, chaleureux. C'est de narcissisme qu'il s'agit, et du narcissisme le plus primaire, car l'individu, à travers le groupe auquel il appartient, tend ici à se prendre pour le monde entier: quand il se sustente, il croit contenter le monde. C'est sans doute cet aspect qui a choqué, et sinon provoqué la plus grande déception dans l'esprit des acteurs engagés de l'après-guerre. Avec les baby-boomers, la communauté était devenue la classe moyenne, les jeunes des étudiants des cégeps, les mouvements sociaux des corporations, les grévistes des professeurs d'université, etc.

La génération militante d'après-guerre n'était pas au bout de ses déceptions. Car au narcissisme de la génération des baby-boomers répond, d'autre part, un État technocratique et cybernétique, pourvoyeur de besoins des différents groupes corporatistes qui lui réclament leur bien-être, pragmatique dans sa logique opératoire, instrumental dans ses moyens d'action sur le réel. Un État qui se plie à une logique économique et fonctionnelle quand il aurait fallu épouser les cultures premières, tendre son action vers les aspirations sensibles au ras de la vie commune. Les notes, les rapports ainsi que les comités y remplacent en effet la voix des citoyens ordinaires. Avec les années 1970, l'État devient plus que jamais un appareil, avec les rouages anonymes et les paliers administratifs de n'importe quelle grande organisation industrielle, et les citoyens deviennent des bénéficiaires.

Une révolution éthique

Narcissisme, technocratisme: je n'insiste pas sur ces deux aspects de la critique des avatars de la Révolution tranquille par les intellectuels engagés de l'après-guerre. Ces aspects, qui existaient déjà bien avant la fin des années 1960, prennent alors, pour des raisons exogènes ou endogènes à la génération des baby-boomers, une teneur inédite, une acuité qu'ils n'avaient pas auparavant. Cela leur vient, j'en fais l'hypothèse, d'une éthique nouvelle, différente par bien des facettes de l'éthique de la génération de l'après-guerre.

La Révolution tranquille est comprise en général par les historiens comme une révolution née de l'urbanisation et de l'industrialisation de la province de Québec. Il fallait rationaliser les cadres sociaux d'une société traditionaliste entrée désormais dans le monde moderne. Mais on peut et on doit analyser aussi les transformations dans le domaine de la culture, en particulier dans le domaine de l'éthique, si l'on veut saisir la nature profonde de la Révolution tranquille. Une révolution éthique accompagne et préfigure en effet jusqu'à un certain point les réformes des années 1960, éthique dont peuvent se réclamer des intellectuels aussi distants dans leur position sociale et politique que Dumont, Pelletier, Ryan, Vadeboncœur, Dion, etc. Je ne peux m'étendre et en analyser les termes, mais je dois souligner que cette éthique, avec ces mots de pauvreté, de justice sociale et de transcendance, ne s'est pas transmise à la génération plus jeune, et que même on peut croire que l'éthique de la génération des baby-boomers n'entretient que peu de rapport avec celle des aînés. Bien que les baby-boomers ne se retrouvent pas tous dans la description caricaturale que je viens d'en faire, bien qu'il ait existé alors, bien qu'il existera toujours des individus mus par des intentions charitable et nobles, l'éthique qui fut la leur n'a pas le souci du pauvre comme l'autre, elle n'a pas sa sollicitude, sa conviction engagée et son aspect collectif. Elle ne saura donc que faire de l'utopie sociale que lui lègue en héritage la génération de l'après-guerre.

«Les gens de ma génération — beaucoup d'entre eux ont eu un coup de vieux depuis quelque temps — ont l'impression qu'ils sont au bout de leurs possibilités. Toutes les questions qu'ils ont soulevées, les problèmes qu'ils ont posés, n'ont pas été résolus, loin de là. Nombreux sont les échecs, au plan national, au plan constitutionnel, au plan économique, politique ou moral. Comment ont-ils usé eux-mêmes du processus démocratique dont le plein épanouissement était l'un de leurs rêves les plus chers? Certains d'entre eux vont même jusqu'à dire que leur plus grand échec, ce sont les enfants qu'ils ont eus.»[1]

L'histoire comme projet

Je parle de dérive éthique. Qu'on ne cherche pas dans celle-ci le nœud d'un drame personnel de la génération plus jeune. Je ne pense pas que la jeune génération éprouve de malaise dans sa vie quotidienne ou souffre d'anomie. Je crois plutôt qu'elle s'émeut d'une crise de sens des institutions transformées en organisations technocratiques et cybernétisées sur le modèle de la transition à la postmodernité décrite brillamment par Michel Freitag. Si décadence il y a, il me semble, cette décadence procède du désenchantement des institutions sociales, non pas d'une angoisse spirituelle personnelle. Pourquoi l'État-providence est-il devenu ce monstre froid, pourquoi les cégeps sont-ils devenus des polyvalentes anonymes, pourquoi les syndicats sont-ils devenus des corporations bureaucratisées — telles peuvent être quelques-unes des questions qu'il faut désormais adresser à l'histoire. Car il n'y a pas de critique possible, ni mouvements sociaux ou engagement social, sans un sens qui nous dépasse.

Il s'agit en effet pour la jeune génération actuelle de se situer dans la continuité de la modernité québécoise alors qu'elle a grand peine parfois à se reconnaître dans la Révolution tranquille prise en bloc. Vue à travers l'utopie des années 1950-60, la Révolution tranquille n'est pas l'État bureaucratique tel qu'on le connaît, elle n'est pas la société de consommation actuelle, elle répond d'une logique qui n'est pas celle de l'adaptation et du système. Sans doute la Révolution a-t-elle permis tout cela, sans doute fut-elle, dans ses hésitations, ses paradoxes aussi bien que ses chimères, la cause de sa débâcle. Pourtant, on ne peut la confondre avec ce qu'il en est advenu sans perdre de vue les mutations de l'utopie qui tend les sociétés et l'éthique qui anime les individus. Relire la Révolution tranquille dans la rupture qui l'interrompt en 1970, c'est saisir l'histoire de manière à continuer les luttes inachevés et reprendre les exigences de jadis. Cette façon d'entrevoir la place de l'homme dans le présent en le faisant revenir sur le passé d'où il est issu ne saurait être nostalgique qu'aux yeux de ceux qui augurent l'histoire avec leur naissance. *«Toute évocation favorable du passé est systématiquement accueillie, aujourd'hui* [par les baby-boomers], *par un ricanement de rigueur qui fait appel aux préjugés d'une société d'autant plus pseudo-progressistes qu'elle veut justifier le statu quo.»*[2] Tentons malgré tout de refaire d'un certain passé parlant de charité et de justice l'inlassable exigence de notre avenir.

1. Léon Dion, Sommet de la jeunesse du Québec, cité par Ambroise Lafortune, *Sur les chemins d'Ambroise*, Montréal, Leméac, 1983, p. 340
2. Christophe Lasch, *Le Complexe de Narcisse, La nouvelle sensibilité américaine*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1981, p. 13

Jean Larose

Rire pour ne rien dire

C'était l'usage, en arrivant à l'usine, de se pogner la poche. Un poilu ventripotent, dont la démarche roulante et la grossièreté conviviale imposaient l'authenticité, saluait un camarade en lui prenant, devant tout le monde, les parties à pleine main: *«Pis, comment qu'a va à matin?»* Rires gras de la bande, accès jaculatoires de glaviots matutinaux. C'était évidemment juste pour rire; non seulement l'homme à poigne n'était pas un fif, mais au contraire, qu'il en rît, et que les autres avec lui rissent à se taper le cul au plafond, fournissait la preuve de sa virilité. Un présumé vrai homosexuel, légendaire, résigné, qui travaillait au service de l'entretien, subissait depuis vingt ans les blagues du meilleur goût sur les tapettes à mouches et les suceux de manche à balai. Je me taisais, en lâche, j'avais hâte que l'été finisse pour retourner à mes études de lettres.

La blague gay marche avec la raciste, l'antisémite, la misogyne, mais elle en dit plus long sur le blagueur. Son contenu sexuel révèle le rapport de domination sadique qui s'installe sous prétexte de plaisanterie. *«Juste pour rire»* peut tromper le farceur, il ne trompe pas sa victime, qui reconnaît dans le rire dont elle est l'objet la marque du plaisir qu'on éprouve à voir souffrir son prochain. Quand le prochain forme un groupe, ce sadisme instaure un rapport politique.

Les féministes devraient s'en mêler: l'humour antigay n'est pas seulement bas comme l'herbe (dirait Saint-Simon), il prouve qu'en dépit de tous les efforts de reformatage culturel et pédagogique du mâle, le refoulement de l'homosexualité est toujours la forme dominante, c'est le cas de le dire, de l'hétérosexualité. Pour comprendre la vraie nature de cet esprit de bottine, il faut donc inverser les significations apparentes: au sens propre des mots, cette hétérosexualité-là est une homosexualité puisque c'est justement la différence, l'hétéro, l'autre, qui fait rire comme un âne, à pleines dents, entre pareils, homo.

Un exilé de la culture

Le récent rapport du Conseil supérieur de l'éducation sur les difficultés des garçons à l'école notait que *«la construction de leur identité masculine s'effectue principalement en réaction aux éléments de la culture ambiante qui ont été identifiés comme féminins»*. Parmi ces éléments féminins, il y aurait justement la culture savante et la vie intellectuelle comme expérience de ce qui est différent et qui appelle le respect.

Le dictionnaire Bergeron de la langue québécoise ne donnait-il pas *«étudiant en lettres»* comme synonyme d'homosexuel? L'humoriste graveleux qui fait rire aux dépens des gays n'est pas qu'un homosexuel refoulé ou une fillette secrètement malheureuse dans un corps de mec, c'est aussi un exilé volontaire de la culture. Le mépris de l'héritage culturel lui sert à refouler sa mauvaise conscience de vivre en exploitant l'ordure. Voilà pourquoi il se réclame platement de la liberté de parole, dernière idée noble de son vocabulaire. La contre-culture dévoyée en droit de tout dire se présente toujours comme une dénonciation courageuse du mensonge social. L'humoriste à fumier étant un quétaine qui s'assume, une fois qu'il a pris l'habitude de se mépriser, il s'estime promu au rang de représentant du peuple. Ou du *«vrai monde»*, appellation démagogique du peuple. La pesanteur, l'arriération, l'hébétude, l'ignorance, voilà qui répond au vrai désir du vrai monde, tout le reste est littérature! Un producteur de télévision accuse ainsi son accusateur, Daniel Pinard, de ne rechercher lui-même, *«au fond»*, qu'une bonne publicité pour sa propre émission. Celui qui le dit c'est lui qui l'est! À peine s'agit-il d'un reproche, d'ailleurs, juste un *«voyons donc, au fond, t'es aussi pire que nous autres, on devrait se comprendre. Au moins, moi, j'ai le courage d'avouer que ça me fait pas un pli sur la différence d'être nul; je suis fier de ma nullité géniale, triomphante et lucrative»*. À ce fin connaisseur de la nature humaine et du courage civique, on n'en fera pas accroire sur les vrais motifs des justiciers du respect!

Reste la barbarie

Quiconque invoque la culture pour critiquer la vulgarité des médias se fait accuser soit de mépriser le peuple, soit de cacher des ambitions mesquines (à moi qui réclamais, pour motif d'incompétence avérée et sans remède, la fermeture des facultés universitaires de sciences de l'éducation, on a répondu: *«Au fond, vous voulez juste nos salaires à nous qui défendons les pauvres!»*; il serait tentant de développer ici ce qui réunit nos pédagogues et nos humoristes les plus fangeux dans l'insignifiance spirituelle, le mépris démagogique de la culture, la peur de la différence sexuelle).

Reste donc seulement la barbarie, dont on reproche toujours à la culture de n'être que le masque. Selon Adorno, *«parler de façon directe, sans détours ni hésitations, en jetant à la figure d'autrui ce qu'on a à lui dire sans y réfléchir, c'est déjà adopter la forme et le ton des ordres péremptoires qui, sous le fascisme, sont transmis par ceux qui ne peuvent pas parler à ceux qui doivent s'exécuter en silence»*. Exagéré de parler de fascisme? Le féminisme nous a appris que les rapports sexuels sont aussi des rapports politiques. Tout coïncide ici: l'humoriste sadique parle pour ne rien dire, comme il fait le salaud juste pour rire, en écervelé professionnel qui se retranche derrière l'autorité du peuple souverain, lequel à son tour rit pour ne rien dire.

http://www.magi.polymtl.ca/bourdeau/jlarose/

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (*redaction@ledevoir.com*) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes **à l'information générale et métropolitaine** : Gérald Dallaire (*adjoint au directeur de l'information*), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (*vie urbaine*), Marie-Andrée Chouinard (*éducation*) Yves d'Avignon (*sports*); Paule des Rivières (*éditorialiste*), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (*environnement*), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (*actualités politiques municipales*), Benoît Munger (responsable du site Web), Brian Myles (*justice et faits divers*), Isabelle Paré (*santé*); Michel Garneau (*caricaturiste*) ; Diane Précourt (*pages éditoriales, responsable des pages thématiques*); Martin Duclos et Christine Dumazet (*relecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*) ; **à l'information culturelle** : Michel Bélair (*responsable*), Stéphane Baillargeon (*théâtre*), Paul Cauchon (*médias*), Caroline Montpetit (*livres*), Odile Tremblay (cinéma), Clément Trudel (*musique*) ; **à l'information économique** : Gérard Bérubé (*adjoint au directeur de l'information*), Hélène Baril, Claude Lévesque, François Normand, Claude Turcotte; **à l'information internationale** : Jean-Pierre Legault, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); **à l'information politique** : Pierre O'Neill, Hélène Buzzetti, Manon Cornellier (*correspondantes parlementaire à Ottawa*), Mario Cloutier et Robert Dutrisac (*correspondants parlementaires à Québec*); Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*) ; Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (*commis*). **La documentation** : Gilles Paré (*directeur*) ; Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Martine Dubé (*directrice*), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Anouk Hurbutt, Manon Bouchard, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (*publicitaires*), Léopold Ste Marie (*directeur adjoint*) Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon ; Martine Bérubé (*secrétaire*). **LA PRODUCTION** Christian Goulet (*responsable de la production*), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sébastien Vallée, Olivier Zuida. **PROMOTION ET TIRAGE** Martine Aubin (*directrice*), Johanne Brien (*responsable à la clientèle*), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (*responsable à la promotion des abonnements*), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (*responsable des services comptables*), Jeanne-d'Arc Houde (*secrétaire à la direction*); Céline Furoy, Patrick Inkel (*contrôleur*), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (*secrétaire administrative*), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. **LA FONDATION DU DEVOIR** Roger Boisvert (*vice-président exécutif et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'horaire détaillé de la Chaîne culturelle aujourd'hui, en **page 8** de L'Agenda du Devoir

GLORIFICATION

SUITE DE LA PAGE 1

Révolution tranquille l'ont toujours présentée comme une cassure avec une société totalitaire, pratiquement moyenâgeuse, et l'ont justifiée ainsi. Quand vous voulez tout changer, il faut trouver des raisons de le faire! Mais le grand discours de l'entrée du Québec dans la modernité apparaît aujourd'hui surfait.» Il dira même qu'il est *«sociologiquement faux»*.

En effet, demande M. Gagné, si tout a vraiment changé du jour au lendemain en 1960, d'où sont sortis les modernisateurs? Comment le «moyen âge» obscur aurait-il pu préparer une relève aussi efficace? N'a-t-on pas *«noirci l'avant pour mieux glorifier l'après»*, comme le suggère Gilles Paquet?

De là à tirer un trait sur l'ensemble de la période, bref d'*«enterrer»* la Révolution tranquille, il y a un énorme pas, que plusieurs refusent de franchir. *«On assiste à des tentatives de relecture de la Révolution tranquille, et certaines sont plus heureuses que d'autres»*, dit Alain G. Gagnon, politologue à l'université McGill. *«Il y a des condamnations sans retour de la période qui manquent un peu de profondeur dans l'analyse. La volonté de redistribution, la recherche d'une société plus juste, le keynésianisme, on ne peut pas faire semblant que ça n'a pas existé. La Révolution tranquille a apporté des choses extraordinairement importantes.»*

N'a-t-on pas «noirci l'avant pour mieux glorifier l'après»?

Pour M. Gagnon, s'il est permis de se demander si la Révolution tranquille a atteint tous ses objectifs — et c'est d'ailleurs la base d'un autre débat: quels étaient ces objectifs? —, *«s'en départir comme point de repère n'est pas sans conséquences»*: si on l'évacue, on évacue nécessairement l'idée d'une grande noirceur qui aurait précédé, et on se retrouve devant un vide analytique.

Par ailleurs, comme *«c'est l'affaire de chaque génération de se situer»*, ainsi que le souligne Gilles Gagné, on ne s'intéresse pas seulement au passé de la Révolution tranquille mais aussi à ses effets actuels... et futurs. La transformation de la société québécoise à travers l'accroissement considérable de la place de l'État n'a-t-elle, en définitive, profité qu'aux baby-boomers en laissant la génération suivante sur le bas-côté (en notant tout de même que ce ne sont pas les baby-boomers qui ont fait la Révolution tranquille mais leurs parents)? A-t-elle, comme l'affirme Gilles Paquet, *«jeté le bébé avec l'eau du bain»* et, ayant confié à l'État plus qu'il ne pouvait en prendre, force-t-elle aujourd'hui à rebâtir certains réseaux de solidarité qui existaient avant elle? Quelques décennies plus tard, les réformes de l'éducation et de la santé sont-elles des succès ou des échecs? Faut-il, comme on a été très tenté de le faire dans les années 80, se tourner résolument vers le secteur privé pour assurer la croissance économique? Et l'indépendance du Québec demeure-t-elle un prolongement logique de la Révolution tranquille?

Cet aperçu est forcément incomplet. Mais ces questions seront au cœur du débat qui s'amorce jeudi à l'UQAM et qui, à compter d'aujourd'hui, se déroule dans les pages du *Devoir*. Quarante ans plus tard, le livre d'histoire est rouvert.

ÉNIGME

SUITE DE LA PAGE 1

— ou se voulant tel — à ceux qu'il courtise, il promet tout sans que l'on sache comment il tiendra ses promesses. Et on le croit. Pour l'Occident, il est l'un des leaders les plus énigmatiques de la planète.

Si l'on regarde son passé, on note quatre constantes: l'ambition, le pragmatisme ou l'opportunisme, la loyauté au chef, enfin le goût de l'ombre. À chaque époque, Poutine se trouve du bon côté du manche. Sous le communisme, il est un maillon essentiel: officier du KGB. Durant la pérestroïka, il est l'adjoint du maire de Saint-Pétersbourg, Anatoli Sobtchak, l'une des grandes figures des changements démocratiques. Enfin, sous l'ère Eltsine, il sert la «Famille» (le clan présidentiel) qui l'apprécie tellement qu'elle en fait le dauphin officiel.

Un programme flou

Mais, jusqu'ici, Poutine était surtout un exécutant. Élu pour quatre ans à la tête du plus grand pays du monde, qui reste l'une des principales puissances nucléaires, quel président sera-t-il? Le candidat n'a pas de programme clair. Ses déclarations sur l'économie sont restées floues, mêlant l'attachement aux réformes et la promesse d'un État fort. Ses professions de foi démocratiques et ses dénégations sur une dictature à venir n'ont pas convaincu les défenseurs des droits de l'homme, alarmés par plusieurs «affaires» visant notamment les médias.

En fait, depuis sa nomination au poste de premier ministre en août 1999, Poutine, devenu président intérimaire après la démission-surprise de Boris Eltsine le 31 décembre 1999, n'a guère pris qu'une initiative politique: la guerre en Tchétchénie. Un sinistre début de règne mais aussi la «chance» de sa vie. Poutine doit tout à l'opération tchétchène: inconnu lors de sa nomination, il a vu sa popularité s'envoler de façon vertigineuse au fil de l'offensive lancée le 1er octobre dernier.

On a cru d'abord le phénomène éphémère. Or les cercueils sont rentrés et l'opinion n'a pas bronché. Car l'engouement dépasse le facteur tchétchène. Jeune et dynamique, Poutine est l'antithèse d'Eltsine, vieux président malade, détesté à la fin de son règne pour tous les espoirs déçus. Loin des bafouillages et des longs silences où Eltsine perdait le fil de sa pensée, il emploie des phrases courtes. Le ton est sec, haché, l'air concentré, souvent combatif. Il donne une impression d'homme d'action. En Tchétchénie, il a fait ce qu'il a dit.

«Poutine est un miroir qui renvoie à chacun l'image qu'il veut voir», explique le sociologue Iouri Levada. Avec ce visage impassible parfois éclairé de lueurs ironiques, Poutine n'est pas un acteur-né comme son mentor Eltsine. Mais plutôt un caméléon qui, grâce à sa personnalité pâlichonne, peut se glisser sans effort dans n'importe quelle peau. Ou peut-être a-t-il acquis ce talent lors de sa formation d'espion.

«On peut me considérer comme un pur produit de l'éducation soviétique», reconnaît-il dans son livre. Et il dit vrai. Vladimir Vladimirovitch Poutine naît le 7 octobre 1952 à Saint-Pétersbourg — alors Leningrad — dans une famille ouvrière où l'on ne s'épanche guère. Le père, sévère et autoritaire, est secrétaire du PC de l'atelier de son usine; invalide, il ressasse sa Grande Guerre patriotique (la Seconde Guerre mondiale). Sa mère, qui fut balayeuse et manutentionnaire, est simple ouvrière.

Comme pour Lénine, il existe déjà une légende sur l'enfance de Poutine, fondée sur le film récemment diffusé par la chaîne publique RTR: *Poutine l'inconnu*. Ses copains de classe le décrivent comme un galopin qui monte sur les toits pour voir les feux d'artifice et escalade des balcons pour gagner un pari où le vainqueur décroche des *pirojkis* (beignets) à la confiture. Sa prof principale se souvient d'un *«élève ni surdoué ni mauvais»* mais doté d'une *«grosse mémoire»*.

À l'en croire, c'est par romantisme que Poutine rejoint le KGB. Il a dans la tête tous les récits et les films d'espions volant défendre la patrie, très populaires à l'époque. Il rêve de devenir un «007» version soviétique.

En quatrième année de la prestigieuse faculté de droit de Leningrad, Poutine est contacté par les «organes». Le rêve... Il passe par une première école — de *«préparation opérative»* — puis atterrit au département du contre-espionnage. Là, les renseignements extérieurs le remarquent. *«Je n'ai pas hésité une seconde; on pouvait voyager»*, confie-t-il.

Sur ses 16 ans au KGB — 1975-91 —, il ne dit que ce qu'il veut bien dire. Il termine sous-colonel, *«ce qui n'a rien d'extraordinaire»*, commente Konstantin Preobrajenski, un ex du KGB lui aussi sous-colonel. Il passe quatre années obscures au Premier Département du KGB (renseignements extérieurs). Puis, en 1985, il est envoyé à Dresde, en Allemagne de l'Est, faire du «renseignement politique». *«Il fallait collecter des renseignements sur notre ennemi principal, l'OTAN, sur les leaders politiques actuels et futurs»*, raconte-t-il, *«trouver des sources* [comprenez des informateurs], *analyser les données, les envoyer à Moscou.»*

Une montée fulgurante

Après la chute du Mur en 1989, il faut se résigner à rentrer. Poutine en garde un goût amer. L'année suivante, il s'établit à Saint-Pétersbourg. Désormais officier de réserve du KGB, il passe quelques mois comme vice-recteur de la faculté juridique. Il rencontre alors Sobtchak qui y fut professeur. Le petit k.g.biste discret et peu disert en devient vite l'éminence grise. Nommé à la tête du puissant Comité des relations extérieures puis vice-maire, il est l'un des hommes clés de la deuxième ville de Russie.

En 1996, Sobtchak échoue à se faire réélire. Poutine refuse de travailler avec son successeur. *«J'aurais eu un sentiment de trahison»*, dit-il. Là encore, Poutine rebondit vite. Sur les recommandations d'Anatoli Tchoubaïs, le chef de file des réformateurs qu'il a côtoyé à Saint-Pétersbourg, il est appelé à Moscou. Il va d'abord travailler au Département des biens présidentiels sous la direction de Pavel Borodine, aujourd'hui soupçonné de corruption et blanchiment d'argent. Puis il entre à l'administration présidentielle, est nommé patron du FSB, enfin promu à la tête du Conseil de sécurité.

Silencieux et apparemment docile, Poutine sait se mouvoir dans les arcanes de la «Famille» (présidentielle). Eltsine, qui redoute de devoir rendre des comptes face aux multiples scandales qui éclaboussent le Kremlin, apprécie plus que tout la loyauté.

Poutine lui aussi n'a confiance qu'en les siens. Très vite, il fait venir de Saint-Pétersbourg d'ex-collaborateurs de la mairie ou du KGB. La plupart sont des gens de sa génération, peu connus et sans grand relief. Mais derrière lui, il y a aussi tout l'ancien entourage. Les «oligarques» comme le très discuté homme d'affaires Boris Berezovski ou Tchoubaïs, patron de l'électricité, les «bureaucrates du Kremlin» qui servaient la «Famille», etc. Tous comptent sur lui pour défendre leurs intérêts, parfois contradictoires.

Difficile de prévoir quelle sera la politique de Poutine. À Saint-Pétersbourg, toujours dans l'ombre de Sobtchak, il n'a pas laissé de souvenir marquant. *«C'était facile de travailler avec lui»*, se souvient Kiril Boldovski, qui a collaboré à la mairie avec lui de 1991 à 1994; *«un bosseur qui comprenait l'économie de marché, assez flexible et pas du tout idéologique. Avant de décider, il réfléchissait longtemps, écoutait beaucoup les autres. Après, il s'y tenait»*. On est loin de l'image d'homme de fer que veut renvoyer Poutine.

Jusqu'ici, ses oukazes (décrets) et autres décisions fleurent plutôt l'ancien, le k.g.biste discipliné qui a conservé de bons amis dans la Stasi et garde un penchant pour un État policier: rétablissement de l'instruction militaire à l'école et des cellules du FSB chargées de surveiller l'armée comme aux temps soviétiques, renforcement du contrôle du courrier électronique par le FSB, etc. Mais, en même temps, Poutine peut aussi clamer que la Russie songe à intégrer l'OTAN... Les libéraux qui le soutiennent soulignent qu'il est d'une nouvelle génération et le premier leader russe à avoir vécu à l'étranger. Il parle un allemand parfait et un anglais passable. Ses opposants, eux, relèvent toutes ses déclarations inquiétantes. *«Dans une guerre, on fait toujours des erreurs*, dit-il; *mais si tu fais la guerre et que tu penses que ton camp a tort, tu ne gagneras jamais. Il faut être pragmatique et ne penser qu'à la victoire.»*

Précision

Dans un texte paru hier, intitulé *«Feeling comfortable»*, nous avons par erreur indiqué que la population anglophone de langue maternelle a diminué de 222 000 personnes au Québec de 1971 à 1991. Ce nombre ne correspond pas à la baisse du nombre d'anglophones mais au solde migratoire interprovincial des anglophones pour la même période. Pendant ces vingt années, la population anglophone de langue maternelle a baissé de 122 000 personnes.

S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 Ⓜ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: **www.ledevoir.com**

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone	(514) 985-3333
Par télécopieur	(514) 985-3360
Par courrier	redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone	(514) 985-3346
Par télécopieur	(514) 985-3390

La publicité

Au téléphone	(514) 985-3399
Par télécopieur	(514) 985-3390
Extérieur de Montréal	1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone	(514) 985-3344
Par télécopieur	(514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone	(514) 985-3322
Par télécopieur	(514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone	(514) 985-3355
du lundi au vendredi de	7h30 à 16h30
Par télécopieur	(514) 985-3390
Par courriel	abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal	1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor St-Jean, 800, boulevard Industriel,Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

OSCARS

SUITE DE LA PAGE 1

(*Beauté américaine*), satire impitoyable de la vie de banlieue en un pays où on aime les *«feel good stories»*, paraîtra-t-il trop noir au goût des académiciens? *The Sixth Sense* (*Sixième sens*), trop ésotérique avec ses fantômes en grappes (mais quel excellent revirement final!)? *The Green Mile* (*La Ligne verte*), trop confus — et trop insignifiant, ça c'est mon avis personnel — en mélangeant peine de mort et miracles? *The Cider House Rules* (*L'Œuvre de Dieu, la part du diable*), trop triste sur fond d'orphelinat (mais si gentil, tout de même)? *The Insider* (*Révélations*), qui aborde les procès des bonzes du tabac, repose avant tout sur la prestation de Russell Crowe. Cela dit, habile réalisation, le film pourrait se révéler un choix de consensus. Alors quoi? Alors, la partie n'est pas jouée et, dans plusieurs catégories, on nage, pour tout dire, en plein cirage.

De fait, le suspense flotte. On s'attend à du grapillage plutôt qu'au balayage glorieux. D'autant plus que l'avance d'*American Beauty*, malgré toutes ses vertus, apparaît mince. *The Insider* et *Cider House Rules* comptent sept nominations chacun. *The Sixth Sense*, six...

Précisons que la soirée des Oscars a perdu des plumes lors des dernières éditions. Les interminables numéros de danse à claquette, les remerciements sans fin ont eu raison de bon nombre de téléspectateurs assoupis dans leur fauteuil avant le couronnement du meilleur film. Même la profession commençait à s'en désintéresser. En dehors de l'année *Titanic*, les derniers crus de l'Academy (5607 membres votants) eurent tendance à mettre en nomination des poulains moins commerciaux qu'hier. Or si les cinéphiles y trouvent davantage leur compte, le grand public, qui n'a pas nécessairement vu le gros des œuvres de la course, boude son petit écran. La cote d'écoute des Oscars a chuté de 17 % l'an dernier. On promet pour cette fois, côté spectacle, de la concision et du punch.

N'empêche, des oiseaux de mauvais augure ont tournoyé au-dessus de cette 72e édition. À croire que le bogue de l'an 2000 lui a insufflé son virus. Après les 4000 bulletins égarés dans un sac à la Poste de Beverly Hills, ce fut au tour des statuettes de disparaître dans la nature. Cinquante-cinq d'entre elles furent récupérées, par un quidam ahuri, dans une poubelle au début de la semaine. Comble de malheur, le *Wall Street Journal* a publié hier un mini-sondage donnant la palme à *American Beauty*. Le journal n'a consulté que 6 % des votants, mais cela enlève quand même un peu de suspense.

Le Montréalais David Novek est membre de l'Academy. Il trouve que le cru des films s'est bien amélioré depuis quelques années, faisant place à l'originalité, aux petits films capables désormais de se glisser aux côtés des gros canons. *«Les membres de l'Academy voyagent. Ils vont à Cannes, à Berlin, à Venise, connaissent les différents courants cinématographiques. Le monde se globalise. Beaucoup de grosses productions hollywoodiennes ne sont pas de taille pour les Oscars. Le milieu en est conscient aujourd'hui.»*

Mais revenons à ces nominations. Versant meilleur réalisateur, Sam Mendes, pour *American Beauty*, part favori et mérite le morceau. Spike Jonze, avec le délirant et original *Being John Malkovich*, s'avère un concurrent fort honorable mais, n'étant pas en lice pour le meilleur film, ses chances sont minces. M. Night Shyamalan a frappé un bon coup avec *The Sixth Sense*. C'est le seul film du lot à avoir récolté la large audience publique (287 millions en recette aux guichets) et sa chute est une perle. Quant au *The Cider House Rules* de Michael Mann, touchant mais assez prévisible, il possède aussi ses supporters.

Au titre de meilleur acteur, l'échelle des possibles est plus étendue encore. Personnellement, j'aurais voté pour le vieux Richard Farnsworth (79 ans), qui tenait le rôle de sa vie dans *The Straight Story* de David Lynch. Vœux pieux. Le film n'est en nomination que dans une seule catégorie. Ça nuit toujours. Kevin Spacey mérite aussi le pompon pour sa prestation de bourgeois en rupture de vie dans *American Beauty* , tout comme Russell Crowe dans *The Insider*. Oublions Sean Penn, le musicien du plutôt raté *Sweet and Lowdown* de Woody Allen. Reste Denzel Washington, seul élément positif de *The Hurricane*, crédible dans un film guimauve. Bref, on ne sait jamais

Côté actrices, Annette Bening devrait à mon avis rafler la mise pour sa prestation de madame B.C.B.G. dans *American Beauty*. Encore qu'Hilary Swank, l'androgyne de *Boys Don't Cry*, la talonne de près.

Dans la catégorie seconds rôles masculins, le suspense s'accroît encore. Tant Michael Caine, l'émouvant médecin de *The Cider House Rules*, que Tom Cruise, étonnant en gourou misogyne de *Magnolia*, ou que le petit Haley Joel Osment de 11 ans, fréquentant les fantômes dans *The Sixth Sense*, pourraient l'emporter. Même topo pour les seconds rôles féminins. Je mise sur Catherine Kleener, acide et opportuniste dans *Being John Malkovich*, tout en reconnaissant les mérites de Toni Collette, la maman angoissée de *The Sixth Sense*. Samantha Morton, seule figure sympathique (la muette) du dernier Woody Allen, possède également ses mérites.

Meilleur scénario original: mon choix se porte sur *American Beauty*. Pour le meilleur scénario adapté, je mise sur Anthony Minghella avec *The Talented Mr. Ripley*, si injustement écarté de la course au meilleur film. Mais il se fera sans doute damer le pion par John Irving avec *The Cider House Rules*.

Au chapitre du meilleur film étranger, cette fois, ouf! pas de suspense. On marche sur du solide. *Tout sur ma mère*, de l'Espagnol Pedro Almodovar, sacré meilleur film européen un peu partout (sauf à Cannes l'année dernière), s'achemine d'un pas ferme vers la victoire.

Si vous possédez une petite fibre nationaliste, surveillez, dans la catégorie courts métrages d'animation, nos productions maison. Trois films sur cinq ont été réalisés ici: *When the Day Breaks* de Wendy Telby et Amanda Forbis, une production de l'ONF (Palme d'or du court métrage au dernier Festival de Cannes), *My Grandmother Ironed the King's Shirts* de Torryl Cove et *The Old Man and the Sea* d'Alexandr Petrov, coproduction Canada-Russie-Japon. Quant au *Violon rouge* de François Girard, il pourrait valoir à John Corigliano la statuette de la meilleure musique originale. Sur ce, bons Oscars!

Une offre inacceptable, dit le président de Vidéotron

HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR

Ce que la Caisse de dépôt et Quebecor proposent est inacceptable, estime le président de Vidéotron, Claude Chagnon, qui ne pense pas que Rogers Communications doive renchérir.

«À mon avis, l'offre de la Caisse, qui n'est même pas une offre mais un projet, est inférieure à celle de Rogers», a dit M. Chagnon hier au *Devoir*.

Le président de Vidéotron n'a pas été surpris de la contre-attaque de la Caisse de dépôt, qui avait annoncé ses couleurs au cours des derniers jours. *«Ce qui est surprenant, c'est que six semaines après* [l'offre de Rogers Communications], *il n'y a pas encore d'offre»*, a-t-il commenté.

M. Chagnon a noté que Quebecor avait l'intention de financer la transaction en revendant des éléments d'actifs de Vidéotron.

Il trouve aussi que la Caisse de dépôt *«joue un petit jeu dangereux»* si elle utilise son droit de veto pour empêcher Vidéotron de conclure sa transaction avec Rogers. *«Ce que la Caisse dit, c'est: je refuse toutes les transactions dont je ne fais pas partie»*, s'est-il indigné.

Le président de Vidéotron a réaffirmé son appui à l'offre de Rogers, qui a été bonifiée par la transaction annoncée cette semaine avec Shaw Communications, et que le marché a accueillie très favorablement.

CAISSE

SUITE DE LA PAGE 1

peut créer dépasse l'imagination de la plupart des gens et même la nôtre», a dit M. Bélanger, un ancien dirigeant de TVA et de Quebecor.

Pour mettre la main sur Vidéotron, Quebecor est prête à investir un milliard comptant et à transférer dans la nouvelle compagnie appelée Quebecor Media tous ses journaux de Corporation Sun Media, ses hebdomadaires, ses magazines, sa participation dans Archambault et ses activités Internet, dont le portail Canoë.

La Caisse de dépôt, de son côté, est prête à investir 435 millions dans Quebecor Media, ce qui lui donnerait une participation de 14 %. Quebecor aurait 54,6 % des actions de la nouvelle compagnie tandis que les actionnaires actuels de Vidéotron en retiendraient 32 %.

Si elle se réalise, la transaction fera de Quebecor Media une entreprise comparable à Time Warner, a déclaré le président et chef de la direction de Quebecor, Pierre-Karl Péladeau. La partie est toutefois loin d'être terminée. L'offre conjointe de la Caisse et de Quebecor survient à quelques heures de l'assemblée des actionnaires de Vidéotron, qui devait avaliser la vente de l'entreprise à Rogers Communications. Une injonction obtenue en fin d'après-midi par la Caisse empêche la famille Chagnon de déposer ses actions dans le cadre de l'offre de Rogers.

Les actionnaires majoritaires de Vidéotron, pour leur part, sont furieux du coup de force de la Caisse. Le président de Vidéotron, Claude Chagnon, a réitéré son *«appui inconditionnel»* à l'offre de Rogers.

La proposition de la Caisse et de Quebecor est une entreprise *«lourdement endettée, d'une portée géographique limitée et dépourvue des avantages offerts par le bouquet de services de communication, comme la télédistribution, l'accès Internet, le sans-fil, le cellulaire et la téléphonie résidentielle»*, a-t-il commenté dans un communiqué.

La réaction négative des dirigeants de Vidéotron n'inquiète pas trop le président de Quebecor, qui pense qu'il sera possible de s'entendre avec la famille Chagnon, qui détient le contrôle absolu de Vidéotron avec ses actions à droits de vote multiples. *«Nous souhaitons que ça se fasse de la façon la plus civilisée et la plus agréable possible»*, a souhaité Pierre-Karl Péladeau.

M. Péladeau a fait savoir qu'il avait rencontré Claude Chagnon hier matin et que des postes de direction et des sièges au conseil d'administration étaient disponibles pour les dirigeants de Vidéotron dans la future Quebecor Media.

Le président de Quebecor n'est pas davantage inquiet que Rogers fasse une surenchère, comme l'entente conclue avec les dirigeants de Vidéotron lui en donne la possibilité, parce qu'il a la Caisse de dépôt et son droit de veto de son côté.

La Caisse ne peut pas obliger Vidéotron à accepter son offre mais peut bloquer la vente de la compagnie à Rogers, a expliqué le président de Capital Communications. *«Personne ne peut forcer l'autre, mais on a le droit de dire non»*, a affirmé Pierre Bélanger.

Le porte-parole de la Caisse s'est défendu d'agir pour des motifs politiques ou dans le seul but de garder le contrôle de Vidéotron au Québec. *«On n'utiliserait pas un droit de veto de façon outrancière ou si on n'y voyait pas une bonne décision d'affaires»*, a-t-il dit.

Si la famille Chagnon ne vend pas ses actions à Rogers comme elle s'est engagée à le faire, elle devra payer une pénalité de 2 $ l'action, soit 241 millions, ce qui ne préoccupe ni Quebecor ni la Caisse.

Quebecor a obtenu un financement bancaire de 4,3 milliards pour mener à bien la transaction. De cette somme, un milliard viendra de ses coffres et un milliard sera généré par la vente de certains éléments d'actifs de Vidéotron que Quebecor juge non stratégiques. Les activités de Vidéotron dans la téléphonie pourraient faire partie des désinvestissements, a indiqué M. Péladeau.

EN BREF

Les chargés de cours s'unissent

(PC) — Pour la première fois depuis 25 ans, les syndicats représentant les chargés de cours des universités québécoises ont décidé d'unir leurs forces afin de mettre fin à l'injustice historique dont ils se disent victimes. C'est à Trois-Rivières qu'ils ont annoncé la création d'une *«coordination intersyndicale»* réunissant les chargés de cours de l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke, l'École de technologie supérieure ainsi que des constituantes du réseau de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à Hull (UQAH), en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), à Chicoutimi (UQAC), à Rimouski (UQAR) et, enfin, à Trois-Rivières (UQTR). Représentés par une quinzaine de personnes, ces 12 syndicats dont 11 sont affiliés aux centrales FNEEQ-CSN, CEQ et SCFQ-FTQ, ont tenu à exprimer leur solidarité envers les chargés de cours de l'UQTR dont le renouvellement de la convention collective fait l'objet d'intenses discussions.

324, rue Peel
Montréal
(514) 846-1717
CENTRE VILLE

LE DEVOIR

ÉCONOMIE SOCIÉTÉ

LE DEVOIR, LES SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS 2000

YMCA JANVIER 2000
COURS DE LANGUES
• ANGLAIS • FRANÇAIS
• ESPAGNOL • ITALIEN
COURS PRIVÉS POUR AUTRES LANGUES
ADMISSION CONTINUE !
Centre-ville 849-8393 poste 709 ou 719
Hochelaga-Maisonneuve 255-4651

Surenchère sur Vidéotron

Les plans de Rogers dans l'est du Canada sont en péril

REUTERS

Toronto — Rogers Communications, qui venait tout juste d'accepter des échanges d'actifs avec sa rivale pour se concentrer sur l'est du Canada, a vu son ballon se dégonfler hier lorsque Quebecor et la Caisse de dépôt et placement du Québec ont surenchéri sur le Groupe Vidéotron.

«Ils semblent avoir subi un revers dans leur bataille contre BCE», a dit un analyste s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. *«Afin de compétitionner avec BCE [...] à travers Vidéotron, ils pourraient, avec une acquisition, considérablement étendre leur réseau. Sinon, ils ont un trou. C'est donc un pas vers l'avant et un demi-pas vers l'arrière.»*

Quebecor et la Caisse de dépôt offrent 49 $ pour chaque action de Vidéotron, composé de 28,41 $ en numéraire et le reste en actions d'une nouvelle entité, Quebecor Media. Si les deux parvenaient à s'emparer de Vidéotron, également troisième plus grand câblodistributeur au Canada, il y aurait un énorme trou dans la stratégie de Rogers, laquelle consiste à focaliser sur certaines régions plutôt que de se battre pour construire un empire sur de trop grandes distances.

Il y a seulement 24 heures, Rogers et Shaw Communications ont annoncé un plan pour se répartir le marché canadien du câble par un important échange d'actifs estimé à quatre milliards. Cette transaction a eu pour effet d'isoler les petits câblodistributeurs, Cogeco-Câble et Moffatt.

Rogers a accepté d'échanger ses activités de câblodistribution en Colombie-Britannique pour celles de Shaw dans le sud de l'Ontario et au Nouveau-Brunswick. L'entente, qui pourrait être complétée d'ici six à huit mois, visait à permettre aux câblodistributeurs de s'attaquer plus efficacement aux compagnies de télécommunications, comme BCE.

«S'ils n'obtiennent pas [Vidéotron], *cela signifie qu'ils n'ont pas de propriétés contiguës jusque dans l'Est, ce que leur aurait procuré l'entente avec Shaw*, a dit Peter Fleming, analyste de l'industrie du câble à Ottawa. *Rogers a renoncé à l'Ouest mais a obtenu tout l'Ontario et le film n'est pas terminé. Ils pourraient surenchérir sur Vidéotron.»*

Shaw a également indiqué jeudi qu'elle vendrait à Rogers environ 4,5 millions d'actions qu'elle détient actuellement dans Cogeco Câble et Cogeco au prix de 198 millions. En échange, Rogers vendra à Shaw sa participation dans Canadian Satellite Communications pour 94 millions.

M. Fleming a dit que cette entente pourrait aujourd'hui perdre de son éclat si Quebecor réussi à mettre la main sur Vidéotron. *«Apparemment, la raison derrière le geste pour obtenir Cogeco était d'ensuite préparer une offre de prise de contrôle sur Cogeco et de s'emparer de ses abonnés aux Québec»*, a-t-il dit. *«Il est un peu moins sensé d'acheter Cogeco sans détenir Vidéotron. Ça affaiblit le tout.»*

Le TSE 300 se perche au-dessus des 10 000 points

PRESSE CANADIENNE

Toronto — La Bourse de Toronto a fracassé un autre record, hier, lorsque son indice de référence 300 a clôturé pour la première fois au-dessus des 10 000 points.

L'indice a progressé de 62,55 points pour terminer la journée à 10 052,68, au terme d'une semaine au cours de laquelle il a gagné près de 500 points.

Le dollar canadien a également fait des gains et termine la journée en hausse de 0,38 ¢, à 68,40 ¢ US.

Le Canadian Venture Exchange a continué à regagner le terrain qu'il avait perdu plus tôt cette semaine et a terminé en hausse de 23,40 points à 4421,47. La journée a été plus calme à la Bourse de New York, où les résultats ont été mitigés. La moyenne des valeurs industrielles Dow Jones a glissé de 7,14 points pour atteindre 11 112,72, après avoir réalisé un gain de 115 points plus tôt au cours de la journée. Une information selon laquelle Johnson & Johnson retirera du marché un produit pharmaceutique populaire a contribué en bonne partie à ce recul.

Les valeurs technologiques ont connu une reprise pour une quatrième séance d'affilée alors que l'indice composite Nasdaq et le Standard and Poor's 500 enregistraient de légers progrès.

Le Dow Jones a perdu 7,14 points (-0,1 %) à 11 112,72 points, l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq progressant de 22,94 points (+0,5 %) à 4 963,55 points et le Standard and Poor's 500 finissant sur un nouveau record. Il a terminé la séance sur un très maigre gain de 0,19 point à 1527,54 points, mais suffisant pour battre son plus haut de la veille (1527,35 points).

Sur le marché obligataire, le rendement moyen de l'obligation du Trésor à 30 ans se tendait à 5,98 % contre 5,90 % jeudi soir, tandis que celui sur le bon à 10 ans se

Le CRTC approuve l'achat de NetStar par CTV

L'acquéreur devra cependant vendre sa participation dans SportsNet

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé, hier, l'offre d'achat de 80 % des actions de NetStar Communications par CTV, à condition que cette dernière vende, d'ici un an, sa participation dans SportsNet. Tant chez BCE que chez CTV, on veut mieux étudier la décision de l'organisme de réglementation avant de commenter.

En déposant son offre à 2,3 milliards au comptant pour l'acquisition de CTV, BCE avait longuement insisté sur l'importance d'une décision favorable du CRTC dans le dossier NetStar. Le président et chef de la direction de BCE, Jean Monty, avait même élevé la dimension sportive de NetStar au rang d'*«importance critique»* pour la transaction.

NetStar est évaluée à plus de 900 millions, mais l'offre de CTV est de 409 millions à cause de l'importante dette de NetStar. NetStar est propriétaire à 100 % de The Sports Network (TSN) et du Réseau des sports (RDS), à 80 % de The Discovery Channel, en plus de posséder une participation minoritaire dans Viewers Choice Canada.

«L'approbation inconditionnelle de cette demande aurait donné à CTV le contrôle de plusieurs services de radiodiffusion différents qui offrent notamment de la programmation sportive — TSN, RDS, SportsNet et Outdoor Life. Elle aurait permis à CTV de dominer le marché des émissions de sport au Canada, au détriment d'autres radiodiffuseurs et finalement des téléspectateurs canadiens», affirme le CRTC dans un communiqué.

«Pour éviter cette position dominante de CTV, le Conseil a ordonné à la société de se déposséder, d'ici un an, de ses actions dans SportsNet», ajoute le CRTC.

Le CRTC fait part également de ses inquiétudes au sujet du degré d'influence éventuel exercé par le partenaire (minoritaire) étranger de NetStar, ESPN.

«Nous sommes très satisfaits de cette décision», affirme le directeur du développement et de la planification du réseau anglais de la Société Radio-Canada (CBC), Michel Tremblay. CBC estimait que l'offre d'achat de CTV lui permettait de mettre la main sur la majorité de la programmation sportive au Canada, ce qui, selon CBC, aurait causé la mort de l'émission *Hockey Night in Canada* et une diminution de la programmation gratuite pour les amateurs.

Les investisseurs, de leur côté, semblaient contents que l'offre soit approuvée et ils espèrent que la vente conditionnelle de SportsNet ne nuira pas à l'offre d'achat de 2,3 milliards sur CTV faite par BCE, la société mère de Bell Canada.

Lorsque CTV s'est présenté devant le CRTC l'an dernier, sa demande était soutenue par plusieurs organisations de sport amateur, qui estimaient, comme le Comité international olympique, que la fusion de CTV et NetStar améliorerait la couverture du sport amateur.

D'autres organisations étaient contre cette offre d'achat, notamment le baseball majeur, les Blues Jays de Toronto, les Canucks de Vancouver et la CBC.

Les organisations sportives jugeaient que le manque de concurrence aurait fait diminuer leurs revenus générés par les droits de télévision facturés aux télédiffuseurs. Après la vente de billets, ces frais de diffusion sont la deuxième plus importante source de revenus pour les équipes.

Enfin, le Bureau fédéral de la concurrence étudie également cette transaction proposée et sa décision devrait être annoncée sous peu.

SportsNet pourrait intéresser notamment Alliance-Atlantis, de Toronto, CanWest Global, de Winnipeg, la CBC et Astral Communications, de Montréal.

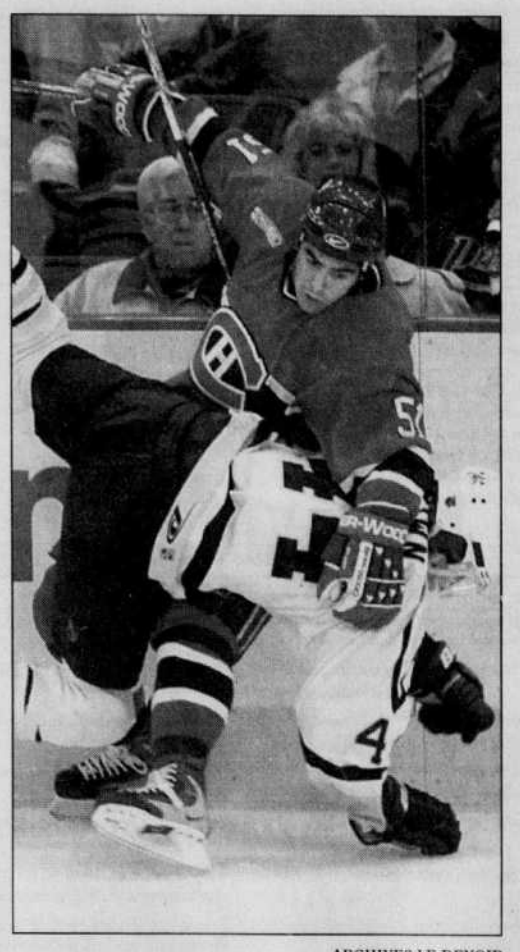

ARCHIVES LE DEVOIR

L'organisme réglementaire s'inquiète de la mainmise de CTV sur les émissions sportives.

PORTRAIT

Æterna a confiance d'effectuer une percée scientifique

Déjà, la jeune entreprise a la cote auprès des investisseurs

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

«*J'ai toujours voulu avoir un impact majeur sur le plan scientifique*», affirme Éric Dupont sans la moindre hésitation ni le moindre complexe. Encore étudiant, il s'était fixé un délai de dix ans pour développer une drogue qui aurait cet impact. Si tout continue de fonctionner comme ce fut le cas jusqu'à maintenant, il pourrait obtenir ce résultat dans deux ans, c'est-à-dire dix ans et demi après avoir fondé, avec son frère Luc, Les Laboratoires Æterna, une société qui suscite déjà un intérêt considérable dans les milieux financiers et scientifiques.

Éric Dupont n'a que 34 ans. Il présente à ce jour un cheminement de carrière étonnant qui a dérangé au début et dont la poursuite aurait sans doute été sérieusement compromise n'eussent été sa détermination et surtout la vision originale qui fut la sienne.

Mais il y avait un contexte particulier. Originaire de La Baie, au Saguenay, fils d'un chef de police et neveu d'un médecin clinicien et chercheur, le Dr André Dupont, qui fut jusqu'à sa mort le bras droit du Dr Fernand Labrie au Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), Éric Dupont s'est familiarisé avec le monde de la recherche depuis l'âge de 15 ans jusqu'à ses 25 ans, travaillant au CHUL pendant l'été. Il a pu voir de près tous les tiraillements vécus dans leurs efforts de recherche par les Dr Labrie et Dupont qui, d'abord intéressés par le problème de l'infertilité, ont fini par devenir des spécialistes du cancer de la prostate.

Éric Dupont, grandement inspiré par la compétence de son oncle, a eu tôt fait de choisir une carrière scientifique, espérant éventuellement faire une percée majeure avec des travaux sur le cancer. Il a donc commencé par obtenir un baccalauréat en biochimie médicale, c'est-à-dire une formation de base très diversifiée et libre de tout carcan. Puis, il a fait à l'Université Laval un doctorat en physiologie-endocrinologie. En même temps, il a obtenu un certificat en administration des affaires; il était alors étudiant à temps plein dans deux facultés, ce qui, forcément, lui a causé des conflits d'horaire qu'il a pu résoudre en suivant des cours du soir et d'été.

Financer la recherche

Déjà, Éric Dupont avait décidé qu'afin d'assurer sa réussite scientifique, il lui fallait créer une entreprise qui allait générer les revenus suffisants pour financer ses travaux de recherche. Il faut se remettre dans le contexte de 1990, explique M. Dupont. La biotechnologie n'existait à peu près pas ici. Les États-Unis avaient cinq ans d'avance en ce domaine mais il y avait tout de même une entreprise en biotechnologie sur trois qui disparaissait après seulement trois ans. Les professeurs d'université engouffraient donc toutes leurs économies dans des entreprises qui ne survivaient pas. Bref, *«l'environnement était hostile, et je ne voulais pas prendre 20 ans pour développer un produit»*, se rappelle M. Dupont, qui savait fort bien par ailleurs que l'université ne pourrait jamais l'épauler dans un programme de recherche dont le coût moyen se situe entre 50 et 300 millions.

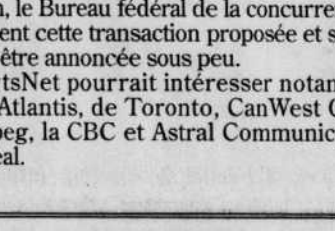

Éric Dupont

En 1991, Éric Dupont a 26 ans et son frère Luc, âgé de 24 ans, obtient un baccalauréat en administration. Ensemble, ils fondent Les Laboratoires Æterna avec un investissement de 50 000 $. Éric complète pendant cette même année des études postdoctorales en neuro-endocrinologie au Centre de recherche de l'hôpital Notre-Dame à Montréal. Il avait reçu cinq offres de postdoctorat mais a opté pour Montréal parce que c'était plus près de Québec et de cette nouvelle entreprise qu'il était en train de mettre au monde avec son frère, aujourd'hui vice-président d'Æterna.

Toutefois, cette décision de se lancer en affaires fut très mal reçue dans son milieu universitaire, en particulier par son oncle, alors convaincu que son neveu allait ruiner sa carrière scientifique. Traditionnellement, les chercheurs universitaires ont toujours été très réfractaires au mariage de la science et des affaires. À cet égard, Éric Dupont allait tout à fait à contre-courant. Par surcroît, le jeune Dupont adoptait, sur le plan scientifique proprement dit, une approche qui n'était pas du tout celle de ses aînés. Pendant un an, l'oncle a boudé son neveu.

La logique d'Éric Dupont était simple. Il s'agissait d'appliquer une stratégie visant à réduire les risques scientifiques et financiers. Il fallait orienter les recherches non pas sur une seule maladie ou un seul organe mais bien sur une base qui, éventuellement, allait peut-être donner des résultats concluants dans un, deux, voire trois domaines d'application, sans savoir au départ, bien sûr, où exactement la percée scientifique aurait lieu. Mais, au moins, les chances de réussite étaient multipliées.

Éric Dupont, par intuition mais aussi en tenant compte de son expérience d'observateur des travaux au CHUL ainsi que de la concurrence dans le domaine de la recherche, a misé sur le blocage de l'angiogénèse, laquelle joue un rôle significatif dans la pathogénèse d'une multitude de maladies, dont le cancer, la dégénérescence maculaire, l'arthrite et le psoriasis. Le jeune docteur a préparé un programme de recherche qu'il a présenté à son oncle en 1992. Après lecture du document, André Dupont rendait le verdict suivant: *«Tu m'as convaincu.»* Pendant neuf mois, les deux hommes ont travaillé ensemble. Malheureusement, André Dupont est décédé d'une crise cardiaque; il avait 53 ans.

Au début des années 90, personne ne faisait de recherches sur les façons de bloquer l'angiogénèse, c'est-à-dire la formation de nouveaux vaisseaux sanguins par lesquels le cancer se propage dans le corps humain. Selon Éric Dupont, en inhibant ce processus, on pourrait ralentir la progression de la maladie, voire en arriver à une guérison complète. D'ailleurs, même aujourd'hui, il n'y a aucun inhibiteur de l'angiogénèse sur le marché. Les Laboratoires Æterna se retrouvent dans un peloton de tête mondial qui comprend cinq entreprises.

Une vache à lait intelligente

Cependant, en 1991, la première priorité du Dr Dupont fut de rendre son entreprise rentable. Il avait déjà en tête de créer une division cosmétique, qu'il appelle aujourd'hui *«une vache à lait intelligente»*. Une vache à lait en ce sens qu'elle a rapporté des revenus de un million dès la première année, intelligente parce qu'elle fait aussi appel à la science. Le Dr Dupont a lui-même obtenu sept brevets pour le développement d'ingrédients actifs, des molécules que l'on met dans des crèmes, gels et sérums, ce qui aide à réduire l'apparence des signes du vieillissement de la peau. Ces produits naturels extraits de produits marins et bovins sont désormais convoités par des clients de prestige tels que L'Oréal, Chanel, Estée Lauder, etc.

En janvier dernier, cette division cosmétique est devenue une filiale ayant pour nom Atrium Biotechnologies et a accueilli deux nouveaux partenaires, la SGF et le Fonds de solidarité FTQ, lesquels ont injecté dix millions dans cette entreprise qui veut grandir par acquisitions et autrement. Le taux de croissance de ses revenus devrait être de l'ordre de 25 à 30 % au cours des prochaines années.

VOIR PAGE C 3: ÆTERNA

UN PRODUIT FINANCIER SÉCURITAIRE ET RENTABLE POUR MON REER

6,15 %* rendement annuel composé
* Rendement au 24 mars 2000

Coupons détachés
Province de Québec
Échéance : 30 décembre 2004

Pour connaître les quantités et rendements, communiquez avec un de nos conseillers.
À Montréal : 514-350-2800 — Ailleurs (sans frais) : 1-888-350-8577

BLC
VALEURS MOBILIÈRES
UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 27 mars au 2 avril 2000

Calendrier économique

Canadien

Statistique économique publiée	Date	Heure
Revenus du travail – janvier	29 mars	8 h 30
Indice des prix à la production – février	30 mars	8 h 30
Indice des prix des matières – février	30 mars	8 h 30
PIB au coût des facteurs – janvier	31 mars	8 h 30

Américain

Statistique économique publiée	Date	Heure
Indice de confiance des consommateurs – mars	28 mars	10 h 00
Ventes de maisons neuves – février	29 mars	10 h 00
PIB (final) – 4e trimestre	30 mars	8 h 30
Indice des prix du PIB (final) 4e trimestre	30 mars	8 h 30
Revenu personnel – février	31 mars	8 h 30
Dépenses personnelles de consommation – février	31 mars	8 h 30
NAPM de Chicago – mars	31 mars	10 h 00
Nouvelles commandes manufacturières – février	31 mars	10 h 00

Assemblées des actionnaires

Société	Date	Heure	Lieu	Type
Au Québec :				
Virtual Prototypes Inc.	28 mars	11 h 30	Montréal	AS
Transat A.T. Inc.	29 mars	10 h 30	Montréal	AS

A :annuelle; E : extraordinaire; G : générale; S : spéciale

Nouvelles émissions d'actions, P-U, T-U, billets

Compagnie	Valeur	Prix unitaire	Date prévue
Clarica Life Insurance Company	environ 150 M$	25 $ par act. priv. cat. A série 1	semaine du 27 mars

Émission de bons et droits de souscription

Compagnie	Modalités	Expiration
Pico Holdings Inc.	1 droit par 2 act. ord. de Pico; 1 droit + 15 $ US pour 1 act. ord. de Pico	27 mars

Divisions d'actions, regroupements

Compagnie	Ratio	Clôture des registres
Datalink.net Inc.	2 pour 1	26 mars
Concord Camera Corp.	2 pour 1	27 mars
Converse Technology Inc.	2 pour 1	27 mars
Quanta Services Inc.	3 pour 2	27 mars
Vignette Corporation	3 pour 1	27 mars
Alpha Industries Inc.	2 pour 1	29 mars
Global Link International Inc. à Global Link International Corp.	4 pour 1	assemblée le 30 mars
Sony Corporation ADS	2 pour 1	30 mars 00

Fusions et acquisitions

Acquéreur	Compagnie cible	Offre (ou choix)	Expiration
Computer Associates International Inc.	Sterling Software Inc.	échange : 0,5634 act. ord. de Computer + possiblement montant en espèces	27 mars
HLFC Acquisition Inc.	Hawaii Land & Farming Co Inc.	0,50 $ US par act. cat. A de Hawaii détenue	assemblée le 27 mars
International Paper-37, Inc.	Shorewood Packaging Corp	21 $ US par act. ord. de Shorewood soumise	27 mars
Liberty AEG Acquisition Inc.	Ascent Entertainment Group	15,25 $ US par act. ord. de Ascent soumise	27 mars
Photronic Inc.	Align-Rite International Inc.	fusion sous Photronic Inc., 0,85 act. ord. de Photronic par act. ord. de Align	assemblée le 27 mars
Vodafone AirTouch PLC	Mannesman AG	offre d'échange, 58,9646 act. ord. de Vodafone par ADR de Mannesman	27 mars
IDM Environmental Corporation	Fusion Acquisition Corp.	fusion sous Fusion Networks Holdings,1 act. ord. de Newco par act. ord. de IDM	assemblée le 28 mars
Rogers Communications Inc.	Groupe Vidéotron Limitée	choix : transfert à imposition différée ou non différée (choix implicite) par act. à droit de vote subalterne de Vidéotron	28 mars
Tappit Resources	Backer	1,35 $ par act. ord. de Backer soumise	28 mars
Dayton Mining Corporation	Mirage Resource Corporation	1 act. échangeable de Newco par act. ord. de Mirage rachetée à 0,667 dès la fusion	assemblée 29 mars
International Skyline Gold Corporation avec 588056 B.C. Ltd. (New Skyline)	Copper Mountain Mines Ltd.	1 act. ord. de New Skyline par act. ord. d'International; 1 act. ord. de Copper par 8 act. ord. d'International	assemblée le 29 mars
DII Group Inc.	Slalom Acquisiton Corp.	fusion sous Flextronics International Ltd., 1,61 act. ord. de Newco par act. ord. de DII détenue	assemblée le 30 mars
BP Amoco PLC	Atlantic Richfield Company	fusion, act. ord. de BP par act. ord. d'Atlantic ou 1,64 ADS de BP par act. ord. d'Atlantic	31 mars
Dynasty Motorcar Corporation	Attwood Gold Corporation	fusion sous Dynasty Motorcar Corporation, 1 act. ord. de Newco par 2 act. ord. d'Attwood	assemblée le 31 mars
MH Millenium Holdings LLC	Herbalife International Inc.	17 $ US par act. ord. cat. A et B de Herbalife soumise	31 mars
New World Liquidity	Corporate Renaissance Group Inc.	offre partielle, 2 $ US par act. ord. moins les dist. payées à partir du 27 fév. 00	31 mars
Thomson Corporation	Wave Technologies International Inc.	9,75 $ par act. ord. de Wave	avril
MDS Inc.	Phoenix International Life Sciences Inc.	choix en espèces ou en act.; 0,40 act. ord. de MDS par act. ord. de Phoenix présentée	1er avril

Rachats, remboursements et conversions (actions, obligations et débentures)

Compagnie	Modalités	Expiration
B Split Corporation	rachat mensuel au gré du porteur par act. donnant droit aux plus-values et priv.	mensuel
Hasbro Inc.	rachat partiel, prix entre 15,25 et 17,50 $ US par act. ord.	27 mars
Russel Metals Inc.	rachat partiel, prix entre 3,75 et 4,25 $ par act. ord.	27 mars
Transalta Utilities Corporation	vente forcée, 25,496 $ par act. priv. de 1er rang, 20e série 8,40 % de Transalta	27 mars
Caribbean Utilities Company Ltd.	rachat partiel, 11,50 $ US par act. ord. cat. A de Caribbean soumise	30 mars
BPI Global Opportunities II Fund	rachat au gré du porteur par T-U	31 mars
Cubacan Exploration Inc.	cat. B (31 mars 00 reporté au 31 déc. 00) : 2 bons sous. + 0,25 $ pour 1 act. ord. de Cubacan	31 mars
Province de l'Alberta	billet à moyen terme, à taux croissant et échéance reportable échéant 31 mars 00 reporté au 31 mars 01	31 mars
Province du Manitoba	échéance reportable 6,2 % 31 mars 00 reporté au 30 sept. 00 billet à rendement accru remboursable 2 avril 00 reporté au 2 avril 01	31 mars 2 avril
Split Yield Corporation	rachat annuel spécial au gré du porteur, act. priv. cat. I et II, act. donnant droit aux plus-values	31 mars
Intrawest Corporation	rachat partiel au gré de l'émetteur, 2,65 $ priv. non reliée aux centres de villégiature	1er avril

Programmes achat/vente des petits lots

Compagnie	Modalités	Expiration
Specialty Inc.	ceux détenant moins de 100 act. ord. peuvent vendre la totalité de leurs titres au cours de clôture moyen	27 mars
St Paul Companies Inc.	ceux détenant moins de 100 act. ord au 14 janv. 00 peuvent vendre leurs titres au cours moyen pondéré	27 mars
El Paso Energy Corp.	ceux détenant 99 act. ord. ou moins peuvent vendre la totalité au cours moyen pondéré (1er au 24 fév. 00)	30 mars

Abréviations :

act. : action
add. : additionnel
anc. : ancienne
cat. : catégorie
dist. : distribution
div. : dividende
ord. : ordinaire
priv. : privilégiée
rembour. : remboursement
sous. : souscription
IR : « Instalment Receipt », reçu de versement
P-U : « Partnership Unit »
T-U : « Trust Unit », part de fiducie

Les renseignements contenus dans ce document proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

BLC
VALEURS MOBILIÈRES
UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

ANALYSE TECHNIQUE

Correction stabilisée

Michel Carignan

La correction qui sévissait dans le secteur des titres de technologie et de biotechnologie s'est enfin stabilisée et plusieurs titres ont repris à la hausse jeudi et hier. Dans les secteurs traditionnels, seuls les titres bancaires ont entamé un revirement haussier. Pour la plupart des autres secteurs, nous avons seulement connu un repli à la hausse de leur tendance haussière, comme en font foi les graphiques des minières et des pétrolières. Nous verrons peut-être d'autres secteurs prendre le chemin haussier, mais pour le moment, aucun autre secteur ne montre de signes évidents à cet effet. Parmi les titres ayant repris leur ascension, on dénote le titre de Mytec Technologies Inc. (TSE MYT) qui a subi une assez forte poussée accompagnée de volumes nettement au-dessus de sa moyenne. Imagis Technologies Inc. (MVC NAB) y est aussi allé d'une forte poussée sans équivoque comme à chacun de ses mouvements haussiers antérieurs.

C'est un peu le calme après la tempête. On sait que depuis deux semaines, les investisseurs, apeurés par tous ceux qui ont mis leur grain de sel, ont beaucoup vendu, ce qui a eu pour effet de provoquer une bonne correction, mais cette dernière devrait être chose du passé à partir de maintenant. À tous ceux qui se sont fait prendre à acheter dans la dernière vague haussière qui a précédé la correction, je conseillerais de ne pas trop acheter pour le moment et de laisser le temps à leurs positions de se raffermir quelque peu. Pour ceux qui ont vendu avant et pendant la correction, je dirais que le temps semble opportun pour prendre quelques nouvelles positions sur les titres sortis gagnants de la correction. Cela démontre la force de ces titres. C'est d'ailleurs un bon point de référence que de noter les compagnies qui résistent le mieux lors d'une correction du secteur. Ils en sortent habituellement les plus forts.

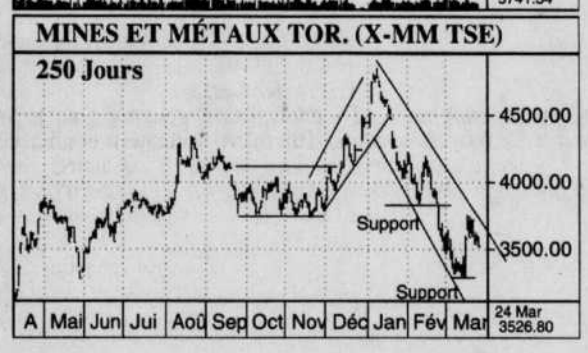

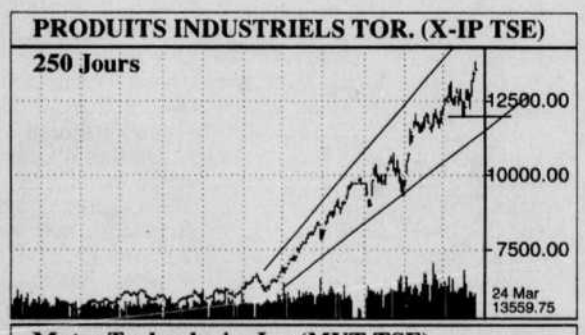

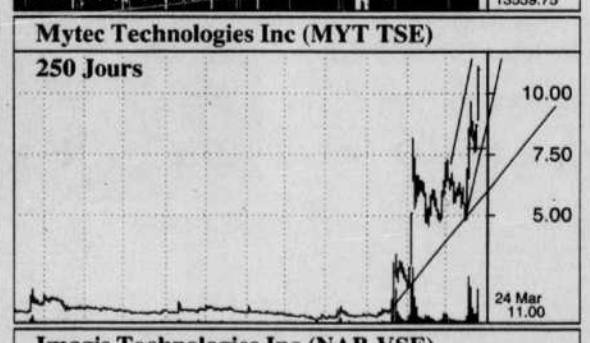

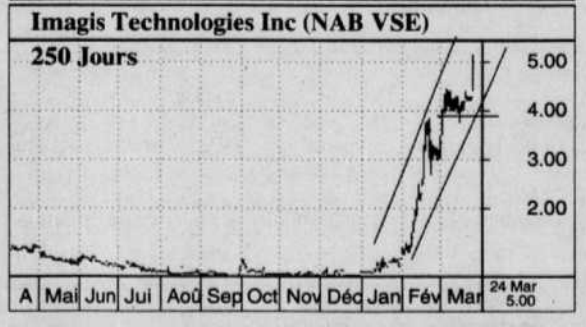

LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 24 mars 2000 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 j/s	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	3,10	4,60	5,30	5,60	7,55	7,60	8,15	8,35
Nationale	3,10	4,60	5,30	5,60	7,55	7,60	8,15	8,35
Laurentienne	3,00	4,60	5,50	5,85	7,55	7,60	8,15	8,35
Royale	3,10	4,60	5,30	5,60	7,55	7,60	8,15	8,35
Scotia	3,10	4,60	5,30	5,60	7,55	7,60	8,15	8,35
TD	3,00	4,60	5,35	5,65	7,55	7,60	8,15	8,35
de Montréal	3,00	4,50	5,25	5,55	7,55	7,60	8,15	8,35
Desjardins*	3,00	4,60	5,25	5,55	7,55	7,60	8,15	8,35
CIBC	3,00	4,50	5,25	5,55	7,55	7,60	8,15	8,35

* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 j/s	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Canada Trust	3,00	4,60	5,35	5,65	7,55	7,60	8,15	8,35
Desjardins	3,00	4,50	5,25	5,55	7,55	7,60	8,15	8,35
Gr. Investors	—	4,60	5,30	5,60	7,55	7,60	8,15	8,35
London Life	—	4,50	5,25	5,62	7,55	7,60	8,15	8,35
Trust Général	3,10	4,60	5,30	5,60	7,55	7,60	8,15	8,35
Trust Royal	3,10	4,60	5,30	5,60	7,55	7,60	8,15	8,35

FINANCE

Les retraités ne veulent pas être laissés pour compte

Le gouvernement québécois a entamé les démarches visant à modifier les paramètres de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. C'est le projet de loi 102. L'exercice est vu, par les retraités, comme un moment propice pour qu'on leur reconnaisse, enfin, un droit à la gestion de leur caisse de retraite et à la propriété proportionnelle des surplus. S'ils ne se bercent pas d'illusions et s'ils craignent de demeurer des laissés-pour-compte, ils entendent manifester fortement leur présence.

Gérard Bérubé

◆ ◆ ◆

L'Alliance des associations de retraités existe. Elle est récente mais se structure peu à peu. Et elle a déjà piloté des recours collectifs. Contre Hydro-Québec, notamment. Elle compte neuf associations qui, à l'unisson, demandent que l'on reconnaisse que les retraitées existent, qu'ils ont contribué à l'apparition des surplus et que les cotisations (employeurs-employés) font partie de la rémunération globale des participants. Ils font ressortir un grand principe, celui de l'équité.

Or, avec le projet de loi 102, *«à notre connaissance, le ministre* [André Boisclair] *tente de passer en douce une loi qui a pour but d'élargir les droits des employeurs concernant les excédents d'actif et ainsi réduire encore les droits des participants, actifs et retraités, dans la gestion des caisses et des régimes de retraite»*, a résumé Guy Huot, président de l'Alliance des associations de retraités.

L'Alliance soupçonne Québec d'élargir les droits des employeurs sur les excédents

Les retraités peuvent s'appuyer sur la jurisprudence et les jugements favorables des tribunaux dans leurs revendications. On pense aux cas Singer et Simmons, largement médiatisés, qui sont venus reconnaître aux participants (et non aux employeurs) le droit aux surplus. Mais on parlait ici de caisses ou de régimes fermés. Dans le cas des régimes actifs, c'est toujours la nébuleuse. Cette zone grise a conduit les employeurs à piger dans les surplus en s'octroyant des congés de cotisation, accordant parfois aux participants actifs des bonifications à leur régime.

Selon les calculs de l'alliance, la suspension de la cotisation patronale touche un régime sur six et atteint, bon an mal an, entre 130 et 180 millions par année depuis 1987.

Mais rien pour les retraités, dont l'avoir accumulé dans ces régime a également conduit à l'apparition de ces surplus. Rien pour des retraités qui, pour la majorité, doivent encore se battre pour l'indexation de leurs prestations, et ce, dans un environnement où la période de retraite s'allonge.

L'alliance n'a pas été sans faire ressortir que l'on compte actuellement plus de 2500 régimes de retraite sous la surveillance de la Régie des rentes du Québec. Ces régimes comprennent, en moyenne, 53 % de participants actifs et 47 % de bénéficiaires. Le poids des bénéficiaires, déjà important, dépasse même celui des participants actifs dans de nombreux régimes du secteur public. Malgré cette forte représentativité, les retraités n'ont pas le droit à une participation équitable à la gestion des régimes et aux surplus. Sur ce dernier point, l'alliance ajoute qu'*«il est reconnu que dans un régime terminé, les surplus appartiennent aux seuls participants (actifs et retraités). Il serait normal que le même principe soit* [appliqué à] *l'utilisation des surplus dans les régimes non terminés»*.

Qu'en pense le gouvernement, lui-même un important employeur?

Le débat sur le regroupement des associations patronales est lancé

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le président du Conseil du patronat du Québec (CPQ), Gilles Taillon, minimise la dissension qui aurait pu naître au sein de son comité exécutif. Ce comité lui aurait servi un blâme cette semaine, lui reprochant d'avoir pris l'initiative d'un rapprochement éventuel des associations patronales sous une voix unifiée. M. Taillon s'en défend, ramenant cette dissidence au rang d'une expression de frustration de certains. Mais le débat est lancé, un «débat sain».

«Il y a eu des discussions avec le président de la Chambre. Mais il n'y a présentement aucun projet de fusion.»

Il n'y a pas eu de vote ni de motion de blâme lors de ce comité exécutif, a insisté M. Taillon. *«Le dossier a été discuté. Des gens de l'exécutif ont manifesté leur frustration.»* Ils n'ont pas apprécié que le tout ait été étalé sur la place publique avant d'avoir été consultés, a ajouté M. Taillon, faisant référence à un reportage télévisé diffusé il y a deux semaines. *«Des gens se sont dits froissés. Mais nous sommes convenus de continuer à en débattre, de soumettre le tout au conseil d'administration et de décider, ensuite, si l'on va plus loin.»*

La dissidence s'est manifestée autour d'un scénario faisant ressortir un regroupement potentiel entre le CPQ et la Chambre de commerce du Québec. Les opposants appuient leur dénonciation sur la nature différente de la mission respective des deux organismes. Le scénario a évolué depuis, impliquant aussi l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec dans un mariage à trois.

«Il y a eu des discussions avec le président de la Chambre. Mais il n'y a présentement aucun projet de fusion avec la Chambre de commerce, a insisté Gilles Taillon. *Il n'y a pas de proposition formelle et nous n'en sommes pas au stade de partager les meubles.»* Même constat pour l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec. *«Nos discussions sont vraiment très préliminaires et la décision finale, s'il en est, appartient à nos membres»*, a précisé Gérald Ponton, président de l'Alliance.

«Il s'agit d'un débat sain, a repris Gilles Taillon. *On doit se demander s'il peut y avoir un intérêt à regrouper les forces sous une voix unifiée ou si l'on continue avec la formule actuelle, à plusieurs porte-parole patronaux.»*

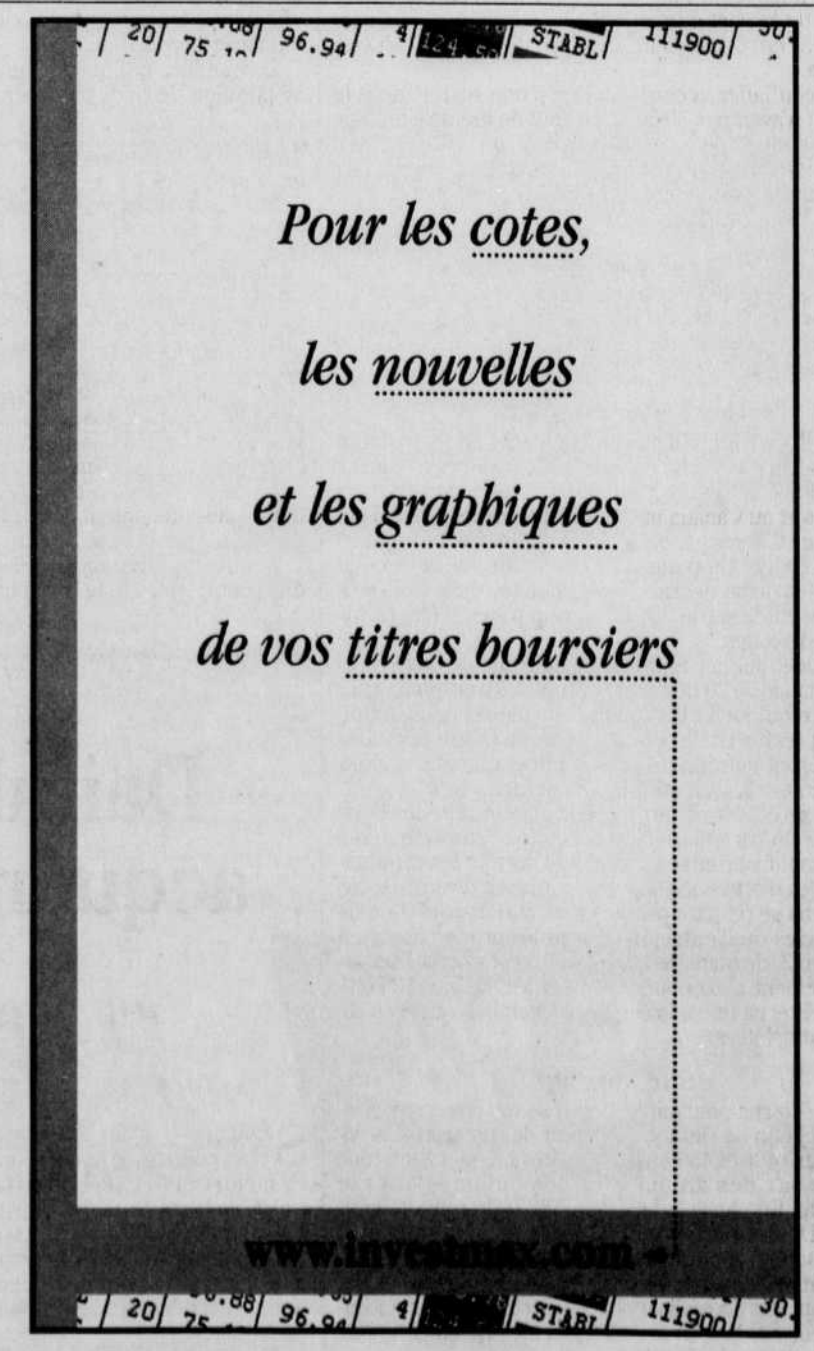

Landry croit que son budget aidera la cause souverainiste

PATRICK WHITE
REUTERS

Québec — Le ministre des Finances du Québec, Bernard Landry, a déclaré hier que le budget qu'il a présenté la semaine dernière, qui présente un surplus et des réductions d'impôts sur le revenu, pourrait aider la cause souverainiste.

«C'est un budget d'espoir dans un sens, orienté vers l'avenir», a-t-il affirmé en entrevue depuis New York.

Le ministre des Finances et vice-premier ministre du Québec se trouve dans la métropole américaine pour des rencontres avec des investisseurs financiers et des agences de notation afin de les informer des grandes lignes de son budget pour l'année fiscale 2000-01.

Après avoir rapporté son premier excédent budgétaire en 40 ans, Québec a indiqué que d'autres surplus dans les années à venir alimenteraient des réductions d'impôts personnels et un réinvestissement dans les systèmes de santé et d'éducation.

Le Québec, propulsé par une économie en croissance, a annoncé le 14 mars un excédent budgétaire surprise de 1,9 milliard de dollars (1,3 milliard $ US) pour l'année fiscale 2000, qui prend fin le 31 mars. Le gouvernement péquiste a également prévu un excédent de 3,3 milliards pour l'année fiscale en cours.

Une mentalité

Bernard Landry a soutenu que des finances publiques saines pouvaient aider à renforcer le sentiment souverainiste dans la province.

«Bien sûr, cela pourrait en aider certains à se rendre compte que le Québec est aussi un pays bien dirigé et bien géré. Cela crée une mentalité», a déclaré Bernard Landry.

Le ministre Landry a expliqué que des finances publiques saines et un réinvestissement en santé pourraient donner plus de confiance aux Québécois dans leur avenir et dans la cause de la souveraineté.

Il a cependant reconnu que le temps n'était pas propice pour un autre référendum sur l'indépendance par rapport au reste du Canada et s'est dit incertain quant à la tenue d'un vote à ce sujet d'ici la fin du mandat du Parti québécois, en 2003.

«Si nous pouvons faire un référendum au cours de ce mandat, nous le ferons. Si on ne peut pas, ce sera dans l'autre mandat», a-t-il affirmé.

«Cela prend du temps. On ne doit pas se presser [...]. *Un jour, la courbe* [des votes] *tournera en notre faveur»*, a soutenu le ministre, soulignant que les Québécois devaient encore être convaincus du bien-fondé de la cause souverainiste.

Le ministre a indiqué que sa principale priorité pour le moment était de continuer à équilibrer les finances publiques de la province. La dette publique du Québec, qui totalise 100 milliards, sera éventuellement *«attaquée de manière frontale»*, a-t-il dit.

Le Parti québécois, élu en septembre 1994, avait hérité d'un déficit de six milliards du précédent régime libéral.

ÆTERNA
La confiance des investisseurs

SUITE DE LA PAGE C1

Le succès commercial de la division cosmétique a bien sûr aidé Æterna à financer sa recherche au début. Toutefois, dès 1993, il y a eu un premier financement privé de un million, ce qui a permis d'établir que cette compagnie valait déjà 20 millions. Æterna, grâce à Lévesque Beaubien, a aussi établi un premier contact avec des réseaux financiers. D'ailleurs, dès le début de 1994, Æterna obtenait un deuxième financement privé de 2,5 millions, en Ontario cette fois, avec Franco Nevada, dont le président Pierre Lassonde est devenu pour Éric Dupont un guide financier important. Puis, en 1995, Æterna attirait quatre millions de la part d'investisseurs européens, lesquels détiennent encore aujourd'hui près de 20 % des actions d'Æterna.

Cette confiance accordée à une jeune société dont le président n'avait pas 30 ans était tout de même significative. Elle a sans doute permis, en 1995, un premier appel public. Æterna a alors recueilli 15 millions. Il y a ensuite eu trois autres financements publics d'environ 12 millions en 1996, de 10 millions en 1997 et de 17 millions l'an passé.

En somme, Æterna a présentement accès à un bassin de 70 millions, dont 40 millions en banque et 29,4 millions en provenance de Partenariat technologique Canada sous forme de prêt remboursable lorsqu'il y aura rentabilité à même une royauté de 1 %.

Crédibilité mondiale

Enfin, il y a cinq millions du National Cancer Institute des États-Unis, une reconnaissance qui assure à Æterna une crédibilité à travers le monde. Cet institut réalise aux États-Unis et au Canada une étude clinique de phase 3 sur l'inhibiteur d'angiogénèse d'Æterna sur des patients atteints du cancer du poumon. Cette étude sur un produit baptisé Neovastat devrait être complétée dans trois ans. Une autre étude sur le cancer du rein pourrait être terminée dans deux ans.

Ces études sur des humains entraîneront des investissements annuels de 20 millions au cours des trois prochaines années, ce qui inclut les sommes de plus en plus importantes en recherche et développement. D'autres études sont et seront entreprises pour d'autres organes et maladies, comme cela avait été prévu au départ.

Outre ces études, Æterna a pour objectif cette année de se trouver un partenaire pharmaceutique stratégique qui pourra manufacturer ses produits et surtout les commercialiser. Des discussions sont en cours avec diverses sociétés. Æterna se prépare par ailleurs à faire l'acquisition de technologies ou d'entreprises dont les produits sont en phase 2 ou 3, de manière à pouvoir les commercialiser assez rapidement. Cela pourra occuper les quelque 125 employés d'Æterna une fois que les recherches actuelles auront été complétées.

Sur Nasdaq

Enfin, Æterna pourrait fort bien se retrouver sur Nasdaq avant la fin de l'année. La valeur de l'entreprise se situerait entre 400 et 450 millions. Jusqu'à maintenant, tous les tests sur des animaux et des humains ont été concluants. En phase 3, les probabilités de réussite sont de 60 %. Dorénavant, la concurrence est beaucoup plus forte puisqu'il y a au delà de 120 compagnies qui s'intéressent au blocage de l'angiogénèse. Éric Dupont demeure confiant de réaliser son rêve, celui d'avoir un impact majeur sur le plan scientifique, bien qu'en cette matière il n'y ait jamais rien de garanti.

Canadien International obtient la protection des tribunaux

Des créanciers garantis ont refusé un arrangement

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Air Canada poursuit la restructuration de l'énorme dette de Canadien. Le jour où des créanciers garantis, exigeant le plein respect d'un engagement portant sur une créance totale de 175 millions $ US, s'en remettaient aux tribunaux, Canadien International a obtenu de la cour du banc de la reine de l'Alberta la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. Canadien a obtenu la même protection d'un tribunal américain, à Hawaii.

Ce faisant, le transporteur entend présenter un plan d'arrangement aux créanciers et aux tribunaux dans les 30 jours pour établir les dispositions relatives à la restructuration de sa dette de 3,5 milliards et de ses autres obligations. *«Notre principale mission est de compléter cette étape afin que l'entreprise puisse devenir une filiale à part entière d'Air Canada»*, a déclaré Doug Carty, chef des services financiers de Canadien.

Le transporteur ajoute que les montants à payer aux fournisseurs de produits et services requis pour la bonne marche des opérations seront acquittés dans les délais habituels. *«Les activités, employés et clients de Canadien International ou Canadien régional ne sont nullement touchés, les affaires poursuivant leur cours normalement»*, a ajouté Paul Brotto, président et chef de la direction du transporteur.

Il a rappelé que, *«dans beaucoup de cas, nous en sommes venus à une entente avec nos créanciers. Le dépôt de ces documents permet d'établir une structure officielle pour une approbation hâtive de la restructuration de la dette par tous.»*

ARCHIVES LE DEVOIR

Canadien a une énorme dette qu'Air Canada tente de restructurer.

Canadien a cependant pris soin d'ajouter qu'au terme de cette procédure, *«il est probable que l'avoir des actionnaires sera mis en cause. Dans ce contexte, aucune garantie ne peut être fournie quant à la contrepartie, le cas échéant, qui sera offerte aux actionnaires»*.

Dissidence de créanciers

Air Canada-Canadien devra toutefois tenir compte de la dissidence d'un groupe de créanciers garantis. Car peu avant l'obtention de cette protection, des détenteurs de titres de dette garantis avaient tenté de s'en remettre aux tribunaux afin d'obtenir la possibilité, pour eux, d'exercer leurs droits sur les éléments d'actif servant de collatéral. Ces créanciers réclament un montant de 175 millions $ US et veulent obtenir le plein remboursement de leur créance, évaluée à 184 millions. Ces titres sont garantis par des éléments d'actif opérationnels de Canadien et par ses installations aux aéroports de Vancouver, d'Alberta et de Toronto. Ces garanties englobent également les actions de Canadian Regional. La valeur marchande de cet actif était estimée à 380 millions $ US à la fin de 1998.

Dans un communiqué, ces détenteurs ont déclaré avoir refusé la proposition soumise par Air Canada-Canadien. Cette proposition implique que le montant total de la créance soit réduite à 92 % de sa valeur nominale et que les intérêts accumulés soient effacés. Il leur a été proposé qu'ils acceptent d'accorder un escompte excédent les 20 millions $ US. Ces créanciers ont refusé, exigeant le plein remboursement de leur créance.

INTERNET

Québec subventionne le branchement des familles

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

C'est connu, le taux de branchement des ménages québécois à Internet est bien en deçà de la moyenne canadienne. Pour tenter de réduire cet écart, le gouvernement du Québec a annoncé lors du budget la création du programme de branchement à Internet pour les familles.

On s'en doute, l'annonce de ce programme a suscité un vif intérêt auprès des familles. Mais certaines d'entre elles devront déchanter. Car toutes les familles n'auront pas accès à ce programme.

En fait, seuls les ménages qui reçoivent une allocation familiale de la Régie des rentes du Québec (RRQ) et qui ont au moins un enfant sont admissibles. Ceux qui reçoivent une allocation familiale du gouvernement canadien mais qui n'ont pas celle de la RRQ sont donc exclus du programme.

En quoi consiste au juste ce programme? À compter du 1er mai, et jusqu'au 31 mars 2001, Québec financera en partie, sous forme de subventions, deux forfaits, le premier incluant la location d'un micro-ordinateur et un accès à Internet, le second incluant uniquement un branchement à Internet par le truchement du téléviseur ou d'un micro-ordinateur.

Les familles qui ont déjà un ordinateur pourront donc se prévaloir de l'aide financière, mais uniquement pour le forfait incluant le branchement à Internet. Le gouvernement aidera les familles en couvrant 70 % du coût de l'un ou l'autre des forfaits.

Toutefois, l'aide accordée pour le forfait incluant la location d'un micro-ordinateur et un accès à Internet ne devra pas dépasser 450 $ par année, par famille, et ce, pendant deux ans. Pour le forfait n'incluant qu'un branchement à Internet, cette limite est fixée à 200 $ par année, par famille.

Par exemple, si le coût mensuel d'un forfait incluant la location d'un micro-ordinateur et l'accès à Internet s'élève à 50 $, la partie assumée par le ménage sera de 12,50 $. L'aide gouvernementale s'élèvera donc à 37,50 $. Fait important à noter, les familles pourront garder, au terme des deux ans, le micro-ordinateur sans frais supplémentaires.

Cette aide financière sera versée aux familles sous la forme d'un rabais mensuel accordé directement aux familles par les fournisseurs. Ces derniers seront remboursés par la suite par le gouvernement sur une base annuelle. À l'heure actuelle, Québec n'a pas encore déterminé avec quels fournisseurs il fera affaire.

Dans les prochaines semaines, le gouvernement devra donc conclure des partenariats avec des fournisseurs aux quatre coins de la province. Il devra ensuite faire connaître, probablement par la poste, le nom de ces fournisseurs aux familles admissibles au programme. Celles qui sont intéressées n'auront alors qu'à entrer en contact avec eux.

La Bourse de Toronto se démutualisera en

Toronto (Reuters) — La Bourse de Toronto, plus important parquet d'actions au Canada, a indiqué hier qu'elle franchirait une importante étape début avril lorsque son processus de démutualisation, engagé à l'automne 1998, sera complété.

Le Toronto Stock Exchange (TSE) pense devenir plus sensible aux marchés — de plus en plus axés sur les investisseurs individuels — en renonçant à sa structure décisionnelle réservée aux membres.

Le quotidien *The Globe and Mail* a rapporté hier que la démutualisation aurait lieu le 3 avril, mais le porte-parole du TSE n'a pas précisé de date.

Les quelque 100 membres du TSE, 14e parquet mondial pour ce qui est de la valeur totale des échanges, recevront des actions en fonction du nombre de sièges qu'ils détiennent. Un siège au TSE coûte environ 50 000 $ pièce et chacun donne droit à 20 actions.

Les membres de la Bourse de Toronto ont voté en faveur de la démutualisation en juin dernier et le TSE envisage d'émettre des actions pour le public.

John Ing, président de Maison Placements Canada, membre du TSE, a voté en faveur de la démutualisation, tout comme la majorité des membres de la Bourse.

«Nous avons accepté parce que c'est [...] *un secteur fortement axé sur le capital: nous savons tous que le TSE aura besoin de davantage de capital»*, a-t-il dit.

D'autres Bourses à travers le monde ont également considéré la démutualisation ou ont déjà fait le saut.

Industrie automobile

Daimler-Chrysler pourrait acquérir 33 % de Mitsubishi

La compagnie cherche un plus grand accès au marché asiatique

ASSOCIATED PRESS

Stuttgart — Daimler-Chrysler devrait confirmer lundi prochain à Francfort qu'il est en pourparlers pour entrer dans le capital du constructeur japonais Mitsubishi. On précisait hier de source proche des négociations que le géant allemand entendait acquérir le tiers de Mitsubishi.

Alors que le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* a affirmé qu'un accord serait signé dès samedi entre le p.-d.g. de Daimler-Chrysler, Jurgen Schrempp, et son homologue japonais, Katsuhiko Kawasoe. Mais on précisait de bonne source à l'Associated Press que rien ne serait conclu avant des semaines.

Les spéculations sur ce rapprochement sont nées cette semaine lorsque le conseil d'administration de Mitsubishi avait autorisé M. Kawasoe à forger une alliance avec un partenaire étranger. Avec les nouvelles rumeurs, l'action Daimler-Chrysler a clôturé hier à Francfort en hausse de 2,77 % à 70,20 euros.

Daimler-Chrysler n'a jamais caché qu'il voulait un plus grand accès aux marchés asiatiques, alors que Mitsubishi a besoin d'être épaulé par un partenaire puissant qui lui permettra d'investir dans les technologies futures.

Investissement aux Bahamas

Micheline Charest aurait été au courant

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Micheline Charest, cofondatrice de Cinar avec son mari, Ronald Weinberg, aurait été elle aussi au courant d'un investissement non autorisé dans une société de placements des Bahamas, contre laquelle la compagnie d'animation a intenté une poursuite.

Selon des documents déposés à la Cour suprême du Commonwealth des Bahamas, Mme Charest était l'une des trois têtes dirigeantes de Cinar qui savaient que des transactions étaient effectuées avec Norshield International, rapportait hier le quotidien torontois *The National Post*.

Mme Charest aurait été nommée par l'ancien vice-président de Cinar, Hasanain Panju, lors d'une rencontre qui s'est tenue à Nassau le 4 mars avec les vérificateurs de la compagnie dans cette ville, Ernst & Young et les procureurs de Cinar sur place, Graham Thompson & Co.

Lors de cette rencontre, M. Panju aurait reconnu qu'à sa connaissance, seulement trois membres du conseil d'administration étaient au courant de la transaction, à savoir lui-même, M. Weinberg et Mme Charest, indique une déclaration écrite sous serment déposée par Nicholas Martin Hodson, associé de Ernst & Young à Toronto.

Une deuxième déclaration sous serment déposée jeudi devant un tribunal des Bahamas par Barrie Usher, le nouveau président et chef de la direction de Cinar, indique que M. Weinberg lui a confirmé avoir signé le document lié à un transfert de 20 millions, le 3 novembre 1999. *«Je lui ai demandé pourquoi il l'a signé, et il a expliqué que des documents sont déposés sur son bureau et qu'il les signe»*, écrit M. Usher dans sa déclaration.

Plus tôt cette semaine, les nouveaux administrateurs de Cinar avaient identifié M. Weinberg, M. Panju et l'ancien contrôleur Mario Ricci comme étant les cadres de la compagnie d'animation qui avaient signé des documents approuvant l'investissement de fonds non autorisés. C'est la première fois que le nom de Mme Charest est mentionné.

Procès antitrust

Microsoft aurait fait une offre d'accord à l'amiable

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Microsoft a présenté hier une offre pour régler à l'amiable le procès antitrust intenté par le gouvernement américain alors que le juge Thomas Jackson s'apprêterait à émettre son verdict, selon les chaînes d'informations CNN et MSNBC. Jim Cullinan, porte-parole de Microsoft, Gina Talamona, son homologue de la division antitrust du département de la Justice, et le bureau du juge Jackson se sont refusés à tout commentaire.

Le gouvernement étudie l'offre de Microsoft, a précisé CNN, sans donner de détails sur la teneur de la proposition du premier groupe mondial de logiciels. Pour sa part, MSNBC assure que les négociations se sont accentuées cette semaine après une réunion entre les deux parties et le juge Thomas Jackson, responsable du procès antitrust.

À cette réunion qu'il avait organisée, le juge a informé le gouvernement et Microsoft qu'il était près de rendre son verdict, selon MSNBC. Le juge Jackson devrait probablement conclure que Microsoft a violé les lois antitrust américaines après avoir déterminé en novembre que le groupe de Bill Gates détenait une position de monopole sur le marché des systèmes d'exploitation avec Windows. *«Si quelqu'un doit sortir un lapin du chapeau et régler à l'amiable cette affaire, il serait opportun de le faire maintenant»*, aurait aussi déclaré le juge, selon MSNBC.

Microsoft et les autorités antitrust refusent de discuter publiquement de la teneur des discussions qu'ils ont depuis novembre avec le juge Richard Posner, le médiateur nommé par le juge Jackson pour tenter de régler à l'amiable le procès. Selon le quotidien *USA Today*, la proposition de Microsoft devrait être suivie ce week-end d'une réunion à Chicago sous l'égide du juge Posner, avec Bill Gates, fondateur et président de Microsoft, et Joël Klein, patron de la division antitrust du département de la Justice.

Microsoft a récemment fait circuler une ébauche de règlement à l'amiable dans laquelle le groupe énumère les restrictions à sa conduite qu'il serait prêt à accepter, selon MSNBC qui n'a pas détaillé celles-ci. De leur côté, les autorités antitrust ont abandonné l'idée d'un partage de Microsoft, à en croire une source proche du gouvernement citée par MSNBC. L'administration veut s'assurer que de sérieuses restrictions vont être imposées à Microsoft, notamment sur les nouvelles fonctions qu'il pourra intégrer dans son système d'exploitation Windows. Microsoft n'est toutefois pas prêt à accepter une entrave à sa capacité d'innovation, selon la même source.

EN BREF

Moins de faillites en 1999

Ottawa (PC) — Le nombre de faillites d'entreprises et de particuliers au Canada a diminué en 1999 par rapport à l'année précédente, passant de 86 256 à 83 023, selon les données du ministère fédéral de l'Industrie, soit 72 997 faillites de particuliers et 10 026 faillites d'entreprises. Le total des faillites a également diminué en décembre 1999, alors qu'il s'élevait à 6185 comparativement à 6218 pour la même période de l'année précédente. Au cours de ce mois, 5394 individus et 791 entreprises ont déposé leur bilan. En novembre, 6523 particuliers et 906 entreprises ont déclaré faillite, soit 7429 au total, un résultat plus élevé que les 7169 faillites inscrites en 1998.

Hausse des revenus de 25 % à la Croix bleue

(PC) — Le dernier exercice financier du Groupe Croix bleue Canassurance, terminé le 31 décembre 1999, s'est soldé par une progression de 25 % des revenus de cotisations et de primes en assurance collective et individuelle, qui ont atteint 211 millions en 1999, en augmentation de 55 millions sur 1998. L'excédent net s'est ainsi chiffré à 7,5 millions, comparativement à 7,4 millions en 1998, portant les excédents cumulés du Groupe à 65,8 millions. Le Groupe Croix bleue Canassurance, avec ses 425 employés au Québec et en Ontario, assure plus de 900 000 personnes: il est spécialisé dans les domaines de l'assurance santé individuelle et collective, de l'assurance voyage et de l'assistance santé et voyage.

Québec
Commission des transports

Avis de la Commission des transports du Québec

INFORMATION GÉNÉRALE

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au *Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec* (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la *Loi sur les transports*, la *Loi sur le transport par taxi*, la *Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds* et des règlements en découlant. Dans la section «**Avis divers**», la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER à L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au *Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds* de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec : (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal : (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web :www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE OU D'UNE DÉCISION PEUT ÊTRE CONSULTÉ ÉGALEMENT À NOS BUREAUX.

SANCTIONS • Permis

9011-5395 Québec inc. de Verdun
M-217878-001A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 1er mai au 31 juillet 2000
Décision MPTC00-00120

Groupe limousine A-1 inc. de Québec
Q-205757-006A, agglomération A36 - Québec
Suspension du permis de taxi du 26 avril au 1er mai 2000
Décision MPTC00-00126

Gabriel Larivière de Montréal
M-210810-001A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00130

Esmaeil Firouzbakhsh-Azimi de Côte-Saint-Luc
M-218816-001A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00133

Mohsen Moudarres de Saint-Laurent
M-209249-001A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00140

Yvon Montminy de Val-Bélair
Q-202072-001A, agglomération A30 - Est du Québec
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00123

Michelle Picard de Québec
Q-205515-001A, agglomération A36 - Québec
Suspension du permis de taxi du 24 au 27 avril 2000
Décision MPTC00-00124

Joseph Mazzotta de Saint-Léonard
M-217132-001A, agglomération A05 - Est de Montréal
Suspension du permis de taxi du 24 au 25 avril 2000
Décision MPTC00-00139

Fritz Dabel de Montréal-Nord
M-208054-002A, agglomération A11 - Montréal
Suspension du permis de taxi du 29 au 30 avril 2000
Décision MPTC00-00138

Gaétan Lapointe de Saint-Jérôme
M-218403-002A, agglomération A15 - Saint-Jérôme
Suspension du permis de taxi du 24 au 25 avril 2000
Décision MPTC00-00132

Ali El Yousfi de Québec
Q-203310-001A, agglomération A36 - Québec
Suspension du permis de taxi du 24 au 25 avril 2000
Décision MPTC00-00121

Les taxis spécialisés du Québec inc. de Québec
Q-206638-003A
Suspension du permis de taxi du 24 au 25 avril 2000
Décision MPTC00-00125

AUTOBUS

Q00-00151-0
9085-1809 QUÉBEC INC.
442, chemin Duchenier
Saint-Narcisse QC G0K 1S0
AMENDEMENT À LA PUBLICATION DU 11 MARS 2000
TRANSPORT SCOLAIRE
Modifier territoire : Des écoles de la Commission scolaire Des Phares à Rimouski
À : Rimouski
Ajout condition/restriction : Ce permis sera valide tant et aussi longtemps que le titulaire aura le même contrat avec la commission scolaire pour le transport d'écoliers matin et soir sur le même circuit.

Q00-00170-0
LES TRANSPORTS E. VERREAULT LTEE
1106, rue Saint-Christophe
Saint-Félicien QC G8K 1Z2
PROC. : FLYNN, RIVARD
DEUX PERMIS : NOLISÉ
Territoire : De l'Aéroport de Montréal (Dorval), l'Aéroport de Montréal (Mirabel) et l'Aéroport Jean-Lesage (Sainte-Foy) pour un service unidirectionnel de transport extra provincial par autobus seulement, jusqu'à la frontière Québec - Ontario, à destination de l'Aéroport International Lester B. Pearson à Mississauga ou vice-versa.
Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être soit l'Aéroport de Montréal à Mirabel, soit l'Aéroport de Montréal à Dorval, soit l'Aéroport International Jean-Lesage à Sainte-Foy et la destination finale, via la frontière Québec/Ontario, l'Aéroport International Lester B. Pearson à Mississauga ou vice-versa.
2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ d'un voyage nolisé. 3. La détentrice renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisé, en vertu du présent permis, à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal autre que l'Aéroport de Montréal à Dorval ou à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté urbaine de Québec autre que l'Aéroport International Jean-Lesage à Sainte-Foy.
Territoire : L'Aéroport de Montréal (Dorval)
Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit être nécessairement l'Aéroport de Montréal à Dorval et la destination finale soit l'Aéroport de Montréal à Dorval, soit l'Aéroport de Montréal à Mirabel. 2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes qui arrivent à l'Aéroport de Montréal à Dorval ou en repartent à bord d'avions effectuant des vols internationaux ou qui étant arrivés au Québec via cet aéroport en repartent via l'Aéroport de Montréal à Mirabel.
3. La détentrice renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisé à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal autre que l'Aéroport de Montréal à Dorval.
4. Ce service doit être fourni uniquement aux entreprises suivantes : a) SNV INTERNATIONAL LTÉE, b) MISA TOURS INT.,c) TOURS CHANTECLERC INC. d) BIENVENUE CANADA TOURS INC.
Horaire/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes exclusivement
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

Q00-00178-3
OVILA THIBOUTOT INC
741, route 230, C.P. 6
Saint-Pascal QC G0L 3Y0
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
PERMIS: NOLISÉ
Territoire : De l'Aéroport international de Montréal (Dorval) et l'Aéroport international de Montréal (Mirabel) pour un service unidirectionnel de transport extra-provincial par autobus seulement, jusqu'à la frontière Québec - Ontario, à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga), ou vice-versa.
Horaire/fréquence : Sur demande
Clientèle : Groupes exclusivement
Conditions/restrictions : 1. Pour un même voyage, le point de départ doit nécessairement être, soit l'Aéroport international de Montréal (Dorval), soit l'Aéroport international de Montréal (Mirabel) et la destination finale, via la frontière Québec - Ontario, l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga) ou vice-versa. 2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ du voyage nolisé. 3. Le service doit être fourni pour le compte d'entreprises ayant pour activité l'organisation de voyages et dont la principale place d'affaires au Canada est située dans la province de Québec. 4. La détentrice, renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisée, en vertu dudit permis, à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté Urbaine de Montréal autre que l'Aéroport de Montréal à Dorval
Catégorie : A1
Durée : 5 ans

TAXI

M00-00341-3
Leroux, Pierre
6313, rue de l'Aiglon
Laval QC H7L 4W3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Kevork, Hampartzoum
1035, 100e Avenue
Laval QC H7W 4K5
TRANSFERT : 7-M-219038-001A
A-08 Laval

M00-00342-1
Bennaceur, Mohammed-Said
1979, rue Masson
Montréal QC H2H 1A5
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Wagner, Roman
2500, rue Benny Crescent, app. 512
Montréal QC H4B 2R2
TRANSFERT : 7-M-217891-001A
A-11 Montréal

M00-00345-4
SERVICE LAURENTIEN INC.
89, avenue Forget
Lafontaine QC J7Y 3R3
PROC. : Me Jocelyn H. Leclerc
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M00-00346-2
Laroche, Jean-Guy
1515, rue Notre-Dame-de-Fatima
Laval QC H7J 4V8
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RESTREINT PAR AUTOMOBILE ANTIQUE
La Province de Québec
Durée : 6 mois

M00-00347-0
El-Hachem, Narjes
4917, boul. Rosemont
Montréal QC H1T 2E6
ET DEMANDEUR-CÉDANT
9062-3679 QUÉBEC INC.
1282, rue Marie-Anne Est
Montréal QC H2J 2C2
TRANSFERT : 7-M-218584-002A
A-11 Montréal

M00-00348-8
Roussille, Paul-Émile
13785, rue Sherbrooke Est
Montréal QC H1A 1C3
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Roussille, Bruno
13785, rue Sherbrooke Est
Montréal QC H1A 1C3
TRANSFERT : 1-M-209647-001A
A-05 Est de Montréal

M00-00349-6
9088-1289 QUÉBEC INC.
4792, rue René-Coty
Laval QC H7W 2J4
ET DEMANDEUR-CÉDANT
9033-1117 QUÉBEC INC.
6783, Place Métivier
Montréal QC H4K 2N4
TRANSFERT : 6-M-217587-001A
A-05 Est de Montréal

M00-00350-4
Carpinelli, Frank
4990, rue Jarry Est
Saint-Léonard QC H1R 1Y4
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RESTREINT BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

M00-00351-2
Seif, Georges
135, Place Côte-Vertu, app. 111
Saint-Laurent QC H4N 1G4
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
St-Laurent, Roger
a/s Société Financière Speedo (1993) Ltée
1999, boul. Rosemont
Montréal, QC H2G 1S9
TRANSFERT : 0-M-213798-020A
A-11 Montréal

M00-00352-0
Jean-Alberic, Jean-Louis
11968, av. Jubinville, app. 4
Montréal-Nord QC H1G 3T2
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Paolino, Biagio
3839, rue Morin
Laval QC H7E 1V2
TRANSFERT : 0-M-207261-001A
A-05 Est de Montréal

M00-00353-8
Ferjuste, Jean Raymond
29, rue Poincarré, app. 6
Longueuil QC J4L 1B2
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
St-Arnaud, Robert
2569, boul. Perron, app. 103
Longueuil QC J4L 4E6
TRANSFERT : 9-M-218327-001A
A-02 Longueuil

M00-00354-6
Labrie, Sabin
289, rue Garnier
Repentigny QC J6A 5X6
PROC. : Me Jean Chayer
ET DEMANDEUR-CÉDANT
April, Claude
670, rue de la Seigneurie
Le Gardeur QC J5Z 4H4
TRANSFERT : 9-M-214276-002A
A-56 Le Gardeur

M00-00355-3
Stabile, Antonio
12635, 42e Avenue
Montréal QC H1E 2G2
DEMANDE 1 PERMIS SPÉCIALISÉ RESTREINT POUR BAPTÊME, MARIAGE, FUNÉRAILLES
La Province de Québec

Q00-00183-3
D'Amours, Claude
135, 1e Rang Est
Saint-Paul-de-la-Croix QC G0L 3Z0
PROC. : Me Pierrette Couillard
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Drapeau, Robert
305, rue St-Pierre
Rivière-du-Loup QC G5R 3T5
TRANSFERT : 0-Q-205228-001A
A-13 Rivière-du-Loup

Q00-00193-2
TAXI SAMOS
29, rue du Charbonnier
Lévis QC G6V 7T4
PROC. : Me Alain Fecteau
ET DEMANDEUR-CÉDANT
Rochette, Pierre
104, rue du Cap
Saint-Apollinaire QC G0S 2E0
TRANSFERT : 2-Q-204153-001A
A-38 Sainte-Foy-Sillery

VRAC COURTAGE

M00-00222-5
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Argenteuil
Saint-André-Carillon, Lachute, Gore, Mille-Isles, Wentworth, Brownsburg-Chatham, Calumet, Grenville, Grenville, Harrington, Morin-Heights, Lac-des-Seize-Îles, Wentworth-Nord, Saint-Adolphe-d'Howard, Barkmere, Montcalm, Arundel, Huberdeau.

M00-00223-3
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Châteauguay-Huntingdon
Mercier, Châteauguay, Léry, Hemmingford, Hemmingford, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, Havelock, Franklin, Saint-Chrysostome, Howick, Très-Saint-Sacrement, Ormstown, Saint-Malachie-d'Ormstown, Hinchinbrooke, Elgin, Huntingdon, Godmanchester, Sainte-Barbe, Saint-Anicet, Dundee, Akwesasne, Saint-Urbain-Premier, Sainte-Martine

M00-00224-1
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Beauharnois-Salaberry
Maple Grove, Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Salaberry-de-Valleyfield, Grande-Île, Saint-Timothée, Melocheville

M00-00225-8
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Joliette
Sainte-Élisabeth, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Paul, Crabtree, Saint-Pierre, Joliette, Saint-Thomas, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Charles-Borromée, Saint-Ambroise-de-Kildare, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix, Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Marcelline-de-Kildare, Saint-Côme, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Lac-Matawin, Lac-Legendre, Saint-Guillaume-Nord, Lac-Santé.

M00-00226-6
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Berthier
Lavaltrie, Saint-Antoine-de-Lavaltrie, Saint-Joseph-de-Lanoraie, Lanoraie-d'Autray, Berthierville, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints
REMARQUE : le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Saint-Damien (62075) située dans les cantons de Gauthier, Joliette et Brandon; la partie de Saint-Zénon(62080) située dans les cantons Courcelles et Provost; la partie de Saint-Michel-des-Saints (62085) située dans les cantons Brassard et Provost.

M00-00227-4
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Deux-Montagnes
Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Pointe-Calumet, Saint-Joseph-du-Lac, Oka, Saint-Placide, Kanesatake, Mirabel, Saint-Colomban

M00-00228-2
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Laprairie-Napierville
Brossard, Saint-Mathieu, Saint-Philippe, La Prairie, Candiac, Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Isidore, Kahnawake, Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Édouard, Saint-Michel, Saint-Rémi

M00-00229-0
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Montcalm
Rawdon, Chertsey, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Donat, Lac-des-Dix-Milles, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Lin, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Liguori, Lantier.
REMARQUE: Le texte complet pourra être consulté à nos bureaux.

M00-00230-8
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureu 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Richelieu
Saint-David, Massueville, Saint-Aimé, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Roch-de-Richelieu, Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel, Yamaska-Est, Yamaska, Saint-Michel-d'Yamaska, Saint-Gérard-Majella, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Contrecoeur

M00-00231-6
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Saint-Jean-sur-Richelieu-Iberville
Farnham, Lacolle, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Alexandre, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Saint-Blaise-sur-Richelieu, L'Acadie, Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, Saint-Athanase, Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Brigide-d'Iberville, Saint-Bernard-de-Lacolle
REMARQUE : le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Farnham (46115) située à l'ouest de l'emprise de la route 233 exclue.

M00-00232-4
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Saint-Hyacinthe
Sainte-Christine, Acton Vale, Saint-André-d'Acton, Upton, Saint-Théodore-d'Acton, Saint-Nazaire-d'Acton, Saint-Pie, Saint-Pie, Saint-Damase, Saint-Damase, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, La Présentation, Saint-Thomas-d'Aquin, Saint-Hyacinthe, Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Saint-Dominique, Saint-Liboire, Sainte-Rosalie, Sainte-Rosalie, Saint-Simon, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Hugues, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Jude, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu.
REMARQUE : le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Sainte-Christine (48020) située dans le canton Acton.

M00-00233-2
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Terrebonne
Entrelacs, Terrebonne, Boisbriand, Sainte-Thérèse, Blainville, Rosemère, Lorraine, Bois-des-Filion, Sainte-Anne-des-Plaines, Bellefeuille, Saint-Jérôme, Saint-Antoine, New Glasgow, Sainte-Sophie, Lafontaine, Prévost, Saint-Hippolyte, Estérel, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Sainte-Adèle, Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur-des-Monts, Saint-Sauveur
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie d'Entrelacs (62053) située dans le canton de Wexford.

M00-00234-0
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Laurentides
Val-Morin, Val-David, Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Agathe-Nord, Ivry-sur-le-Lac, Saint-Faustin - Lac-Carré, Brébeuf, Saint-Jovite, Saint-Jovite, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Mont-Tremblant, Doncaster, Lac-de-la-Maison-de-Pierre, Baie-des-Chaloupes
REMARQUE: Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Lantier (78015) excluant le lot 33 du rang 1 et ses subdivisions dans le canton d'Archambault.

M00-00235-7
POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC REGION 06 INC.
1800, boul. Marie Victorin, bureau 201
Longueuil QC J4G 1Y9
PROC. : ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO
DEMANDE DE PERMIS
Zone Verchères
Chambly, Carignan, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Basile-le-Grand, McMasterville, Beloeil, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Marc-sur-Richelieu, Sainte-Julie, Saint-Amable, Varennes, Verchères, Calixa-Lavallée

M00-00236-5
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Laurentides
Val-Morin, Val-David, Lantier, Sainte-Lucie-des-Laurentides, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Agathe-Nord, Ivry-sur-le-Lac, Saint-Faustin - Lac-Carré, Brébeuf, Saint-Jovite, Saint-Jovite, Lac-Supérieur, Val-des-Lacs, Mont-Tremblant, Doncaster, Lac-de-la-Maison-de-Pierre, Baie-des-Chaloupes.
REMARQUE: Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Lanthier (78015) excluant le lot 33 du rang 1 et ses subdivisions dans le canton d'Archambault.

M00-00237-3
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Joliette
Sainte-Élisabeth, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Paul, Crabtree, Saint-Pierre, Joliette, Saint-Thomas, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Charles-Borromée, Saint-Ambroise-de-Kildare, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix, Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Marcelline-de-Kildare, Saint-Côme, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Lac-Matawin, Lac-Legendre, Saint-Guillaume-Nord, Lac-Santé.

M00-00238-1
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Berthier
Lavaltrie, Saint-Antoine-de-Lavaltrie, Saint-Joseph-de-Lanoraie, Lanoraie-d'Autray, Berthierville, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints
REMARQUE : le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Saint-Damien (62075) située dans les cantons de Gauthier, Joliette, et Brandon; la partie de Saint-Zénon (62080) située dans les cantons Courcelles et Provost; la partie de Saint-Michel-des-Saints (62085) située dans les cantons Brassard et Provost.

M00-00239-9
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Argenteuil
Saint-André-Carillon, Lachute, Gore, Mille-Isles, Wentworth, Brownsburg-Chatham, Chatham, Calumet, Grenville, Grenville, Harrington, Morin-Heights, Lac-des-Seize-Îles, Wentworth-Nord, Saint-Adolphe-d'Howard, Barkmere, Montcalm, Arundel, Huberdeau

M00-00240-7
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone L'Assomption
Charlemagne, Le Gardeur, Repentigny, Saint-Sulpice, L'Assomption, L'Épiphanie, L'Épiphanie, Saint-Gérard-Majella, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Roch-Ouest, Laurentides, Saint-Lin, Lachenaie, Mascouche, La Plaine
REMARQUE : le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Saint-Lin (63050) excluant en référence au cadastre de la paroisse de Sainte-Julienne le lot 952 et la partie du chemin public (route 335) renfermée dans ses limites.

M00-00241-5
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE NORD
96, chemin Delangis
Saint-Paul QC J0K 3E0
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Montcalm
Rawdon, Chertsey, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Donat, Lac-des-Dix-Milles, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Lin, Saint-Calixte, Sainte-Julienne, Saint-Liguori, Lantier
REMARQUE: Le texte complet pourra être consulté à nos bureaux.

M00-00244-9
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Beauharnois-Salaberry
Maple Grove, Beauharnois, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Salaberry-de-Valleyfield, Grande-Île, Saint-Timothée, Melocheville

M00-00245-6
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Richelieu
Saint-David, Massueville, Saint-Aimé, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Ours, Saint-Roch-de-Richelieu, Tracy, Saint-Joseph-de-Sorel, Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel, Yamaska-Est, Yamaska, Saint-Michel-d'Yamaska, Saint-Gérard-Majella, Saint-Louis, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Contrecoeur

M00-00246-4
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Taillon
Saint-Lambert, Greenfield Park, Saint-Hubert, LeMoyne, Longueuil, Boucherville

M00-00247-2
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Vaudreuil-Soulanges
Rivière-Beaudette, Saint-Télesphore, Saint-Polycarpe, Saint-Zotique, Les Coteaux, Coteau-du-Lac, Saint-Clet, Les Cèdres, Pointe-des-Cascades, L'Île-Perrot, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Pincourt, Terrasse-Vaudreuil, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac, L'Île-Cadieux, Hudson, Saint-Lazare, Sainte-Marthe, Sainte-Justine-de-Newton, Très-Saint-Rédempteur, Rigaud, Pointe-Fortune

M00-00248-0
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Laprairie-Napierville
Brossard, Saint-Mathieu, Saint-Philippe, La Prairie, Candiac, Delson, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Isidore, Kahnawake, Saint-Patrice-de-Sherrington, Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Jacques-le-Mineur, Saint-Édouard, Saint-Michel, Saint-Rémi

M00-00249-8
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA MONTÉRÉGIE SUD INC.
1850, route de la Cité des Jeunes
Saint-Lazare QC J7T 2C2
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Châteauguay-Huntingdon
Mercier, Châteauguay, Léry, Hemmingford, Hemmingford, Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, Havelock, Franklin, Saint-Chrysostome, Howick, Très-Saint-Sacrement, Ormstown, Saint-Malachie-d'Ormstown, Hinchinbrooke, Elgin, Huntingdon, Godmanchester, Sainte-Barbe, Saint-Anicet, Dundee, Akwesasne, Saint-Urbain-Premier, Sainte-Martine

M00-00253-0
TRANSPORT AGRÉGATS CANTONS DE L'EST INC.
70, rue Gatineau
Granby QC J2G 8C8
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Missisquoi
Frelighsburg, Saint-Armand, St-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, Stanbridge Station, Bedford, Bedford, Stanbridge East, Dunham, Cowansville, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Notre-Dame-de-Stanbridge, Sainte-Sabine, Rainville, Farnham, Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Farnham (46115) située à l'est de la route 233 inclusivement.

M00-00254-8
TRANSPORT AGRÉGATS CANTONS DE L'EST INC.
70, rue Gatineau
Granby QC J2G 8C8
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Shefford
Racine, Bonsecours, Lawrenceville, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Valcourt, Valcourt, Maricourt, Stukely-Sud, Stukely, Saint-Alphonse, Granby, Granby, Waterloo, Warden, Shefford, Saint-Joachim-de-Shefford, Roxton Pond, Sainte-Cécile-de-Milton, Béthanie, Roxton Falls, Roxton, Sainte-Christine, Saint-Valérien-de-Milton
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Sainte-Christine (48020) et la partie de Racine (42032) situées dans le canton d'Ely.

M00-00255-5
TRANSPORT AGRÉGATS CANTONS DE L'EST INC.
70, rue Gatineau
Granby QC J2G 8C8
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Orford
Saint-Herménégilde, Dixville, Coaticook, Barnston-Ouest, Stanstead-Est, Stanstead, Ogden, Stanstead, Ayer's Cliff, Hatley, North Hatley, Hatley, Sainte-Catherine-de-Hatley, Omerville, Magog, Magog
REMARQUE : Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Hatley (45055) située dans le canton de Hatley.

M00-00259-7
TRANSPORT AGRÉGATS CANTONS DE L'EST INC.
70, rue Gatineau
Granby QC J2G 8C8
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Mégantic
Irlande, Saint-Jo

Gestion des grands réseaux

Péri-informatique? Informatique omniprésente?

La convivialité est en train de changer notre mode de vie

ANDRÉ SALWYN

Rome — Une centaine de journalistes venus des quatre coins du monde viennent d'être les témoins de ce qu'on pourrait considérer comme la première application pratique dans l'évolution d'un nouveau type d'informatique appelé péri-informatique en France et informatique omniprésente au Canada. Il s'agit essentiellement de la conception et de l'utilisation de gestionnaires logiciels permettant de faciliter la gestion de réseaux et de rendre toute connectivité entre un réseau et ses utilisateurs aussi conviviale que possible.

Tivoli, une entreprise texane appartenant à IBM, s'est en effet donné comme mission de devenir un chef de file mondial dans le domaine de la gestion de grands réseaux et de leurs bases de données et a pris comme devise: *«Gérer. Tout. N'importe où.»*

Et c'est vers les assistants numériques personnels du type Palm que les premiers efforts de Tivoli se sont portés.

Il faut dire que le rôle des assistants numériques personnels change rapidement avec l'introduction d'une plus grande bande passante qui donne à leurs utilisateurs n'importe quand et n'importe où un accès à l'information où qu'elle se trouve. Ces appareils, utilisés couramment pour entreposer des données telles que adresses et numéros de téléphone de clients ou encore comme agendas pour noter des rendez-vous, sont utilisés de plus en plus comme outils d'affaires permettant de gagner un avantage concurrentiel commercial.

Les analystes s'accordent à penser que c'est cette nouvelle approche qui va révolutionner la façon dont les gens vivent et font des affaires. *«Les entreprises n'ont qu'un choix: celui d'évaluer et d'intégrer ces nouvelles technologies si elles veulent que leur commerce aille de l'avant.»* À l'heure actuelle, toujours selon le Groupe Gartner, le secteur des assistants numériques personnels est un des secteurs dont la croissance est la plus explosive, passant d'environ huit millions d'unités à l'heure actuelle à 38 millions d'ici l'an 2003.

La croissance du secteur des ANP explose

Une autre étude indique que le prix de ces appareils va descendre au-dessous du seuil de 200 $ US, ce qui amènerait les grandes entreprises à en équiper leurs employés, et on estime déjà que d'ici l'an 2002 36 % des employés d'entreprises disposeront d'un tel appareil.

Faire son marché

Tivoli a donc mis au point un gestionnaire de périphériques adapté aux assistants numériques qui va, non seulement donner aux entreprises la possibilité de contrôler leur parc d'ANP en décidant et en contrôlant, par exemple, quel employé a besoin de tel ou tel logiciel, mais permettre à un utilisateur de faire une chose aussi simple que son marché à partir de son ANP. Il lui suffira de choisir dans un menu préinstallé dans son appareil les légumes, la viande et autres produits qu'il désire pour que ceux-ci soient livrés à son domicile avant la fin de la journée.

Les essais effectués en ce moment par la chaîne d'alimentation Safeway en Grande-Bretagne obligent les testeurs à synchroniser leur ANP avec leur ordinateur au bureau pour que la commande soit envoyée, acceptée et traitée.

Mais bientôt, avec la sortie d'ANP dotés d'un téléphone cellulaire, cela ne sera plus nécessaire.

On pourra éventuellement et de la même façon commander son billet d'avion, payer ses traites bancaires et en fait acheter n'importe quoi du moment qu'il figure sur Internet.

Un autre aspect du gestionnaire ANP de Tivoli est qu'il est intelligent au point d'étudier tout nouveau logiciel que l'on veut installer et, connaissant fort bien l'architecture dans laquelle il évolue, d'installer ce logiciel pour qu'il fonctionne parfaitement.

C'est une fonctionnalité qui intéresse au plus haut point tous les fournisseurs d'accès à Internet et c'est à eux que s'adressera le prochain gestionnaire de Tivoli, dont le lancement est prévu pour cet été.

Quand on pense aux problèmes que pose l'installation d'un logiciel de connexion à Internet, alors que la majorité des utilisateurs ne savent pas ce qu'est un IRQ ou un DMA, et le temps que passent les techniciens à expliquer aux nouveaux utilisateurs la façon de s'y prendre... on comprend la valeur d'un tel gestionnaire qui résoudrait d'un coup tous ces problèmes.

Un autre aspect du gestionnaire de Tivoli est qu'il fait et transmet au réseau sur lequel il est branché un portait assez précis de son utilisateur permettant aux entreprises faisant du commerce électronique de savoir d'avance à qui ils ont affaire.

«Ainsi, un vendeur de voitures utilisant le gestionnaire n'ira pas offrir un cabriolet décapotable à un père de famille nombreuse», note Israel Gat, vice-président et directeur général du nouveau service commercial d'informatique omniprésente créé par Tivoli. *«Il y aura une sélection à la base qui permettra de cibler toute campagne publicitaire, tout effort de marketing, toute campagne de recrutement avec une précision jamais atteinte auparavant.»*

Après les fournisseurs d'accès à Internet, ce sera au tour des banques, des compagnies de transport, des organismes de soins de santé et des services d'automatisation d'usines.

À cela, il faudra ajouter les compagnies de télécommunication, sans oublier les casinos et les maisons de jeux qui, apparemment, sont des cibles... naturelles!

Le prix d'un gestionnaire? Environ 31 $ US par ANP.

Québec
Commission des transports

Avis de la Commission des transports du Québec

M00-00273-8
VRAC-PAPINEAU
38, rue Lesage
Val-des-Monts QC J0X 2R0
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Papineau
Amherst, Fassett, Montebello, N.D.-de-Bon-Secours-Partie-Nord, Notre-Dame-de-la-Paix, Saint-André-Avellin, Papineauville, Sainte-Angélique, Plaisance, Thurso, Lochaber, Lochaber-Partie-Ouest, Mayo, Saint-Sixte, Ripon, Ripon, Mulgrave-et-Derry, Montpellier, Lac-Simon, Chénéville, Namur, Boileau, Saint-Émile-de-Suffolk, Lac-des-Plages, Duhamel, Val-des-Bois, Bowman, Buckingham, Masson-Angers, Gatineau, L'Ange-Gardien, Notre-Dame-de-la-Salette, Val-des-Monts
Remarque : Le détail complet peut être consulter à nos bureau.

M00-00274-6
VRAC-OUTAOUAIS
19, route 105
Chelsea QC J0X 1N0
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Outaouais
Gatineau, Hull, Aylmer, Val-des-Monts, Cantley, Chelsea, Pontiac, La Pêche
Remarque : le détail complet peut être consulter à nos bureaux.

M00-00286-0
TRANSPORTEURS EN VRAC DE LANAUDIÈRE INC.
5659, chemin Brassard
Saint-Zénon QC J0K 3N0
DEMANDE DE PERMIS
Zone Berthier
Lavaltrie, Saint-Antoine-de-Lavaltrie, Saint-Joseph-de-Lanoraie, Lanoraie-d'Autray, Berthierville, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Saint-Ignace-de-Loyola, La Visitation-de-l'Île-Dupas, Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Charles-de-Mandeville, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints
REMARQUE : Le détail complet peut être consulter à nos bureaux.

M00-00287-8
TRANSPORTEURS EN VRAC DE LANAUDIÈRE INC.
5659, chemin Brassard
Saint-Zénon QC J0K 3N0
DEMANDE DE PERMIS
Zone Joliette
Sainte-Élisabeth, Saint-Cléophas-de-Brandon, Saint-Paul, Crabtree, Saint-Pierre, Joliette, Saint-Thomas, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Charles-Borromée, Saint-Ambroise-de-Kildare, Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Mélanie, Saint-Félix-de-Valois, Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix, Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Marcelline-de-Kildare, Saint-Côme, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Lac-Matawin, Lac-Legendre, Saint-Guillaume-Nord, Lac-Santé

M00-00291-0
TRANSPORT AGRÉGATS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Abitibi-Ouest
Mont-Brun, Destor, Duparquet, Rapide-Danseur, Roquemaure, Gallichan, Palmarolle, Sainte-Germaine-Boulé, Poularies, Taschereau, Taschereau, Authier, Macamic, Macamic, Colombourg, Sainte-Hélène-de-Mancebourg, Clerval, La Reine, Dupuy, La Sarre, Chazel, Authier-Nord, Val-Saint-Gilles, Clermont, Normétal, Saint-Lambert, Rivière-Ojima, Launay, Sainte-Gertrude-Manneville, Lac-Chicobi, Baie-James
Remarque : le détail complet peut être consulter à nos bureaux.

M00-00292-8
TRANSPORT AGRÉGATS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Témiscamingue
Témiscaming, Kipawa, Saint-Édouard-de-Fabre, Béarn, Ville-Marie, Duhamel-Ouest, Lorrainville, Saint-Bruno-de-Guigues, Laverlochère, Fugèreville, Latulipe-et-Gaboury, Belleterre, Laforce, Moffet, Angliers, Saint-Eugène-de-Guigues, Notre-Dame-du-Nord, Guérin, Nédélec, Kebaowek, Hunter's Point, Winneway, Timiskaming, Rivière-Kipawa
REMARQUE: Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Nédélec (85100) située dans le canton de Nédélec.

M00-00294-4
TRANSPORT AGRÉGATS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Région 08
Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi, Baie-James, Waskaganish, Nemiscau, Eastmain, Wemindji, Chisasibi
REMARQUE: Le titulaire est autorisé à ne desservir que la partie de Baie-James (99060) située au nord du 51e parallèle.

M00-00295-1
TRANSPORT AGRÉGATS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Matagami-Quévillon
Lebel-sur-Quévillon, Waswanipi, Matagami, Baie-James, Waswanipi
REMARQUE : Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00296-9
TRANSPORT AGRÉGATS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Rouyn-Noranda
Nédélec, Rémigny, Bellecombe, Rollet, Cloutier, Montbeillard, Beaudry, Arntfield, Évain, Rouyn-Noranda, McWatters, Cadillac, Mont-Brun, Cléricy, D'Alembert, Destor, Rapides-des-Cèdres, Lac-Surimau, Lac-Montanier, Duparquet, Rapide-Danseur, Lac-Duparquet, Sainte-Gertrude-Manneville, Preissac, Rivière-Héva, Lac-Fouillac
REMARQUE : Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00297-7
TRANSPORT AGRÉGATS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Amos
Cadillac, La Morandière, La Corne, Landrienne, Saint-Marc-de-Figuery, La Motte, Saint-Mathieu-d'Harricana, Amos, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Dominique-du-Rosaire, Berry, Trécesson, Sainte-Gertrude-Manneville, Preissac, Pikogan, Lac-Despinassy, Lac-Chicobi, Rivière-Héva, Baie-James
REMARQUE : Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00298-5
TRANSPORT AGRÉGATS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Abitibi-Est
Cadillac, Champneuf, Rochebaucourt, La Morandière, Barraute, Lac-Despinassy, Val-d'Or, Rivière-Héva, Malartic, Dubuisson, Sullivan, Vassan, Val-Senneville, Senneterre, Senneterre, Belcourt, Kitcisakik, Lac-Simon, Matchi-Manitou, Réservoir-Dozois, Lac-Granet, Lac-Fouillac, Obedjiwan, Obedjiwan, Baie-James
REMARQUE : Le détail complet peut être consulté à nos bureaux.

M00-00300-9
TRANSPORT AGRÉGATS ABITIBI INC.
145, route 111 Ouest
Amos QC J9T 2Y1
PROC. : ANDRE J. NOREAU & ASSOCIÉS
DEMANDE DE PERMIS
Zone Chibougamau-Chapais
Waswanipi, Chapais, Chibougamau, Mistissini, Baie-James, Waswanipi, Mistissini, Ouje-Bougoumou
REMARQUE: Le texte complet pourra être consulté à nos bureaux.

Q00-00109-8
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION BAS-ST-LAURENT-GASPÉSIE INC.
40, rue Bouchard
Luceville QC G0K 1E0
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Rimouski
Rivière-Patapédia-Est, Saint-Charles-Garnier, Les Hauteurs, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Saint-Donat, Sainte-Angèle-de-Mérici, Les Boules, Métis-sur-Mer, Saint-Octave-de-Métis, Grand-Métis, Price, Saint-Joseph-de-Lepage, Mont-Joli, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Flavie, Luceville, Sainte-Luce, Lac-des-Eaux-Mortes, Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Mont-Lebel, Saint-Marcellin, Saint-Anaclet-de-Lessard, Pointe-au-Père, Rimouski-Est, Rimouski, Sainte-Odile-sur-Rimouski, Sainte-Blandine, Saint-Valérien, Le Bic, Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Lac-Huron, Grand-Lac-Touradi, Saint-Guy, Saint-Médard, Saint-Mathieu-de-Rioux, Saint-Simon, Lac-Boisbouscache, Dégelis, Lejeune, Biencourt, Lac-des-Aigles, Saint-Michel-du-Squatec

Q00-00111-4
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION BAS-ST-LAURENT-GASPÉSIE INC.
40, rue Bouchard
Luceville QC G0K 1E0
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Matane
Capucins, Coulée-des-Adolphe, Ruisseau-des-Mineurs, Les Méchins, Saint-Jean-de-Cherbourg, Grosses-Roches, Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Saint-René-de-Matane, Sainte-Paule, Saint-Luc-de-Matane, Petit-Matane, Matane, Saint-Jérôme-de-Matane, Saint-Léandre, Saint-Ulric, Saint-Ulric-de-Matane, Baie-des-Sables, Rivière-Bonjour, Les Boules

Q00-00112-2
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION BAS-ST-LAURENT-GASPÉSIE INC.
40, rue Bouchard
Luceville QC G0K 1E0
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Îles-de-la-Madeleine
L'Île-d'Entrée/Entry Island, L'Île-du-Havre-Aubert, L'Étang-du-Nord, Cap-aux-Meules, Fatima, Havre-aux-Maisons, Grande-Entrée, Grosse-Île

Q00-00115-5
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION BAS-ST-LAURENT-GASPÉSIE INC.
40, rue Bouchard
Luceville QC G0K 1E0
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Vallée-de-la-Matapédia
Sainte-Marguerite, Sainte-Florence, Causapscal, Albertville, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Sainte-Irène, Amqui, Lac-au-Saumon, Saint-Alexandre-des-Lacs, Saint-Tharcisius, Saint-Vianney, Val-Brillant, Sayabec, Saint-Cléophas, Saint-Moïse, Saint-Noël, Saint-Damase, Routhierville, Rivière-Vaseuse, Lac-Casault, Lac-Alfred, Lac-Matapédia, Sainte-Paule, La Rédemption, Sainte-Jeanne-d'Arc, Padoue, Lac-à-la-Croix

Q00-00117-1
TRANSPORT D'AGRÉGATS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Dubuc-Sud
Petit-Saguenay, L'Anse-Saint-Jean, Rivière-Éternité, Ferland-et-Boilleau, Saint-Félix-d'Otis, La Baie, Lalemant, Lac-Ministuk

Q00-00118-9
TRANSPORT D'AGRÉGATS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Roberval
Lac-Berlinguet, Lac-Bouchette, Saint-François-de-Sales, Chambord, Roberval, Sainte-Hedwidge, Saint-Prime, Saint-Félicien, La Doré, Mashteuiatsh, Lac-Ashuapmushuan, Saint-Augustin, Péribonka, Sainte-Jeanne-d'Arc, Dolbeau-Mistassini, Dolbeau, Albanel, Normandin, Saint-Thomas-Didyme, Saint-Edmond, Girardville, Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Eugène-d'Argentenay, Saint-Stanislas, Rivière-Mistassini

Q00-00119-7
TRANSPORT D'AGRÉGATS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Lac-Saint-Jean
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean, Chute-des-Passes, Desbiens, Métabetchouan - Lac-à-la-Croix, Hébertville, Hébertville-Station, Saint-Bruno, Saint-Gédéon, Alma, Saint-Nazaire, Delisle, Labrecque, Lamarche, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Saint-Henri-de-Taillon, Sainte-Monique, Saint-Ludger-de-Milot, Lac-Achouakan, Belle-Rivière

Q00-00120-5
TRANSPORT D'AGRÉGATS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Chicoutimi
Laterrière, Chicoutimi, Lac-Ministuk

Q00-00121-3
TRANSPORT D'AGRÉGATS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Dubuc-Nord
Sainte-Rose-du-Nord, Saint-Fulgence, Chicoutimi, Tremblay, Saint-Honoré, Shipshaw, Saint-Charles-de-Bourget, Saint-Ambroise, Saint-David-de-Falardeau, Bégin, Mont-Valin

Q00-00122-1
TRANSPORT D'AGRÉGATS DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC.
4164, boul. du Royaume, C.P. 86
Jonquière QC G7X 7V8
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Jonquière
Jonquière, Lac-Kénogami, Larouche, Lac-Ministuk

Q00-00124-7
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA REGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Grand-Shawinigan Saint-Maurice
Saint-Roch-de-Mékinac, Rivière-de-la-Savane, Charette, Saint-Élie, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Boniface-de-Shawinigan, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère, Saint-Gérard-des-Laurentides, Saint-Jean-des-Piles, Lac-des-Cinq, Lac-Wapizagonke, Pointe-du-Lac, Saint-Étienne-des-Grès, Yamachiche, Saint-Barnabé, Saint-Sévère, Saint-Alexis-des-Monts, Lac-Minaki, Lac-Devenyns, Baie-Obaoca, Lac-Akonapwehikan, Lac-Wagwabika, Lac-Pellerin

Q00-00125-4
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA REGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Trois-Rivières-Métro
Saint-Maurice, Sainte-Marthe-du-Cap, Cap-de-la-Madeleine, Saint-Louis-de-France, Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest

Q00-00126-2
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA REGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Arthabaska
Princeville, Princeville, Saint-Rémi-de-Tingwick, Tingwick, Chesterville, Chester-Est, Saint-Norbert-d'Arthabaska, Norbertville, Saint-Christophe-d'Arthabaska, Victoriaville, Warwick, Warwick, Saint-Albert, Sainte-Élisabeth-de-Warwick, Kingsey Falls, Sainte-Séraphine, Sainte-Clotilde-de-Horton, Saint-Valère, Saint-Rosaire, Sainte-Anne-du-Sault, Daveluyville, Maddington, Saint-Louis-de-Blandford

Q00-00128-8
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA REGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Laviolette
Lac-Jacques-Cartier, Lac-Croche, Lac-Lapeyrère, Saint-Tite, Hérouxville, Grandes-Piles, Saint-Roch-de-Mékinac, Sainte-Thècle, Trois-Rives, Lac-Masketsi, Lac-Normand, Lac-à-la-Tortue, Saint-Georges, La Tuque, La Bostonnais, La Croche, Lac-Édouard, Parent, Coucoucache, Wemotaci, Petit-Lac-Wayagamac, Lac-des-Moires, Lac-Tourlay, Kiskissink, Rivière-Windigo, Lac-Moncouche

Q00-00129-6
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA REGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Maskinongé
Lac-Boulé, Saint-Mathieu-du-Parc, Maskinongé, Saint-Joseph-de-Maskinongé, Louiseville, Saint-Léon-le-Grand, Sainte-Ursule, Saint-Justin, Saint-Édouard-de-Maskinongé, Sainte-Angèle-de-Prémont, Saint-Paulin, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Didace, Saint-Damien, Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints, Manawan, Baie-de-la-Bouteille, Lac-Cabasta, Baie-Atibenne, Lac-du-Taureau, Lac-de-la-Pomme, Lac-Bazinet

Q00-00130-4
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA REGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Champlain
Saint-Adelphe, Saint-Séverin, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Prosper, Saint-Stanislas, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Batiscan, Champlain, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Narcisse

Q00-00131-2
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA REGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Drummond
Kingsey Falls, Saint-Félix-de-Kingsey, Durham-Sud, Lefebvre, L'Avenir, Saint-Lucien, Saint-Nicéphore, Wickham, Saint-Germain-de-Grantham, Drummondville, Saint-Charles-de-Drummond, Saint-Cyrille-de-Wendover, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Saint-Joachim-de-Courval, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Guillaume, Saint-Bonaventure, Saint-Pie-de-Guire

Q00-00132-0
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA REGION MAURICIE-BOIS-FRANCS INC.
750, boul. Industrielle Est, C.P. 948
Victoriaville QC G6P 8Y1
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Nicolet
Saint-Sylvère, Bécancour, Sainte-Marie-de-Blandford, Lemieux, Manseau, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets, Wôlinak, Saint-Samuel, Sainte-Brigitte-des-Saults, Sainte-Eulalie, Aston-Jonction, Saint-Wenceslas, Saint-Célestin, Saint-Célestin, Saint-Léonard-d'Aston, Sainte-Perpétue, Sainte-Monique, Grand-Saint-Esprit, Nicolet, Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, Nicolet-Sud, La Visitation-de-Yamaska, Saint-Zéphirin-de-Courval, Saint-Elphège, Baie-du-Febvre, Pierreville, Saint-Thomas-de-Pierreville, Notre-Dame-de-Pierreville, Saint-François-du-Lac, Odanak

Q00-00133-8
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Bellechasse
Saint-Philémon, Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland, Saint-Damien-de-Buckland, Armagh, Saint-Nérée, Saint-Lazare-de-Bellechasse, Honfleur, Saint-Gervais, Saint-Raphaël, La Durantaye, Saint-Charles-de-Bellechasse, Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Vallier

Q00-00134-6
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Dorchester
Sainte-Claire, Saint-Anselme, Sainte-Marguerite, Sainte-Hénédine, Scott, Saint-Bernard, Saint-Isidore

Q00-00135-3
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Lévis
Saint-Henri, Pintendre, Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, Lévis, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Étienne-de-Lauzon, Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Jean-Chrysostome, Saint-Romuald, Charny, Saint-Rédempteur, Saint-Nicolas, Saint-Apollinaire

Q00-00136-1
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Portneuf
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Sainte-Foy, Saint-Augustin-de-Desmaures, Neuville, Pont-Rouge, Donnacona, Cap-Santé, Saint-Basile-Sud, Saint-Basile, Notre-Dame-de-Portneuf, Portneuf, Deschambault, Saint-Gilbert, Saint-Marc-des-Carrières, Grondines, Saint-Casimir, Saint-Casimir, Saint-Thuribe, Saint-Ubalde, Saint-Alban, Sainte-Christine-d'Auvergne, Saint-Léonard-de-Portneuf, Lac-Sergent, Saint-Raymond, Rivière-à-Pierre, Linton, Notre-Dame-de-Montauban, Lac-aux-Sables

Q00-00137-9
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic
QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Sainte-Foy
Sillery, Québec, Val-Bélair, L'Ancienne-Lorette, Sainte-Foy, Cap-Rouge, Saint-Augustin-de-Desmaures

Q00-00138-7
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Montmagny
Saint-Just-de-Bretenières, Lac-Frontière, Saint-Fabien-de-Panet, Sainte-Lucie-de-Beauregard, Sainte-Apolline-de-Patton, Saint-Paul-de-Montminy, Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, Notre-Dame-du-Rosaire, Cap-Saint-Ignace, Montmagny, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer, Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues

Q00-00139-5
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Beauce
Saints-Anges, Vallée-Jonction, Saint-Elzéar, Sainte-Marie, Saint-Victor, Saint-Alfred, Beauceville, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Jules, Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Séverin, Sainte-Clotilde-de-Beauce, East Broughton, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saint-Pierre-de-Broughton

Q00-00140-3
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone L'Islet
Saint-Omer, Saint-Pamphile, Saint-Adalbert, Saint-Marcel, Sainte-Félicité, Sainte-Perpétue, Tourville, Saint-Damase-de-l'Islet, Saint-Cyrille-de-Lessard, Saint-Eugène, Saint-Aubert, Sainte-Louise, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli, L'Islet, L'Islet-sur-Mer

Q00-00141-1
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Témiscouata
Saint-Cyprien, Dégelis, Saint-Jean-de-la-Lande, Packington, Saint-Marc-du-Lac-Long, Rivière-Bleue, Saint-Eusèbe, Notre-Dame-du-Lac, Saint-Juste-du-Lac, Auclair, Lejeune, Saint-Michel-du-Squatec, Cabano, Saint-Pierre-de-Lamy, Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Saint-Elzéar, Saint-Honoré-de-Témiscouata, Pohénégamook

Q00-00144-5
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Kamouraska
Pohénégamook, Saint-Athanase, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Pascal, Saint-Pascal, Sainte-Hélène, Saint-Joseph-de-Kamouraska, Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Saint-André, Saint-Germain, Kamouraska, Saint-Denis, Saint-Philippe-de-Néri, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Onésime-d'Ixworth, La Pocatière, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Picard, Petit-Lac-Sainte-Anne

Q00-00145-2
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Rivière-du-Loup
Saint-Clément, Saint-Jean-de-Dieu, Sainte-Rita, Sainte-Françoise, Saint-Éloi, Trois-Pistoles, Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Cyprien, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, Saint-Antonin, Saint-Modeste, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Épiphane, Saint-Paul-de-la-Croix, L'Isle-Verte, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, Saint-Jean-Baptiste-de-l'Isle-Verte, Saint-Georges-de-Cacouna, Saint-Georges-de-Cacouna, Saint-Arsène, Rivière-du-Loup, Notre-Dame-du-Portage, Whitworth, Cacouna

Q00-00146-0
TRANSPORT D'AGRÉGATS DE LA RÉGION DE QUÉBEC INC.
155, rue Duguay Ouest
La Malbaie-Pointe-au-Pic QC G5A 1B4
PROC. : GAGNÉ, LETARTE, S.E.N.C.
DEMANDE DE PERMIS
Zone Montmorency
Saint-François, Sainte-Famille, Saint-Jean, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Pétronille, Saint-Tite-des-Caps, Saint-Ferréol-les-Neiges, St-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmen, Saint-Joachim, Beaupré, Sainte-Anne-de-Beaupré, Château-Richer

•ÉCONOMIE•

La Cour supérieure rejette une requête en annulation déposée contre Saco

Un ancien distributeur de Saco SmartVision a échoué dans sa tentative de faire annuler certaines décisions prises lors de la dernière assemblée annuelle de la société.

Le juge Maurice Laramée, de la Cour supérieure du Québec, a rejeté la requête déposée par Edward Raffo en vue d'obtenir l'annulation de deux décisions prises à l'assemblée du 19 juillet 1999, soit l'approbation des états financiers de la société et la nomination des vérificateurs. Le juge Laramée a ainsi confirmé la validité de ces décisions. *«Nous sommes très contents que justice soit rendue»*, a déclaré le vice-président exécutif de Saco, Paul Mathurin. *Nous avons gagné, c'est très clair qu'il était dans ses torts.»*

Le différend qui oppose M. Raffo et Saco trouve son origine dans un contrat signé en août 1995 par l'entreprise de M. Raffo, la Société professionnelle de développement (Soprodev), et Saco, qui s'appelait alors Teknor. Ce contrat faisait de Soprodev le distributeur exclusif de certains produits de Saco Controls pour l'Amérique du Nord. Saco a résilié ce contrat de distribution en janvier 1999 parce que Soprodev n'aurait pas été en mesure d'atteindre les objectifs minimaux de vente fixés pour les années 1995, 1996, 1997 et 1998.

M. Raffo a déclenché la procédure d'arbitrage prévue au contrat, mais il s'agit d'une procédure plutôt lente. D'ailleurs, ce n'est qu'hier que Saco a terminé sa défense en arbitrage, et les plaidoyers devraient avoir lieu la semaine prochaine. Saco espère une décision avant sa prochaine assemblée annuelle, le 31 mai. Peu de temps avant l'assemblée du 19 juillet, M. Raffo, propriétaire de 20 actions de Saco, s'est rendu compte que les états financiers de Saco pour l'année se terminant le 30 novembre 1998 ne faisaient pas état de ce différend. La direction de Saco avait jugé que la réclamation de Soprodev n'avait pas à y apparaître parce que la demande d'arbitrage ne remontait qu'en février 1999. En outre, la réclamation était non chiffrée.

M. Raffo a alors envoyé un avocat, Bruce Johnston, le représenter lors de l'assemblée. Toutefois, Saco a refusé l'accès à M. Johnston parce qu'il n'aurait pas possédé une procuration valable. En Cour supérieure, M. Raffo a fait valoir que Saco avait agi de manière abusive en refusant que M. Johnston assiste à l'assemblée annuelle.

Le juge Laramée a statué que Saco était dans son droit de refuser que cet avocat assiste à l'assemblée puisque M. Raffo n'était pas un actionnaire inscrit de la compagnie et que son avocat ne détenait pas un formulaire de procuration valide. *«Le tribunal est d'avis* [...] *que le seul but du requérant est de mettre en évidence le recours de sa société Soprodev»*, a écrit le juge Laramée. M. Raffo n'a pas rappelé la Presse canadienne hier.

Par ailleurs, Saco maintient la poursuite de 10 millions qu'elle a déposée en septembre dernier contre Soprodev, M. Raffo et ses avocats. Saco a soutenu que M. Raffo lui avait causé des préjudices importants en tentant de faire annuler les décisions de l'assemblée annuelle et en semant l'incertitude auprès de ses employés, de ses clients et de ses fournisseurs.

Presse canadienne

COMMUNICATION

La créativité a-t-elle une langue?

On a remis cette semaine, pour la troisième fois, les prix Jacques-Bouchard, créés par l'Office de la langue française et destinés à récompenser la qualité du français dans la publicité. L'initiative, tout à fait louable au départ, laisse tout de même une drôle d'impression, comme en témoigne le contenu des débats, tenus chaque année lors de la remise des prix.

L'an dernier, par exemple, le débat s'était orienté autour de la qualité du français en publicité. Certains participants (qui ne travaillaient pas en publicité) avaient alors critiqué les libertés qui sont prises, dans beaucoup de messages, avec la langue *«correcte»*. Remarques qui avaient eu le don, on s'en doute, de hérisser les publicitaires présents. La publicité, demandaient-ils, a-t-elle vraiment pour rôle de *«donner l'exemple»*? Pourquoi montre-t-on du doigt la langue de la publicité et beaucoup moins, par exemple, celle des téléromans? Questions soulevées aussi, on peut le noter, au sujet des reproches adressés aux publicitaires sur l'utilisation de la violence ou de *«stéréotypes sexistes»* en publicité. Et en effet, si l'on s'attache à faire des messages (politiquement ou linguistiquement) *«corrects»*, peut-être oublie-t-on de faire de la publicité audacieuse, intéressante et efficace...

Marie-Claude Ducas

◆ ◆ ◆

Cette année, le thème du débat — *«La française, langue de création?»* — nous renvoyait un peu au même genre de question. Les participants à la table ronde comprenaient Chantal Bouchard, linguiste et professeur au département de langue et littérature de l'université McGill, Patrick Beauduin, responsable de la publicité et de la promotion à l'agence Blitz Publicité-Promotion, François Sauvé, vice-président à la création à l'agence de publicité Tam-Tam/TBWA, Marc Laurendeau, chroniqueur à la radio de Radio-Canada. Si certains participants, dont la linguiste Chantal Bouchard, ont d'abord souligné le fait que le français, en effet, impose au départ plus de contraintes qu'une langue comme l'anglais, par exemple, Patrick Beauduin a rappelé que, selon l'UNICEF, il existe encore 6000 langues vivantes dans le monde, sur lesquelles 3000 sont appelées à disparaître à plus ou moins court terme. Et à voir la façon dont l'anglais domine l'univers de la technologie et celui des nouveaux médias comme Internet, il dit craindre fort que le français finisse par faire partie des langues menacées...

Le même Patrick Beauduin a aussi, d'autre part, souligné le dynamisme publicitaire de pays comme les Pays-Bas, par exemple, qui se distinguent depuis des années à des concours internationaux comme celui de Cannes. Là-bas, on ne semble pas se demander si le hollandais est, ou non, une langue de création... Et on arrive à créer une publicité qui, tout en étant typiquement hollandaise par l'allure, repose sur des concepts que l'on peut comprendre dans le monde entier... Et en effet, pourquoi, dès que l'on parle de publicité en français, et de publicité québécoise en particulier, se met-on tout à coup à chercher des façons différentes de «créer»?

François Sauvé, l'autre publicitaire présent, a d'ailleurs posé quelques questions troublantes. On a passé des années à dire aux annonceurs, entre autres à Toronto, qu'il faut à tout prix faire une pub *«distincte»* pour le Québec. Mais peut-on encore le justifier? Comment peut-on expliquer à des annonceurs internationaux, qui utilisent partout dans le monde de grands concepts qui ont gagné des prix, qu'il faut une publicité différente pour le Québec? Le public québécois est-il plus *«moron»* que d'autres publics?

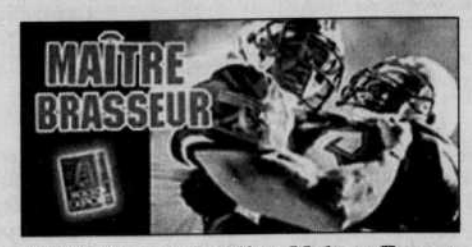

Publicité pour la bière Molson Export, gagnante du prix Jacques-Bouchard dans la catégorie Français écrit.

En effet, on a bâti toute une industrie en convainquant les annonceurs de prendre la peine de faire une publicité qui parlait vraiment au public d'ici, au lieu de faire des traductions *«bêtes et méchantes»* comme on en voyait il y a 35 ans. Et pour cela, Jacques Bouchard, que l'on présente avec raison comme *«le père de la publicité québécoise»*, mérite largement les honneurs qu'on lui rend. Mais, aujourd'hui, les publicitaires ne sont-ils pas en train de se peinturer dans un coin en utilisant les mêmes arguments qu'il y a 30 ans?

◆ ◆ ◆

Les prix Jacques-Bouchard ont été remis dans quatre catégories.

- Catégorie Français à la radio: Marketel, avec le message *«Très loin»* pour le Cosmodôme de Laval.
- Catégorie Français à la télévision: ex aequo: Saint-Jacques, Vallée, Young & Rubicam avec le message *«ABC»*, pour le Club des petits déjeuners du Québec, et Cossette Québec avec les messages «primeurs», «générique» et «écran», pour le quotidien *Le Soleil*.
- Catégorie Français écrit: Cossette Communication-Marketing avec le message *«Maître brasseur»*, pour Molson Export.
- Catégorie Slogan publicitaire: Commando Création avec le message *«Métiers d'art de vivre»*, pour le Salon des métiers d'art.

•CARRIÈRES ET PROFESSIONS•

CHSR / CRSS

Canadian Health Services Research Foundation
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé

La Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS), organisme national d'Ottawa qui se consacre à améliorer les liens entre la recherche et la prise de décision dans le système de santé canadien, est à la recherche de personnes pour compléter son équipe d'employés dynamiques.

AGENT PRINCIPAL DES PROGRAMMES, BOURSES DE PERSONNEL

Sous l'autorité du chef, Programmes de recherche, le titulaire est responsable de la création et de l'administration de programmes novateurs de bourses de carrière et de formation pour développer la capacité de recherche sur les services de santé et les sciences infirmières au Canada. Il est appelé à jouer un important rôle dans la création et le maintien de relations avec d'autres organismes qui subventionnent la recherche et des programmes de bourses, ainsi qu'avec le milieu de la recherche sur les services de santé et les établissements académiques. Le candidat idéal a l'expérience du travail auprès du milieu de la recherche sur les services de santé ou connaît bien ce milieu. Il a aussi l'expérience des programmes de bourses destinées au personnel de recherche, et en particulier des processus de création de programmes et d'examen par les pairs. Il doit faire preuve de créativité et d'inventivité. Idéalement, il a de l'initiative, possède de bonnes compétences de gestion et d'analyse ainsi que d'excellentes aptitudes pour la communication, et il aime travailler en équipe.

AGENT PRINCIPAL DES PROGRAMMES, UTILISATION DE LA RECHERCHE

Sous l'autorité du chef, Communications et diffusion, le titulaire du poste est responsable de la création et la gestion d'activités pour aider les décideurs du secteur de la santé et les organismes qui les emploient à acquérir, à évaluer et à appliquer les résultats de la recherche sur les services de santé dans leur travail de tous les jours. Il s'agit d'un nouveau domaine stimulant où les précédents au Canada ou ailleurs sont peu nombreux. Le poste offre le défi de travailler avec les décideurs des gouvernements, des hôpitaux, des autorités régionales de la santé et d'autres organismes afin de bâtir un programme innovateur de diffusion des connaissances. Le candidat idéal comprend les problèmes auxquels font face les décideurs dans le système de santé et a de préférence une expérience pratique dans le secteur pertinent du système de santé. Le poste exige une personne autonome qui possède d'excellentes aptitudes pour la communication et compétences interpersonnelles, qui connaît par expérience la valeur de la recherche, et qui a l'expérience de la gestion de projet et de la gestion en général.

AGENT PRINCIPAL DES PROGRAMMES, FINANCES ET ADMINISTRATION

Sous l'autorité du chef, Services de gestion, le titulaire est responsable de toutes les activités comptables et financières de l'organisme. Soucieux du service et du détail, il contrôle le budget de fonctionnement et les investissements pour assurer la reddition de comptes. Spécialisé en finances et en administration, il prépare des rapports et des tableaux, procède à des analyses de variance, tient des données relatives aux coûts des activités de l'organisme, prépare les dossiers financiers pour la vérification de fin d'exercice, et remplit les déclarations annuelles d'organisme de charité et de remboursement de la TPS exigées par Revenu Canada. En plus d'un titre professionnel en comptabilité (CMA ou CGA), le titulaire doit posséder de 3 à 5 ans d'expérience progressive des principes comptables généralement acceptés au Canada, de préférence au sein d'un organisme sans but lucratif. Il doit connaître les systèmes informatiques ainsi que les logiciels de comptabilité (AccPac+). La connaissance des dotations et des stratégies d'investissement serait un atout. Le poste exige une personne autonome et enthousiaste qui est affable, qui est capable de travailler dans un milieu exigeant, et qui possède une expérience de gestion générale.

La maîtrise des deux langues officielles est un atout pour tous les postes, mais une exigence pour le poste en utilisation de la recherche.

La Fondation offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels. Le salaire est négociable dans la fourchette de 54 000 $ à 67 500 $ (à l'étude) en fonction des compétences et de l'expérience.

Les candidats intéressés doivent envoyer une lettre faisant état de leurs compétences et de leur expérience pertinentes, un curriculum vitae et les noms de trois références d'ici au ***15 avril 2000*** *à Mme Nancy Quattrocchi, chef, Services de gestion, FCRSS, 11, avenue Holland, suite 301, Ottawa (Ontario), K1Y 4S1, Canada. Fax: (613) 728-3527. Seules les personnes convoquées à une entrevue seront contactées.*

La Fondation, guidée par un conseil d'administration, détermine les priorités et les besoins à combler en matière de recherche des gestionnaires et des responsables des politiques dans le système de santé, finance la recherche sur les services de santé, et communique les résultats de la recherche et des informations sur les pratiques optimales aux gestionnaires et aux responsables des politiques. Pour plus de renseignements, consulter notre site Web à http://www.chsrf.ca.

La Fondation offre des chances égales à tous et accepte les demandes de tous les candidats qualifiés.

Professeure ou professeur en cosmologie

Le **Département de physique** de la Faculté des arts et des sciences recherche une professeure ou un professeur adjoint en cosmologie.

Fonctions
Enseignement sous-gradué et gradué en physique et en astrophysique. Conduire un important programme de recherche en cosmologie, soit théorique ou observationnel. Les principaux domaines de recherche sont : la formation d'étoiles, les étoiles massives, les naines blanches, la cinématique des galaxies spirales et naines, les études HI (galactiques et extra-galactiques), les galaxies actives et les naines sphéroïdales. De plus, un laboratoire d'Astrophysique Expérimentale vient d'être créé et est spécialisé en instrumentation astronomique infrarouge. Vous trouverez plus d'informations sur le groupe d'astronomie sur le site suivant : http://www.astro.umontreal.ca/

Exigences
Détenir un Ph.D. et posséder une expérience de recherche reconnue internationalement et pouvant avoir un impact majeur sur la discipline. Une bonne connaissance du français serait un atout ; ou le candidat s'engage à l'apprendre au cours des premières années. La personne choisie doit participer au programme de cosmologie de l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) ; l'implication de l'ICRA va permettre au candidat d'être détaché partiellement de sa charge d'enseignement au cours des premières années et d'interagir avec un réseau international de chercheurs en cosmologie. Le programme de Cosmologie et Gravité supporte actuellement des scientifiques aux universités d'Alberta, de Colombie Britannique, de McMaster, de Queen's, de Toronto et de Victoria. Visitez le site : http://www.cita.utoronto.ca/CIAR/ pour plus d'informations.

Traitement
L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux. Sous réserve d'approbation budgétaire. Le processus de sélection pour ce poste demande l'approbation de l'Université de Montréal et de l'ICRA.

Date d'entrée en fonction
Le 1er Juin 2000. (1148)

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'un plan de recherche et de trois lettres de recommandation, ***au plus tard le 15 avril 2000, à :***

M. Claude Carignan, directeur
Département de physique
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

Université de Montréal

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

CRD-Estrie

Le Conseil régional de développement (CRD) est l'organisme reconnu par le Gouvernement du Québec comme interlocuteur privilégié en matière de développement régional. Son conseil d'administration est composé d'élus municipaux et de représentants des secteurs socio-économiques et des territoires de la région. Son principal mandat est de définir une stratégie de développement avec ses partenaires et de tout mettre en œuvre pour la réaliser. Le CRD - ESTRIE, est à la recherche de candidatures pour combler le poste de

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Vous procèderez à la planification, la réalisation et l'évaluation des programmes et plans d'actions élaborés selon les axes de développement de la région. Vous assurerez notamment la planification stratégique régionale et la concrétisation du plan de développement ainsi que la gestion de l'entente - cadre avec le gouvernement et des ententes spécifiques. Vous accompagnerez le conseil d'administration et le comité exécutif dans leurs travaux et verrez à l'exécution des décisions. Vous agirez au besoin comme porte-parole de l'organisme et vous assumerez la gestion des ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières de l'organisme. Finalement, vous assurerez la communication et la concertation avec le milieu.

Vous possédez un diplôme universitaire en administration, développement régional, économie ou autre discipline pertinente à l'emploi. Vous cumulez plus de 10 ans d'expérience pertinente dans des domaines reliés au développement dont plus de cinq ans dans des emplois de direction. Vous êtes reconnu pour vos habiletés de concertation, votre sens pratique et vos capacités de synthèse, de communication et d'action. Vous êtes également en mesure de concilier et d'harmoniser différents groupes d'intérêts vers le développement propre de la région.

Le CRD - ESTRIE offre une rémunération et une gamme d'avantages sociaux très concurrentiels. Si cet emploi vous intéresse et correspond à votre cheminement de carrière, veuillez acheminer votre curriculum vitae au plus tard le 31 mars 2000 à :

LUCIE DOMINGUE & ASSOCIÉS INC.
Direction générale - CRD ESTRIE
3845, rue La Vérendrye
Sherbrooke (Québec)
J1L 1W8
Télécopieur : (819) 823 - 2357
Courriel : lucied@microted.net

L'équité en matière d'emploi sera respectée.

McGill

Programme d'études sur le Québec - Professeur(e) invité(e) Desjardins

Le programme d'études sur le Québec de l'Université McGill sollicite les candidatures de personnes possédant un doctorat ou qui l'auront déposé avant le 1er septembre 2000, dans le domaine des sciences sociales ou des lettres et dont le champ principal d'intérêt porte sur le Québec.

Fonctions

La charge de travail du professeur invité consiste à donner un cours intitulé «Études sur le Québec» au niveau de la troisième année du baccalauréat. La personne choisie sera aussi invitée à participer activement aux activités du PÉQ et à prononcer des conférences sur ces travaux au cours de son séjour à l'Université McGill.

Exigences

Ph.D. complété ou sur le point de l'être dans une discipline pertinente. La maîtrise du français et de l'anglais est nécessaire. Une expérience en enseignement est un atout. La création de ce poste vise à encourager les jeunes chercheurs à entreprendre ou à compléter un projet de recherche qui doit conduire à la publication d'un article ou d'un ouvrage savant ainsi qu'à la conception et à l'organisation d'un colloque multidisciplinaire. Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitæ, un projet et un calendrier de recherche, un plan de cours et ainsi qu'un projet de colloque scientifique. L'originalité du sujet, la pertinence, et la qualité de la démarche scientifique seront prises en considération.

Date d'entrée en fonction et traitement

La date d'entrée en fonction est le 1er septembre 2000, pour une durée de 8 mois. La rémunération sera de 20 000 $. Les avantages sociaux sont à ajouter à ce montant.

Veuillez faire parvenir votre projet de recherche, curriculum vitae, dossiers d'évaluation d'enseignement et ainsi que trois lettres de recommandation **AVANT LE 2 MAI 2000** à:

M. Alain-G. Gagnon, Directeur,
Programme d'études sur le Québec,
3460, rue McTavish, bureau 316,
Montréal (Québec) H3A 1X9.

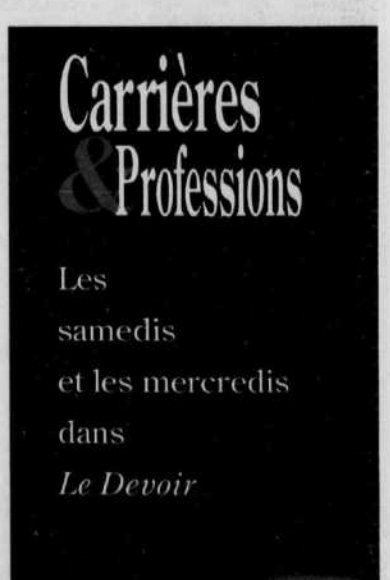

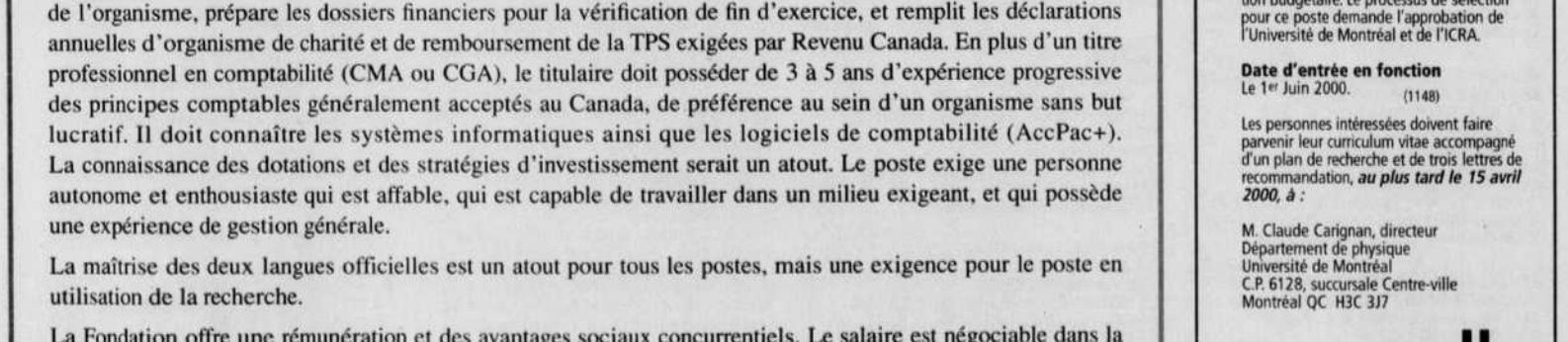

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Ces données, fournies par Fundata Canada inc., présentent le rendement des fonds communs de placement pour la semaine se terminant jeudi (sauf pour les rendements sur un mois (1m%) et un an (1an%), calculés à la fin du mois dernier). La valeur de chaque unité, i.e. la valeur de l'actif net par action (VANPA), est exprimée en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Les données ne doivent servir qu'à titre d'information; une confirmation du prix devrait être obtenue auprès des gestionnaires du fonds ou d'un vendeur autorisé. Var.% et Var.$ indiquent les variations en pourcentage et en prix depuis une semaine.

FONDS D'INVESTISSEMENT

Fonds	VANPA	Var.%	Var.$	1an%
ABC FUNDS				
y Amer-Value	4.55	-	-	+4.4
y Fully-Mgd	6.29	-	-	+8.8
y Fund-Value	9.97	-	-	+19.2
ACADIE (FONDS)				
y Actions amér	10.00	inch	inch	+.9
y Actions can	10.33	+4.43	+.4383	+27.9
y Div Atlantique	9.87	+.59	+.0580	-1.1
y Équilibré	12.62	+3.45	+.4210	+18.1
y Hypothèques	9.88	+.02	+.0016	+4.1
y Obligations	11.45	+.79	+.0899	+.2
ACKER FINLEY				
QSA Act Can A	9.69	+6.47	+.5887	+121.7
QSA Act Can B	21.29	+6.11	+1.2265	NA
uQSA Enterprise	13.86	+5.78	+.7566	NA
QSA comm électr	7.19	+2.92	+.2043	NA
ACUITÉ FONDS				
Act RER G7	11.93	+7.45	+.8276	NA
Actions can	17.29	+9.78	+.9456	+58.4
Actions mond	13.40	+8.00	+.9929	NA
Équilibré can	13.26	+4.48	+.5689	+26.7
Obligations	8.56	+.76	+.0647	-.6
Revenu élevé	10.23	+3.80	+.3750	-4.3
CLEAN ENV				
Act int	13.06	+4.28	+.5356	+42.1
Actions	16.31	+2.80	+.4447	+39.5
Équilibré	11.91	+3.60	+.4133	+17.7
ACUITY POOLED				
Action Mondial	22.92	+7.36	+1.5706	+41.2
Actions can	21.01	+5.39	+1.0734	+55.4
Court Terme	10.71	+.10	+.0108	+2.8
Env Sci & Tech	25.70	+4.01	+.9912	+70.4
Équilibré can	15.64	+5.10	+.7585	+22.2
High Income	12.43	+3.95	+.4718	-1.1
Mondial Bal.	18.68	+5.83	+1.0294	+26.7
Revenu Fixe	11.23	+1.37	+.1522	-3.4
Rép act cons	15.10	+3.46	+.5050	+15.9
ADÉRES				
Amér divers	9.55	+2.36	+.2200	NA
Can divers	9.51	+5.20	+.4700	NA
Direction Amér	9.60	+2.35	+.2200	NA
Direction can	9.51	+5.08	+.4600	NA
AGF GROUPE C$				
20/20 Act RER PS	7.42	+.68	+.0500	+46.1
20/20 Croiss Act	90.03	+9.69	+2.2500	+285.0
20/20 IntTitAct	14.82	-.60	-.0900	+151.8
20/20 TitActRER	8.80	+.46	+.0400	+47.0
20/20 ValConTme	2.78	-7.33	-.2200	+33.2
20/20 indien	3.77	-2.33	-.0900	+73.4
20/20 res can	13.98	-.64	-.0900	+15.5
20/20AmérLatine	6.17	+6.93	+.4000	+86.1
20/20ValMarEmér	4.47	+1.36	+.0600	+56.1
AGF Allemagne	51.47	+3.15	+1.5700	+34.2
AGF Amér RTA	24.80	+3.46	+.8300	+2.1
AGF Cat Canada	7.17	+3.02	+.2100	+35.9
AGF Cr amér RER	7.05	+7.14	+.4700	NA
AGF Croiss & rev	23.71	+2.46	+.5700	+32.9
AGF Croiss Amér	43.99	+7.21	+2.9600	+14.4
AGF Croiss Asia	15.26	+5.58	+.8200	+85.4
AGF CroisEuro	19.64	+.51	+.1000	+6.8
AGF Dir Chine	7.30	+7.99	+.5400	+41.5
AGF Euro RépAct	10.05	+.60	+.0600	+11.1
AGF Japon	8.49	-1.16	-.1000	+61.1
AGF Japon RER	6.09	-1.14	-.0700	NA
AGF Rev Amér	11.08	+.73	+.0800	-4.9
AGF Rev CT intl	10.99	inch	inch	NA
AGF Vl Int RER	8.67	+.89	+.0600	NA
AGF act croiss	43.84	+2.05	+.8800	+73.2
AGF actInmobMon	5.63	+2.93	+.1600	-9.3
AGF actions mon	8.88	+1.49	+.1300	-3.6
AGF amérCThtRnd	3.59	-.55	-.0200	+1.7
AGF can RépTAct	6.77	+3.83	+.2500	+22.2
AGF cr euro RER	6.31	+.32	+.0200	NA
AGF dividendes	23.49	+1.42	+.3300	+3.0
AGF mon obl RER	4.59	+.22	+.0100	-10.8
AGF mond équil	14.39	+1.41	+.2000	+.9
AGF mondObjGouv	9.80	+.51	+.0500	-10.2
AGF oblig can	5.31	+.76	+.0400	-3
AGF spécialAmér	23.61	-3.28	-.8000	+94.7
AGF tit rev éle	9.46	+1.07	+.1000	-2.3
AGF titres can	34.36	+3.43	+1.1400	+57.6
AGF titres int	9.88	+1.44	+.1400	+30.4
AGF val intl	37.10	+.84	+.3100	+11.8
AGFAmrRER RpTAct	6.44	+3.37	+.2100	NA
AGFIntRER RpAct	5.71	+2.70	+.1500	+10.7
AGF GESTION				
Allemagne C$ M	55.62	+3.11	+1.6800	+35.2
uAllemagne US M	37.77	+3.06	+1.1200	NA
AIC SÉRIE AVN				
uAvant Mond US	4.52	-.23	-.0104	+33.2
Avantage	63.89	+1.48	+.9300	-6.9
Avantage Amér	8.05	+8.05	+.6000	-2.4
uAvantage AmérUS	5.48	+8.29	+.4193	+1.6
Avantage II	7.75	+1.84	+.1400	-8.4
Avantage Mond	6.65	-.45	-.0300	+27.9
uAvantage UnivUS	4.24	+3.54	+.1451	NA
Avantage Univer	6.23	+3.32	+.2000	NA
REER Avant Amér	5.22	+7.85	+.3800	NA
REER Avant Mond	6.01	-.33	-.0200	NA
REER Avant Uni	5.89	+3.33	+.1900	NA
AIC CIBLÉE				
Cible Amer	4.88	+1.46	+.0700	NA
uCible Amer US	3.32	+1.68	+.0549	NA
REER Cible Amer	4.91	+1.66	+.0800	NA
AIC (CLOSED END)				
y AIC Div Can Fra	26.24	+16.16	+3.6500	NA
AIC SÉRIE DIV				
Actions Mond	22.96	+1.41	+.3200	+24.1
uActions Mond US	15.62	+1.84	+.2517	+29.2
Canada Divers	30.90	+2.42	+.7300	-6.0
uDivers Univ US	4.03	+2.12	+.0836	NA
Divers Univers	5.92	+1.89	+.1100	NA
REER Act Mond	5.97	+1.53	+.0900	NA
REER Divers Uni	5.58	+2.01	+.1100	NA
REER Valeur	4.50	+3.93	+.1700	NA
Valeur	42.10	+3.90	+1.5800	-21.7
uValeur US	28.64	+4.13	+1.1356	-18.4
AIC SÉR REVENU				
uAct Rev Amér US	3.18	+1.89	+.0242	-6.2
Act rev amér	4.67	+.86	+.0400	-9.9
Actions Revenu	4.97	+3.33	+.1600	-5.6
Oblig Univers	4.85	+.41	+.0200	NA
Options	5.04	+.80	+.0400	NA
AIM FUNDS C$				
Court terme A	5.48	+.07	+.0040	+2.6
Court terme B	5.34	+.04	+.0020	+2.0
Croiss act amér	19.64	+2.04	+.3930	+105.4
Croiss amér	16.11	+3.26	+.5080	+76.9
Croiss amér lat	8.22	+1.60	+.1290	+74.4
Croiss européen	39.31	-.88	-.3500	+72.2
Croiss pacif	7.16	+2.51	+.1750	+74.2
Croissance can	16.83	+2.52	+.3800	+85.6
Équilibré can	24.16	+2.53	+.6190	+57.7
Excel can	18.62	+3.88	+.6950	+105.1
Excellence amér	14.47	+6.21	+.8460	+28.8
Infrastr mon	10.88	+2.82	+.2980	+37.5
Mond croi & rev	7.60	+.98	+.0740	-6.9
Oblig can	11.95	+.75	+.0890	-1.4
Oblig mondial	5.09	+.59	+.0300	-7.8
RER Cr & RevMon	10.39	+.97	+.1000	NA
RER Excel amér	12.95	+5.97	+.7300	NA
RER Oblig Mond	10.17	-.01	-.0010	NA
RER Sci San Md	10.90	-3.40	-.3840	NA
RER Tech Mond	14.80	+3.20	+.4590	NA
RER Tel Mondial	14.59	+4.89	+.6800	NA
RER Thém Mond	12.71	+4.85	+.5880	NA
RER croi euro	14.99	-.88	-.1330	NA
Res nat mond	5.77	-2.17	-.1280	+10.4
Revenu canadien	6.03	+4.85	+.2790	+5.0
Sci santé mond	7.66	-3.47	-.2750	+24.3
Sci santé mond	18.68	-3.57	-.6870	+24.7
Tech mondiales	73.80	-4.32	+2.3710	+276.1
Thém mondiale	11.20	+5.00	+.5330	+40.0
Télécom Mond	25.19	+5.05	+1.2100	+140.2
Valeur can	7.49	+2.86	+.2080	+51.8
Valeur intl	9.38	-.33	-.0310	+4.6
AIM FUNDS US				
uCrois amér	10.94	+3.21	+.3400	+84.2
uCrois amérLat	5.58	+1.55	+.0850	+81.7
uCrois Eco	26.69	-.33	-.2510	+79.3
uCrois pacif	13.62	+2.44	+.1460	+38.3
uCroissAct amérUS	13.34	+1.99	+.2600	+113.8
uExcel amér	9.82	+6.16	+.5700	+34.1
uInfrastr MonUS	7.39	+2.75	+.1980	+43.2
uMon Cr & rev US	5.16	+.94	+.0480	-3.1
uOblig can US	8.12	+.71	+.0570	+2.5
uOblig mond US	3.46	+.55	+.0190	-4.0
uRes nat mond US	3.92	-2.22	-.0890	+15.0
uRev crt termeUS	3.72	+.03	+.0010	+6.8
uRev crt trm BUS	3.63	inch	inch	+6.2
uSci santéMondUS	12.68	-3.62	-.4760	+29.7
uSci santéMonsUS	5.20	-3.51	-.1890	+29.5
uTech mond US	50.11	+3.27	+1.5870	+297.0
uThém Mond US	7.61	+4.95	+.3590	NA
uTélécom mond US	17.10	+5.00	+.8140	+150.1
uVal intl US	6.37	-.38	-.0240	+8.9
ALL PT (OFFSH)US (n)				
uEurope Index	12.92	+1.49	+.1897	NA
uHong Kong Index	18.00	+8.01	+1.3352	+68.3
uJapan Index	8.35	+.28	+.0237	+43.8
uTactical Growth	12.78	-1.77	-.2304	+11.2
uUK Index Fund	22.68	+.42	+.0944	-1.8
uUS $ Cash	11.79	-.35	-.0418	NA
uUS Bear Fund	3.68	-6.11	-.2391	-5.7
uUS Geared	64.55	+12.89	+7.3705	+14.8
uUS Index	31.45	+6.34	+1.8756	+10.6
ALL-CANADIAN				
Capital	8.84	-.79	-.0700	-5.7
Composé	11.09	-.81	-.0900	-5.6
Consommation	3.08	-.65	-.0200	+1.8
Ressources	1.68	-1.75	-.0300	-19.2
ALTAMIRA A				
Actions	44.15	+3.91	+1.6600	+60.5
Actions euro	25.65	+.67	+.1700	+21.5
AltaFund	21.47	+2.29	+.4800	+31.5
Amér grand soc	29.69	+4.76	+1.3500	+13.3
Amer Sélect	63.02	+3.09	+1.8900	+85.6
Asie-pacifique	15.56	+4.15	+.6200	+92.9
Capital	28.91	+1.19	+.3400	+72.2
Croissance	33.18	+3.20	+1.0300	+80.9
Diversifié mond	26.44	+2.24	+.5800	+39.6
Dividendes	4.17	+4.77	+.1900	+15.4
Découv mond	6.26	+1.95	+.1200	+126.0
Équilibré	20.86	+2.10	+.4300	+28.9
Japonaises	7.40	+.68	+.0500	+120.9
Mond pet soc	10.92	-1.18	-.1300	+77.1
Mond revenu CT	11.22	-.36	-.0400	-5.0
Obl gouv CT	9.46	+.37	+.0200	+2.5
Oblig haut rend	5.87	-.17	-.0100	+8.8
Oblig mondial	9.86	-.30	-.0300	-10.2
Obligations	15.87	+1.21	+.1900	-.9
RER Japonaises	10.80	+.65	+.0700	NA
Reprise	12.34	-.48	-.0600	+7.5
Rev et crois	10.88	+3.23	+.3400	+49.5
Revenu	7.56	+.80	+.0600	+.6
Revenu can CT	10.14	+.10	+.0100	+4.0
ALTAMIRA B				
Commerce electr	44.05	-.02	+.0100	+206.0
Loisirs et div	15.46	+2.18	+.3300	NA
Mond serv finan	12.74	+3.92	+.4800	NA
Métaux précieux	2.83	-1.74	-.0500	-11.6
RER Comm electr	12.10	inch	inch	NA
RER Sci & Tech	13.56	+4.55	+.5900	NA
Ressources	8.10	-.98	-.0800	+10.7
Sci de la santé	18.54	-1.28	-.2400	NA
Science & tech	49.90	+4.61	+2.2000	+298.9
ALTAMIRA C				
Amér moy cap	12.48	+2.30	+.2800	NA
Indic Pacifique	10.71	-.09	-.0100	NA
Indice Amer	11.74	+4.63	+.5200	-.5
Indice Canadien	14.78	+4.38	+.6200	+38.4
Indice européen	12.01	+1.87	+.2200	NA
Indice intl RER	11.60	+.78	+.0900	+29.9
Indice Dow 30	10.26	+4.80	+.4700	NA
RER Euro	12.08	+2.63	+.3100	NA
ALTAMIRA P RER				

Fonds	VANPA	Var.%	Var.$	1an%
RER Cr&Rev	28.01	+2.49	+.6800	+39.5
RER Rev Stble	20.40	+.79	+.1600	+2.9
RER crois max	32.60	+1.88	+.6000	+62.5
RER croiss	28.76	+2.58	+.7500	+40.8
RER rev & cr	23.09	+1.54	+.3500	+16.1
RER revenu	21.77	+1.21	+.2600	+9.2
RER équil	24.73	+2.06	+.5000	+23.0
A.P.P.D. (n)				
y Équilibré	21.12	+.26	+.0550	+14.5
ARGENTUM C$				
Pool Mkt Neu C$	9.86	+1.02	+.1000	-27.8
Port RER int él	11.40	+2.61	+.2900	NA
Port Revenu	9.08	+1.00	+.0900	+7.0
Port act can	10.77	+4.46	+.4600	+18.8
Port am élite	10.64	+5.14	+.5200	-2.2
Port découverte	13.32	+2.23	+.2900	+36.4
Port int élite	14.03	+2.78	+.3800	+21.5
Port équil Québ	12.95	+2.45	+.3100	+20.8
Prt perform can	15.57	+1.43	+.2200	+58.6
y Pt A/V Act Can	-	-	-	NA
y Pt Mar NeutreC$	-	-	-	NA
ARGENTUM U$				
uAmér élite	7.22	+4.94	+.3400	+1.8
uInt élite	9.53	+2.69	+.2500	+25.4
uPool Mkt Neu U$	6.70	+1.06	+.0700	-25.0
uPort RER int él	7.74	+2.52	+.1900	NA
uyPt Mar NeutreU$	-	-	-	NA
ARTISAN PORTFOL (n)				
Act intl	13.51	+.67	+.0900	+31.7
Actions Can	6.30	+.96	+.0600	+31.6
Actions amér	16.86	+2.37	+.3900	+52.8
Conservateur	11.33	+1.07	+.1200	+12.8
Dynamique	12.19	+1.16	+.1400	+22.4
Plus Conserv	5.32	+1.14	+.0600	+6.6
Plus dynamique	13.02	+1.24	+.1600	+27.8
Prudent	11.76	+1.03	+.1200	+19.1
RER Conserv	10.89	+1.02	+.1100	+11.1
RER Pl Dynam	11.58	+1.22	+.1400	+21.4
RER dynamique	11.50	+1.23	+.1400	+19.9
RER plus cons	10.48	+.96	+.1000	+5.1
RER prudent	11.32	+1.16	+.1300	+17.9
Rev fixe can	4.89	inch	inch	NA
ASSOCIAT INV				
Assoc inv	13.62	+4.61	+.6000	-.7
ATLAS				
Actions Mond	28.11	+.75	+.2080	+72.1
Advantage Am C$	22.31	+2.32	+.5055	-5.7
uAdvantage Am US	15.17	+2.42	+.3578	NA
Amér Latine	15.55	+1.87	+.2858	+71.9
Bassin Pac	21.40	+.87	+.1851	+170.3
Can GrndCap Cr	24.17	+2.61	+.6143	+15.1
Cr Am Gr Cap C$	34.48	+.64	+.2181	-17.2
uCr Am Gr Cap US	23.44	+.73	+.1706	NA
Cro Can Pet Cap	11.09	+.74	+.0819	+27.0
Cro Intl Gr Cap	26.61	-.75	-.2163	+78.1
Cro Intl Mar Em	19.27	+2.49	+.4690	+84.6
Croiss EmergCan	13.00	+.95	+.1222	+28.2
Equil Can	16.73	+2.16	+.3535	+3.3
Fid Rev Can	6.10	+2.56	+.1525	-6.7
Mond Oblig	8.34	-.46	-.0387	-10.7
Obl Can HtRend	11.16	+.69	+.0765	+3.0
Oblig Can	10.53	+.93	+.0969	-.2
REER Ind Amér	14.07	+4.53	+.5972	+20.9
REER Ind Intl	12.89	+2.56	+.3218	+29.7
RER val mond	10.71	+.79	+.0843	NA
RERIntCrFrtCap	10.12	-1.10	-.1124	NA
Rend Euro	24.03	+1.41	+.3340	+12.5
Revenus & Crois	11.19	+1.22	+.1344	-7.1
Val Can Gr Cap	22.83	+3.74	+.8236	+60.3
Val Can Pet Cap	16.87	+1.57	+.2605	+41.5
BANK OF MONTREAL				
PC Ext-Orient	11.05	+5.26	+.5522	+53.6
PC RER Mat Sc&Tc	11.81	+4.47	+.5055	NA
PC RER européen	9.58	-.09	-.0088	NA
PC RER ind intl	11.85	+.11	+.0128	NA
PC RER japonais	9.68	-1.63	-.1604	NA
PC actions	24.38	+3.45	+.8131	+36.8
PC amér crois	27.86	+4.69	+1.2491	+4.0
PC amér ind-act	12.72	+4.58	+.5572	+9.4
PC amér spécAct	21.55	+1.14	+.2419	+69.9
PC amér valeur	16.90	+2.51	+.4145	-9.2
PC avant ALENA	19.49	+6.00	+1.1028	+23.5
PC dividendes	20.82	+4.05	+.8179	+4.9
PC européen	14.69	-.09	-.0138	-4.6
PC hypothécaire	11.77	+.51	+.0605	+3.9
uPC ind-act $ US	11.29	+4.52	+.4879	+10.1
PC ind-actions	28.57	+5.03	+1.3681	+44.8
PC intl actions	22.84	+.73	+.1658	+26.1
PC japonais	8.98	-1.62	-.1480	+54.2
PC latino-amér	11.67	+2.84	+.3228	+67.0
PC marchés dévl	10.46	+1.26	+.1306	+76.9
PC mond sci&tec	37.48	+4.51	+1.6187	+53.2
PC mét précieux	4.63	-.11	-.0513	-14.9
uPC oblig $ US	9.50	+.55	+.0525	+1.2
PC oblig intl	9.10	+.48	+.0440	-14.4
PC obligations	12.48	+1.26	+.1560	+1.5
PC ressources	8.30	-1.68	-.1419	+13.5
PC rev mensuel	9.37	+1.36	+.1259	NA
PC répart actif	16.73	+2.19	+.3605	+18.0
PC spécial act	19.50	+1.69	+.3239	+60.1
BANQUE NATIONALE				
Act Can	11.09	+4.33	+.4600	+48.6
Act Euro	24.20	+1.68	+.4000	+6.8
Act Ext-Orient	10.01	+4.49	+.4300	+17.2
Act Japon	8.76	+.11	+.0100	+42.3
Act Mond	10.52	+1.35	+.1400	NA
Act Mond RER	10.52	+1.35	+.1400	NA
Croiss Québec	11.82	+3.32	+.3800	NA
Dividendes	13.11	+1.00	+.1300	+4.4
Econo d'avenir	12.85	+5.41	+.6600	NA
Équilibré	8.44	+2.55	+.2100	+21.9
y Hypothèques	10.40	+.10	+.0100	+2.2
Ind Can Plus	15.65	+4.89	+.7300	+56.4
Ind Canadien	15.06	+6.43	+.9100	+42.5
Ind Intl RER	9.76	+.83	+.0800	+23.7
Ind US Plus	16.37	+4.20	+.6600	+2.3
uInd US Plus US	11.12	+4.22	+.4500	+6.5
Ind US RER	10.06	+3.71	+.3600	+5.1
uInd US RER US	6.83	+3.64	+.2400	+9.5
Obl Gouv CT	5.26	+.38	+.0200	+2.2
Obl Rf RER	8.80	inch	inch	-13.4
Obligations	10.47	+1.06	+.1100	+.5
Petite Cap	29.44	+.86	+.2500	+38.1
Ress naturelles	9.30	-3.63	-.3500	NA
Rot Secteurs	10.29	+.19	+.0200	NA
Tech Mond RER	12.18	+7.79	+.8800	NA
Tech mondial	18.74	+7.58	+1.3200	NA
Eco Avenir RER	10.79	+5.47	+.5600	NA
BANQUE NAT DIVER				
Div Energique	15.69	+2.68	+.4100	+21.7
Divers Conserv	10.26	+1.58	+.1600	+7.8
Divers Intrépid	12.22	+2.95	+.3500	+26.5
Divers Pondéré	12.15	+2.45	+.2400	+16.9
Divers Prudent	9.74	+.62	+.0600	+2.2
BANQUE NAT PROT				
Mond RER Prot	10.18	+1.70	+.1700	+14.5
Prot Act Can	14.88	+4.27	+.6100	+47.5
Prot Cro Equil	13.08	+2.83	+.3600	+25.8
Prot Obl Can	9.57	+.85	+.0900	-.4
Prot Ret Equil	12.31	+2.50	+.3000	+20.5
BARREAU QUÉBEC (n)				
y Équilibré	14.47	+.66	+.0950	+16.3
y Obligations	10.31	+.58	+.0590	+1.3
B.E.S.T. FUND				
y B.E.S.T. Fonds	15.08	-2.34	-.3617	+50.9
BEUTEL GOODMAN (n)				
Act Amér	8.33	+2.22	+.1810	-17.4
Act Can	13.41	+.72	+.0960	+6.4
Act Intl	6.84	+1.08	+.0730	+27.4
Équilibré	12.64	+.94	+.1180	-2.2
Pet Cap	9.96	+1.98	+.1930	+32.8
Revenu	10.69	+.84	+.0890	+1.5
BISSETT				
Actions amér	44.56	+3.05	+1.3200	-2.9
Actions can	50.23	+2.51	+1.2300	+17.8
Actions intl	12.36	+.08	+.0100	+9.8
Dividende	17.56	+1.90	+.3300	-6.6
Grande cap	13.01	+3.91	+.4900	+24.5
Microcap	20.76	-2.63	-.5600	+89.8
Multinationale	24.57	+1.15	+.2800	-1.8
Obligations	12.56	+.96	+.1200	+.3
Petite cap	35.84	+.84	+.3000	+28.6
Porte revenu	9.56	+2.25	+.2100	-8.0
Retraite	20.97	+1.50	+.3100	+8.4
BNP CDA FONDS				
y Actions	45.63	+6.04	+2.6000	+39.1
y Obligations	10.21	+.81	+.0820	-4.0
BPI FONDS				
Act RER Mond	13.65	+3.96	+.5200	NA
Act can moy cap	12.25	+1.07	+.1300	+31.6
Actions à div	13.00	+1.64	+.2100	+32.0
Amér act RER	14.37	+4.13	+.5700	NA
Amér val réelle	16.57	+4.15	+.6800	+69.8
Asie pacifique	9.06	-1.95	-.1800	+48.6
Can pet soc	15.60	-2.32	-.3700	+97.9
Can val réelle	10.31	+2.89	+.2900	+21.0
Int val réelle	21.04	+.77	+.1600	+53.2
Marchés émerg	19.71	+.41	+.0800	+79.7
Mond val réelle	40.57	+3.95	+1.5400	+55.8
Oblig RER mond	9.79	+.21	+.0200	-9.1
Oblig sociales	9.32	-.32	-.0300	+2.2
Obligations can	4.83	+.84	+.0400	+.3
Ressources can	12.63	-.79	-.1000	+31.0
Revenu & crois	15.30	+2.34	+.3500	+14.0
Revenu élevé	9.15	+1.33	+.1200	-1.2
Revenus div	12.28	+1.57	+.1900	+.2
BPI MUTUAL US				
uActions mond US	27.59	+4.11	+1.0900	+62.1
uAsie-pacifiq US	6.16	-1.75	-.1100	+54.7
uInt val réel US	14.21	+4.82	+.1300	+59.4
uMarchés émergUS	41.41	+.60	+.0800	+86.9
uVal act amér US	11.27	+4.35	+.4700	NA
CI FUNDS LSVCC (n)				
Covington	22.86	+2.60	+.5800	+67.8
Covington II	10.00	inch	inch	NA
CALDWELL				
Actions amér	8.41	+3.20	+.2608	+41.3
Actions can	5.64	+1.54	+.0856	+32.6
Associé	7.16	+1.12	+.0791	+18.4
International	7.27	+1.17	+.0843	+44.9
Revenu gouv	4.85	+.67	+.0324	+2.8
CAMAF (n)				
Camaf	8.87	+3.75	+.3209	+46.0
CT - SÉR APARG				
Act Intl	37.11	+1.56	+.5700	+18.6
Act Spéc	28.86	+.80	+.2300	+48.0
Act américaines	27.05	+3.92	+1.0200	+3.2
Act mondiales	10.79	+2.18	+.2300	+9.1
Actions	24.58	+4.02	+.9500	+29.6
AmériqActions	12.36	+4.48	+.5300	+5.7
AsieAction	9.16	+.44	+.0400	+34.0
Bond	11.90	+1.10	+.1300	-.4
Cdn Bond Ind	9.95	+1.02	+.1000	+1.5
EuropActions	10.38	+.97	+.1000	+7.6
Fonds équilibré	19.75	+2.38	+.4600	+10.7
Hypotheques	58.58	+.21	+.1200	+3.1
Ind act cdns	15.49	+4.80	+.7100	+47.0
Ind actions amé	18.84	+4.67	+.8400	+6.8
Indic équilibré	11.54	+2.49	+.2800	+16.5
Intl Equ Ind	7.17	+1.26	+.0900	+18.9
Marchés naissts	11.63	+1.93	+.2200	+68.8
Mondial Rép Act	11.01	+1.29	+.1400	+7.2
Monthly Inc	9.81	+.51	+.0500	+3.1
Nord AMér	51.68	+2.78	+1.4000	+5.5
Oblig Intl	9.78	inch	inch	-10.7
Oblig à crt ter	9.90	+.61	+.0600	+1.9
Retr équilibré	11.50	+2.95	+.3300	+10.8
Rev dividendes	15.29	+2.62	+.3900	+1.3
Rev à haut rend	9.32	+.11	+.0100	+.1
CT FND PRTLIO				
y Crois can	11.33	+3.66	+.4000	NA
y Crois can RER	11.16	+3.72	+.4000	NA
y Crois mond	11.33	+3.19	+.3500	NA
y Crois mond RER	10.84	+3.53	+.3700	NA
y Crois rev RER	10.60	+2.32	+.2300	NA
y Crois revenu	10.38	+2.27	+.2300	NA
y Équilibré	10.90	+2.93	+.3100	NA
y Équilibré RER	10.93	+3.11	+.3300	NA
y Rev conserv	9.67	+.42	+.0400	NA
y Revenu	9.87	+1.44	+.1400	NA
CT ALL PRTFLIO				
y Crois can	11.36	+3.74	+.4100	NA
y Crois can RER	11.52	+3.60	+.4000	NA
y Crois mond	11.90	+3.75	+.4300	NA
y Crois mond RER	10.91	+3.71	+.3900	NA
y Crois rev RER	10.46	+2.45	+.2500	NA
y Crois revenu	10.29	+3.00	+.3000	NA
y Équilibré	11.10	+3.35	+.3600	NA
y Équilibré RER	11.02	+3.28	+.3500	NA
CANSO FUND MGT				
Actions endur	10.33	+.29	+.0300	NA
Oblig valeur	9.40	+.75	+.0700	+1.0
CAP ALL LSVCC (n)				
y Cap All	24.68	-2.61	-.6606	+119.3
CAPSTONE GROUP (n)				
Équilibré	12.27	+3.72	+.4400	+58.8
Intern	10.86	+4.00	+.4100	+46.6
FONDS CARTIER				
Act Can FaibCap	9.15	+1.67	+.1500	+107.6
Actions amér	6.00	+3.

L'Occident dépend de moins en moins du pétrole

Paris — En 1973, puis en 1979-80, les deux chocs pétroliers ont provoqué un séisme dans les économies occidentales, avec une envolée de l'inflation et du chômage. Aujourd'hui, le triplement des cours en un an n'a entraîné qu'un «mini-choc», sans répercussion réelle sur la reprise.

Ce sont les pays pauvres qui subissent de plein fouet les hausses du pétrole, comme le relève l'Agence internationale de l'énergie, l'augmentation de leur facture pétrolière renchérissant les coûts de production, dans une économie très liée aux industries gourmandes en énergie. En Occident, en revanche, le «boom» pétrolier depuis mars 1999 n'empêche pas la plupart des instituts de conjoncture de réviser à la hausse leurs prévisions de croissance.

«Il est peu probable que l'évolution du marché pétrolier ait une incidence macroéconomique analogue à ce qui s'était produit dans les années 70 et 80», estimait récemment l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Un baril à 30 $ US ne pèse que de quelques dixièmes de point sur la croissance, prédit de son côté l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Dans les pays industrialisés, la croissance dopée par les nouvelles technologies (la «net economy») est de plus en plus déconnectée du pétrole et les pays industrialisés sont de moins en moins dépendants des fluctuations des prix, *«tant qu'Internet et les ordinateurs ne marcheront pas au pétrole»*, plaisante Jean-François Giannesini, de l'Institut français du pétrole (IFP).

D'autre part, des pays comme la France ont acquis, grâce au nucléaire, une indépendance énergétique, inexistante dans les années 70.

Certes, des notes pétrolières plus salées entraînent des pics d'inflation. En France, celle-ci est passée de 0,3 % en glissement annuel fin 1998 à 1,6 % fin janvier. Mais cette inflation «importée» ne se propage guère au reste de l'économie. Et l'inflation, hors prix volatils, reste étale. Aujourd'hui, explique M. Giannesini, *«nous vivons dans un monde de micro-instabilité des cours du pétrole, qui n'a pas de réel sens économique, mais de macro-stabilité des prix, portée par la mondialisation»*. Les Occidentaux *«ont tendance à mettre en avant l'instabilité conjoncturelle, pestant notamment contre la hausse des prix à la pompe, alors que les pays producteurs ont une vision à plus long terme»*, estime-t-il.

Agence France-Presse

L'OPEP devrait desserrer avec prudence les vannes pétrolières

Les marchés anticipant une hausse de la production, les cours du pétrole ont baissé de près de 5 $ US le baril ces derniers jours

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Les ministres de l'OPEP devraient décider lundi à Vienne de desserrer un peu les vannes pétrolières pour freiner l'envolée des prix du brut, mais la baisse des cours intervenue cette semaine pourrait donner des arguments aux membres du cartel partisans d'un statu quo.

Les marchés anticipant une hausse de la production, les cours du pétrole ont baissé de près de 5 $ US le baril ces derniers jours, à 25,68 $ US jeudi à Londres, après s'être envolés à plus de 30 $ US début mars.

Attendue avec impatience, la conférence des onze pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole doit fixer lundi ses niveaux de production à partir du 1er avril, date d'expiration du pacte de réduction de plus de 2,1 mbj, dont plus de 1,7 mbj pour l'OPEP. Cet accord, signé en mars 1999, a fait tripler les cours en un an, les portant à des sommets inégalés depuis neuf ans.

Un relèvement des quotas de production semble acquis, mais le suspense porte sur l'ampleur de cette augmentation et sur son calendrier. Le secrétaire général de l'OPEP, Rilwanu Lukman, s'est dit mardi *«favorable à une hausse de la production de pétrole»* et a préconisé *«un baril à 24 $ US»*, tout en se gardant bien de préciser le volume de l'augmentation.

«Le jeu est désormais plus ouvert», a indiqué à l'AFP Pierre Terzian, directeur de l'hebdomadaire spécialisé *Pétrostratégies*. *«Si les cours étaient demeurés à 30 $ US, les arguments en faveur d'une augmentation substantielle de la production auraient eu plus de poids»*. Aujourd'hui, les partisans du statu quo pourront arguer de la baisse déjà effective des prix, estime-t-il.

Opposé à la hausse, l'Irak, qui n'est pas soumis au régime des quotas depuis les sanctions de l'ONU en 1990, a même affirmé que les partisans d'une augmentation *«commettaient un péché envers leurs peuples»*.

L'OPEP ne semble pas vouloir ouvrir trop grands les robinets de peur de casser les prix, d'autant que la demande mondiale baisse traditionnellement au deuxième trimestre. Alors que les États-Unis plaident pour une hausse de 2,5 à trois millions de barils par jour du quota de production de l'OPEP, actuellement fixé à 22,97 mbj, les analystes s'attendent à une augmentation de un million à 1,5 million de barils par jour au deuxième trimestre. Il s'agirait alors de traduire sur le papier des faits établis puisque les pays du cartel dépassent déjà de plus de un million de barils par jour leurs quotas depuis le début de l'année. Idéalement, selon le Centre for Global Energy Studies, l'OPEP devrait augmenter ses quotas de trois millions de barils par jour pour parvenir à une hausse effective de deux millions de barils par jour.

L'Arabie Saoudite, premier producteur de l'organisation, s'est clairement déclarée en faveur d'une augmentation. Et les anciens pourfendeurs de la hausse, comme l'Algérie, adoucissent leur position: le ministre algérien du Pétrole, Chakib Khelil, qui avait déclaré qu'un baril à 30 $ US était *«acceptable»*, a admis cette semaine la nécessité *«d'un marché équilibré et d'un prix stable autour de 25 $ US»*. L'Iran, qui a obtenu à la mi-mars un assouplissement des sanctions américaines, a indiqué qu'il était *«ouvert à toutes les options pour stabiliser le marché mondial»*. Téhéran a cependant critiqué jeudi le vote d'une loi exigeant du président Clinton des mesures pour faire pression sur les pays producteurs.

Jamais les États-Unis ne s'étaient mis aussi en avant pour influencer une décision du cartel. Le secrétaire américain à l'Énergie, Bill Richardson — qui ne dédaignerait pas, en cette période préélectorale, d'apparaître comme l'artisan de la baisse des prix du pétrole —, a multiplié les tournées dans les pays producteurs pour convaincre l'OPEP d'aller dans le sens souhaité par Washington. De son côté, l'OPEP, qui souhaite le consensus, risque de négocier jusqu'au dernier moment le niveau de la hausse, qui devrait, selon un analyste, rester modeste et pour de courtes périodes.

LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

SUITE DE LA PAGE C 7

Fond	VANPA	Var.%	Var.$	1an%
TD LIGNE VER US				
uAct Pet Soc Am	7,96	+2,18	+,1700	NA
uComm & Divert	20,94	+6,03	+1,1900	NA
uCr Am Mid-Cap	21,62	+2,22	+,4700	NA
uCroiss Lat Amér	7,58	+2,29	+,1500	NA
uIntl Equity	13,64	+,56	+,1300	NA
uSci & Tech	42,38	+7,10	+2,8100	NA
uSciences Santé	13,04	-2,40	-,3200	NA
uVal Sûres Amér	15,67	+5,52	+,8200	NA
TD LIGNE VER IND				
Amér Index A C$	40,21	+4,44	+1,7100	+6,7
uAmér Index A US	27,37	+4,71	+1,2300	+10,7
Can Idx A	15,78	+5,27	+,7900	+45,4
DJIA A C$	12,39	+4,29	+,5100	+5,1
uDJIA A US	8,44	+4,58	+,3700	+9,1
Idx Europe A	12,02	+1,18	+,1400	+11,1
Idx Japonais A	15,25	-,84	-,1300	+45,0
Idx RER Amér A	11,58	+4,51	+,5000	+10,7
Idx RER Intl A	11,63	+1,39	+,1600	+29,3
Ind ObligCan A	11,42	+,79	+,0900	+,4
RER Nasdaqidx A	13,18	+7,15	+,8800	NA
TD FONDS-E				
Amé Indexé e C$	40,51	+4,43	+1,7200	NA
uAmé Indexé e US	27,57	+4,71	+1,2400	NA
Canadien Idx e	15,86	+5,34	+,5200	NA
DJIA e C$	12,59	+4,31	+,5200	NA
uDJIA e US	8,57	+4,64	+,3800	NA
Idx Europe-e	12,22	+1,24	+,1500	NA
Idx RER Amér	13,08	+4,56	+,5700	NA
Idx RER Intl-e	13,94	+1,38	+,1900	NA
IndObligCan-e	11,58	+,96	+,1100	NA
Japon e	15,32	-,84	-,1300	NA
RER Nasdaq	13,47	+7,16	+,9000	NA
TECH INV LSVCC (n)				
CSTGF	14,16	-,14	-,0200	+42,3
TEMPLETON C$				
Act Can	8,62	+1,29	+,1100	+9,5
Can Rép Actif	6,85	+1,18	+,0800	+7,1
Croissance	10,97	+1,01	+,1100	+13,4
Emergents	9,91	+1,85	+,1800	+41,5
Equil Mondial	7,47	+,54	+,0400	+6,7
Équilibré	8,52	+1,07	+,0900	+10,7
Intl Act	18,44	+,22	+,0400	+20,5
Intl Équilibré	6,68	inch	inch	+8,8
Mond Oblig	8,82	+,23	+,0200	+4,2
Mond Pet Soc	13,78	+1,73	+,1000	+22,9
Oblig Can	4,84	+,83	+,0400	-3,2
RER Croissance	4,96	+1,02	+,0500	NA
RER Intl Act	5,20	+,19	+,0100	NA
RER Mond Pet Sc	5,37	+,75	+,0400	NA
RER Emergents	5,51	+1,66	+,0900	NA
TEMPLETON US				
uCroissance	7,46	+1,08	+,0800	+17,9
uEmergents	6,74	+1,97	+,1300	+47,4
uÉquil Mondial	5,68	+,59	+,0300	+11,2
uIntl Act	12,53	+,24	+,0300	+25,3
uIntl Équilibré	4,54	inch	inch	+13,2
uMond Oblig	6,00	+,33	+,0200	-4,3
uMond Pt Soc US	9,37	+,86	+,0800	+27,9
TEMPLE - FRK SER				
FrkInPtSoc US	24,66	+,94	+,2300	+140,2
uFrkInPtSocUS	16,78	+1,02	+,1700	+149,9
TEMPLETON - MUT				
Mutual BallsoCS	6,29	+1,62	+,1000	-1,0
uMutual BallsoUS	4,28	+1,90	+,0800	+3,0
TFC FUNDS INC.				
y American Equity	5,11	-	-	-5,7
y Canadian Bond	4,73	-	-	-5,0
y Cdn Equity	5,76	-	-	+28,9
y Intl Equity	9,88	-	-	+70,4
THOMSON KERN				
Résolute Growth	22,25	+2,18	+,4742	+62,4
TITAN				
RE Inc C$	8,84	+1,14	+,1000	-10,4
uRE Inc U$	6,00	+1,18	+,0700	-11,8
TRADEX				
Action Mondial	12,23	+,14	+,0171	NA
Actions	16,77	+4,68	+,7498	+35,8
Crois Can	10,13	+1,26	+,1258	+10,4
Obligations	9,84	+1,00	+,0972	+,8
TRIAX (IR/NPV) (n)				
Div Hi-Yield	13,75	-,34	-,0469	NA
NM Tech Trust	35,83	+8,31	+2,7500	NA
Wld Strat Yld	18,46	+,95	+,0100	NA
TRIAX CAPITAL (n)				
Mlli Int Bal	10,01	+,05	+,0049	NA
Mlli Int Vest	10,00	+,01	+,0011	NA
Triax Growth	23,12	-4,62	-1,1205	+108,2
TRIMARK				
Actions REER	7,18	+,98	+,0700	+10,7
Amériques C$	9,41	+,64	+,0600	+45,0
uAmériques U$	6,40	+,95	+,0600	+51,1
Can Croiss Sél	8,05	+1,39	+,1100	+15,3
Canadien DSC	18,07	+,11	+,0200	NA
Canadien SC	17,12	+,18	+,0300	+16,6
Crois Rev DSC	7,43	+,81	+,0600	NA
Crois Rev SC	7,40	+,82	+,0600	+9,3
Crois Sél C$	13,41	inch	inch	+8,6
uCroiss Sél U$	9,97	+,22	+,0200	+23,2
Découverte C$	15,98	-4,25	-,7100	+174,9
uDécouverte US	10,87	-3,98	-,4500	+186,1
Entreprises	6,51	+1,72	+,1100	NA
Équilibré Sél	7,58	+,40	+,0300	+6,5
Europlus C$	6,87	-,72	-,0500	+38,3
uEuroplus U$	4,67	-,43	-,0200	+44,2
Indo-Pacif C$	8,33	+5,31	+,4200	+93,1
uIndo-Pacif U$	5,67	+5,78	+,3100	+101,4
uIntl soc U$	3,46	-1,14	-,0400	NA
Intl sociétés	5,76	-1,36	-,0700	NA
Md obl rend élé	9,99	inch	inch	NA
uMdObilRend élé	3,40	+,59	+,0200	NA
uMond équil U$	3,69	inch	inch	NA
Mond équilibré	5,43	-,18	-,0100	NA
Obl Avantage	5,81	+,35	+,0200	+3,0
Obl canadiennes	5,46	+1,11	+,0600	+1,8
Pet Sc Can	18,44	+,22	+,0400	+20,5
Pet Sc Can	5,32	+1,33	+,0700	+19,9
RER Amériques	6,23	+,32	+,0200	NA
RER Découverte	8,18	-4,22	-,3600	NA
RER Europlus	5,93	+,84	+,0500	NA
RER Indo-Pacif	6,72	+5,16	+,3300	NA
RER Intl Soc	4,83	-1,43	-,0700	NA
RER Md Ob Rd Ei	5,05	+,20	+,0100	NA
RER Mond Equil	5,27	inch	inch	NA
RER Soc Amér	5,33	+,95	+,0500	NA
RER croiss sél	4,95	inch	inch	NA
Rés Can	5,10	-,20	-,0100	+15,5
Revenu gouv	4,74	+,42	+,0200	+2,8
uSoc amér U$	3,91	+1,56	+,0600	NA
Sociétés amér	5,74	+1,06	+,0500	NA
Trimark C$ DSC	25,58	-,20	-,0500	NA
Trimark C$ SC	24,55	-,12	-,0300	+8,5
uTrimark U$ DSC	17,40	+,17	+,0300	NA
uTrimark U$ SC	16,71	+,24	+,0400	+12,9
TRISTAR				
Actions	7,59	+5,27	+,3800	+39,7
Actions Intl	11,57	+,09	+,0100	+111,6
Equilibre	6,09	+4,46	+,2600	+111,6
AVE UNIVERSITÉ				
Amér pet cap	12,92	+,21	+,0267	+9,6
Can Pet Cp	30,33	-1,31	-,4040	+144,6
Canadien	18,75	-4,25	-,8326	+42,3
Crois amér	24,95	+2,57	+,6258	+5,2
Équilibré	14,19	-,03	-,0044	+51,8
Mondial	18,82	-1,27	-,2428	+118,4
VALEUR STRAT6G,				
Actions Amér	15,40	+5,48	+,8000	+10,9
Actions Canad	14,00	+4,96	+,6600	+46,2
Appr Act Can	9,58	+4,24	+,3900	+55,1
Asie & Mar Eme	5,28	+1,34	+,0700	+45,0
Commonwealth	10,99	+2,23	+,2400	+6,5
Dividendes	10,36	+2,27	+,2300	+1,2
Equil Mond RER	5,22	+2,15	+,1100	NA
Europe	10,66	+,56	+,0600	+15,9
Europe RER	5,27	+,57	+,0300	NA
International	15,30	+2,34	+,3500	+8,9
Obl Gouvernem	5,23	+,38	+,0200	+2,2
Pet Entre Can	14,23	+,92	+,1300	+86,0
Revenu	4,31	+1,41	+,0600	-2,3
Equ Global RER	7,55	+,87	+,0500	+37,9
Equil Canadien	7,03	+2,03	+,1400	+4,0
Équilibré Mond	8,27	+2,10	+,1700	+2,1
VALEUR STRAT6G				
Strategic Value	13,62	+,74	+,1000	+2,5
VALEUR STRATG US				
uAct Amér US	10,46	+5,44	+,5400	NA
uAsie Mar EmérUS	3,58	+1,13	+,0400	NA
uGCommonwealth	7,46	+2,19	+,1600	NA
uEquil Mondial	5,61	+2,00	+,1100	NA
uEurope	7,25	+,55	+,0400	NA
uInternational	10,39	+2,36	+,2400	NA
VALOREM				
Act Amer-Valeur	11,58	+,14	+,0160	-5,7
Act Can-Valeur	14,64	+4,97	+,6930	+36,7
Act Mond-Valeur	12,17	+1,39	+,1670	+26,8
Diversifié	13,21	+3,35	+,4280	+17,2
Dividendes	10,44	+1,72	+,1770	NA
Démographie Can	15,30	+1,91	+,2870	NA
Obl Can-Valeur	10,47	+,85	+,0880	-,1
Tend Demo	18,89	+1,51	+,2810	+45,9
VENGROWTH LSVCC				
y VenGrowth I	24,94	-,68	-,1700	+58,2
VenGrowth II	10,03	+,10	+,0100	NA
VERTEX ONE (LP) (n)				
y Balanced	11,41	-	-	+20,8
y Vertex LP	22,12	-	-	+98,1
VISION EUROPE (n)				
Vision Europ	17,16	+2,57	+,4300	+13,8
VALUE CONTR (n)				
y Cdn Equity	1365,00	-	-	+3,4
WORK OPP LSVCC (n)				
y Balanced	12,08	-	-	+73,1
y Growth	11,95	-	-	NA
YIELD (CE) (n)				
y High Inc Trust	16,69	+3,88	+,6232	NA
YMG CAPITAL				
YMG Amer Growth	7,58	+4,26	+,3100	+79,9
YMG Cdn Value	6,55	+2,50	+,1600	+40,2
YMG Croissance	23,50	+2,62	+,6000	+184,2
YMG Dév Soutenu	5,88	+3,52	+,2000	NA
YMG Emerg Co	38,05	+1,79	+,6700	+242,4
YMG Entreprise	9,09	+4,12	+,3600	+195,8
YMG Equilibré	9,31	+1,97	+,1800	+23,6
YMG Intl	13,61	+,52	+,0700	+16,0
YMG Obligations	4,86	+1,04	+,0500	-,2
YMG Revenu	7,12	+1,28	+,0900	-2,3
YMG Str Fix Inc	5,74	inch	inch	+5,2
ZENITH FONDS (n)				
Zenith-Capital	10,00	inch	inch	NA
Zenith-Growth	10,00	inch	inch	NA

FONDS MONÉTAIRES

Fond	Courant	Réel	Var.%	Var.$	1an%
ACADIE (FONDS)					
y MM	3,89	3,97	+,26	+1,00	+4,4
ACUITÉ FONDS					
FMM	3,42	3,48	inch	inch	+2,5
ADERES					
FMM	3,60	3,66	-5,20	-19,72	NA
AGF GESTION					
uMM US	4,82	4,94	-1,03	-5,00	+4,3
Marché Monét	3,58	3,64	-1,38	-5,00	+3,3
AIC SÉR REVENU					
MM	4,21	4,30	+5,38	+21,51	+4,1
AIM FUNDS C$					
FMM	3,92	4,00	inch	inch	+3,9
Rend espèces	3,91	3,99	inch	inch	+3,6
ALTAMIRA A					
B-Trésor	4,72	4,83	+2,39	+11,00	+4,5
ARGENTUM C$					
Port titres CT	4,74	4,85	+13,13	+55,00	+4,3
ATLAS					
B-Trés	3,72	3,79	+,07	+,27	+3,5
MM	4,13	4,21	+,10	+,42	+3,9
uMM Am	4,80	4,92	-,85	-4,12	+4,3
BANK OF MONTREAL					
PC Bons Trésor	3,94	4,02	+,77	+3,01	+3,7
PC FMM	3,99	4,06	+,67	+2,65	+3,8
uPC FMM $ US	4,90	5,02	+,68	+4,35	+4,4
PC prest FMM	4,78	4,89	+,21	+1,00	+4,6
BANQUE NATIONALE					
B-Trés	4,36	4,45	+,23	+1,00	+4,2
Gestion Trésor	5,19	5,32	+1,17	+6,00	+5,0
Liquidité	4,97	5,09	+,40	+2,00	+4,8
MM	4,33	4,42	+,70	+3,00	+4,1
uMM US	5,10	5,23	+,59	+3,00	+4,5
Présumés Sûrs	3,97	4,05	+1,28	+5,00	+3,9
BEUTEL GOODMAN (n)					
MM	4,87	4,99	+,41	+2,00	+4,5
BISSETT					
FMM	4,65	4,76	+,43	+2,00	+4,5
BNP CDA FONDS					
y FMM	,00	,00	inch	inch	+3,6
BPI FONDS					
Bons du Trésor	4,56	4,66	+,22	+1,00	+4,3
uFMM US	5,16	5,29	+1,78	+9,00	+4,0
CT - S&R ΔPARG					
MM	4,09	4,17	+,74	+3,00	+3,8
Pr MMF	4,44	4,54	+1,14	+5,00	+4,3
CAPSTONE GROUP (n)					
Gestion Trésor	4,51	4,61	+,22	+1,00	+4,3
FONDS CARTIER					
FMM	4,01	4,09	-1,47	-6,00	+3,8
CI FUNDS C$					
FMM	4,25	4,34	+1,19	+5,00	+4,2
CI FUNDS US					
uFMM US	5,19	5,32	+,97	+5,00	+4,5
CIBC MELLON (n)					
FMM	5,18	5,31	+2,37	+12,00	NA
CIBC PLACEMENTS					
B-Trés can	4,24	4,33	+,47	+2,00	+3,9
FMM	4,23	4,32	+,95	+4,00	+4,0
uFMM SUS	4,90	5,02	+,82	+3,00	+4,3
Priv bons Trés	4,68	4,79	+1,08	+5,00	+4,4
CLARICA FUNDS					
MM	3,80	3,87	+,69	+2,60	+3,9
CLARINGTON CONS					
FMM	4,03	4,11	+2,81	+11,00	+4,2
COUNSEL					
MMF	2,63	2,66	-30,24	-114,00	NA
DESJARDINS					
FMM	4,15	4,23	inch	inch	+3,9
DYNAMIC A					
Dyn FMM	4,05	4,13	-,98	-4,00	+3,9
DYN INFINITY					
Bons du Trésor	3,92	4,00	+2,08	+8,00	+3,7
ELLIOTT&PAGE					
Bons Trésor	3,49	3,55	+1,75	+6,00	+3,0
Monétaire	4,32	4,41	+1,65	+7,00	+4,8
ETHICAL FUNDS					
FMM	4,00	4,08	+,76	+3,00	+3,7
EVOLUTION AVIX					
Marché monét	4,31	4,40	-8,10	-38,00	NA
FICADRE FONDS					
MM	4,22	4,31	-18,06	-83,00	+4,2
FIDELITY C$					
FMM Can	4,18	4,27	+,48	+2,00	+4,0
FIDELITY US					
éUS FMM	5,07	5,20	+2,84	+14,00	+4,4
G&C FONDS (n)					
y MM	4,32	4,41	-,23	-1,00	+3,9
GUARDIAN GR CL					
MM Can	3,96	4,04	-1,00	-4,00	+4,2
uMM US RER	4,90	5,02	+,82	+4,00	+4,5
GUARDIAN GRP					
MM Can	3,33	3,38	-,89	-3,00	+3,5
uMM US RER	4,29	4,38	+1,18	+5,00	+3,8
HSBC FONDS					
MM	4,37	4,46	+1,16	+5,00	+4,1
uUS $ MM	4,88	5,00	+2,09	+10,00	+4,4
INTEGRA FUNDS (n)					
ICM Sh Term	4,48	4,58	-,63	-2,82	+4,8
INVESTORS					
MM Can	4,06	4,16	-11,69	-54,00	+3,8
uMM E-U	4,61	4,72	-,22	-1,00	+4,2
IRIS					
MarchéMonétaire	3,97	4,05	+,15	+,60	+3,9
JONES HEWARD					
JH MM	4,74	4,85	inch	inch	+4,5
LEITH WHEELER (n)					
MMF	4,57	4,67	-,22	-1,00	+4,0
FOND LFC DE LL					
MAXXUM MMF	4,37	4,46	+3,07	+13,00	+4,2
LOTUS GROUP					
Income	4,26	4,35	-,47	-2,00	+4,2
MACK IND C$					
Gest de l'enc	4,51	4,61	+1,81	+8,00	+4,3
Ind court terme	3,81	3,88	+2,97	+11,00	+3,4
MACK UNIV US					
éUS MM	4,84	4,96	+5,22	+24,00	+4,1
MANUVIE-CABOT					
FMM	3,82	3,69	-1,76	-6,50	+3,7
MARATHON REND					
Cdn Cash Mgr	4,37	4,46	+,23	+1,00	+4,2
MAWER					
Cdn MMF	4,31	4,40	-,69	-3,00	+4,2
MAXXUM					
MAXXUM MMF	4,37	4,46	+3,07	+13,00	+4,2
MCLEAN BUDDEN					
Monétaire	4,55	4,65	+1,56	+7,00	+4,5
MD POOLED (n)					
MMF	5,00	5,12	-,40	-2,00	+,9
MD (GESTION)					
Monétaire MD	4,62	4,73	+1,32	+6,00	+4,4
MIDDLEFIELD (n)					
MMF	4,52	4,63	+1,07	+4,77	+4,4
MULVIHILL CAP					
Cdn MMF	4,43	4,53	+3,32	+14,25	NA
NORDQUEST					
FMM	4,24	4,33	+68,92	+173,00	+2,7
NOVA					
Sh Term	4,40	4,50	-1,67	-7,49	+4,3
NAVIGATOR					
marché monét	4,00	4,07	+2,83	+11,00	+2,9
O'DONNELL					
MM	4,32	4,41	-1,14	-5,00	+4,2
ONT TEACHERS					
FixVal	4,67	4,78	-,43	-2,00	+4,7
PHN GROUP					
MMF	4,62	4,73	+,22	+1,00	+4,5
uUS MMF	5,19	5,32	+,58	+3,00	+4,8
PURSUIT GROUP					
MMF	4,86	4,98	+,41	+2,00	+4,2
ROYAL MUTUAL					
B-TCan	4,18	4,27	+,72	+3,00	+3,9
uMM $US	4,82	4,94	+,84	+4,00	+4,3
MM Plus	4,93	5,05	+,41	+2,00	+4,7
MMCan	4,27	4,36	+,47	+2,00	+4,1
SAGIT GROUP					
TC MMF	4,42	4,52	+3,03	+13,00	+4,2
SCEPTRE FUNDS					
MMF	4,41	4,51	inch	inch	+4,2
SCOTIA FONDS					
Bons du Trésor	4,07	4,16	+1,28	+5,16	+3,8
FMM	4,26	4,35	+,59	+2,50	+4,0
uFMM CanAm US	4,88	5,00	-,07	-,36	+4,3
PBT100	4,60	4,70	+1,04	+4,74	+4,3
PBT1MM	4,97	5,10	+,96	+4,74	NA
PBT250	4,81	4,93	+,99	+4,74	NA
SCUDDER CLASSIC					
Cdn MMF	4,64	4,75	inch	inch	+4,5
SEI INVESTMENTS (n)					
MM	4,43	4,53	-6,54	-31,00	+4,7
SPEC UNITED					
Epargnes	3,75	3,82	+1,90	+7,00	+3,8
uFMM $US	4,55	4,65	+1,79	+8,00	+3,8
FMM can	4,34	4,43	+6,11	+25,00	+4,0
STANDARD LIFE					
MMF	4,38	4,48	+2,45	+10,50	+4,2
STONE & CIE LTée					
Principal MM	3,71	3,78	-3,64	-14,00	+3,9
STRAT GLO ROTH					
MM	4,07	4,15	+,74	+3,00	+3,7
TALVEST					
MM	4,15	4,23	-,18	-,73	+3,8
TD LIGNE VERTE					
B-T Can	4,22	4,31	+1,20	+5,00	+4,0
uMM Am	4,74	4,85	inch	inch	+4,3
MM Can	4,30	4,39	-,23	-1,00	+4,2
MM Plus	4,87	4,99	-,20	-1,00	+4,8
TEMPLETON C$					
B-Trés	4,41	4,51	-1,12	-5,00	+4,1
TRIMARK					
Intérêt	4,39	4,48	+7,52	+30,70	+4,2

FONDS AUTONOMES

Fond	VANPA	Var.%	Var.$	1an%
ADA INVESTMENT (n)				
y Diversifié	13,21	-2,58	-,3500	NA
AIC DIST-GAR 75%				
Dist Act RevAmér	5,00	+1,01	+,0500	-10,6
Dist Av II	4,40	+1,85	+,0800	-9,6
Dist Can Divers	4,84	+2,33	+,1100	-6,1
Dist Valeur	4,43	+3,75	+,1600	-22,5
Dist ac Mondial	5,95	+1,54	+,0900	+23,0
Dist act revenu	5,02	+3,29	+,1600	-6,9
Dist div amér	6,10	+7,96	+,4500	-4,8
Dist av mondial	6,24	+,48	+,0300	+26,7
Dist mar Mon	5,23	+,19	+,0100	+3,8
AIC DIST-GAR100%				
Dist Act Mond	5,93	+1,37	+,0800	+23,0
Dist Act Rev Am	4,98	+,81	+,0400	-11,0
Dist Act Revenu	5,00	+3,31	+,1600	-6,4
Dist Av mondial	6,26	-,48	-,0300	+26,6
Dist Avant II	4,44	+1,60	+,0700	-9,3
Dist Can Divers	4,82	+2,34	+,1100	-6,7
Dist Jav Amér	6,14	+8,10	+,4800	-4,2
Dist mar Mon	5,22	+,19	+,0100	+3,8
Dist valeur	4,43	+3,75	+,1600	-22,7
ALTAMIRA (CE)				
Plus-Value	14,95	+1,84	+,2700	NA
LES FONDS APEX (n)				
Actions Amer	9,77	+5,89	+,5438	+2,4
Actions Cdn	6,29	+3,16	+,1926	+15,5
Actions mondial	8,86	+4,10	+,3487

LE MARCHÉ BOURSIER

A

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
ABL Cdn o	81400	1,100	1,000	1,100	+0,100
AD Opt	16775	6,700	8,200	8,400	+0,450
ADF Gr f	2400	9,800	9,650	9,700	-0,150
ADS Inc A	18150	2,000	1,950	2,000	+0,050
Agf B F	19711	33,400	33,000	33,000	-0,250
AIC Diver	1500	23,000	22,550	23,000	+1,000
AIC Dive p	2400	24,850	24,000	24,050	-0,450
AIT adv	22580	1,970	1,710	1,950	+0,050
ALI Tech	2221	6,850	6,650	6,800	+0,300
AMR Tech	9400	2,700	2,600	2,650	+0,050
AMT Intl o	65700	0,200	0,150	0,200	0,000
AQM Aut o	7600	0,270	0,250	0,270	+0,010
ARC En	4528	1,400	1,220	1,300	+0,080
ARC Str w	103240	0,045	0,040	0,040	-0,005
AT plastics	30800	3,450	3,300	3,450	+0,100
At T can	49273	89,950	87,050	89,500	+1,450
ATI tech	594817	30,750	29,100	29,200	+0,050
ATS Auto	96210	31,000	30,600	30,900	+0,650
Aastra T	2846	16,250	16,000	16,050	-0,150
Abbey W o	2000	0,260	0,260	0,260	0,000
Aber Res	29315	8,450	8,100	8,300	+0,150
Abitibi C	554359	14,050	13,350	13,450	-0,600
Acanthus	2500	6,200	6,150	6,150	-0,050
Acetex	12000	7,750	7,750	7,750	+0,250
Advantx o	332550	3,550	3,250	3,400	+0,030
Aeterna f	53505	19,700	19,050	19,700	+0,450
Afton o	33813	1,650	1,600	1,640	-0,010
Agnico E	66535	9,000	8,850	9,000	0,000
Agra Inc	87705	15,750	15,700	15,700	0,000
Agrium	104586	11,750	11,000	11,000	-0,500
Agro Pac A	5000	0,850	0,650	0,650	-0,100
AimGlobl	96265	23,000	20,250	22,400	+1,350
Ainsworth	6750	7,250	7,150	7,150	0,000
Air Canada	495802	17,750	16,550	17,200	-0,600
Air Can a f	119882	15,900	15,000	15,300	-0,700
Airboss o	3050	3,600	3,400	3,450	+0,050
Akita A f	7129	9,100	8,750	8,750	-0,250
AlarmF o	164655	1,980	1,500	1,850	+0,050
Alt Energy	228873	41,950	40,250	41,450	-0,050
Alt Ener p	13163	24,500	24,250	24,450	+0,150
Alcan	1259906	48,150	47,100	48,150	+0,450
Alcan C p	1700	25,100	24,850	25,100	+0,250
Alcan E p	1800	19,000	18,800	18,800	-0,200
Algo Centr	193	25,250	25,250	25,250	+0,250
Alg steel	33231	2,090	2,040	2,040	0,000
Algon Merc	500	4,000	4,000	4,000	0,000
Aliant	120663	36,150	35,250	36,150	+1,050
Alimenta B f	1275	19,950	19,750	19,750	-0,250
Allbanc Sp	20030	35,000	34,000	34,550	+0,550
Allbanc Sp p	2397	25,000	25,000	25,000	0,000
All Ast Bf	10510	22,850	21,250	22,000	-0,950
Alli Forest	29375	17,900	17,700	17,800	-0,050
Alpine oil	2001	0,990	0,990	0,990	0,000
Alta gentic	5601	2,300	2,300	2,300	-0,200
Altagas	800	6,350	6,050	6,350	-0,100
Altai Res o	66345	0,990	0,900	0,980	+0,060
AltaQues o	25200	0,440	0,395	0,400	-0,010
Altarex o	654195	2,880	2,420	2,450	-0,300
America o	500	1,050	1,050	1,050	-0,010
A Bullion o	1000	0,175	0,175	0,175	-0,005
Am Eco	3500	1,600	1,510	1,600	0,000
Am Leduc	41575	0,300	0,300	0,300	0,000
Amisco I	1900	7,350	7,100	7,100	-0,150
Amista A	3050	2,490	2,400	2,400	-0,050
Amtsle	4000	2,500	2,370	2,370	-0,130
Anadime o	15500	0,600	0,600	0,600	+0,020
Anderson	93558	18,900	18,500	18,550	-0,250
Andrs WA f	4600	12,250	12,000	12,250	+0,050
Angiotec o	97158	79,950	75,550	77,500	+2,050
AnorMed o	6315	17,450	16,500	17,150	-0,300
Anthony o	9129	11,500	10,500	11,500	+1,250
Apex A	17540	2,000	1,950	2,000	+0,050
Arbor A	100	9,000	9,000	9,000	-0,250
Arbor B f	5	8,500	8,500	8,500	0,000
Architel	20075	25,750	23,500	25,250	-0,250
Arcis o	20400	0,460	0,460	0,460	-0,010
Arctic Gr o	9050	1,550	1,450	1,500	+0,050
Ariel o	46100	0,300	0,260	0,300	+0,050
Armbro En	11443	3,250	3,110	3,200	-0,050
Asbestos	1300	18,000	17,700	18,000	+1,000
Ashton	31450	1,060	0,950	0,950	-0,150
Asia o	79050	1,600	1,550	1,570	-0,030
Assante c	10475	6,850	6,250	6,250	-0,600
Astral A f	283	37,000	37,000	37,000	+0,500
Astral B f	5000	40,000	39,500	40,000	+0,500
Atco I f	11236	33,000	31,100	32,450	+1,450
Atco II	700	32,000	31,000	32,000	+1,000
Athabska o	8500	0,150	0,145	0,145	-0,005
Atna o	39500	0,760	0,720	0,720	-0,060
Aur Res	148600	1,830	1,780	1,780	-0,050
Aurado Ex o	1109685	0,680	0,560	0,620	-0,020
Aurizon o	28625	0,880	0,830	0,860	-0,020
Avcorp I	11100	2,000	1,900	2,000	0,000
Axcan P	30958	12,850	12,000	12,250	-0,600
Axia Net o	41700	10,800	10,350	10,750	0,000
Azcar Tec	20800	2,750	2,700	2,750	+0,050
Azco Mng o	12500	2,000	1,600	2,000	+0,450
B Split	6692	156,500	149,500	151,000	+4,000
B Split p	1780	27,500	27,300	27,300	-0,050
BAE Sys	96000	17,050	16,900	17,050	+0,150
BCE Emer	148608	136,000	130,250	131,000	+1,250
BCE Inc	3294832	200,200	193,000	196,250	+4,800
BCE I P	12834	25,800	25,500	25,600	+0,150
BCE I Q	8100	24,800	24,650	24,650	-0,350
BCE I S	1500	24,250	24,200	24,250	+0,150
BC Gas	38679	26,500	26,000	26,400	+0,500
BCT Tels	302791	43,250	42,300	42,550	-0,350
BCT Tls nv	418864	42,350	41,600	42,100	-0,350
BFS Ent o	20500	0,640	0,560	0,560	-0,090
BMTC A f	353	16,500	16,500	16,500	0,000
BW Tech o	300	6,000	6,000	6,000	-0,200
BXL Enr	7500	1,090	1,030	1,050	-0,020
Backer o	500	1,500	1,500	1,500	0,000
Badger	15600	1,750	1,600	1,750	+0,100
Ballard	238596	168,500	148,600	152,500	-8,700
Bancorde o	98700	0,990	0,750	0,760	-0,280
Bank Mtl	1521273	52,350	50,600	51,350	+1,100
Bk Mtl B	8200	26,250	26,150	26,150	-0,100
Bk Mtl 3p	62200	25,950	25,800	25,800	+0,100
BkMtl b4	6700	24,100	24,000	24,000	0,000
BkMtl b 5	27345	20,100	20,000	20,050	0,000
Bk Mtl b6	6660	24,000	23,850	24,000	+0,150
Bank N S	1963024	31,250	30,400	31,150	+0,700
Bk NS 6p	3300	26,800	26,750	26,750	-0,150
Bk NS 7p	4000	27,250	27,000	27,000	0,000
Bk NS 8p	1000	27,000	26,900	26,900	+0,150
Bk NS 9p	1228	26,800	26,800	26,800	0,000
Bk NS 11p	2050	26,000	26,000	26,000	-0,250
Bk NS 12 P	7850	20,500	20,250	20,250	-0,050
Barick gld	703141	24,750	24,200	24,350	+0,100
Barington	756	0,780	0,780	0,780	0,000
Basis 100 o	323953	16,400	15,050	15,150	-0,850
Battery	1006296	1,950	1,850	1,890	-0,060
Battle Mtn	6000	3,000	3,000	3,000	+0,080
Baytex	176135	12,500	11,750	12,450	+0,700
Beamscpe	156205	11,250	10,000	10,000	-0,750
Beau Can	13956	1,800	1,770	1,800	-0,020
Behavior A	3000	0,400	0,400	0,400	-0,050
BehavirB f	85500	0,280	0,210	0,210	-0,020
Bell C 15p	1650	24,350	24,000	24,000	0,000
Bell C Intl	46115	43,950	42,500	43,000	+0,500
Bellator o	8400	1,650	1,600	1,600	-0,010
Bema Gl o	38300	1,150	1,060	1,060	-0,030
Benet E o	36932	4,600	4,400	4,600	+0,150
Benson	37500	1,260	1,250	1,260	+0,030
Bentall	3500	10,000	9,900	9,900	-0,050
Benvest C f	1025	2,990	2,990	2,990	+0,490
Berkly P	418744	9,950	9,750	9,850	0,000
Best Pac	31986	1,010	0,900	1,010	-0,010
Bestar	3350	3,700	3,600	3,700	+0,050
Bidcom I o	194540	10,400	10,000	10,350	+0,350
Big Horn o	84000	0,670	0,600	0,600	-0,120
Big Rock	2500	5,700	5,700	5,700	0,000
Bioch Phar	421994	33,450	32,250	32,600	+0,500
Biomira	130171	17,100	15,650	16,050	-1,000
Bioniche o	13928	3,250	3,000	3,200	-0,050
Biovail C	59171	72,500	68,500	69,400	-0,850
Birim A o	5500	0,360	0,360	0,360	-0,010
Bissett A	28180	16,000	15,600	15,850	-0,150
Bitech	20583	1,100	1,050	1,050	-0,050
Bl Hawk o	135500	0,110	0,100	0,105	+0,005
Blk Swan	36740	0,255	0,230	0,255	+0,025
BlkRock o	3000	1,000	1,000	1,000	0,000
Boardwl	300900	15,300	15,100	15,300	0,000
Bocenor Gr	5600	1,750	1,650	1,700	0,000
Boliden	301921	2,350	2,260	2,260	-0,030
Boliden r	300154	0,300	0,200	0,230	-0,070
Bolivar o	214090	3,450	3,000	3,250	+0,240
Bombdr A	19790	34,000	33,000	33,000	-1,150
Bombdr B f	1109555	33,950	32,750	32,750	-1,200
Bmbdr 2 p	32000	24,250	24,000	24,000	-0,250
Bonavist	36142	21,000	20,250	20,250	-0,750
Bonus Res	1243890	2,500	2,250	2,500	+0,010
Boralex A	4275	3,800	3,650	3,800	+0,050
Bovar A	75000	0,180	0,165	0,165	-0,005
Bow Val	41400	0,550	0,500	0,520	+0,020
Bowater C	100	69,000	69,000	69,000	-3,800
Bowridge	32000	0,720	0,600	0,720	+0,130
Boyd Gr Ao	8700	2,850	2,750	2,850	0,000
Bracknel	116847	7,850	7,400	7,650	+0,450
Brmptn A f	53100	5,600	5,500	5,500	0,000
Brndselite	14000	0,130	0,120	0,120	0,000
Brascad B	200	41,000	41,000	41,000	0,000
Breakwtr	85571	3,270	3,100	3,100	-0,150
Brik Brw o	27250	0,690	0,660	0,660	-0,040
Bridges C	17500	6,150	6,000	6,050	+0,300
Brocker o	47175	13,000	12,000	12,550	+0,300
Brookfld P	232650	17,500	17,000	17,050	+0,050
Buhler	100	2,900	2,900	2,900	0,000
Burlington	12469	48,500	47,250	48,100	+0,050
Burntsan o	340434	11,800	9,950	11,800	+1,850

B

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
CTire A f	269206	22,250	21,750	21,950	+0,100
CUtil A f	17850	35,000	34,500	34,800	-0,150
C Util B	200	34,750	34,750	34,750	0,000
CUtil ser r	300	21,250	21,250	21,250	+0,250
Cdn Ws Bk	10521	18,500	18,000	18,500	+0,500
Cdn World	2165	6,050	6,000	6,000	+0,100
Cdn Z o	26000	0,425	0,400	0,415	+0,035
Canam A f	23650	8,150	8,000	8,150	+0,050
Canarc o	29200	0,310	0,300	0,300	0,000
CanCap p	13800	23,500	23,300	23,500	+0,200
Cancor o	21500	0,550	0,520	0,520	0,000
Canfor	222734	16,750	16,250	16,400	+0,150
Cangene	13550	8,800	8,500	8,800	+0,150
Canlan Ice	1300	0,360	0,360	0,360	+0,060
Canmine o	31800	0,870	0,800	0,870	-0,010
Canwst n v	5468	18,750	17,050	17,400	-0,500
Canwest G f	130579	18,050	17,050	17,250	-0,550
Cara A f	31231	3,400	3,220	3,220	-0,080
Caribgld o	45750	0,380	0,350	0,370	0,000
Carma A	2025	4,140	4,050	4,050	0,000
Carmanah	61000	0,100	0,090	0,095	0,000
Cascades I	46670	8,400	8,250	8,400	+0,100
Cassiar o	1200	0,700	0,700	0,700	-0,050
Cathedrl o	9000	0,360	0,360	0,360	-0,020
Causeway o	1050	0,830	0,830	0,830	-0,020
Caussa C o	240480	0,290	0,250	0,280	+0,025
Cavell En	35500	0,290	0,270	0,270	-0,010
Cedara sft	9600	12,000	11,700	11,700	-0,200
Celestica	375880	83,000	77,750	77,900	-4,450
CenAlta En	3243	5,000	5,000	5,000	-0,100
CFund A f	250	5,100	5,100	5,100	-0,100
Centrfund	143012	9,250	9,150	9,250	-0,250
Centurion o	68750	0,580	0,530	0,530	0,000
Certcm C J	132638	220,000	204,000	206,700	-13,300
Chai na ta	10100	0,450	0,400	0,400	-0,050
Canel R	3500	0,350	0,340	0,340	0,000
Chapter I	72425	15,600	13,450	14,750	-0,450
Chaptr O o	25390	7,000	6,750	6,800	-0,200
Chase Res o	12000	0,180	0,180	0,180	0,000
Chateau A f	200	6,800	6,800	6,800	0,000
Chesbar o	24000	0,230	0,225	0,225	-0,040
Chief Int I	100	25,000	25,000	25,000	-0,300
CHUM	1200	44,000	42,000	44,000	+3,000
CHUM B f	50800	40,750	40,500	40,500	-6,500
Churchill	4200	1,600	1,580	1,590	+0,020
Cinram	210668	8,650	8,450	8,600	+0,150
Cintech o	7830	5,500	5,450	5,450	-0,050
Circa o	61600	2,150	2,050	2,080	+0,030
Circuit W	15050	2,450	2,100	2,450	+0,070
Clairvest	2800	4,500	4,500	4,500	0,000
Clarica	208067	25,600	25,000	25,050	+0,050
Clarica p	66300	25,100	25,000	25,050	+0,050
Clarke I	12100	10,500	10,000	10,100	-0,200
Claude R	47000	0,800	0,750	0,800	+0,050
Clearly C	2975	2,460	2,100	2,460	+0,110
Clearnet a f	37843	64,500	62,000	62,000	0,000
Clinichm A	3136	16,750	16,750	16,750	-0,250
Clublink	21050	6,850	6,500	6,750	-0,050
Co Oper A	2600	21,750	20,800	20,800	-0,950
Co Steel	62425	13,600	13,350	13,550	+0,250
Cobequid o	21675	2,720	2,600	2,720	+0,070
Cogco cble f	178935	49,000	46,000	48,000	0,000
Cognicase	33438	54,750	52,100	53,500	+1,250
Cognos	55063	121,000	113,500	115,000	+1,500
Colony P o	18000	0,570	0,530	0,570	+0,050
Com Dev	162210	10,500	9,800	9,950	-0,250
Comapix	2700	1,400	1,350	1,400	+0,100
Cominco L	77990	22,400	21,000	21,000	-1,400
Comun S o	22815	6,150	5,650	5,750	-0,250
Comunic o	10200	0,800	0,700	0,700	-0,100
Compton	176075	1,680	1,550	1,630	-0,020
Computr o	7000	0,580	0,570	0,570	-0,030
Comstate	21000	1,750	1,700	1,700	-0,020
Concert i	4150	4,500	4,400	4,400	-0,100
Concord P o	5000	0,900	0,800	0,800	-0,080
Coniagas o	440	0,360	0,360	0,360	0,000
Conor Pac o	49750	0,640	0,580	0,580	-0,020
Cons Ppty	15500	0,330	0,310	0,320	0,000
C Trilon o	1296	0,450	0,450	0,450	+0,020
Con Pkg	7200	3,100	3,000	3,000	-0,100
Continenti o	18260	0,590	0,550	0,590	+0,040
Contrns A f	3900	12,050	11,750	12,000	+0,200
Corby	70	68,500	68,500	68,500	0,000
Corby B f	500	48,000	47,250	47,900	+0,900
Coreco I	3800	4,800	4,750	4,750	-0,100
Corel	261005	15,300	13,500	14,550	+1,050
Crner Bay o	10485	2,350	2,260	2,350	0,000
Corona G o	2000	1,950	1,740	1,950	+0,100
Corriente o	78105	2,390	2,220	2,320	+0,020
Corus B	1529	36,500	35,800	36,500	+0,500
Cott	60165	8,950	8,500	8,900	+0,250
Counsel	28100	8,300	7,800	8,050	0,000
Courage E	5200	2,900	2,900	2,900	0,000
Covitec Gr	3700	0,640	0,610	0,610	-0,030
Creo Prod	73915	74,000	68,500	74,000	+4,800
Crestar	412204	18,000	17,300	17,300	-0,450
Crew D o	65032	1,260	1,260	1,260	-0,010
Cros Lke o	52500	0,220	0,180	0,180	+0,010
Croskey S	80927	14,750	13,150	14,700	-0,250
Crwn But o	2000	0,200	0,200	0,200	+0,050
CLife I A	1800	26,650	26,500	26,650	-0,050
Crownjle o	45000	0,630	0,620	0,620	0,000
Cryptolog	52621	54,500	47,500	52,000	+4,750
Crystalx o	21060	2,900	2,720	2,900	+0,100
Cumberl o	9500	1,780	1,760	1,780	+0,020
Cusac Gld o	500	0,190	0,190	0,190	-0,020
Cyberplx o	13165	30,900	29,500	30,000	+1,000
Cygnal o	65817	7,500	6,750	7,200	+0,600
Cypress A	55324	5,800	5,650	5,800	+0,150

D

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
D to F@					
DC Diagn o	46950	0,970	0,930	0,970	+0,040
DDJ Cdn w	55350	0,080	0,065	0,070	+0,010
DTM Inf o	2400	3,200	3,050	3,200	+0,150
DY 4 syst	35500	12,200	12,000	12,000	-0,100
Daimlerch	790	100,450	99,500	100,450	+1,300
Dalsa	7275	17,500	17,000	17,000	-0,500
Danbel I p	200	1,200	1,200	1,200	-0,130
Danier L f	27000	7,200	7,000	7,000	0,000
Danoil	11277	1,850	1,800	1,850	+0,050
Datamiro	28948	27,100	26,850	26,850	0,000
Datawest o	49801	4,870	4,650	4,650	-0,200
Dayton o	3255550	0,115	0,110	0,115	+0,005
Decoma A f	5305	10,450	10,100	10,250	+0,150
Dejour o	267715	0,640	0,560	0,600	0,000
Delnina ex	527	110,000	107,000	107,000	-3,000
Denbridge	30150	0,200	0,190	0,200	0,000
Denbury	400	5,500	5,500	5,500	-0,200
Denison	567961	0,145	0,140	0,140	-0,005
Derlan	7700	2,150	2,100	2,100	-0,050
Descarte o	295915	93,900	87,300	93,900	+1,900
Desjrdn A f	500	12,700	12,700	12,700	+0,100
Desjrdn A p	9235	23,750	23,600	23,600	0,000
Desjrdn p	8600	20,650	20,500	20,650	0,000
Devtek f	33546	2,600	2,450	2,450	-0,110
Dia a o f	1135	19,000	17,750	19,000	-0,250
Dia Met b o	3850	20,150	20,000	20,150	-0,700
Diagnocur	39870	4,400	4,200	4,250	-0,100
Diamond F	6787	1,580	1,500	1,500	0,000
Diamwork	196500	0,105	0,100	0,105	+0,015
Digital G o	995607	0,990	0,920	0,950	-0,040
Digital P	22224	6,100	5,750	6,000	-0,300
Dimethd o	57701	11,900	11,600	11,900	+0,250
Dion Ent o	137050	1,200	1,050	1,120	+0,040
Dofasco	151504	25,100	24,750	24,950	+0,150
Doman B f	17300	1,900	1,800	1,800	-0,100
Domco Inc	4775	6,500	6,400	6,400	-0,050
Domtar	224686	16,250	15,500	15,500	-0,600
Domtar B	1700	19,000	19,000	19,000	+0,250
Donohue A f	158943	34,750	34,000	34,100	-0,100
Donohue B	250	34,000	34,000	34,000	0,000
Dorel A	1200	28,000	27,900	28,000	+1,000
Dorel B f	32750	28,000	27,750	28,000	+0,100
Dover Ind	200	15,000	15,000	15,000	0,000
Dover pr	200	9,750	9,750	9,750	+0,250
Draig En o	21022	1,500	1,350	1,350	-0,100
Draxis	72811	5,250	4,850	4,910	-0,190
Dreco En	20	42,000	42,000	42,000	0,000
Drug Royal	26480	2,700	2,550	2,600	-0,100
Dundee A f	5941	13,950	13,800	13,850	0,000
Dundee P A	2250	8,300	8,200	8,300	0,000
Dundee Re	15397	1,140	1,090	1,140	+0,050
Dundee We	2	7,550	7,550	7,550	0,000
Dundee W w	1002	1,250	1,100	1,250	+0,250
Dupont A	14113	42,100	41,000	41,750	+0,750
Dylex Ltd	147025	1,670	1,610	1,640	-0,030
Dynamic g o	2000	1,750	1,650	1,750	-0,100
Dynasty G o	40575	8,250	7,700	8,250	+0,250
Dynatec	9300	0,325	0,320	0,320	-0,010

E

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Var.
E-L Fin	300	150,000	150,000	150,000	0,000
EMJ Sys	5552	4,950	4,750	4,750	0,000
Eagle P	9105	2,550	2,310	2,430	-0,070
Eastmain o	64000	0,650	0,570	0,600	+0,050
Echo Bay	49500	2,040	2,000	2,000	+0,030
Eco Tech o	5900	0,700	0,700	0,700	+0,010
Econ Inv	1	87,250	87,250	87,250	0,000
Ecuadorn o	36600	1,190	1,100	1,190	+0,060
Eden Roc o	52250	1,990	1,800	1,980	+0,030
Edge En o	38737	2,300	2,160	2,160	-0,070
Edprbrsc A	455857	17,500	16,650	16,650	-0,650
Edprbrsc B	2550	24,000	23,700	23,700	-0,300
Eicon tech	370257	3,250	2,880	2,900	-0,400
Eiger Tec o	115090	8,050	7,500	7,850	-0,200
Eldorado	15300	0,780	0,760	0,780	+0,010
Elcthorm Y f	66300	4,000	3,900	3,900	-0,100
Electro B X	10100	31,900	31,550	31,900	+0,150
Electro B Y	16700	32,000	31,650	31,900	+0,200
Eli Eco o	90225	1,600	1,350	1,500	+0,150
Elk Point	34000	3,150	2,950	3,150	0,000
Elkhorn o	25000	0,200	0,200	0,200	0,000
Emco	15374	5,900	5,850	5,850	0,000
Empire A f	19850	29,500	28,750	29,000	-0,100
Enbridge	177292	29,100	27,000	27,000	-2,000
Enbridge p	8600	20,650	20,500	20,650	0,000
Enbrid 760	5430	23,950	23,600	23,700	-0,300
Enbridge B	13955	25,250	25,000	25,100	-0,300
Encal Eng	7679	6,900	6,500	6,500	-0,400
Encounter	17082	0,900	0,830	0,900	+0,070
Enerchem	1300	2,250	1,950	2,250	+0,150
Enerflex	4454	35,000	34,000	34,000	0,000
Enghouse	21700	12,250	11,400	11,500	-0,500
Ensign res	15366	40,300	38,550	39,700	-0,200
Environm	13200	0,450	0,300	0,400	-0,050
Envoy o	58125	8,100	8,000	8,000	0,000
Epic Data	58576	5,450	5,150	5,250	-0,200
Equato E o	100	1,850	1,850	1,850	-0,090
Equisur F	50650	7,000	6,400	7,000	+0,600
Essex o	76000	0,500	0,420	0,480	-0,020
Etruscan o	8000	0,680	0,680	0,680	+0,030
Eurogas o	46750	0,580	0,520	0,520	-0,030
Exall o	1400	0,180	0,180	0,180	+0,020
Exco Tec	1	7,000	7,000	7,000	0,000
Extendi	8800	3,000	2,650	2,650	-0,250
Extend A f	68459	2,100	2,000	2,090	+0,050
FPI Ltd	300	9,800	9,800	9,800	-0,150
Fahnstk A f	400	24,250	24,250	24,250	0,000
Fairfax f	34895	216,000	205,100	205,100	-6,900
Fairfield	1000	0,540	0,540	0,540	+0,040
Fairstar o	73900	0,900	0,840	0,850	-0,050
Falcnbrg	302405	21,750	20,000	20,000	-1,650
Falcnbr 2 p	2000	21,200	21,200	21,200	0,000
Fantom	77810	14,000	13,500	13,900	-0,200
Far West	7000	0,550	0,550	0,550	0,000
Farallon o	14100	0,950	0,900	0,950	+0,050
Finning	54145	12,800	12,500	12,600	-0,150
Firstbrg	3600	1,750	1,650	1,650	-0,100
Firstcbrg	302405	21,750	20,000	20,000	-1,650
Flcnbr 2 p	2000	21,200	21,200	21,200	0,000
Fantom	77810	14,000	13,500	13,900	-0,200
Far West	7000	0,550	0,550	0,550	0,000

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**

Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **985-3344** *Fax:* **985-3340**
Sur Internet : **www.offres.ledevoir.com**
Courriel : **avisdev@cam.org**

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

VILLE DE VERDUN

APPEL D'OFFRES

Soumissions cachetées, visant la fourniture de marchandises, l'exécution de travaux ou services énumérés ci-après, adressées au Greffier de la Ville, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec), H4G 1M4, seront reçues jusqu'à 10h30 à la date d'ouverture déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Greffier de la Ville, 4555, rue de Verdun, Verdun (Québec), H4G 1M4. Les soumissions seront ouvertes publiquement à l'endroit, à la date et à l'heure indiqués ci-dessous.

NO DU PROJET: S00/003
Réfection et modernisation de la piscine Elgar IDS

DISPONIBILITÉ DES DOCUMENTS:
Le mercredi 29 mars 2000

OUVERTURE:
Date: Le vendredi 14 avril 2000
Heure: 10h30
Endroit: Hôtel de Ville, salle 302
4555, rue de Verdun
Verdun (Québec)

COÛT POUR DOCUMENTS:
100,00 $ (non-remboursable)

GARANTIE DE SOUMISSION EXIGÉE:
10 % du total de la soumission et valide pour soixante (60) jours.

Tout versement ***par chèque visé ou mandat*** sera fait à l'ordre de la Ville de Verdun.

Seules les personnes, corporations et compagnies qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

La Ville de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et à n'encourir aucune responsabilité pour les frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Verdun (Québec)
ce 25 mars 2000

G. Cyr, o.m.a.
Greffier

loto-québec

APPEL DE SOUMISSIONS NO 99-549
SERVICE D'ENTRETIEN ET DE SURVEILLANCE DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES DE SOUTIEN DU BÂTIMENT PIERRE-DE-COUBERTIN
CLÔTURE LE : 11 AVRIL 2000, 11 H, HEURE LOCALE

Loto-Québec désire retenir les services d'une firme pour fournir une équipe de techniciens en mécanique du bâtiment pour effectuer l'entretien et la surveillance, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 incluant les jours fériés, des équipements électromécaniques du bâtiment localisé au 5645, av. Pierre-de-Coubertin à Montréal.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

www@loto-quebec.com

ou

Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le 25 mars 2000

DISTRICT D'IBERVILLE, COUR SUPERIEURE(PROCEDURE ALLEGEE). 755-17-000081-987. CAISSE POPULAIRE, demanderesse requérante, ADAM KOSH, partie défenderesse. Le 05/04/2000 à 10:00 heures, au 2363, Route 133, St-Athanase, Qc, district d'Iberville, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ADAM KOSH, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion citerne International 1982, 1 véhicule Aries Dodge 1987, 686 EWX-9, station wagon; 1 remorque rouge, 3 essieux; 1 remorque fermée 45 pied; 1 ordinateur Stamrock incluant écran ut he hard disk; 1 TV 19» Electrocolor; 1 vidéo Toshiba VTTS; 1 four micro-onde G-E; 1 bicycle CCM rouge 10 vitesse pour homme; 1 bicycle Vélo Sport 10 vitesse pour homme. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: YAN BRAZEAU (450)347-1335. Brazeau, Dorais, huissiers de justice, 232 rue Longueuil, C.P. 652, St-Jean-sur-Richelieu.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR PETITES CREANCES, NO. 500-32-046180-990 - BREF D'EXECUTION. LE GREFFIER POUR ET AU NOM DE TRANSTATE PROPERTIES LTD, partie demanderesse, -vs-, BERNARD POIRIER, partie défenderesse. Le 3ième jour de avril 2000 à 10h30, au 545A, Notre-Dame, Legardeur, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de BERNARD POIRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Dodge caravane, 1 sofa et 1 causeuse. Conditions: COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUILLAUME THEBERGE, huissier du district de Montréal. Macera & Associés, huissiers (514)878-0979 - fax 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez de chaussé, Montréal, Québec. H2Y 1K9

District de TERREBONNE, NO: 700-61-912172-993. PERCEPTEUR DES AMENDES, C., PATRICK LECOURS. Le 13 avril 2000 à 12:00 heures, au 41, Simpson à St-Gérard-de-Majella, seront vendus par huissier, les biens saisis en cette cause, soit: 1 automobile Acura Integra 1995. Conditions: argent comptant ou chèque visé. Dany Grand Maison, H.J. BELANGER & ASS. (450)759-5556

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, NO. DE COUR 682 340 223. COUR MUNICIPALE. VILLE DE MONTREAL, partie(s) demanderese(s) -vs- HARVEY EMERY, partie(s) défenderesse(s). Le 06 avril 2000 à 10h15 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au: numéro 211, rang Lepage en la ville de Ste-Anne-des-Plaines, district judiciaire de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Sanyo et acc.; 1 balayeuse Hoover; 1 lot de disques compacts app. 125; et autre biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 22 mars 2000. Claude Payant, huissier de justice. GRENIER & ASSOCIES, huissiers, tél.: (514)397-9277

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR DU QUEBEC(PROCEDURE ALLEGEE) 500-22-031828-992. PLASTIQUES TORNADO INC, partie demanderesse, 9030-6259 QUEBEC INC, partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de 9030-6259 QUEBEC INC. seront vendus par huissier le 5 avril 2000 à 10h00, au 1320, Bégin, Ville St-Laurent, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en plusieurs équipements de bureau, 1 caméra 440 Processor, 1 presse multidick #6044 et acc. 1 table de lavage Brown et plusieurs autres items. Conditions: argent comptant ou chèque visé. Patrice Sauvé, huissier de justice. District de Terrebonne. DESJARDINS & ASSOCIES, huissiers de justice, 10 rue de Martigny ouest, St-Jérome, Qc J7Y 2E9. Tél.: (450)569-9596, fax: (450)569-9718

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUEBEC(CIVILE) 700-32-006788-994. ME EDITH MEILLEUR, partie demanderesse, FRANCOIS LEBLANC ET WALL TECH INC, partie défenderesse. AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de FRANCOIS LEBLANC ET WALL TECH INC. seront vendus par huissier le 5 avril 2000 à 10h00 au 155, rue du Boisé, St-Colomban, Qc, conformément audit bref. Lesdits biens consistent en 1 t.v. Sanyo stéréo Sound system, 1 vidéo Zenith, 1 bibliothèque bois bourgogne, 1 fax Brother Intel fax 750, 1 systeme de son Emmerron et acc. et autres items. Conditions: argent comptant ou chèque visé. Patrice Sauvé, huissier de justice. District de Terrebonne. DESJARDINS & ASSOCIES, huissiers de justice, 10 rue de Martigny ouest, St-Jérome, Qc J7Y 2E9. Tél.: (450)569-9596, fax: (450)569-9718

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 96R-007208. 97R-007722. COUR MUNICIPALE. VILLE SAINT-REMI, partie(s) demanderesse(s) -vs- CARON, JOHN RICHARD, partie(s) défenderesse(s). Le 07 avril 2000 à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au numéro 3060, Daniel en la ville de Kirkland, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque RCA; 1 aspirateur de marque Beaumark; 1 lot de 111 cassettes vidéo de titre variés; et autre biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 22 mars 2000. Denis Teasdale, huissier de justice. GRENIER, POISSANT & ASS., huissiers, tél.: (450)466-2628

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. DE COUR: 505-02-013132-000. COUR DU QUEBEC. CHRISTINE MUHLBAUER, partie(s) demanderesse(s), -vs-, CHRISTIAN COLLIN, partie(s) défenderesse(s). Le 06 avril 2000 à 10h30 heures de l'avant-midi, au domicile des défendeurs au numéro 438, Murray, Ville de Greenfield Park, district judiciaire de Longueuil, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo Sanyo; 1 FX Sharp U X 103; 1 téléviseur Sanyo «Caption»; et autres biens saisis en cette cause. Conditions: ARGENT COMPTANT. Lemoyne, le 23 mars 2000. Luc Darveau, huissier de justice. GRENIER, POISSANT & ASSOCIES, huissiers, tél.: (450)466-2628

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 666 872 824. COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, partie demanderesse, VS, Miranda, John-Steve, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Hyundai Sonata 1989, immatriculée NVD463 portant le numéro de série KMHBF21S7KU013614. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIES, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 681 586 356. COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, partie demanderesse, VS, Rupa, Claudia, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Nissan 200SX 1987, immatriculée 166EDN portant le numéro de série JN1PS26SOHW004011. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIES, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 673 393 276 COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, partie demanderesse, VS, Cesars, Yanick, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Honda Civic 1990, immatriculée 497EFX portant le numéro de série 2HGED6303LHO17918. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIES, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 671 355 860 COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, partie demanderesse, VS, Gravel, Martin, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Chevrolet Cavalier 1998, immatriculée 721DPP portant le numéro de série 1G1JF12T7W7318299. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIES, huissiers, tél.: (514)397-9277

PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE MONTREAL, NO. DE COUR 675 502 505 COUR MUNICIPALE. PERCEPTEUR, COUR MUNICIPALE DE MONTREAL, partie demanderesse, VS, Morand, Yvan, partie défenderesse. Le 06 avril à 12h00, au lieu d'entreposage situé au 150, rue Duke, ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Ford Tempo 1988, immatriculée 130FJX portant le numéro de série 2FABP35XXJB150263. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 23 mars 2000. huissier de justice. GRENIER & ASSOCIES, huissiers, tél.: (514)397-9277

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO: 500-12-251426-007

COUR SUPERIEURE

PRESENT LE GREFFIER ADJOINT
JOSEE ROGER
requérante
c.
SERGE FORTIN
intimé

ASSIGNATION

ORDRE est donné à l'intimé, SERGE FORTIN de comparaitre au greffe de cette cour située au palais de justice de motnréal, au 1, rue Notre-Dame est, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de l'intimé, SERGE FORTIN;
Lieu: Montréal
Date: 2000 mar. 15

MICHEL MARTIN
GREFFIER

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NUMERO: 505-04-007289-002

COUR SUPERIEURE

JEAN-GUY FAFARD
demandeur
-VS-
DOMINIQUE ANTOINETTE MARELILLE
défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à la défenderesse, Dominique Antoinette Marelille, de comparaitre au greffe de cette cour située au 1111, boul. Jacques-Cartier est, RC 31, Longueuil, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration(demande de divorce), affidavit du demandeur, déclaration de l'avocat, avis à la défenderesse et certificat du greffier a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, Dominique Antoinette Marelille.
Lieu: Longueuil
Date: 20 mars 2000

GREFFIER

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

AVIS est par les présentes donné par Joseph Marcel Toutant, en sa qualité de liquidateur de la succession de feu DIANA TOUTANT, que l'inventaire sucessoral a été dressé et qu'il peut être consulté par les intéressés chez Me Micheline Ouellette, notaire, 4201 rue Sainte-Catherine est, à Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO 500-12-250057-993

COUR SUPERIEURE

PRESENT
SOLANGE IRENE KOUD, domiciliée et résidant au 2210, de Rouen, app. 2, dans la ville et le district de Montréal,
partie demanderesse
c.
YVES ROBERT ANTOINE, de résidence et domicile inconnus

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Yves Robert Antoine de comparaitre au greffe de cette cour situé au 10 est St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de Yves Robert Antoine.
Lieu: Montréal
Date: 24/1/2000

Michel Pellerin
Greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 715-22-000106-994

COUR DU QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES
Partie demanderesses,
VS
ADRIEN LACOMBE
ET
LOUIS-DANIEL GARIEPY,
Partie défenderesse

ORDONNANCE

PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, ADRIEN LACOMBE ET LOUIS-DANIEL GARIEPY, est par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la déclaration, de l'annexe 1, de l'inventaire des pièces et des pièces a été laissé au greffe de la Cour du Québec du district de Terrebonne à son intention.
De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans lesdits délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut, conforme aux conclusions qu'elle sollicite.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Ste-Agathe-des-Monts, le 22 mars 2000

LORRAINE BÉLANGER
Greffier de la Cour du Québec
siégeant à Ste-Agathe-des-Monts
Belisle, Bertrand, Dubé et St-Jean
a/s de Me Caroline Gray
3, rue Préfontaine est
Ste-Agathe-des-Monts, Québec
J8C 1R5
(819) 326-8983
Procureurs de la partie demanderesse

«Prenez avis que Chabrajie PERSHAD, domiciliée au 57 Denault, Kirkland, Québec, H9J 3X2, présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de Rose Chabrajie PERSHAD.»
Montréal, le 16 mars 2000

Van Nguyen, notaire.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie 9055-3249 QUEBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, ce 22 mars 2000.

Charbonneau, Archambault et al.
Avocats de la compagnie.

AVIS vous est par les présentes donné que la compagnie CUIRS PARAMOUNT INC./PARAMOUNT LEATHER INC. constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies du Québec, partie 1A et ayant son siège sociale dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission de se dissoudre.
Daté à montréal, ce 21 jour de mars 2000

PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER
Par: Me Robert Golfman

AVIS PUBLIC
en vertu de l'article 98.1 de la loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)

Prenez avis que la compagnie Domaine Touristique Belle-Montagne Inc. désire se pourvoir en appel devant le Tribunal administratif du Québec, en conformité avec les articles 96 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c.Q-2), de la décision rendue par le Ministre de l'environnement et de la faune en date du 22 février 2000, laquelle rejetait sa demande d'autorisation de cesser d'exploiter les quatre systèmes d'aqueduc se trouvant au 742 Belle-Montagne, 755 des Côteaux, 241 des Cascades et 931 du Quai à Saint-Jean-de-Matha, et de transférer l'exploitation desdits systèmes à la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha. Une requête en appel a été produite au Tribunal administratif du Québec en date du 20 mars 2000 afin que les arguments de la compagnie Domaine Touristique Belle-Montagne Inc. soient entendus.

H&M DIAMOND ASS. INC.
345, AVENUE VICTORIA
SUITE 400, WESTMOUNT
(QUÉBEC) H32 2N2
TÉL. : (514) 483-2303
FAX : (514) 483-2373

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

Ameublements Lafrance Ltée., un corps politique, dûment incorporé selon la loi faisant affaires dans la ville et district de Montréal, province de Québec, au 6355 ave. du Parc.

Compagnie débitrice

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que **Ameublements Lafrance Ltée.** a déposé une cession le 9e jour de mars 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le **6e jour d'avril 2000, à 10 h de l'avant-midi**, au Bureau du Syndic, 345 ave. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal, (QC).

Daté à Westmount (QC), ce 23e jour de mars 2000.

H & M Diamond & Associés Inc.
Syndics

CASILOC inc.

APPEL DE SOUMISSIONS NO 99-548
SERVICES SUR DEMANDE D'UN ENTREPRENEUR PEINTRE POUR LE CASINO DE MONTRÉAL
CLÔTURE LE : 14 AVRIL 2000, 14 H, HEURE LOCALE

Casiloc inc, filiale de Loto-Québec, désire recevoir des offres relativement à des services sur demande d'une entrepreneur peintre pour le Casino de Montréal.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

www@loto-quebec.com

ou

Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le 25 mars 2000

CASILOC inc.

APPEL DE SOUMISSIONS NO 99-535
SERVICE D'ENTRETIEN MÉNAGER POUR LE CASINO DE HULL
CLÔTURE LE : 25 AVRIL 2000, 11 H, HEURE LOCALE

Casiloc inc., filiale de Loto-Québec, désire retenir les services d'une firme spécialisée pour effectuer l'entretien ménager au Casino de Hull.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

www@loto-quebec.com

ou

Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

ou

Direction de l'administration
Casino de Hull
1, boulevard du Casino
Hull (Québec) J8M 6W3

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le : 25 mars 2000

Société des casinos du Québec inc.

APPEL DE SOUMISSIONS NO 99-541
RÉALISATION DE TRAVAUX D'ÉBÉNISTERIE POUR DU MOBILIER DIVERS AU CASINO DE MONTRÉAL
CLÔTURE LE : 14 AVRIL 2000, 11 H, HEURE LOCALE

La Société des casinos du Québec inc., filiale de Loto-Québec, désire recevoir des offres d'entrepreneurs pour effectuer des travaux d'ébénisterie pour du mobilier divers au Casino de Montréal.

Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise :

www@loto-quebec.com

ou

Direction de l'approvisionnement de Loto-Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, 19e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6

Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h

Émis le : 25 mars 2000

Nous sommes tous visés.
DONNEZ

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlement

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 21 février 2000, a adopté le règlement suivant:

00-032 Règlement autorisant un emprunt de 7 117 703,33 $ pour dépenses en capital

Ce règlement a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de la Métropole le 21 mars 2000.

Montréal, le 25 mars 2000
Le greffier,
Me Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Ordonnances

Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 22 mars 2000, a édicté les ordonnances suivantes:

597 Ordonnance relative à l'événement «Symfolium 2000/Le grand tintamarre de l'absurde»

598 Ordonnance relative à l'événement «Fête de l'indépendance de la Grèce»

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)

Montréal, le 25 mars 2000
Le greffier,
Me Léon Laberge

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Dérogation mineure

Conformément à l'article 524h de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil, à l'assemblée qui sera tenue le 17 avril 2000, à 19h, à l'hôtel de ville, étudiera la demande de dérogation mineure relativement à un bâtiment situé au 6995, rue Jeanne-Mance.

Cette dérogation mineure autoriserait l'aménagement d'une aire de chargement comptant trois unités en façade avant sur la rue Jeanne-Mance, et l'accès à cette aire en marche arrière à partir de la voie publique, malgré les articles 573 et 586 du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1) qui interdisent l'aménagement d'une aire de chargement dans la cour avant.

Toute personne intéressées peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, en se présentant au préposé à la période de questions, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour le début de cette assemblée du conseil.

Montréal, le 25 mars 2000
Le greffier,
Me Léon Laberge

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTRÉAL

Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c.
Canada - Province de Québec
Cour Supérieure- District de Montréal
No.: 500-17-006637-998
500-18-000781-006

BANQUE ROYALE DU CANADA, personne morale légalement constituée en vertu de la Loi sur les banques, ayant son siège au 1, Place Ville-Marie en les ville et district de Montréal, province de Québec, et une succursale pour les fins des présentes au 630, boul. René-Lévesque Ouest, 1er étage, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H3B 1S6; partie demanderesse contre **Bruno GAGLIARDI, homme d'affaires, domicilié et résidant au 4910, rue Mousseau, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H1K 2V7**; partie défenderesse et **L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL**; mis-en-cause.

DÉSIGNATION

«Un emplacement composé du lot numéro QUATRE CENT DIX-NEUF de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT (400-419) et du lot numéro TROIS de la resubdivision du lot numéro QUATRE CENT VINGT de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE CENT (400-420-3) au cadastre la paroisse de Longue-Pointe, bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal, province de Québec.

Avec bâtisse y dessus érigée portant les numéros civiques 4910-4914 rue Mousseau à Montréal, Québec, H1K 2V7.

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 131 100,00 $, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication 65 550,00 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires Municipales en vertu de la loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de justice de Montréal, au 1, rue Notre-Dame est, local 8.119, Montréal, Québec H2Y 1B6 le **DEUXIÈME (2e) jour de MAI 2000 à DIX (10h00) heures.**

Le shérif adjoint
Michel Pellerin
1, Notre-Dame est
Bureau 1.01
Montréal,Québec
H2Y 1B6

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 16 mars 2000

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
max 14	min 3	max 10	-2/9	4/10

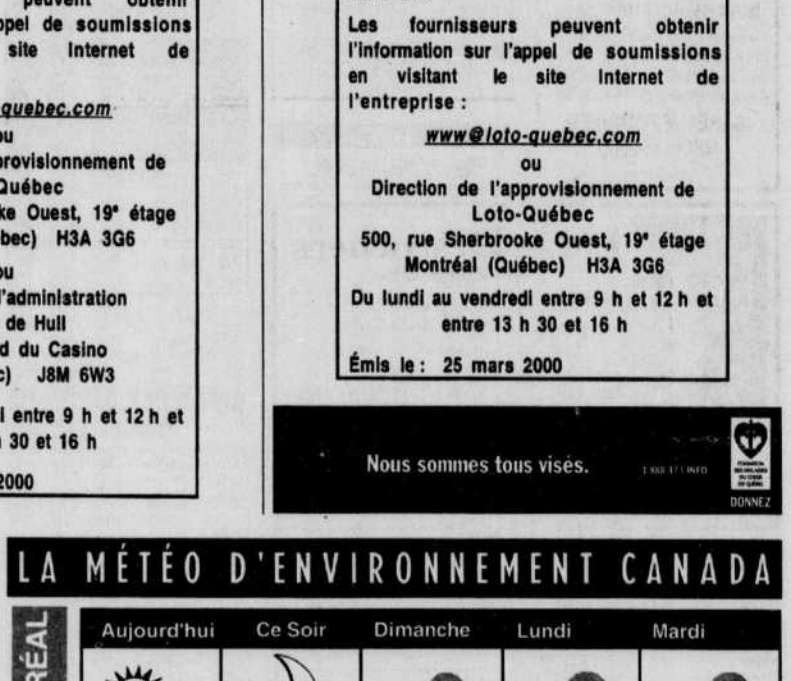

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
max 7	min 3	max 7	-1/7	1/9

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Dimanche	Lundi	Mardi
max 14	min 3	max 8	1/8	2/5

Météo-Conseil
1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source
Environnement Canada

Téléphone: 985-3344 **LES PETITES ANNONCES** Télécopieur: 985-3340

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

CHARME & PRESTIGE

CENTENAIRE RESTAURÉE
Au mont St-Hilaire, face à la rivière Richelieu, retrouvez l'authenticité ancestrale de 1905. Ce cottage d'inspiration française pourrait habiter deux familles séparément, 11 belles pièces. Salon double au rdc+sad. 4 chambres, sdb rénovées. etc. 224,500 $
Ginette Tousignant F.R.I.
(450) 464-1000 - MLS 725618

AHUNTSIC
Grand bungalow, croissant super tranquille. Très éclairé, 3 chambres à coucher, 2 salles de séjour, pièces au sous-sol. Patio, foyer, garage double, jardin potager, terrain 13 500 pi.ca.
389 000 $
Propriétaire: (514) 387-9536

1648 DURIVAGE, ST-ANTOINE SUR RICHELIEU
Petite, coquette, impeccable, face au Richelieu, s-sol fini, sdb neuve, beaucoup d'arbres sur le terrain. Je vous y attend dimanche de 14h à 16h.
France Rosenthal - 514-594-9624
Agent immobilier affilié, Re/Max extra inc. Courtier immobilier agréé

NEUVILLE (Portneuf)
Magnifique ancestrale (1850), rés. entièrement restaurée et ayant conservée le cachet d'antan. Sise au Centre du Village avec une vue panoramique sur le fleuve, incluant érablière 100 entailles, 225 000 $.
Benoît Caron A.I.A. (418) 285-3027
La Capitale C.I.A. (418) 653-1236

OUTREMONT
916 PRATT
Grand cottage semi-détaché, rien ne manque, rénovation de bon goût, 4 cac, 3 sdb, sous-sol fini, 2 garages, prix demandé, 519 000 $
François Bissonnette - 271-2131
Re/Max du Cartier

Auberge centenaire au luxe discret. Sept (7) chambres au décor unique. Salle à manger 24 places. Un intérieur raffiné.
Lise Desmarais
(819) 563-3000
La Capitale courtier immobilier
AUBERGE ★★★ NORTH HATLEY

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com

100 VISITES LIBRES

C D N 3340 CÔTE STE-CATHERINE #12 Dimanche 14-16h. 1re visite libre. 31/2 rénové, près Jean-de-Brébeuf, HEC. 76 000 $ **JACQUELINE PILON 484-3971** Sutton crtr

MÉTRO PIE IX Studio-loft 600 pi.ca., gar. int. **Dim: 14 - 16h, 2578 Bennett app. #4.** Plafonds 9 pi., balcon 60 pi., rue piétonnière. 74 500 $ **(514) 255-4219**

MILE-END CONDO NEUF. 1 100 p.c. (6½), 3e, éclairé, jardin, gar. Sous évaluation à 119 500 $. 5330 St-Dominique app. 7 Dim 14-16h. (514) **278-5039**

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

MIRABEL (ST-HERMAS)
Centenaire rénovée avec cachet, impeccable. 36 700 p.c., 4 c.c., vue panoramique sur la campagne environnante. 148 000 $.
ISABELLE FOURNIER
(450) 435-2200
La Capitale crtr

Lucie Desrochers
Agent immobilier affilié
597-2121
Courriel: luciedesrochers@videotron.ca
Pour vendre votre propriété, contactez un des «100 meilleurs agents-vendeurs au Québec»
Nouveau : 4515-17 St-Hubert !
La Capitale du Mont-Royal • courtier immobilier agréé

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

LAVAL, près hôpital, grand bungalow, coin, grand terrain, foyer, grande chambre froide. **(450) 629-7109**

LAVAL-SUR-LE-LAC - Superbe petit domaine près église et golf. 719 000 $ ou en location. **(514) 594-0628**

LONGUEUIL, 139 000$. Site except.: élégant bung.+garage, patio sur parc boisé ; cul/sac à pied éc., hôp., golf. Au s.-s. : gr. fenêtres, 2e sdb., 3e ch., bur., sal., foy. (450)468-9915. Agent malvenu

MONTCALM - Quartier le + recherché de Québec. 5 ch., foyer, magnifique cours. Prix abordable. **(418) 686-8896**

N D G
Charmant duplex, village Monkland, boiseries, bois-franc, foyer, garage. 359 000 $. **(514) 4826544**

NOTRE-DAME-DE-GRACE
YVAN PELLAND
Century21 Max-Immo courtier **489-2780**

OUTREMONT - Royal York. 6 pièces, planchers chêne, foyer, r. de c. Occupation juil. 179 000 $. **(514) 273-7444**

POINTE-ST-CHARLES, Quadruplex barricadé, 2 étages, 45 pi. X 28 pi. (possibilité subvention Ville de Montréal, jusqu'à 72,000$) prix demandé: 49,000$ (514) 937-5225.

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

À VENDRE RAPIDEMENT, cause départ, spacieux 3 1/2 paisible, r. de c., prox. UdeM et métro. 55 000$ 735-4192

AHUNTSIC, grand 4 1/2 rénové, près de tout, foyer, 2 c.c., garage et rangement au s.s., avec extra. 336-8646.

AHUNTSIC, rue Grande-Allée, cottage semi-détaché, 9 pièces. UNIQUE. 270 000$. (514) 384-9077

OUTREMONT
NOUVEAU - LE SANCTUAIRE
6150 du Boisé, 4e ét. - PHASE III
Splendide condo unique. Qualité supérieure. 1711 pi.ca., 3 ch., 1 garage, beaucoup d'extra. Impératif, faut voir! 390 000 $
J.R. AURÈLE LACROIX
271-4820 / 342-2929
Royal LePage, crtr.

NOUVEAU
LAVAL - PRESQU'ÎLE
520 Juge Desnoyers, Laval
Magnifique condo, unité de coin, air climatisé, 2 ch., 1230 p.c. Beaucoup d'extra$. Site enchanteur. Occ. immédiate. 185 000 $ négociable. J'attends votre appel!
J.R. AURÈLE LACROIX
271-4820 / 342-2929
Royal LePage, crtr.

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

CDN - Nouveau sur le marché, superbe 4½ lumineux, gar. Endroit paisible, près HEC, Jean de Brébeuf.
JACQUELINE PILON, 484-3971, Sutton crtr.

LONGUEUIL- ESTUAIRE II. Métro, 2 ch., 1200 p.c., très bien décoré. 148 000 $. **(450) 442-2763**

MILE-END, 950 p.c., 2 c.c., planchers bois, tourbillon, terrasse côté ouest, cour arrière superbe. 99 000$. 495-1898 (soir) , 845-9580, poste 249 (jour).

OUTREMONT. Adj. - Villeneuve ouest. 6½ rénové, (1050 p.c.), pl. bois, 3 bal., bien éclairé. 120 000 $. **(450) 652-6857**

OUTREMONT, Europa phase II, penthouse sur 2 niveaux, 2 c.c. + bureau, 1 1/2 s.de b., balcons, terrasse, 1 100 p.c., très ensoleillé, garage. 169 000$. 272-3685.

PARC LAFONTAINE (Le Dauphin), studio de 416 p.c., 11e, vue stade, piscine, salle d'exercice. 42 000$. 596-1305.

PLATEAU ADJ.
Duplex transformé en condos, occupation double, réno de qualité, foyers, terrasse, cour, cachet conservé, rue tranquille près parc et services. 120 000 $. **(514) 272-5275 (514) 495-7789**

PRÈS U de Mtl. Condo 7 pièces, 4 ch. à c. + stat. Rénové en 1987 tout en gardant le cachet d'origine: planchers bois, hauts plafonds et boiseries. Fénestration sur 3 côtés. **114 000 $.**
RICHARD LABROSSE (514) **272-1010**
Sutton-Immobilia

ST-LAMBERT - RIVE DROITE II
2 càc, 2 s/b, climat., 7e, vue sur Fleuve. **(450) 465-7281**

VERDUN OUEST, b.dupl., grd. 6½, 3 cc +s.sol. Pr. métro, bus, fleuve, piste cycl., parc, école, etc. Terrain aménagé 5000 p.c. Entr. voiture. 125 000 $. Paul Caya **(514) 591-4411, (450) 975-2225**

VIEUX MONTRÉAL
Un numéro suffit: 489-2780
YVAN PELLAND.
Century21 Max-Immo crtr.

VIEUX-MTL, penthouse charmant et abordable, 2 ch.+ mezz. balcon, garage. 225 000 $. **AUSSI** : Centre-ville, condo 2ch. 155 000 $/condo 1 ch. 127 000 $. **YVAN GIROUARD 597-2121,** La Capitale

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

AHUNTSIC
Magnifique immeuble complètement détaché, 50 logements. Vendeur très motivé. Idéal pour investisseur. 1 400 000 $.
J.R. AURÈLE LACROIX
271-4820 / 342-2929
Royal LePage, crtr.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

Gîte au BIC (près parc),
vue panoramique fleuve et montagnes. Constr 1985, 4 chambres, 3 salles de bain, fini pin naturel, terrasse. Terrain 40 000 p.c., $125,000.
(418) 736-5897 gitelapetitenormande@globettroter.net

Benoît Caron A.I.A.
(418) 285-3027
La Capitale C.I.A.
(418) 653-1236

Sillery
Vaste bungalow 6 c.c. ensoleillé, grand salon avec foyer, planchers bois, cuisine en chêne. Près université. Prenez rendez-vous !

RAVISSANTE maison aire ouverte, 3 étages, très lumineuse, entourée de vergers. Située à St-Pie à 45 min de Mtl. tornade.com/maison Rémi514/256-2684

120 LAURENTIDES

STE-ANNE-DES-LACS, 10 min. de St-Sauveur. Accès lac Ouimet. 3 c.c., foyer+combustion, toît cathédrale, bois franc, gr. terrain, quai. (450) 224-8266 www.3.sympatico.ca/gontrand

121 CANTONS DE L'EST

FRELIGHSBURG - Choix entre deux vergers parmi les plus beaux de la région:
1- Emplacement avec vue formidable vers le Vermont, loué 150 acres
2- Endroit bucolique et paisible caché au pied du Pinnacle 170 acres

SUTTON - Maison construction supérieure, 3500 pc et +, exposition sud, vue extraordinaire de toute la chaîne de montagnes (Sutton range).
COLLINI courtier **APPELEZ MAURIZIO COLLINI**
1-888-524-0444

48 000 $ SEIGNEURIE DE SHEFFORD 3 acres au bord de l'eau. Terrain boisé aménagé pour construction. Site privé. Belle vue.
95 000 $ LAC SELBY - Bord de l'eau, chalet spacieux, 3 cac, foyer. Privé. Entouré de grands arbres.
MIREILLE LEMAÎTRE, Royal LePage Action, crtr, **(877) 263-1550** (sans frais)

ABERCORN-Terrain 5 acres, prêt à construire, vue panor. Entre Scenic Rd/ #139. **FRELIGHSBURG**-Cottage rénové, foyer, 4cc, jardin d'eau, pas de voisin. Chevreuils inclus **(450) 298-5602**

FRELIGHSBURG
NOUVEAU SUR LE MARCHÉ
Bungalow brique, gar. double, piscine, très belle vue, très proche du village. 119 000 $ (négoc.) **(450) 298-5506**

Ham-Sud. Fermette
Confortable, spacieuse. 1.5,acres, vue panoramique. Près Mt Ham. 69 500$ www.geocities.com/fermette
***Propriétaire:* 1 800 511 2484**

SUTTON - 2 acres, zoné commercial. École vacante, rés. adjacente. Pour vos projets.
24 ACRES - À proximité de Knowlton, maison 3 càc, 2 s. de bain, foyer, plafond cathédrale. 189 000 $
KNOWLTON - 169 980 pi.ca. au bord du ruisseau au centre du village. Domaine ou développement.
LOIS HARDACKER (450) 242-2000
loch@total.net Royal LePage Action, crtr

130 MAISONS DE CAMPAGNE

MAURICIE -St-Jean-des-Piles. Site enchanteur, paisible (montagnes), 22acres semi-boisés, belle maison campagne 40 x 50, 4 ch., 2 s/b, fin. int. poutres, pierres, crépi. 160 000 $. **(819) 538-7001**

ROXTON POND, maison unique à 1 h de Mtl, près de Granby, Bromont. **Idéal B&B.** 10 acres, gr. pièces, boiseries, piscine, patio, garage, écurie, piste cycl. à 1 km. 190 000$ (450)372-0117 (rep)

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
Site exceptionnel, 60 000 p.c. y compris bord de rivière, centenaire renovée, 2 100 p.c., 3 c.c., 1 1/2 s. de b., solarium, toît cathédrale, foyer, pisc, étang, paysager. 179 000$. (450)787-2922.

134 FERMES, FERMETTES, TERRES

SITE SPECTACULAIRE - LAC BRÔME 52 acres. LE SEUL. Pour constr. la maison de vos rêves sur la colline avec vue icroyable. Autorisation de construire. À 50 min. de Montréal. **(450) 539-1832**

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

8 1/2, 1er étage, rénové
4 1/2, rénovés, 2e et 3e étage
259-8393

DISCRIMINATION INTERDITE
La **Commission des droits de la personne du Québec** rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

AHUNTSIC - 5½ ensol., paisible, près métro et parc, stationnement. 760 $/chauffé. 1 avril. (514) **521-1431** (17h à 20h seulement)

AHUNTSIC - rue Grande-Allée, beau grand 7½, garage, chauffé. 1 175 $/m. **(514) 381-4769**

AHUNTSIC, appartement-condo, 2 c.c. avec foyer. 700$/mois. 745-2498. Possibilité de vente.

AHURISSANT ! A vous d'en profiter. 4 1/2, 5 1/2 rénovés, chauffés, eau chaude, poêle, frigo, lave-vais., laveuse, sécheuse. A partir de 450$. 683-4066

BEAU GRAND 7½, rue Chapleau face à grand parc. R. de ch., sous-sol, jardin. 1 200 $/m. **(514) 521-8496**

C.D.N., près HEC, Ste-Justine. Bas duplex, 6 1/2 ensoleillé, poêle/frigo, eau chaude, garage, salle à lavage. 1,050$ chauffé. 737-2551

EDOUARD-MONTPETIT coin Stirling, 5 1/2, 4 1/2, rénovés, propres. Chauffés, équipés, eau chaude. 271-4168.

MÉTRO CREMAZIE, 5 1/2, haut duplex rénové, pl. bois, 2 c.c. Idéal professionnel/couple pré-retraité. 625$ 382-7224

MÉTRO PIE IX, bas, 7 1/2 + s.s. fini, 2 s/b., cour, éclairé, calme. Libre juillet. 770$. (450)347-2723, (514)528-1818.

MONTRÉAL-NORD, grand 5 1/2, face à un parc, proche de 2 écoles. 535$. **321-5947**

OUTREMONT - Très bel appartement, 51/2 chauffé, blacon, bois-franc, poêle/frigo, lav.-vaiss., salle lavage s.-sol, service conciergerie. 1 000 $. 1420, Bernard ouest. **(450) 621-5680**

OUTREMONT, Bernard près Stanislas, très beaux 5 1/2 et 6 1/2 haut de gamme, cachet européen, boiseries, planchers bois franc, équipés, chauffés et eau chaude incluse. 271-4168

QUARTIER VILLERAY, 4½ rénové, 2e étage, entrée. lav.-séch. Libre 1 avril. 475 $ /m. Réf. requises. **273-4102**

SHERBROOKE (coin Parc Lafontaine) Neuf, 1165 p.c., lattes + céramique, 1 ch. c., 2 s/bains complètes, s/dîner, Jenn-Air, foyer,solarium. Piscine, sauna, stat. int. chauffé, 1500$/mois. Danielle ou Tony. 9h à 17h. 323-2323

163 OFFRE À PARTAGER

CO-LOC - Grande maison à la campagne à 30 min. de Montréal. tout. incl. Havre de paix. **(450) 836-2872**

163 OFFRE À PARTAGER

IDÉAL PIED À TERRE À MONTRÉAL 61/2 à partager avec jeune-f. n-f. Mile_End, tout. incl. **842-3812**

164 CONDOMINIUMS À LOUER

QUÉBEC - (Ste-Foy). Condo 4½, court term. Calme, près CHUL et bus, meublé, équipé (vaisselle etc.) ch/écl., stat. 875 $ **(418) 657-6516**

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

MONTRÉAL, maison meublée près métro de la Savane, non-fumeur. Juillet ou août 2000 à juin 2001. 739-2366.

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

À PARIS XVe
2½ * près Tour Eiffel**
Moderne. Confortable. Asc.
514-495-3021

BOURGOGNE (France). Petite maison au coeur du vignoble. 450$/semaine. 418/683-8205(jr), 418/684-0384 (soir)

BRETAGNE maritime - PAIMPOL Manoir du XVe. Ch. s/b privée, 2 pers., 500/600 FF. Piscine ch. Tennis à 4 km. Randonnées, plages, côtes. Sites hist. - http://perso.cybercable.fr/coatguen/ ou **coatguen@aol.com** - Tél: **011 (331) 45-77-64-40**

FRANCE PRÈS LAROCHELLE - Mer, plages, dans petite villa grd. logt tt. équip. + literie, lingerie, TV, BBQ, jardin, pkng, 2-4 pers. **(514) 256-9396.**

LA FRANCE AUTREMENT:
Vaste choix de maisons, gîtes ruraux et appartements à louer dans la plupart des régions françaises. Jean-Claude Dubord pour Voyages Quorum (Carlson Wagonlit) **(514)766-4630**

LANGUEDOC. Pays Cathare. Tranquille maison village tt. équip. pr. Canal Midi, Carcass., Narbonne, Méditerr. Salon, s.diner, cuis. s/b, terrasse ensol. 3 ch. 700$/sem. Dès mi-juil. (514) **733-1820**

NICE,vue mer panoramique, 2 chambres sur verdure, terrasses, quartier élégant et calme, ambiance italo-provençale. Tel/fax: 011-33-1-45-67-61-92 ou bellesplaisances@hotmail.com

***** PARIS *****
XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, t. équipé, pour 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois.**(450)968-0262**

PARIS
Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensoleillé, 2-3 pers. sem./mois. **486-0258**

PARIS CENTRE grand studio ensoleillé près du Louvre, refait à neuf, tout équipé. 2 à 4 pers. 700$ - 800$/sem. Accueil par la propriétaire. (514) 767-5356.

PARIS XIXe, près de La Villette, 2 pièces, cuis., s/b. ascenceur, moderne, confortable. 1 à 4 pers., sem./mois. **842-3573**

PARIS XVE, coin Lecourbe et Convention, 2-3 pièces rénové, tout équipé, semaine ou mois. Immeuble Art Déco, rue très calme. (450)465-9014.

PÉRIGORD (FRANCE)
Hospitalité, confort, tranquilité. Maison de caractère. 2 à 5 pers. Aussi chambres et table d'hôte. (450) 923-1290.

PROVENCE
Dans village, 20 min. Méd., 2 maisons toutes équipées, 2 c.c., jardin ou terrasse. Info. & photos. Tél.: (613) 233-3252, courriel : transediting@syberus.ca

SUD DE LA FRANCE, Corbières, (pays Cathare) maison de village avec terrasse (occ. 6 pers max.). Aussi 3 1/2 avec foyer (occ. 3 pers.) 22 km de la mer. Occ. avril à octobre. (514) 937-6877.

SUD de la FRANCE
Maison à louer, **près Montpellier.** (loc. min. 10 mois) 5000F/mois. Photos : le-village.ifrance.com/tandem/anneli.htm (418) 721-4281 (tél-fax)

VACANCES EN ESPAGNE - Calpe/sur Mediterranée. App. tt. confort, site inoubliable. Couple ou petite famille. Été, hiver. (514) 526-1664 (soir).

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, près Eastman, panorama exceptionnel, tranquilité, semaine/mois. (514) **481-6352**

ILE D'ORLÉANS
Superbe maison 1840, bord fleuve, 4ch. terrasse. Été: sem./mois. **(418)527-1573**

ISLE-AUX-GRUES: face à Montmagny, petite maison ancestrale avec vue, bord du fleuve, 2 étages, équipée. Semaine ou mois, juin à oct. (514) 529-8386

PARC FORILLON, bord mer, très jolie maison, tt équipée, 2 c.c., surplombant la Baie de Gaspé. Sem. (418)892-5449.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

PERCÉ (Gaspésie). Charmante maison ancestrale, vue île Bonaventure, toute équipée, 3 c.c. Location à la semaine. Prix spécial juin. (418) 782-5234.

PRÈS ST-GABRIEL, bord lac Hénault, 2 ch., meublé, vue except., tranquille, Disp. 1 avr. Saison estiv/année. 600$/m. **(514) 270-6654, (450) 8359138**

QUÉBEC, bord Lac St-Charles, meublée, 1 an juillet. 1 200$/m.(418)849-2185. www.antre-amis.com # 969.

176 CHALETS À LOUER

ENTRELACS, bord lac Pauzé (1h1/2 Mtl), 2 c.c.,paisible. N.-f. 60$/jour,sem.. mois, saison. (450)228-1507 ,(450) 965-0994.

ILES-DE-LA-MADELEINE
Chalets à louer, à la semaine, meublé, vue sur la mer, 5 min. plage. 400$/sem Juillet/août. Spécial : mai/juin/septembre à 250$/sem. (418)986-2207.

LANAUDIÈRE, chalets en bois rond. Bord de l'eau, foyer, hâvre de paix, 3 c.c., toutes commodités. **(450) 835-2999**

PERCÉ, maison 2 étages, 9 pièces, 3 c.c., 2 foyers, vue panoramique. Sem/mois. (514) 733-9290.

190 GARAGES, PARKING

STATIONNEMENT extérieur à louer, 4585, Christophe-Colomb, Montréal. 985-3399 (jour),522-6229 (soir)

192 ON DEMANDE À LOUER

CHALET BORD DU LAC en ESTRIE 3 c.c., juin, juil., août. Après 18h. **(514) 271-0429**

CHERCHE 3½ OU 4½ à sous-louer pour 3 mois près Cherrier ou métro. **(819) 758-0979 ou Lis@ivic.qc.ca**

CHERCHE 4½ OU 5½ dans duplex. NDG ou Outremont. Balcon, clair, propre, entrée. lav./séch., stat. Prix raisonnable. **(514) 737-9357**

CHERCHE MAISON À LOUER
Laval ou environs. De mai à septembre. **(514) 365-4272** ou **(514) 283-8471**

JEUNE PROFESSIONNELLE cherche 4 1/2, 2 c.c. fermées, pl. bois franc, sur Plateau. 1er juillet. 204-7052 (pagette)

251 BUREAUX À LOUER

OUTREMONT, Clos St-Bernard, 1175 Bernard Ouest. 900 à 2 300 p.c.. **(514)894-7482**

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 650 p.c. à 1 000 p.c. **849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.**

301 ŒUVRES D'ART

MUHLSTOCK, paysage, huile sur toile, 30 x 26 po. 5 500 $. Après 18h **(514) 342-4239, (819) 689-6612.**

307 LIVRES ET DISQUES

DANIEL GAUVIN libraire achète livres à domicile (514) 735-8538

LE QUAI DES LIVRES
523-5383 Achat à domicile. Obtenez + en vendant directement au libraire.

LIBRAIRE D'EXPÉRIENCE achète à domicile fonds universitaire, littéraire et beaux livres. (514)914-2142 (Mtl et ext.)

313 ORDINATEURS

MAC PERFORMA, 5200CD, carte modem, cd-rom, 32 megs de ram, imprimante, zip drive, scanner. Idéal pour Internet ou pour écrire. 900 $. (514) 769-0446 Demandez Yves.

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

PHARMACIEN(NE)
Plein temps, clinique médicale Rive-sud. Bon salaire. (514) **364-3473**

435 RESTAURANTS ET HÔTELLERIE

CHEF AVEC EXPÉRIENCE demandé pour restaurant **vietnamien** situé à Notre-Dame-de-Grâce. Bonne rémunération. 489-6836 (bureau), 482-4035 (restaurant) ou 808-4035 (cell)

504 ASSOCIÉS, PARTENAIRES

RESTAURATEUR cherche associé. Expérience non-nécessaire, mais intégrité, dynamisme et raffinement le sont. C.V. à C.P. 216, succ. Youville, Montréal H2P 2V2. S'adresse également à un jeune retraité.

529 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS

IMMIGRATION
Corporatif, divorce, dommages corporels (514) 939-9559, poste 211 24 h/jr.
Brownstein avocats

530 COURS

ANGLOPHONE (Ph.D) : cours privé et TOEFL. 6h à 20h. 200$/8h. **489-6489.**

564 DÉCORATION INTÉRIEURE

CONSULTATION À DOMICILE
Papiers peint et tissu, confection **MUR MUR** (514) 985-2283

565 RESTAURATION DE MEUBLES

REMBOURRAGE. Travail d'expert. Antiquités ou autres. Serv. **DÉCAPAGE** et **FINITION**. Revêtement tissu pour murs. Estimé gratuit. 878-9397

575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR
Courtois, ponctuel attentionné
VINCENT SCALLON, 946-9553

GILLES JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

597 RENCONTRES

GENS LIBRES 40 ANS +
Unique. Atelier de discussions animés et divertissants. Gisèle et Jacques. **(514) 365-2007**

JOLIE DAME DE COEUR, professionnelle, grande, racée, cherche compagnon de belle prestance, (48-60 ans) alliant élégance de coeur et grande curiosité intello-artistique pr cueillir et goûter à deux les fruits de l'expérience et de la maturité. Écrire:Le Devoir, Dossier 563, 2050, De Bleury, Montréal QC H3A 3M9

695 AUTOMOBILES

À VENDRE, Jetta GLS 1996, 77,000 km bleu windsor, A.C., manuelle, vitre électrique, mags, prix 12 000$. Josée, (514) 428-9448/ (514) 570-3970

CHRYSLER LHS 96, condition impeccable, balance de garantie. 22 000 km. 15 995$ (450)653-5212

MERCEDES 420 SEL, noire, toute équipée, excellente condition. 19 500$. Faut voir ! 989-9080

Investissez dans la vie
1 800 567-ACDM

420 SECTEUR VENTE

VENTES INDUSTRIELLES
WINTERS 1963

Joueur d'équipe enthousiaste et expérimenté requis pour un fabricant d'instruments industriels. Doit être bilingue. Les territoires sont: Est de l'Ontario, le Québec et les Maritimes. Les opérations seront basées au Québec et impliqueront des visites bi-hebdomadaires au Siège social de Winter's.
Veuillez faire parvenir votre C.V. en anglais aux soins de:
NATIONAL SALES MANAGER
e-mail: krobbins@winters.ca ou par télécopieur au (416) 444-8979

DÉCÈS

REMERCIEMENTS

TROPPER, DR JEAN FRCS (C)
Neurochirurgien
Suite au décès du Dr Jean Tropper, survenu le 15 novembre dernier, nous désirons remercier sincèrement tous les parents et amis qui nous ont témoigné des marques de sympathie. Ces gestes de votre part nous ont été d'un grand réconfort. Que les personnes dont l'adresse nous est inconnue considèrent ces remerciements comme leur étant personnellement adressés.
Ses parents: Mme Carmel Plamondon et M. Joseph Tropper, ses frères: le Dr Guy Tropper, son épouse Mme Dany Vachon; le Dr Martin Tropper, son épouse le Dr Isabelle Pérusse; ainsi que sa nièce et ses neveux.

DÉCÈS

Un don
aux **oeuvres du Cardinal Léger** exprime vos condoléances et **aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.**
Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.
Pour information: (514) 495-2421

VERMETTE, DR BERNARD
À son domicile, le 21 mars 2000, à l'âge de 69 ans, est décédé Dr Bernard Vermette, époux de Angèle Migneault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils, Alain, Daniel et leurs conjointes et Pierre-Paul, son petit-fils Antoine, ses beaux frères, belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.
Une liturgie de la parole aura lieu au salon Alfred Dallaire Inc., 111 Laurier O. à Outremont, samedi le 25 mars à 15h. La famille recevra les condoléances dès 13h.
Au lieu de fleurs des dons au Département de Cardiologie de l'Hôpital Notre-Dame seraient appréciés.

DÉCÈS

ADIEU ROLLAND
(pour souligner le décès de M. Rolland Ratelle, à Joliette, à l'âge de 81 ans, le 22 mars 2000)
Nous t'aimons beaucoup.
De la part de ta femme,
tes enfants
et tes petits-enfants,
Angela Desrosiers-Ratelle,
Gilles, Michel, Luc, Denis, Nicole, Raymond, Alain, Louise, Dominique, Jacinthe, Francine, Lucie,
Louis-Charles, Simon-Pierre, Amélie, Virginie, Andréane, Louis-François, Nicolas, Sébastien, Emmanuel, Marjolaine, Audrey, Danic, Félix-Antoine, Jean-François, Hugo, Mylène, Lilli-Anne, Jérémi, Fabrice, Frédérique-Anne, Julien, Véronique, Olivia, Stéphane et Émile.

Comment vaincre les Panthers ce soir?

Frapper un Bure

Le Canadien devra trouver le moyen pour ralentir le «Rocket Russe»

Sunrise (PC) — Un grand défi attend le Canadien. Le Tricolore devra trouver le moyen de ralentir Pavel Bure s'il entend vaincre les Panthers de la Floride, ce soir, au National Car Rental Center.

Bure, dit le «Rocket Russe», a déjà marqué 52 buts en 66 matchs seulement, un rendement qui devrait lui permettre de remporter le trophée Maurice Richard remis au meilleur franc-tireur de la Ligue nationale.

«Nous allons devoir établir un plan», a indiqué Alain Vigneault sans élaborer. L'entraîneur du Canadien pourrait lui opposer un défenseur à l'aile gauche, une stratégie qui a déjà été employée contre Jaromir Jagr.

Sergeï Zholtok connaît bien Bure pour avoir été son coéquipier en Russie et dans l'ex-Union soviétique. Zholtok estime que Bure est dans une classe à part. *«C'est le meilleur marqueur dans l'histoire de notre pays, le plus naturel*, affirme l'attaquant du Canadien. *Il n'a pas son égal de la ligne bleue au but. Il est tellement rapide.»*

Zholtok ne croit pas que Bure soit pour autant le meilleur joueur jamais produit en Russie.

«Bure n'est pas un joueur aussi complet que Sergeï Fedorov, fait-il valoir. *Fedorov est un leader capable de faire gagner son équipe autant par ses habiletés offensives que défensives. C'est pourquoi il a gagné le trophée Hart en 1994. Mais de tous les joueurs, Mario Lemieux est celui qui se rapproche le plus du joueur complet.»* Fedorov, puisqu'on en parle, joue bien depuis quelque temps.

«Les médias le laissent tranquille», dit Zholtok en faisant allusion à l'idylle que Fedorov a eue avec la joueuse de tennis Anna Kournikova, aujourd'hui fiancée à Bure. Zholtok reconnaît qu'il est difficile de déterminer qui a été le plus grand joueur de son pays. On pense évidemment au fameux trio KLM composé de Vladimir Krutov, Igor Larionov et Sergeï Makarov.

«Larionov était le cerveau de ce trio, celui qui préparait les buts, explique Zholtok. *Krutov, lui, fonçait au filet et travaillait dans les coins de patinoire. Il a eu 150 points de suture au visage pour le prouver. Et je ne sais pas si le trio KLM aurait été aussi efficace sans Makarov.»*

Et le plus rapide?

«Helmut Balderis», répond-il sans hésiter. Pavel Bure ne marque pas tous ces buts en raison de son seul talent. Il est avant tout un travailleur acharné, comme l'était Wayne Gretzky.

Cette semaine, l'entraîneur des Panthers, Terry Murray, l'a sommé de retourner au vestiaire de crainte qu'il ne brûle toutes ses énergies.

«Bure s'entraîne très fort, dit Oleg Petrov, *un autre des ses compatriotes. De toute ma carrière je n'ai jamais vu un athlète s'entraîner autant que lui. Pour réussir comme il le fait, le talent ne suffit pas»*, soutient le petit Moscovite.

Lindros: une autre blessure et c'est fini...

Philadelphie (PC) — Un genou et un dos douloureux. Des problèmes à un œil et à une épaule. Un poumon qui s'est affaissé. Et maintenant une quatrième commotion cérébrale.

Les spécialistes en médecine sportive à travers les États-Unis ont lancé un message à Eric Lindros: sa prochaine blessure grave pourrait mettre fin à sa carrière. La commotion cérébrale est spécialement redoutée. Même s'il n'a peut-être pas subi de dommages neurologiques permanents en jouant quatre matchs après avoir écopé sa quatrième commotion le 4 mars, le joueur de 27 ans pourrait être à risque quand il recommencera à jouer.

«Après trois commotions, vous commencez à entrer dans la zone danger», a expliqué Kevin Stone, fondateur de la réputée clinique Stone, à San Francisco.

«Une autre blessure, et il ne jouera peut-être plus», a renchéri le docteur Donald Leslie, directeur du département des blessures au cerveau au Shepherd Center d'Atlanta. *«Et peut-être même qu'il ne pourra plus vaquer à ses activités quotidiennes. Je recommanderais à quelqu'un qui a subi quatre commotions cérébrales de ne pas en risquer une cinquième.»* Le jeune frère de Lindros, Brett, a été forcé de se retirer à l'aube de sa carrière dans la LNH après avoir subi trois commotions cérébrales avec les Islanders de New York, qui s'ajoutaient à d'autres subies au niveau junior.

Aux problèmes de santé de Lindros s'ajoutent des relations de plus en plus difficiles et tendues avec l'organisation des Flyers, et plus spécialement avec le directeur général Bobby Clarke.

À la force du poignet

COLIN BRALEY REUTERS

TARA SNYDER, *22 ans — actuellement 83e au classement mondial —, s'est escrimée en vain contre la Française Nathalie Tauziat (no4), hier à Miami. Victorieuse en 2 h 40 de l'Américaine, 6-3, 2-6, 7-6 (8/6), la Française, 32 ans, s'est qualifiée pour le 3e tour du tournoi de tennis de Key Biscayne. Une première tête de série est tombée, Barbara Schett (no11), victime de la modeste Tchèque Adriana Gersi (73e mondiale), dès son entrée en lice, 7-6 (7/5), 4-6, 6-1.*

Pour placer une annonce gratuite:

- Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité (*Touch tone*).
- Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès. Une seule boîte vocale par personne.
- Appelez avant lundi 9h afin que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.
- Les messageries vocales *Vox-tel* et *Le Devoir* n'assument aucune responsabilité concernant les rencontres faites par l'entremise de son service de télé-rencontre.
- Les utilisateurs du service doivent avoir plus de 18 ans.

Un nouveau service de boîtes vocales.

Rencontres

Pour répondre aux annonces:

- Notez le numéro de l'annonce
- Composez le 1-900-451-6528

Des frais de 2,18 $ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Pour savoir si vous avez des messages:

- Composez le (514) 985-2507
- Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Sans frais.

Pour récupérer vos messages:

- Composez le 1-900-451-6528
- Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Des frais de 2,18 $ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

Rencontres

INTERNET: www.compagnie.com/ledevoir

Rencontres *Femme cherche homme*

Professionnelle de 42 ans
Mince, belle apparence, cultivée, sensible, aime les voyages, bons vins, ciné, lecture, golf, vélo, marche, cherche son alter ego pour s'investir dans une relation riche et durable. 4182

Blonde de 45 megs
Reconditionnée avec extension de garantie, petit modèle design de couleur agencée, communication intégrée, fonctions multiples et éclectiques, pour preneurs sérieux seulement. 4183

Retraitée cultivée
Aime le théâtre, les arts, les concerts, les expositions, promenades, voyages, cherche à partager ses joies avec d'autres. 4185

Pas élégante, mais pas si mal
46 ans, sans enfants, de formation universitaire, amoureuse, douce, drôle, cherche quelqu'un ayant des qualités semblables, pour partager ses fins de semaine et le quotidien. 4190

Belle jeune femme romantique
Autonome, 53 ans, aime la bicyclette, le ski, le rollerblade, cherche H avec affinités, pour amitié et plus. 4187

Femme passionnée et sensuelle
40aine, mince, fervente de culture et de musique du monde, apprécie l'univers de Bacchus, chercher H ayant du charme pour partager les plaisirs de la vie et les odeurs du printemps. 4165

Femme romantique et libre
47 ans, 5'9", poids santé, autonome, recherche H de 6' et plus, avec grand coeur, pour aimer sans restrictions et partager des moments exquis. 4188

Belle de Renoir à Québec
Grande blonde, joliment ronde, 40 ans, célibataire, sans enfants, poumons roses, intellectuelle avec une vie intense, cherche H de plus ou moins 40 ans, grand, costaud, expressif, déterminé. 4189

Femme dragon revenue de l'amour romantique
Mais pas désabusée, sorcière à ses heures, n-fum, adore causer, souhaite rencontrer compagnon de jeu. 4186

Enseignante retraitée active
52 ans, poids santé, n-fum, aime la musique, les activités de plein air, les sorties culturelles, cherche H 45-60 ans, avec affinités. 4179

Femme de coeur
Vraie, chaleureuse, grande, élancée, cultivée, dans la 50aine, cherche H autonome, généreux, équilibré, de coeur et d'esprit jeune, ayant développé son monde intérieur, pour amitié et sorties. 4194

Amoureuse de la vie
Musicienne classique, début 60aine, allure jeune, cherche bel intellectuel, n-fum si possible, aimant et fidèle. 4195

Professionnelle blonde aux yx bleus
Mince, jolie, 45 ans, 5'4", cherche professionnel, grand, mince, sérieux, désirant une relation à long terme basée sur la communication, le respect, la sensualité, la tendresse. 4097

Enseignante simple et naturelle
40 ans, aime le bois mais aussi la vie culturelle de Montréal, les gens d'idées et de convictions, la musique engagée, CIBL, le plein air, cherche H équilibré, décontracté, 35-45 ans, pour vivre une relation engagée de complicité. 4173

Relation basée sur la tendresse
Yeux bleus, 5', 70 ans, aime la marche, nature, musique, les plaisirs simples de la vie, cherche H avec mêmes intérêts, n-fum, libre, pour relation basée sur la tendresse. 4176

Grande femme distinguée et cultivée
Chantal, 5'10", 50 ans, longues jambes, mince, look jeune, n-fum, libre, sans enfants, un tempérament d'artiste, intérêts variés, cherche H cultivé, grand, ... l'oeil vif, allure moderne et décontractée. 4115

Mature dans les profondeurs de l'âme
46 ans, 5'6", 140 lb, belle apparence, cherche homme de réflexion, début de la 50aine, équilibré, instruit, cultivé. 4167

Professionnelle Rive-Sud
Début 50aine, 5'4", jolie, blonde, mince, aime le théâtre, ski, vélo, lecture, voyage, cherche H 50-58 ans, libre, n-fum, avec enfant, 5'8" et plus, calme, sensible, humour raffiné, pour relation stable. 4172

Femme de St-Foy
Début 50aine, mince, élégante, raffinée, audacieuse, autonome, cherche H courtois et bon vivant. 4160

Demi-classique demi-bohème
31 ans, 5'3", 100 lb, blonde naturelle, jolie, aime l'art ancien, cherche universitaire autour de la 30aine, mignon, simple, courtois, spirituel, sans enfants. 3796

Ski alpin, vélo, golf, ciné
Jeune professionnelle, 28 ans, de belle apparence, n-fum, célibataire, sans enfants, dynamique, pas compliquée, cherche professionnel 27-34 ans, n-fum, sincère, menant une vie stable et simple, but sérieux. 4154

Très attirante professionnelle
Fin 30aine, mince, féminine, affectueuse, raffinée, intello sportive, cherche professionnel accompli de belle apparence, n-fum, pétillant, enjoué, chaleureux, aux intérêts variés. 4110

Aventureuse
Jeune professionnelle de 34 ans, aventureuse, amoureuse des voyages, cherche un complice aguerri, au sens de l'humour aiguisé. 4157

La distance est sans importance
Estrienne, 40aine, professionnelle, espiègle, passionnée, authentique, cherche H 40-45 ans, grand, mince, élégant, n-fum, célibataire ou divorcé, heureux, de la Mauricie, Montérégie ou Québec. 4147

Femme intellectuelle et sportive
64 ans, 5'7", mince, cherche H 60-65 ans, libre, pour relation stable. 4137

Jolie professionnel enjouée
41 ans, sans enfant, douce, sensible, cultivée, cherche professionnel 5'10" ou plus, ayant du coeur, pour partager une belle relation basée sur le respect mutuel. 4121

Professionnelle aux yeux bleus
39 ans, 5'7", sans enfants, cherche un professionnel, 40aine, 5'11" et plus, n-fum, libre de son pass,, ayant le goût d'une relation pas compliquée. 4141

Adepte de la relation profonde
Mi-50aine, 5'5", 145 lb, n-fum, de Sherbrooke, cherche un compagnon, n-fum, honnête, vrai, authentique, aimant exprimer ce qu'il ressent. 4138

Enseignante Joliettaine
Début 50aine, 5'7", poids santé, châtaine, yx bruns, n-fum, de belle apparence, chaleureuse, amoureuse de la campagne, aime le théâtre, danse, vélo, restos, cherche H 45-55 ans, soigné, calme, attentionné, un peu intellect et pratique, pour une relation profonde et vraie. 4143

Jeune d'esprit
Monique, femme élégante, 5'8", mince, n-fum, artiste, spirituelle, cherche H 45-55 ans, libre, attiré par tout ce qui touche à l'international, pour partager les plaisirs de la vie. 4135

Méditerranéenne
Universitaire, belle de l'intérieur et de l'extérieur, cherche H 40-50 ans, n-fum, avec belles qualités et sens des valeurs, pour un but sérieux. 4128

Petite châtaine rousse
Avec l'énergie de ses 20 ans, la passion des 30 ans, la fougue et l'assurance de la 40aine, cherche un H imaginatif et rassurant, qui s'est d'abord trouvé avant de chercher l'autre. 4129

Créatrice cherche créateur
Femme vive et passionnée, aux abords de la 40aine, à l'intelligence remarquable, travaille comme réalisatrice, intérêts pour la philo, l'art, histoire et sciences, cherche un complice pour traverser à deux les ponts suspendus des villes imaginaires dans une relation propulsive. 4133

Homme *cherche* femme

Professionnel d'allure jeune
41 ans, 6'2», 200 lb, père de 2 enfants, ouvert, sensible, aime le cinéma de répertoire, le plein air, sports, cherche F dans la 30aine, active, passionnée, jolie, pour relation amoureuse et complicité. 4191

Âme bouddhiste et coeur humaniste
Grand garçon sympa, peu conventionnel, 51 ans, chev blancs, très en forme, papa ... mi-temps d'un garçon de 5 ans, cherche grande amie, jeune de coeur et d'esprit, pas banale, mince, autonome, n-fum. 4178

Culture du coeur et du corps
27 ans, cultivé, fonceur, sensible, 5'7", 140 lb, joli ou beau, aimerait être aliéné par âme curieuse et enthousiaste, jolie ou belle, poids prop, pour partager avec elle des moments exquis. 4180

Ski, patinage et voyages
Germain, 63 ans, 5'10", aime faire du sport, ski, patinage, marche, voyages, cherche veuve ou divorc,e 50-60 ans, grande et jolie, avec affinités. 4181

L'amour toujours l'amour
Professionnel, 6'2", belle app, cultivé, respectueux, honnête, franc, aime la lecture, golf, voyages, cherche très belle femme 40-55 ans, excellente éducation, pour partager sécurité et paix. 4161

Homme d'affaires intègre et joyeux
6', fière allure, passionné des voyages culturels, randonnées pédestres, lecture informative, cherche femme 28-36 ans, mince, n-fum, sans enfants, pour vivre amour véritable et profond. 4168

Sensible sensé
59 ans, 6', la conversation intelligente, veut vivre en amour, complicité et respect mutuel, cherche compagne en quête d'un destin analogue, mince, jolie, au passé apprivoisé. 4163

Européen professionnel
57 ans, intérêts variés, cherche F sympathique, aux racines étrangères, en vue: dialogues enrichissants et plus. 4087

Pour partager tous les plaisirs
Richard, 53 ans, 5'11", 160 lb, n-fum, donne des ateliers de théâtre, aime les sports, l'escalade de roche, camping d'hiver, vélo de grande route, cherche F de profil ressemblant. 4150

Passionné, doux, calme, chaleureux
Homme de coeur, début 50aine, cheveux abondants, de belle apparence, professionnel, sportif, cherche F 40aine, plutôt ronde et jolie, douce, calme, vive d'esprit, professionnelle ou artiste. 4127

Rencontrer le grand amour
Serge, 38 ans, 5'11", mince, beau gars, tous ses cheveux et dents, souriant, universitaire, cherche F très jolie, mince, rieuse, romantique, pour une relation sérieuse. 4153

Pour ne plus être seul
Homme, veuf, 62 ans, cherche F d'origine Européenne, 60-66 ans, sensible, avec belles valeurs humaines, pour se refaire une vie à deux. 4159

Professionnel de 50 ans
5'11", n-fum, sans enfants, cultivé, cherche F de moins de 46 ans, professionnelle, avec de la classe, capable de s'investir dans une relation durable. 4111

Je vous imagine...
Sigfried, 1m74, 75 kg, cheveux bruns, yx bleus, oeuvre dans le domaine de l'enseignement, féru d'art, de littérature, histoire, musique classique, aime le ski de fond, patin, vélo, natation, grandes marches, cherche F fin 40aine-début 50aine, bilingue, pour relation de partage et de respect. 4104

Nécessiteux cherche fortune
Professionnel nécessiteux d'une grande qualité de vie cherche une associée pour dilapider l'humour, toutes folies, sans engagement, foncer ensemble pour s'enrichir d'expériences inédites, inoubliables. 4109

Professionnel de race noire
Retrait, de 70 ans, 5'6", 155 lb, sympatique, romantique, aime la marche, nature, musique, ciné, sorties, cherche F avec goûts similaires, de toute origine, pour amitié et plus. 4132

Rêveur actif
Jacques, Mauricie, divorcé, 6'1", 176 lb, porte la barbe, lunettes, chauve, attiré par les relations humaines, aime le plein air, restos, cherche F 40aine, grande, mince, avec affinités. 4107

Artiste et professionnel
Romantique, sensible, 50 ans, 5'11", attiré par la littérature, la peinture, cherche F avec caractéristiques semblables, mi-40aine, n-fum, sans enfants, pour relation durable et de qualité. 4112

Masculin sans être chauvin
Homme de 45 ans, intérêts variés, 5'9", 195 lb, ex-enseignant, libre, tendre, romantique, passionné de la nature, franc, romantique, cherche F 40aine, sûre d'elle-même, pour construire une belle relation si affinités. 4116

Professionnel de Montréal
50 ans, universitaire, libre, 5'11", mince, n-fum, sans enfants, aime la peinture, musique, ciné, marche, ski de fond, cherche F sérieuse, mignonne, 40aine, mince, sans enfants, libre et autonome. 4085

Professionnel, 42 ans
5'8", 165 lb, n-fum, cherche amie/amante à la fois sensuelle et cultivée, tantôt sportive, tantôt casanière, qui aimerait mitonner un bon souper de St-Valentin à deux et le déguster lentement. 4094

Belle et riche personnalité
Possédant esprit, culture et joie de vivre, 39 ans, 6', belle élégance, sportif, cherche F authentiquement heureuse, 28-35 ans, mince, n-fum, sans enfants, pour réaliser une vie de couple harmonieuse. 4103

Professionnel de 43 ans
Homme de 5'8", aime la littérature, l'histoire, la philosophie, cherche F vivante, aimant la conversation, les promenades en nature, les voyages, les restos, le ciné, avec affinités. 4078

Homme *cherche* homme

Partager des moments ou d'avantage
Ottawa, 40 aine, 5'7", mince, souhaite rencontrer homme pour partager moments ou d'avantage selon affinités. 4174

Fatigué de tout faire seul
De Québec, 48 ans, paraît plus jeune, aime les voyages, musique du monde et classique, les belles choses, cherche un complice de tous les jours pour partager les choses simples de la vie. 4144

Séparé depuis peu
Jean, 50aine, 5'9", 140 lb, cheveux châtains, allure jeune, habite la campagne à 30 minutes de Mtl, peut recevoir, aime les bons repas ... deux, musique, pêche, cherche compagnon avec goûts semblables. 4126

Femme *cherche* femme

Partenaire de sortie, culture et voyage.

LE DEVOIR

LES SPORTS

HORS JEU

La connaissance inutile

Quand on est gros, on peut se permettre de ne pas faire le mouton. Ainsi nos Expos. Répétons-le: jetez un coup d'œil sur le classement de la ligue des Pamplemousses. Qui se trouve là, tout en haut, dans les espaces éthérés de la domination sans partage? En plein cela. Nos Expos.

Ce sont des matchs qui ne comptent pas? Allons donc. Tout compte dans le merveilleux monde du sport. Une partie de balle a beau se présenter sous des dehors ludiques et s'appeler «hors concours», il en restera toujours, quelque part, quelque chose, ne serait-ce qu'une victoire morale, ou une défaite crève-cœur, ou une nulle soutirée. Et puis, pour en avoir fait l'expérience à ras de terre lors d'une récente visite au Roger Dean Stadium de Jupiter, vous avez beau assister à un match qui ne compte pas, deux hot-dogs et deux bières coûtent quand même 17 $ US.

Ne pas faire le mouton, donc. Être gros, genre baleine. Comment qualifier autrement l'exigence formulée par les dirigeants de nos Expos qui, selon *La Presse* d'hier, veulent refiler les salaires des commentateurs d'éventuels matchs à la radio aux diffuseurs tout en se gardant le privilège de choisir lesdits commentateurs? Pas beau ça?

Jean Dion

◆ ◆ ◆

La montée irrépressiblement fulgurante de nos Expos nous rappelle du reste que dans 48 mois et quelques jours, en plus de deux Séries mondiales dans la petite poche arrière, nous aurons un nouveau stade au centre-ville. Et à ce moment-là, il faudra se poser la question en adultes: que faire du Stade olympique?

Avertissement: ce qui suit n'est pas une suggestion mais une simple évocation de ce qui se fait ailleurs. C'est tiré de *uselessknowledge.com*, un site Internet entièrement consacré à la connaissance inutile (à l'instar de cette chronique).

«Dimanche prochain [demain], *26 mars, le Kingdome de Seattle sera démoli 24 ans après son inauguration. Le toit de béton de 25 000 tonnes sera détruit par 5700 explosions différentes déclenchées par une matière explosive gélatineuse placée dans autant de trous aménagés dans le toit. Vingt milles (32 km) de fil détonateur relieront les charges entre elles.*

«Les experts estiment qu'entre la première explosion et la chute du dernier bloc de béton, 17,6 secondes se seront écoulées. La démolition doit s'étendre au maximum dans le temps pour une raison précise: l'intérieur du Kingdome contient 68 millions de pieds cubes d'air. En échelonnant l'affaissement de la structure, on minimise l'impact de tout cet air se répandant dans le voisinage et on réduit la possibilité que les vitres des édifices environnants se brisent.»

Précisons pour mémoire que le stade se fera harakingdome à 11h30 HNE. On pourra assister en direct à l'explosion au réseau ESPN Classic ou, en 3-D, au site *www.windowsmedia.com/preview/kingdome*. On peut aussi observer l'événement en personne au onzième étage d'un édifice adjacent: la Fondation Providence Mount Saint Vincent, nous confie *Sports Illustrated*, offre un forfait explosion-brunch au champagne pour la modique somme de 250 $ US; ☎ (206) 938-8894. Les profits iront à des œuvres de charité.

◆◆◆

Si le Kingdome est rasé, c'est qu'on a bâti un nouveau stade tout neuf à Seattle pour accueillir les Mariners. Il s'appelle le Safeco Field, on vous en a déjà causé un brin, et bien qu'encore dans sa prime jeunesse — inauguré en juillet 1999 —, il a déjà une histoire chargée.

D'abord, le Safeco Field a coûté 517 millions $ US, 100 millions de plus que prévu (avec quelques fonds publics injectés dans le système, veuillez n'en pas douter). On a pensé qu'à lui tout seul, Ken Griffey junior pourrait rentabiliser la nouvelle bâtisse. On a même surnommé le stade *«The House That Junior Built»*, allusion d'une subtilité déconcertante au Yankee Stadium et à Babe Ruth. Mais il y a eu comme un petit problème: après avoir joué un grand total de un match au Safeco Field, Junior est allé voir son *boss* et lui a dit: *«Sortez-moi d'ici au plus sacrant»* (*«Get me outta here at the most swearing»*, traduction tellement libre qu'elle en éprouve un léger vertige).

Pourquoi a-t-il eu ce commentaire désobligeant, vous pensez? Parce qu'il s'avère que le Safeco Field est un véritable cimetière pour les frappeurs de puissance. Les balles vont y mourir au champ centre dans le gant des voltigeurs du même nom. Or Junior, qui peut espérer un jour devenir le meilleur frappeur de circuits de tous les temps, n'a pas particulièrement apprécié.

Résultat: Griffey est aujourd'hui rendu à Cincinnati. Et 2000 billets sont toujours invendus pour le match d'ouverture des Mariners contre Boston. Et des dizaines de milliers pour les deux autres matchs de la série. Et 15 000 pour le premier match de la série suivante, contre les Yankees. Et 10 000 pour chacun des deux matchs suivants.

Si vous voulez notre avis, les amateurs de baseball sont des ingrats.

◆◆◆

Aujourd'hui même, 25 mars, c'est l'anniversaire de notre correspondant vaporeux à Helsinki, monsieur Bergeron. Pour le bénéfice de ceux et celles qui viendraient de se joindre à nous, précisons que monsieur Bergeron s'est fait connaître du grand public en février 1998 lorsque, à l'occasion des Jeux de Nagano, il nous livra en direct depuis la Finlande des commentaires consignés depuis dans le grand livre de la salive gaspillée.

Il a donc 37 ans aujourd'hui, et il se trouve vieux. Remarquez qu'il se trouve vieux depuis longtemps déjà, soit depuis l'apparition de son abondante toison abdominale, vers l'âge de six ans et demi environ. Nous lui avons demandé de nous indiquer comment il se sent à cette étape d'une vie bien remplie.

«La raquette de tennis est plus petite et la balle va plus vite», commente-t-il depuis le sauna où il se fouette nuitamment avec des branchages de bonzaï transgénique. *«Le panier de basketball est plus haut. Je ne connais aucun joueur de hockey. Les cartes de baseball sentent le carton. J'ai vu toute la carrière de Wayne Gretzky. Les quilles, le billard, les dards, la pêche, le magasinage et le poker sont devenus des sports. Quand je marche sur une surface glissante, je pense d'abord à mes hanches. Je trouve que le curling est cool. Et je fais de la natation tout habillé.»*

Avouez quand même que c'est passionnant tout ça.

jdion@ledevoir.com

Essais libres du Grand Prix du Brésil

Le duel McLaren-Ferrari se poursuit

Hakkinen signe le meilleur temps

Sao Paulo (AP) — Le Finlandais Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes), champion du monde en titre, a signé hier le meilleur temps des essais libres du Grand Prix du Brésil, deuxième manche du championnat du monde, qui se courra demain sur le circuit Jose Carlos Pace de Sao Paulo.

Hakkinen a réalisé son meilleur tour dans le temps de 1 min 15 s 896, distançant de près d'une demi-seconde l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari), actuel leader du championnat, qui a tourné en 1 min 16 s 375.

Les coéquipiers de ces derniers ont suivi: David Coulthard (McLaren) en 1 min 16 s 606 et Rubens Barichello (Ferrari) en 1 min 17 s 217.

Jacques Villeneuve occupe le neuvième rang au volant de sa BAR Honda, à près de deux secondes de Hakkinen (1 min 17 s 654). Ces résultats confirment ce que tout le monde avait prévu: la lutte pour les premières positions est toujours essentiellement l'affaire des McLaren et des Ferrari.

Hakkinen est confiant que les problèmes techniques qui ont sorti les McLaren d'une course qu'elles dominaient à l'ouverture de la saison en Australie ont été corrigés.

«L'équipe a fait un travail formidable et nous avons beaucoup progressé au cours de la journée, a déclaré le Finlandais, visiblement satisfait. *Mais ce n'est que demain* [aujourd'hui] *que l'on va voir le véritable potentiel de la voiture, quand nous allons rouler le plus vite possible pour nous qualifier.»*

Coulthard estime qu'il aurait pu réaliser un meilleur temps n'eût été de quelques problèmes ressentis à l'arrière de la voiture qui l'ont empêché de tourner autant que souhaité. Les modifications et la nouvelle surface de la piste ont suscité des commentaires positifs. *«Les changements l'ont rendue plus rapide, tel que prévu, et nous avons pu nous concentrer à trouver les bons réglages*, a commenté Jean Todt, le directeur sportif de Ferrari. *Je prédis que les essais officiels vont donner lieu à une chaude lutte entre nous et nos principaux compétiteurs.»* Schumacher était d'accord: *«Nous sommes plus près que par le passé de nos principaux compétiteurs et je suis assuré que nous allons être compétitifs lors des essais* [officiels], a-t-il déclaré. *La piste est améliorée même s'il y a encore des bosses qui la rendent difficile à piloter.»* Quant à Barrichello, le héros local qui avait été le plus rapide de la première séance d'essais (1 min 17 s 631), il s'est dit *«plus satisfait de la voiture le matin que l'après-midi»*. *«Mais*, a-t-il ajouté, *nous avons encore le temps de faire des changements pour avoir une voiture à mon goût.»*

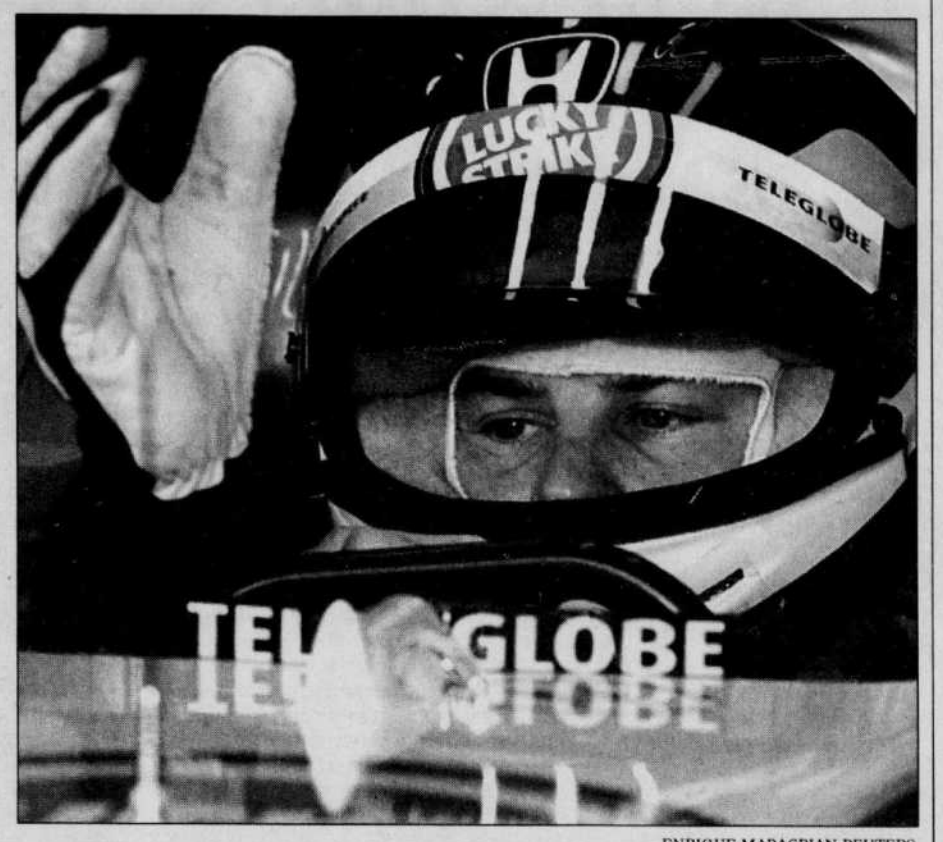

ENRIQUE MARACRIAN REUTERS

Après avoir effectué 47 tours de piste sans aucun ennui mécanique, Jacques Villeneuve (BAR-Honda) a réalisé le neuvième temps des essais libres en prévision du Grand Prix du Brésil, demain.

Les Expos ont fini par s'incliner

Jupiter (PC) — Toute bonne chose a une fin. La séquence de victoires des Expos s'est arrêtée à six dans la Ligue des pamplemousses. Ils se sont inclinés 2-1 hier après-midi contre les Twins du Minnesota à Fort Myers, une municipalité située à trois heures de route de Jupiter sur la côte ouest de la Floride.

Les Expos n'ont subi qu'une septième défaite en 21 matchs dans la Ligue des pamplemousses. Ils présentent un dossier de 14-7 et ils ont maintenant joué 12 matchs qui se sont décidés par deux points ou moins.

Contrairement à la veille à Fort Lauderdale quand ils avaient battu les Orioles de Baltimore 7-1, les Expos avaient laissé des joueurs importants au site d'entraînement de Jupiter. Vladimir Guerrero, Rondell White, Chris Widger et Mickey Morandini n'étaient pas dans la formation contre les Twins.

Dustin Hermanson (1-1) a subi la défaite. Il a travaillé pendant cinq manches pour la première fois du camp. Il a alloué sept coups sûrs, un but sur balles et deux points.

Anthony Tellford n'a accordé qu'un but sur balles en deux manches et Scott Strickland a enregistré deux retraits au bâton à la huitième. Michael Barrett a été le meilleur des Expos à l'attaque. Il a frappé deux coups sûrs en plus de réussir un vol de but.

Brad Ratke était le partant des Twins. Il a alloué sept coups sûrs et un point en six manches. Le seul point des Expos a été inscrit à la deuxième grâce à une erreur du joueur de premier but Ron Coomer à la suite d'un roulant de Wilton Guerrero.

Le point décisif a été inscrit à la cinquième quand Denny Hockins a brisé l'égalité en frappant dans un optionnel.

Les Expos ont réussi neuf coups sûrs, un de plus que les Twins.

◆ ◆ ◆

Les Expos affrontent les Astros de Houston aujourd'hui, à Kissimmee. Hideki Irabu et Dwight Gooden seront les deux partants.

◆ ◆ ◆

Charlie O'Brien a repris l'entraînement hier après avoir bénéficié d'un repos de quatre jours. Le receveur a frappé et lancé des balles. Il a reçu une injection de cortisone au pied droit mardi après s'être blessé à Vero Beach lors d'un match contre les Dodgers, demain.

◆ ◆ ◆

Barry Foote, un ancien receveur des Expos dans les années 70, était dans les bureaux de l'équipe à Jupiter, hier. Il est propriétaire avec son frère d'une compagnie de communication. Il a proposé des logiciels aux Expos.

◆ ◆ ◆

L'an passé, les Expos ont présenté une fiche de 13-20 dans la Ligue des pamplemousses.

◆ ◆ ◆

Les Expos quitteront la Floride à destination de Montréal après le match du 1er avril contre les Pirates de Pittsburgh et ils doivent s'entraîner au Stade olympique le 2 avril. Ils entreprendront leur 32e saison dans la Ligue nationale avec la présentation d'une série de quatre matchs du 3 au 6 avril contre les Dodgers de Los Angeles.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Section Nord-Est							
x-Toronto	40	27	7	3	224	200	90
Ottawa	37	25	11	2	218	186	87
Buffalo	31	34	10	3	195	195	75
Montréal	**31**	**34**	**9**	**3**	**173**	**174**	**74**
Boston	23	34	17	6	189	220	69
Section Atlantique							
x-New Jersey	42	25	8	5	232	183	97
x-Philad.	39	23	12	3	214	165	93
Pittsburgh	32	34	8	6	221	217	78
NY Rangers	29	36	11	3	212	219	72
NY Islanders	22	45	8	1	179	256	53
Section Sud-Est							
x-Washington	40	23	11	1	203	173	92
Floride	39	30	5	5	219	189	88
Caroline	31	33	10	0	197	201	72
Tampa Bay	17	48	8	7	181	274	49
Atlanta	13	53	7	4	152	277	37

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale							
x-St. Louis	48	17	9	0	228	146	105
x-Detroit	44	22	9	2	248	193	99
Chicago	29	36	8	2	218	225	68
Nashville	26	42	7	7	188	221	66
Section Nord-Ouest							
Colorado	35	29	11	1	213	190	82
Edmonton	28	30	16	8	203	191	80
Vancouver	26	34	14	8	199	216	74
Calgary	29	37	9	5	194	235	72
Section Pacifique							
x-Dallas	40	25	8	4	187	163	92
Los Angeles	35	30	9	4	225	214	83
Phoenix	35	31	7	2	211	204	79
San Jose	31	34	9	7	207	199	78
Anaheim	31	32	12	2	198	203	76

x-assuré de participer aux séries éliminatoires.

Mardi

Boston 4 Tampa Bay 0
Ottawa 7 Atlanta 1
Caroline 5 New Jersey 0
Pittsburgh 8 N.Y. Islanders 2
Floride 4 N.Y. Rangers 3
Philadelphie 2 Nashville 0
Chicago 3 Phoenix 0
Anaheim 5 Los Angeles 2

Mercredi

St. Louis 2 Caroline 1
Calgary 2 Detroit 2
N.Y. Islanders 5 Toronto 2
Montréal 1 Atlanta 1
Edmonton 2 Anaheim 1
San Jose 4 Vancouver 3

Jeudi

Los Angeles 3 Philadelphie 2 (P)
Floride 3 Boston 1
Buffalo 4 Calgary 2
Ottawa 3 Toronto 2
Washington 4 N.Y. Rangers 1
Detroit 6 Nashville 3
Colorado 4 Phoenix 2

Hier

New Jersey 8 N.Y. Islanders 2
Pittsburgh 5 Atlanta 3
St. Louis 5 Tampa Bay 1
Chicago à Dallas, 20h30
Anaheim à Vancouver, 22h
Phoenix à San Jose, 22h30

Aujourd'hui

Los Angeles à Boston, 13h30
New Jersey à Toronto, 19h
Washington à Ottawa, 19h
Montréal en Floride, 19h30
Calgary à Nashville, 20h
Vancouver à Edmonton, 22h

Demain

Pittsburgh à Philadelphie, 13h
N.Y. Rangers à Detroit, 13h
St. Louis à Chicago, 13h
Colorado à Dallas, 13h
N.Y. Islanders en Caroline, 13h30
Montréal à Tampa Bay, 18h
Los Angeles à Atlanta, 19h
Phoenix à Anaheim, 20h

Réunion d'athlétisme de Pretoria

Entre le 200 et le 400 m il y a le 300

Michael Johnson franchit la ligne en 30 s 85

AGENCE FRANCE PRESSE

Pretoria — L'Américain Michael Johnson, déjà détenteur des records du monde des 200 et 400 m, a battu la meilleure marque mondiale du 300 m en 30 sec 85/100, hier, à la réunion d'athlétisme de Pretoria.

L'ancien meilleur temps était détenu conjointement par son compatriote Danny Everett et le Cubain Roberto Hernandez en 31 s 48. Michael Johnson, champion olympique sur 200 et 400 m, a franchi la ligne avec près de deux secondes d'avance sur le Hongrois Zeteny Dombi (32,73), le Sud-Africain Louis Malherbe prenant la troisième place en 32 s 84. Le record personnel de l'Américain sur 300 m date de 1994 en 31 s 66.

«Je n'ai pas été surpris par mon temps. Je savais que je pouvais descendre sous les 31 secondes»

«Je n'ai pas été surpris par mon temps. Je savais que je pouvais descendre sous les 31 secondes, a déclaré à l'arrivée la "locomotive de Waco". *Même si ce n'est pas une distance olympique, je suis quand même fier de ce nouveau record du monde.»*

«J'ai très bien jailli des starting-blocks. J'ai un peu freiné entre 50 et 100 m, puis j'ai tout donné», a-t-il raconté. Michael Johnson, 32 ans, avait démarré sa saison en Afrique du Sud le week-end dernier en s'imposant sur 200 m à Pietersburg dans un très bon temps (19,71), le quatrième plus rapide de l'histoire. Il devrait s'aligner sur 400 m à la réunion du Cap vendredi prochain. Enfin, le Tchèque Jan Zelezny, recordman du monde du javelot, a réalisé sa meilleure performance depuis 1998 (90,59 m) alors que l'Américain Lawrence Johnson (5,90 m) a surpris la vedette locale de la perche, Okkert Brits, deuxième avec un saut à 5,70 m.

MOTS CROISÉS

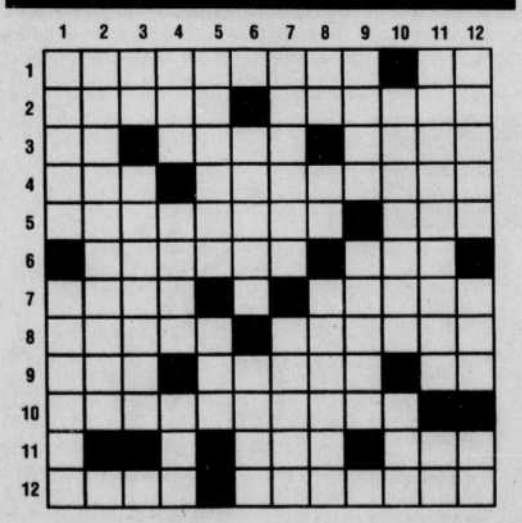

HORIZONTALEMENT

1- Trouble de la mémoire. — A la mode.
2- Pied de vers. — Métal.
3- Jeu. — Compliqué. — Riveta.
4- Pas un. — Pupille.
5- Écorchure. — Levant.
6- Fleur. — Éclat de voix.
7- Encaustiqua. — Sphère.
8- Souveraine. — Vacilla.
9- Période. — Rouspétai. — Possédé.
10- Voyager.
11- Associé. — Armée.
12- Pacane. — Moufle.

VERTICALEMENT

1- Respectable. — Tissu gaufré.
2- Récipient de cuisine.
3- Samarium. — Arbre.
4- Président du Gabon (1961-1967). — Tarte à la crème. — Ils.
5- Essence parfumée. — Désert de dunes.
6- Fruit à noyau. — Pied-de-veau.
7- Luxure. — Crêpe de sarrasin.
8- Deux. — Hélium. — Roche.
9- Individu. — Treillage en bois.
10- Extrémité de l'aile. — Monarque.
11- Inapparent. — Étain.
12- Le non-être. — Vichy. — Tellure.

Solution d'hier

MOTS CROISÉS LE MONDE

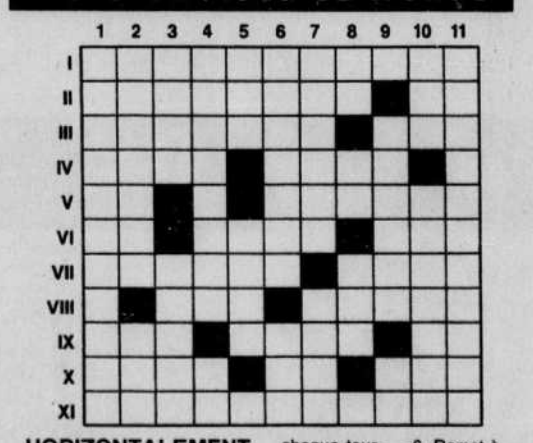

HORIZONTALEMENT

I. Échange de bons procédés. — II. Difficile à lever une fois jeté. Préposition. — III. Malheureusement, il lui arrive de prendre les devants. En fait voir de toutes les couleurs. — IV. En Russie. Pas emballé. — V. Lettres de Hugo. Mettent le feu aux pavillons. — VI. Romains. Réduit dans une locution vieillie. En Vaucluse. — VII. Tourmente quand il revient. Aime la liberté. — VIII. Points. Travailla aux pieds. — IX. Envoyé très spécial. Se jettent quand elles sont sales. Appréciation en marge. — X. Lasses. Mises en doute. Relève dans un sens, attacha dans l'autre. — XI. Rend plus efficace.

VERTICALEMENT

1. Pêche en eaux troubles. — 2. Ses sources doivent être protégées. Franchit le pas. — 3. Fournit bois et huile. Posa son chevalet dans son jardin. — 4. Penchera toujours à droite. Note. — 5. Vingt et unième chez les Grecs. Garde ses secrets à chaque tour. — 6. Remet à plus tard. Agent de transmission. — 7. Impose le silence. Mit fin brutalement. — 8. Démonstratif. Prend tout son temps. Article. — 9. Sujet. D'un auxiliaire. — 10. Une fois de plus. Surprenais. — 11. Que l'on pourra caser plus facilement.

Solution de la semaine dernière

Horizontalement

I. Absentéisme. — II. Veuve. Clair. — III. Écriture. — IV. Raid. Lô. Cab. — V. Tr. Esculape. — VI. Ironie. Aras. — VII. Setters. Bic. — VIII. Recluse. — IX. Épeire. Iran. — X. Us. Râ. Agent. — XI. Ride. Cherté.

Verticalement

1. Avertisseur. — 2. Bécarre. Psi. — 3. Suri. Ôtée. — 4. Évident. Ire. — 5. Net. Sierra. — 6. Ulcérée. — 7. Écrou. Sc. Ah. — 8. Île. La. Lige. — 9. Sa. Carburer. — 10. Mi. Apaisant. — 11. Erubescente.

Philippe Dupuis

LE DEVOIR

PLAISIRS

Paella en trois temps et rouleaux de printemps

Contrairement à l'idée reçue, la paella traditionnelle de Valence ne comporte ni chorizo ni crustacés. Pas même de poulet. Tout simplement du lapin, des escargots et trois ou quatre variétés de haricots secs et frais. Le riz de Valence à grains moyens est introuvable ici. On devra donc le remplacer par du riz à grain long, tel celui de l'oncle Ben, ou du riz à grain court à l'italienne: arborio, vialone nano ou carnaroli... Plutôt que de vous proposer ici de procéder comme on fait à Valence en faisant cuire la paella d'un seul coup dans la même casserole, je vous propose plutôt deux recettes distinctes qui, une fois combinées, peuvent former la base de la paella. En somme, une paella «déconstruite».

Haricots verts à la sauce marinara

Pour faire la marinara, vous le savez, on pèle, on tranche en deux et on dégerme quatre ou cinq «belles» gousses d'ail qu'on hache ensuite grossièrement. Dans une casserole à fond épais, on fait chauffer à feu moyen quatre ou cinq cuillères à soupe d'huile d'olive extra-vierge. On ajoute l'ail haché et on laisse à peine dorer avant d'ajouter une boîte de tomates italiennes. On amène à ébullition et on laisse ensuite frémir tout doucement à découvert pendant une quinzaine de minutes. On profite de ce moment pour blanchir ce qu'il faut de haricots verts pour contenter quatre gourmands. On blanchit bien sûr à découvert dans une abondance d'eau salée. Quand les haricots sont mi-cuits, encore assez fermes à la dent, on les égoutte. On rince au robinet pour fixer la couleur et on ajoute à la marinara «en voie de développement». On laisse frémir à découvert le temps qu'il faut pour que les haricots soient bien tendres. On peut bien sûr relever la préparation en ajoutant par exemple une généreuse pincée de piments secs ou on peut aussi, *alla puttanesca*, ajouter une boîte d'anchois égouttés, rincés à l'eau tiède, et une ou deux cuillères à soupe de câpres.

Servis froids, tièdes ou chauds, ces haricots font une entrée fort respectable. Il va sans dire qu'ils accompagnent aussi fort bien poisson, poulet ou grillades...

Lapin braisé au vin blanc

Un beau lapin en six ou huit morceaux qu'on farine et qu'on fait ensuite dorer en casserole à fond épais, à feu moyen, dans trois ou quatre cuillères à soupe d'huile d'olive extra-vierge. L'idée n'est pas ici de cuire le lapin mais bien, en un premier temps, de le caraméliser en surface. On mouille ensuite à mi-hauteur de vin blanc sec, de bouillon ou des deux. On ajoute au goût une pincée de thym ou de romarin ou, mieux encore, une généreuse pincée d'herbes de Provence. On couvre pour laisser frémir tout doucement le temps qu'il faut pour attendrir la viande. En principe, trois quarts d'heure suffiront. On ajoute alors des gourganes ou des fèves de Lima. On laisse cuire trois ou quatre minutes encore, et le tour est joué... J'aime bien ajouter, en même temps que les gourganes ou les fèves de Lima, une boîte de «très gros» escargots rincés et égouttés.

Paella reconstruite

Pour transformer les deux plats qui précèdent en paella valencienne, il suffit d'ajouter au lapin et à ses fèves ou gourganes les haricots verts à la marinara. On ajoute ensuite une boîte de haricots blancs rincés et égouttés et, disons, une tasse de riz. On mélange bien et on laisse cuire tout doucement à découvert, le temps qu'il faut pour que le riz soit prêt. Peut-être faudra-t-il ajouter un peu de bouillon ou d'eau bouillante si le riz, pour cuire, venait à en manquer.

Petite tarte fine rapide

Pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple? Pour ce charmant dessert fait en un tournemain, il faut de la pâte feuilletée déjà préparée. Celle qu'on trouve dans les supermarchés convient fort bien, mais la pâte feuilletée au beurre que vous pouvez peut-être trouver chez votre pâtissier vaut mille fois le détour. Sur un plan fariné, on roule la pâte. Qu'elle soit aussi mince que possible sans se déchirer. On en fait des rectangles ou bien des cercles à l'emporte-pièce. On garnit de fines tranches de pommes ou de poires en prenant bien soin, comme l'expliquait Josée, de laisser une bordure d'au moins un centimètre. On badigeonne ensuite de beurre doux fondu les tranches de fruits. On saupoudre bien légèrement de sucre fin, et hop, au four à 375 °F pendant une vingtaine de minutes, le temps qu'il faut pour que le sucre caramélise et que la pâte lève bien. J'oubliais de vous dire qu'on ne beurre pas la plaque ou la tôle à biscuits. Il va sans dire, par contre, qu'il vaudrait mieux chemiser la tôle ou la plaque de papier anti-adhésif. Voilà qui vous évitera une corvée.

Variations: on peut tout aussi bien garnir de pêches ou d'abricots, frais ou en conserve. On peut aussi garnir de petits fruits, de bleuets par exemple, frais ou congelés...

On peut aussi garnir la pâte d'un mélange de poudre d'amandes, de sucre et de beurre mou. Disons un tiers de tasse d'amandes, trois cuillères à soupe de beurre et trois cuillères à soupe de sucre. On mélange dans un bol à la fourchette ou bien on pulse au robot... Sur la pâte abaissée, on étend un peu de cette préparation. Par-dessus, les fruits, puis le beurre fondu et le sucre...

Feuilleté de ricotta

Pour la garniture, Josée nous suggère de mélanger dans un bol une boîte de ricotta fraîche (à peu près 500 grammes), deux ou trois jaunes d'œufs et une demi-tasse de sucre. On parfume d'un bouchon de vanille, à moins qu'on ne préfère le zeste d'une orange ou celui d'un citron. On peut ajouter des pignons grillés, des noix de Grenoble hachées ou, pourquoi pas, quelques noisettes. On pourrait aussi ajouter tout simplement des raisons secs qu'on aurait fait tremper une demi-heure dans le rhum. Voilà qui serait, ma foi, fort bon...

De cette préparation, on peut farcir de la pâte feuilletée repliée en chausson, mais Josée nous proposait plutôt hier de travailler la pâte filo, tellement plus légère.

Pour faire une douzaine de feuilletés, il faut une douzaine de feuilles de pâte filo. Sur le plan de travail, on badigeonne la feuille de beurre fondu... On plie la feuille en trois sur le long pour obtenir un rectangle cinq ou six fois plus long que large. À la base étroite, on dépose deux ou trois cuillères à soupe de ricotta. On replie en triangle pour enfermer le fromage. On replie de nouveau en enveloppant le triangle. On replie encore et on continue de même jusqu'en haut. Si cette description géométrique vous semble confuse, c'est sans doute que vous avez raté l'émission d'hier. Vous voilà bien punis!

On dépose les triangles sur une plaque beurrée ou, mieux encore, sur une feuille de papier anti-adhésif. Au four à 375 °F, il faudra une vingtaine de minutes pour que vos triangles soient bien dorés...

On peut les servir chauds mais ils seront meilleurs tièdes... servis sur un coulis ou une sauce de petits fruits, de bleuets, par exemple.

Pour faire un coulis de bleuets, il en faut. Ça tombe bien, vous en avez. Dans la casserole, donc, des bleuets que vous sucrez au goût. Vous ajoutez un peu d'eau. Vous amenez à ébullition et vous laissez frémir à couvert une ou deux minutes, tout juste le temps qu'il faut pour que les fruits éclatent. On peut épaissir la sauce en y ajoutant un peu de fécule de maïs diluée dans un peu d'eau. On laisse frémir quelques secondes en brassant bien.

Les rouleaux de printemps de Fabrice Coutenceau

Chez Denise Cornelier, traiteur, le chef Fabrice Coutenceau nous a prouvé que la cuisine la plus savoureuse est souvent la plus simple. À preuve, ces rouleaux de printemps, qu'il nous propose de servir sur son émulsion de mangue.

ARCHIVES LE DEVOIR

Une paella comme on la mange à Alicante avec du chorizo et des crustacés.

Pour les rouleaux, rien de plus simple. On fait d'abord tremper dans l'eau tiède (presque chaude) deux crêpes de riz superposées. Pourquoi deux? Pour que les rouleaux tiennent mieux. Quelques secondes suffisent, et voilà les crêpes bien malléables. Sur le plan de travail, on les dispose une par-dessus l'autre. On n'a plus qu'à garnir pour ensuite rouler. Fabrice nous proposait d'y mettre d'abord quelques feuilles de roquette (dite parfois arugula ici). Par-dessus, de la tomate en dés. On a bien sûr pris le soin de peler les tomates et de les épépiner avant de les trancher. On ajoute enfin en fines rondelles de l'oignon rouge qu'il vaudrait mieux faire tremper d'abord dans l'eau glacée, histoire de rendre le légume plus digeste... Par-dessus, enfin, des fines herbes fraîches sans lésiner: basilic, coriandre, menthe en feuilles même... On peut ajouter des crevettes pochées ou bien, comme l'a fait Fabrice, des tranches de pétoncles grillés. On roule, on tranche en deux pour former deux rouleaux. Un qu'on dispose debout dans l'assiette, des feuilles vertes dépassant à la cime pour le plus beau des effets. On dispose l'autre rouleau bien couché dans l'assiette. Au fond du plat, une émulsion de mangue. Pas de panique! Encore ici, c'est facile.

Au robot ou, mieux encore, au mélangeur, ou mixe disons une tasse de mangue en dés et une demi-tasse d'eau. Ce qui importe ici, c'est le rapport fruit et eau: du deux pour un... On ajoute quelques gouttes de vinaigre fin balsamique ou de vinaigre de xérès, à moins qu'on ne préfère tout simplement le jus d'un demi-citron, jaune ou vert. Pendant que le moteur tourne, on verse par le goulot autant d'huile qu'il faut pour faire une émulsion. À peu près un tiers de tasse d'huile extra-vierge. Voilà! C'est aussi simple que ça.

On peut bien sûr remplacer la mangue par d'autres fruits: des pêches ou des abricots, par exemple, ou bien de l'avocat. Avec de l'avocat, on n'ajoutera que quelques gouttes d'huile, le fruit étant déjà lui-même fort riche en gras...

On peut de la même manière faire une émulsion d'herbes, du persil par exemple, des épinards ou du cresson. Tiens, justement, Fabrice nous propose une émulsion de cresson pour accompagner la rouelle de saumon. On plonge donc dans l'eau bouillante salée une ou deux bottes de cresson. À découvert, on laisse faner les tiges: une trentaine de secondes suffisent amplement. On égoutte. On refroidit au robinet. On presse dans les mains pour éliminer le surplus d'eau.

Au robot ou, mieux encore, au mélangeur, on fait une purée en ajoutant au cresson la moitié de son volume en eau. Quelques gouttes de jus de citron jaune ou vert et un peu d'huile qu'on verse pendant que le moteur tourne, pour faire l'émulsion...

Pour les rouelles de saumon, on demande au poissonnier un filet de saumon sans arêtes et sans peau. À l'aide d'un couteau bien tranchant, on détaille le filet de haut en bas en lanières d'un centimètre de large. Pour faire la rouelle, il suffit d'enrouler une lanière pour faire un cercle qu'on dépose sur une plaque huilée ou, mieux encore, sur du papier anti-adhésif. On badigeonne ensuite chaque rouelle d'huile d'olive extra-vierge. On sale, on poivre, on enfourne à 350 °F. Dix minutes plus tard, c'est prêt. On n'a plus qu'à servir. Au fond de chaque assiette, trois ou quatre cuillères à soupe d'émulsion de cresson. Par-dessus, le saumon encore chaud. En guise de légumes, tout autour, des lanières de poivron rôti parfumées au pesto...

Jean Meunier
Designer d'intérieur
(450) 672-2708

Je désire aviser ma clientèle qu'à partir du 1er mai prochain je serai disponible pour des consultations et planifications en décoration intérieure, choix de tissus et meubles.

Décoration Jean Meunier Inc.

Oscar & Kiwi

BONALDO

LA MAISON DES IDÉES NOUVELLES

105, St-Paul Ouest, Montréal (Québec) H2Y 1Z5 (514) 287-9222 1 888 BONALDO

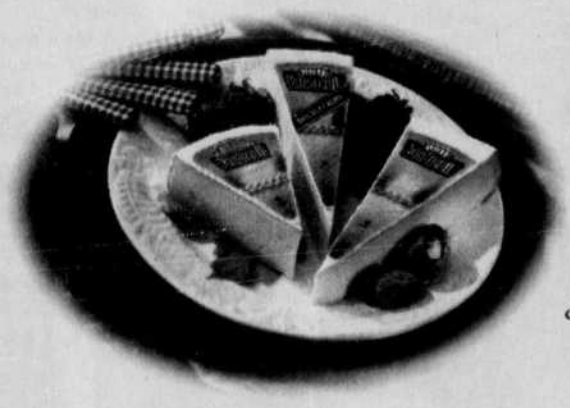

Le brie Vaudreuil, parmi les préférés au Québec !

C'est au célèbre Marquis de Vaudreuil de Cavagnal, gouverneur de la Nouvelle-France, que nous devons le nom de la gamme des bries et camemberts *Vaudreuil*, maintenant parmi les plus populaires au Québec.

Le brie *Vaudreuil* a une pâte molle de type solubilisé qui renferme de petites bulles et est un peu plus ferme que le brie *L'Extra*, fromage à pâte stabilisée. Il offre une saveur douce de beurre et de champignon frais. Sa croûte fleurie est blanche et duveteuse. Le brie *Vaudreuil* double crème, malgré son appellation, contient 10 % moins de matière grasse qu'un fromage cheddar régulier. Il offre une texture crémeuse et une saveur plus prononcée que le brie *Vaudreuil* régulier. Le grand camembert *Vaudreuil*, comme le grand camembert *L'Extra*, a une pâte molle de type lactique qui mature graduellement de la surface vers le cœur pour devenir coulante à sa pleine maturité. Il se distingue par une saveur plus prononcée, typique des fromages fins au lait cru.

Dégustez les bries et les camemberts Vaudreuil comme délicieuse collation dans la journée ou pour terminer un bon repas.

agropur